Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16374 – 7,50 F — VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Un dialogue de Philippe Sollers avec Claude Simon



Un rapport remis à M. Chevènement dénonce l'inégalité des Français face à l'insécurité

M. Le Roux préconise le redéploiement de 10 000 policiers dans les quartiers difficiles

INTITULÉ *« une politique de sécurité au plus près du citoyen »*, le rapport que le député (PS) de Seine-Saint-Denis, Bruno Le Roux, a remis, mercredi 17 septembre, au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, provoque déjà des remous dans les rangs de la police. Bruno Leroux dénonce *« l'échec »* de la police dans la lutte contre la petite et la moyenne délinquance. Afin de corriger l'inégalité dont sont victimes les habitants des quartiers en difficulté, qui *« se sentent abandonnés par la puissance publique »*, le maire d'Epinay-sur-Seine propose un redéploiement massif des effectifs policiers dans les zones où la délinquance policière est la plus forte.

Sur les 80 000 gardiens de la paix et gradés que compte la police nationale, 10 000 (parmi lequels 728 fonctionnaires des Renseignements généraux et plus de 2 500 fonctionnaires de la préfecture de police de Paris) seraient concernés. Tandis que les syndicats de policiers en tenue font dès à présent connaître leur mécontentement, le ministère de l'intérieur tient à faire savoir qu'il ne se sent *« absolument pas »* engagé par le rapport de Bruno Le Roux.

Le député socialiste estime nécessaire d'aller plus loin que la création, promise par le premier ministre, de 35 000 emplois de sécurité confiés à des jeunes. Il prône en particulier la création de 30 000 postes d'agents de prévention, de médiation et de sécurisation. Le ministère de l'intérieur s'en tient pour sa part à la création de 15 000 postes d'agents locaux de médiation, dont les missions seront précisées, les 24 et 25 octobre, à l'issue d'un colloque organisé à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

Lire pages 10 et 11



Jiang Zemin sort renforcé du congrès du PC chinois

LE QUINZIÈME congrès du Parti communiste chinois (PCC) s'est achevé, jeudi 18 septembre, avec l'annonce d'un remaniement au sein de la direction qui permet à Jiang Zemin, l'actuel patron du régime, de conforter son assise personnelle. La principale victime de la lutte de clans, dont le Parti vient d'être le théâtre, est Qiao Shi, jusqu'à présent numéro trois. Président de l'Assemblée nationale populaire, Qiao Shi était apparu ces derniers mois comme le principal rival de Jiang Zemin.

La nouvelle direction du Parti, dont la composition sera annoncée vendredi, sera chargée de superviser la grande réforme de l'ère *post-Deng Xiaoping* : l'entrée du capital privé dans les entreprises d'Etat que les autorités refusent d'assimiler à une *« privatisation »*.

Lire page 34

Les surprises du budget

■ Un stratagème permet de récupérer 4 milliards sur EDF

■ Les allocations familiales supprimées pour les revenus supérieurs à 25 000 francs par mois

■ Un crédit d'impôt pour les entreprises créatrices d'emplois

■ L'assurance-vie serait plus lourdement taxée que prévu

Lire page 6

■ La privatisation du GAN

Dans un entretien au Monde, Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF, prône une reprise du GAN par les AGF. p. 19

■ Bill Clinton antitabac

La Maison Blanche conteste l'accord passé entre les cigarettiers américains et quarante Etats des Etats-Unis. p. 20

■ La fausse image du monde

L'image d'illustration, mise en scène avec des mannequins, est aseptisée, sans risque et moins chère que la photo de reportage. p. 15

■ Le Mondial 1998 joue la sécurité

Le deuxième rendez-vous entre *Le Monde* et le Comité français d'organisation de l'épreuve porte sur le dispositif de sécurité mis en place avec l'Etat. p. 24 et 25

■ Attentat au Caire

Neuf touristes allemands ont été tués dans un attentat contre un autocar devant le Musée égyptien du Caire. p. 34

■ Pour Abu-Jamal

Huit personnalités demandent *« la tenue d'un nouveau procès »* pour le journaliste noir, ex-membre des Black Panthers et condamné à mort. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 919 - 7,50 F

Benyamin Nétanyahou fait peur à Hollywood

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Harrison Ford n'y est vraiment pour rien. Si Branco Lustig, producteur de *La Liste de Schindler*, renonce à planter ses caméras en Israël pour *The Age of Aquarius*, ce n'est pas la faute du président, fictif et combatif, des Etats-Unis dans *Air Force One*. C'est à cause d'*« un premier ministre bien réel, le nôtre »*, Benyamin Nétanyahou, dit-on dans les milieux cinématographiques de Tel-Aviv. Explication, fournie par Zvi Spielmann, directeur d'Israfilm, la société locale spécialisée qui devait fournir la logistique pour certaines scènes du long métrage : *« D'abord, m'a-t-on fait savoir, il y a trop d'attentats terroristes en ce moment dans le pays ; ensuite, à cause de la situation politique, plus aucune compagnie ne veut assurer le tournage en Israël. »* L'Etat refusant de se substituer aux compagnies privées, plusieurs contrats prévus ont ainsi été annulés ces derniers mois.

Et pour ne rien arranger, les troubadours, les artistes et les amuseurs d'Israël, par nature plus ouverts et donc plus contestataires de l'ordre actuel que les autres populations, *ont le blues. Pendant l'été, plusieurs* chanteurs, acteurs et saltimbanques célèbres comme Aviv Geffen, idole rock des teenagers, Shlomo Gronich, musicien adulé des connaisseurs, Rivka Michaeli, comédienne ou Shaïke Lévi, le Guy Bedos local, faisaient part à longueur d'antennes et de colonnes de leur *« désenchantement »* et de leur *« inquiétude »*. Geffen, qui a tout juste vingt ans, et Lévi qui en compte cinquante-six, ont fait savoir qu'ils envisageaient sérieusement l'exil. *« Cet homme,* disait notamment Shaïke Lévi à propos de Benyamin Nétanyahou, *n'est pas des nôtres, c'est un Américain. Franchement, je ne reconnais plus mon pays et j'ai envie de le quitter. »*

Réalisé par Phil Robertson, *The Age of Aquarius* raconte une histoire d'amour et de sang au cœur de la guerre en ex-Yougoslavie. Les scènes de combat devaient être tournées en Israël. *Hollywood a craint* le mélange des genres, une éventuelle confusion entre balles à blanc et projectiles mortels.

D'après le quotidien *Haaretz*, le repli des producteurs d'*Aquarius* – budget 85 millions *de dollars, soit environ 510 millions de* francs – *« privera l'Etat d'au moins 1 million de dollars de recettes fiscales »*. Au moment où le tourisme s'effondre, où les investisseurs étrangers refluent massivement, où le chômage augmente – 30 % de plus en 16 mois de gouvernement nationaliste – et où la croissance s'écroule – 2,5 % prévus cette année au lieu de 6 % en 1996 –, Israël n'avait vraiment pas besoin de cela.

Mais le pire, pour l'image du pays, est que les producteurs d'*Aquarius* ont finalement décidé de se tourner vers le Maroc, l'un des pays arabes les plus modérés vis-à-vis de l'Etat juif et qui, pourtant, *« découragé par la politique de M. Nétanyahou contre le processus de paix »*, vient juste d'annoncer que son équipe nationale de tennis ne participera pas aux éliminatoires de la Coupe Davis à Tel-Aviv. Motif officiel, énoncé lundi par le porte-parole de la Fédération royale marocaine de tennis : *« Absence de sécurité »* pour les joueurs...

Patrice Claude

Mines hors la loi

LES REPRÉSENTANTS de plusieurs dizaines de pays réunis à Oslo ont approuvé, jeudi 18 septembre, le texte d'un traité interdisant la fabrication, l'utilisation, le stockage et le commerce des mines antipersonnel. Ce texte sera ouvert à la signature des Etats en décembre, à Ottawa. Le Canada a été à l'origine de cette négociation, qui a buté sur l'opposition de plusieurs pays, parmi lesquels la Russie, la Chine et l'Inde, et sur l'ambiguïté des positions américaines. Les Etats-Unis ne se sont pas joints à l'accord. Bill Clinton s'en est expliqué, jeudi, en invoquant la sécurité des personnels militaires américains stationnés *dans la péninsule coréenne*.

Lire page 2 et notre éditorial page 18

Qui sera le pilote de l'euro ?

L'EUROPE va mieux ; la relation franco-allemande s'est rétablie ; l'euro est redevenu l'objectif commun irréversible de Paris et de Bonn. Jeudi 18 et vendredi 19 septembre à Weimar, lors du sommet franco-allemand, Helmut Kohl, Jacques Chirac et Lionel Jospin vont marteler avec force ce message optimiste. Préoccupé par les difficultés politiques du chancelier, le plus « pro-euro » des Allemands, le couple de l'exécutif français pourrait même être tenté d'aider, d'une manière ou d'une autre, Helmut Kohl dans cette passe difficile.

Cependant, en dépit d'une nette amélioration du climat entre les deux pays au cours des dernières semaines, quelques questions décisives concernant l'euro n'ont toujours pas été résolues. Lors du récent sommet de Mondorf-les-Bains (Luxembourg), le conseil Ecofin qui a réuni, le 13 septembre, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de l'Union, les argentiers allemands et français ont réussi à présenter comme une avancée décisive le fait que les taux de conversion des devises seront annoncés dès le printemps 1998.

Cette mesure, technique, ne présente pourtant, selon les experts, qu'une portée limitée : elle n'a guère impressionné les milieux financiers qui y ont vu une simple confirmation de leurs anticipations. D'autant plus que la méthode qui sera retenue pour fixer les parités n'a pas été dévoilée. Le calendrier de l'Union monétaire reste inchangé. L'euro sera bien lancé, comme prévu, le 1er janvier 1999 : entre le printemps 1998 et cette date, le système de change restera flottant, ce qui exposera les devises européennes à d'éventuels mouvements spéculatifs en cas, par exemple, de choc politique ou social dans tel ou tel pays.

En soulignant la volonté politique des Quinze d'aller de l'avant pour le grand rendez-vous du 1er janvier 1999, les responsables européens ont sans doute cherché à camoufler l'absence de progrès réalisés sur d'autres dossiers majeurs : harmonisation des politiques fiscales, conseil de l'euro, responsabilité de la gestion du taux de change de la future monnaie unique.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 18 et un point de vue page 17

Fantômes du tango



ALFREDO ARIAS

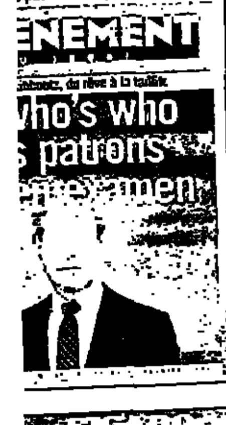
LE METTEUR EN SCÈNE d'origine argentine Alfredo Arias monte, à Bobigny, une pièce de Silvina Ocampo, *La Pluie de feu*, où les femmes dament le pion aux hommes sur des airs de tango. Il publie un livre de souvenirs, *Folies-fantômes, Mémoires imaginaires*, dans lequel il raconte les nuits interlopes des années 70 et sa nostalgie de Buenos Aires.

Lire page 28

type de photos prisées
nmateur. La photo la
u monde est celle de la
satellite. Nous savons
personne âgée pré-
s différent d'un pays à
langue parlée modifie
du visage. Nous en

ERTURES de maga-
à l'appui, Dominique
t, directeur de Foto-
Getty), confirme que
de l'image d'illustra-
« pouvoir s'appliquer
qui représente déjà
activité. C'est un des
années qui viennent.
ma et Sipa ont été
approchées » par les
lo-saxons. Comment
de presse vont-elles
ont déjà développé
illustration. Sipa dis-
rbis, Gamma est « en
vec Getty. Sygma
oir poursuivre seule
Des rapprochements
re annoncés avant la
e. Mais peut-on aller
ture ? « On ne donne
almier et la minette sur
lique Michel Cabellic,
général adjoint de
s il va bien falloir nous
que la presse ne fait
ence entre une image
et la guerre en Tché-
'agence américaine







un des emblèmes du
nalisme, a déjà jeté
ne faisant pratique-
ue de la photo publici-

inquiétude partagée
coup : ces tonnes
nt souvent interchan-
endent à banaliser la
ie, à nier la notion
s prix risquent d'être
t la concurrence est
banalisation est accen-
phénomène des cédé-
auraient pris 10 % du
ches de centaines de
es de droits qui per-
ne agence de publicité
al d'utiliser des clichés
mais qui reviennent
elques centimes. Ainsi
n nouveau monde à la
d'images profession-
qui, au lieu de stimuler
n, ne dérangent plus,
t plus. Des images
s, aseptisées, dit Alain
qui affirment le refus de
».

Michel Guerrin

DÉSARMEMENT Près d'une centaine de pays réunis à Oslo, en Norvège, devaient approuver par consensus, jeudi 18 novembre, les vingt-quatre pages d'un projet de traité interdisant les mines antipersonnel. Faute d'avoir pu l'amender dans le sens qu'ils souhaitaient, les Etats-Unis ont quitté la conférence en refusant de s'associer à ses conclusions. ● L'ABSTENTION AMÉRICAINE risque de diminuer encore le nombre de grands pays désireux d'adhérer au traité lorsque celui-ci sera ouvert à ratification, en décembre à Ottawa. ● CERTAINS des principaux producteurs de mines antipersonnel – comme la Chine, la Russie, l'Inde ou le Pakistan – avaient déjà refusé de participer aux travaux de la conférence d'Oslo. ● PLUS DE 110 MILLIONS de mines antipersonnel sont aujourd'hui disséminées de par le monde ; elles tuent plus de vingt mille personnes par an.

La conférence d'Oslo met au point un traité interdisant les mines antipersonnel

Désireux, dans certains cas, de pouvoir continuer à utiliser ces armes, qui tuent plus de vingt mille personnes par an, les Etats-Unis ont refusé de s'associer à ce texte, qui doit être soumis à la signature des Etats en décembre à Ottawa

OSLO
de notre envoyé spécial

Les Américains ont dû se rendre à l'évidence. En dépit de coups de téléphone du président Bill Clinton, malgré l'abandon de certaines exigences américaines initiales et un délai de vingt-quatre heures accordé aux Etats-Unis avant la clôture des débats, le plus puissant pays du monde a échoué dans son objectif : convaincre une majorité d'Etats présents à la conférence sur l'interdiction des mines antipersonnel d'accepter ses conditions. Le traité bannissant ces armes sera donc très signé sans les Américains, début décembre à Ottawa.

Cette défection a de quoi altérer la portée du document qui devait être adopté formellement jeudi 18 septembre à Oslo. Outre le fait que les Etats-Unis figurent parmi les principaux producteurs mondiaux de ces mines, l'absence de leur signature au bas du traité risque en effet de conforter ceux qui, d'emblée, avaient refusé d'aller négocier dans la capitale norvégienne. La Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan, pour ne citer que les plus importants, auront beau jeu désormais de rappeler que Washington n'a pas jugé nécessaire d'adhérer à ce processus de désarmement pour justifier leur attitude.

Ces objections, les pays favorables au traité tel qu'approuvé à



Oslo en sont bien conscients. *« Bien sûr, nous aurions préféré avoir les Etats-Unis avec nous,* a admis le président de la conférence, le Sud-Africain Jackie Selebi, après l'annonce du retrait américain mercredi. *Mais ce que nous cherchions à obtenir ici,* a-t-il ajouté, *c'était un bon traité, et non le plus grand nombre de signataires. Or nous disposons maintenant d'un bon traité. »* A travers les propos de cet énergique diplomate se dessine en fait toute la problématique de cette conférence internationale atypique : valait-il mieux parvenir à un document fidèle à sa philosophie humanitaire de départ, quitte à ce qu'il ne soit pas universel, ou bien à un traité rassemblant plus de signataires, au prix de concessions le dénaturant ? C'est finalement la première thèse qui a prévalu.

OBJECTIFS INCOMPATIBLES

Longtemps favorables au processus plus classique – et plus lent – de négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement de Genève, sous l'égide de l'ONU, les Etats-Unis avaient décidé en dernière minute de se rendre à Oslo, début septembre. Et ce, *« pour négocier un traité sensé du point de vue humanitaire et de la sécurité »*, selon le chef de leur délégation, Eric Newsom. Ces objectifs se sont vite révélés incompatibles, les Américains réclamant, à la demande insistante du Pentagone, des exceptions jugées inacceptables par une majorité de délégations, sans parler des organisations non-gouvernementales invitées avec le statut d'observateur.

TROIS CONDITIONS

Après avoir atténué ses exigences, Washington a présenté, le week-end dernier, trois conditions à son ralliement au texte. En premier lieu, la possibilité pour un Etat de se retirer du traité si *« ce pays, ou ses alliés, faisaient l'objet d'une agression armée en violation de la Charte des Nations unies »*. Cette formulation avait remplacé l'impopulaire projet d'exception concernant la Corée, dont la partie sud est défendue par les Américains grâce à un système très tributaire des mines.

Les Etats-Unis réclamaient en outre le droit de pouvoir continuer à utiliser des mines antipersonnel « intelligentes » (qui s'autodétruisent après une période déterminée) pour protéger des mines antichar. Et enfin, que le traité n'entre en vigueur que neuf ans après sa signature, le temps de s'y préparer.

Négociations en coulisse et pressions diplomatiques n'y ont rien fait. *« Malheureusement, notre proposition de compromis ne bénéficie pas du soutien suffisant des délégations les plus influentes pour être acceptée,* a déclaré M. Newsom, du haut de la tribune, mercredi, devant quatre-vingt-huit pays présents. *De ce fait, les Etats-Unis n'insisteront pas sur le vote de leur proposition. »*

Pour être adoptée, celle-ci aurait dû recueillir les deux tiers des voix. Les dés étaient jetés. Les Américains se mettaient hors course, laissant la voie libre à l'adoption du traité de vingt-quatre pages tel que voulu par ses plus ardents promoteurs. A la sortie de la grande salle de la Maison du peuple d'Oslo, la joie et le soulagement se lisaient sur les visages de nombreux délégués, en particulier ceux des pays africains, qui ont payé un très lourd tribut aux mines antipersonnel. Les ONG célébrèrent l'événement au champagne.

Tous s'accordaient à dire qu'une étape *« historique »* avait été franchie, le texte interdisant totalement la production, le stockage, l'exportation et l'emploi de ces mines. Une avancée considérable, quand on sait que ces armes – quelque cent dix millions d'unités dispersées actuellement dans le monde – continuent à tuer quelque vingt-cinq mille personnes par an, en grande majorité des civils.

Reste désormais à compter le nombre de pays qui apposeront leur signature sur le document, les 3 et 4 décembre à Ottawa (le Canada étant l'initiateur de la conférence). Le traité entrera en vigueur après que quarante Etats l'aient ratifié, ce qui pourrait prendre deux ans. Plusieurs pays présents à Oslo, tels le Japon, l'Australie et la Pologne, ont d'ores et déjà laissé entendre qu'ils ne pourraient pas le signer, pour des raisons de sécurité qui leur sont propres. Reste aussi à contrôler l'application du traité, et notamment la destruction des stocks actuels. Un mécanisme de vérification est prévu, avec possibilité de porter plainte contre les Etats présumés violateurs du traité.

Il faudra, enfin et surtout, convaincre ceux qui l'ont boudé d'y adhérer, pour que l'ère des mines soit définitivement révolue. Les Etats-Unis, ainsi que la France, se sont dit prêts à y œuvrer dans le cadre de la Conférence du désarmement à Genève. Une façon de rendre un dernier hommage posthume à la princesse Diana, qui s'était personnellement engagée dans une croisade contre ces armes répandues en quantités telles qu'il faudra des siècles pour les neutraliser.

Benoît Peltier

Bill Clinton : « La sécurité de nos soldats »

Annonçant, mercredi 17 septembre, que les Etats-Unis ne signeraient pas le traité mis au point à Oslo, le président Bill Clinton a indiqué que le Pentagone rechercherait des solutions de rechange devant permettre de remplacer ces armes d'ici à 2006. *« Il y a une ligne que je ne peux tout simplement pas franchir,* a-t-il expliqué. *Et cette ligne, c'est la sécurité et la défense de nos hommes et nos femmes en uniforme. En tant que chef des armées, je n'enverrai pas nos soldats défendre la liberté de notre peuple et celle d'autres pays sans faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer leur sécurité »*, a ajouté Bill Clinton. A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a souhaité que les Etats-Unis puissent rejoindre le traité d'interdiction négocié à Oslo. *« Conformément à l'impératif d'urgence humanitaire, nous considérons que ce traité devra s'appliquer le plus rapidement possible »*, a-t-il dit, en ajoutant qu'un tel texte *« ne doit comporter ni exception ni exemption »*.

110 millions de mines dans 64 pays

Des dizaines de pays connaissent « un état de crise » à cause des mines dont ils sont infestés, selon le Comité international de la Croix-Rouge. Le CICR qui milite pour leur interdiction a équipé de prothèses 60 000 victimes dans vingt et un pays depuis 1980. Les mines font une victime toutes les 20 minutes. Il y a de par le monde au moins 250 000 personnes handicapées par les mines terrestres antipersonnel.

● **Les pays les plus touchés** sont l'Angola, l'Erythrée, le Mozambique, la Somalie (nord du pays), le Soudan, l'Afghanistan, le Cambodge, la Bosnie et l'Irak (Kurdistan). En Somalie, des centaines de milliers de mines *interdisent l'accès aux pâturages.* En Libye, 27 % des surfaces cultivables sont infestées de mines datant de la seconde guerre mondiale. Au Mozambique dans la province de Manica, un habitant sur 120 a, selon le CICR, été tué ou blessé par une mine. Certaines villes tchétchènes et des campagnes du sud du pays sont truffées de mines dont rien ne signale la présence.

● **Une campagne.** Le CICR a lancé en juin à Genève un *« appel spécial »* en vue de recueillir un montant de 12,24 millions de dollars pour financer son assistance aux victimes de mines terrestres antipersonnel. Les fonds récoltés seront affectés, précise le CICR, aux dix-neuf projets d'appareillage orthopédique et de programmes chirurgicaux mis en œuvre en Afghanistan, Azerbaïdjan, Cambodge, Géorgie, Irak et Rwanda.

110 millions de mines terrestres antipersonnel sont disséminées dans soixante-quatre pays, prêtes à exploser. Elles tuent et mutilent 2 000 personnes chaque mois. Un enfant blessé à l'âge dix ans aura besoin à mesure qu'il grandit de 25 prothèses successives durant sa vie pour un coût global de 3 125 dollars et dans des pays où *le revenu mensuel voisine* 15 dollars. La plupart des amputés doivent se contenter de béquilles.

● **Une arme à bas prix.** Le prix d'une mine varie entre 3 et 30 dollars, mais il faut compter entre 300 et 1 000 dollars pour la rechercher et la neutraliser. On estime à 33 milliards de dollars le coût des opérations pour déblayer la planète des mines actives qui l'encombrent. Il faudrait, au rythme actuel du déminage et si aucune nouvelle mine n'est posée, quelque onze siècles pour déminer la terre entière.

Les réticences de nombreux grands pays

IL EXISTE depuis 1980 une convention internationale sur les armes provoquant des souffrances *« excessives »*, qui limite en principe l'utilisation des mines antipersonnel. Mais outre que peu d'Etats l'ont ratifié, ce texte est tout à fait insuffisant dans son contenu.

Sous la pression des campagnes d'opinion menées dans le monde entier par les organisations humanitaires non gouvernementales, divers Etats ont adopté ces dernières années des initiatives individuelles en la matière. En 1993, par exemple, la France décidait un moratoire complet sur l'exportation de ces engins, comme l'avaient fait avant elle treize autres Etats producteurs. Deux ans plus tard, Paris faisait un pas de plus en annonçant un moratoire sur la fabrication des mines et en s'engageant à détruire ses stocks.

A partir de l'automne 1995, le sujet fut mis au menu de la Conférence des Nations unies sur le désarmement, qui siège à Genève. Mais cette négociation n'a pas avancé depuis deux ans : plusieurs pays, et non des moindres (Etats-Unis, Russie, Chine notamment), sont hostiles, pour des raisons diverses, à un bannissement total de ce type d'armes, qu'ils produisent. L'Inde refuse de se prêter à quelque négociation que ce soit sur le désarmement tant que les « grands » n'auront pas consenti à l'élimination des armes nucléaires ; son *refus appelle celui du Pakistan, et ainsi de suite.*

AUCUNE EXCEPTION

Devant les lenteurs de cette négociation et le peu d'espoir qu'on pouvait mettre en elle, une cinquantaine de pays, derrière le Canada, décidèrent d'aller plus loin plus vite et, comptant sur la force de l'exemple, d'élaborer un traité d'interdiction définitive d'utilisation, de production, de stockage et de transfert de toutes les catégories de mines antipersonnel. C'est ce texte qui vient d'être approuvé à Oslo, où étaient réunis les représentants de près d'une centaine de pays, et qui sera signé en décembre à Ottawa.

Les Etats-Unis n'avaient rallié que récemment le processus d'Ottawa, dont ils se sont de nouveau désolidarisés mercredi en n'approuvant pas le texte d'Oslo. Ils disaient jusque-là préférer le cadre plus large de la Conférence de Genève. L'annonce de leur participation avait été accueillie avec suspicion par les pionniers du combat antimines. Les Américains y mettaient d'emblée des conditions telles que beaucoup ne voulurent y voir qu'une tentative de torpillage pure et simple du processus d'Ottawa.

Les Etats-Unis demandaient que la péninsule coréenne soit exclue du champ d'application de tout projet de traité et que les discussions ne portent pas non plus sur les mines antichars et antivéhicules dites « intelligentes » (parce qu'elles s'autodétruisent au bout d'un certain temps). Ils souhaitaient enfin que l'interdiction soit levée pour tout pays *victime* d'une agression.

Les pays du groupe d'Ottawa ont toujours fait valoir qu'un traité d'interdiction n'a de chance d'être efficace que s'il ne tolère aucune exception.

Claire Tréan

Au Cambodge, le taux d'amputés le plus élevé de la planète

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Alors que les canons tonnent encore dans l'extrême-ouest du royaume, l'un des héritages les plus tragiques d'un quart de siècle de guerres au Cambodge est la présence de six à dix millions de mines et le taux d'amputés le plus *élevé de la planète. Le déminage* est un travail frustrant, dangereux, qui réclame patience, expertise et moyens techniques. Au rythme actuel de déminage – 10 km² dégagés par an depuis 1992 –, il faudrait donc compter entre un et trois siècles pour dégager, désamorcer et détruire des mines qui, de toute façon, deviennent inopérantes, en moyenne, au bout de soixante-quinze ans. L'ambition est donc de trouver les moyens de régler le problème d'ici à l'an 2020, soit en l'espace d'une génération.

Tout le monde a planté des mines à un moment ou à un autre depuis 1970. L'aviation américaine a largué des centaines de milliers *de mines antipersonnel dans* le nord-est cambodgien, sur les tronçons de la piste Ho-Chi-Minh. L'armée républicaine de Lon Nol, jusqu'à sa défaite de 1975, a miné les abords des villes, notamment de la capitale, pour enrayer les attaques *des Khmers rouges. L'armée* vietnamienne en a fait autant, dans les années 80, pour tenter de rendre étanche la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande.

Les factions cambodgiennes y ont recours pour protéger les abords de leurs camps : depuis le retrait des « bérets bleus » de l'ONU en 1993, les champs de mines font deux fois plus de victimes que les combats. Leur efficacité a largement contribué à décourager les offensives des forces gouvernementales, en outre mal payées, contre des poches tenues par les Khmers rouges dans l'extrême-nord ou dans l'extrême-ouest. Les mines jouent également *un rôle aujourd'hui dans* la protection du repaire d'O'Smach, sur la frontière thaïlandaise, encore tenu par les partisans armés du prince Ranariddh face aux forces de Hun Sen.

Même les paysans s'en servent *pour protéger de nuit leurs* villages contre des incursions de voleurs armés, en uniforme ou sans. Des mines continuent d'être plantées par le dernier carré de rebelles khmers rouges, celui d'Anlong-Veng, en prévision d'une *offensive gouvernementale qui* pourrait intervenir au début de 1998, quelques semaines après la fin de la saison des pluies. Un cas exceptionnel a été la découverte dans la banlieue industrielle de Phnom Penh, en mai, d'une bombe *américaine de six mètres* de long et chargée de 578 kg de TNT, qui doit dater de la seconde guerre mondiale et gisait au fond d'une mare, à huit cents mètres seulement d'une usine de mise en bouteilles de Coca-Cola.

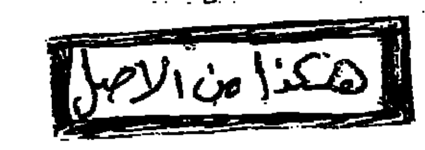
EFFORTS DE DÉMINAGE

En 1992-1993, à l'époque de l'Autorité provisoire de l'ONU, son Haut-Commissariat pour les réfugiés a rapatrié avec succès 400 000 Cambodgiens qui végétaient depuis des années dans des camps en Thaïlande. Mais la réinstallation de ces populations dépendait, avant tout, de deux conditions : le rétablissement de la *sécurité et le déminage*. Faute du désarmement des factions khmères, qui justifiait pourtant la présence de 15 000 « bérets bleus », quelques programmes de déminage seulement ont eu lieu. Faute de terres, beaucoup d'an*ciens réfugiés cambodgiens se* sont alors repliés sur les villes, pour y grossir les rangs des déshérités. Un sérieux effort a, depuis, été entrepris pour poursuivre les opérations de déminage, avec appel à des formateurs étrangers, y compris d'anciens Ghurkas. Des Khmers rouges ralliés ont été reconvertis au déminage. Des milliers de détecteurs ont été importés. Les Suédois ont envoyé des chiens renifleurs d'explosifs pour une série d'essais. Un tracteur russe de 45 tonnes, dont le blindage protège même contre les mines antitanks, devait être importé pour dégager les terrains plats. Les démineurs consacrent, en effet, 75 % de leur temps à couper la végétation.

En dépit des efforts accomplis, la route est longue et les civils sont devenus les victimes les plus nombreuses des champs de mines. Aucun plan de minage n'existe et, *dans les endroits* qui ont changé de mains à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années, les champs se recoupent ou sont superposés.

Le déminage peut être dangereux pour d'autres raisons : un instructeur britannique et son inter*prète cambodgien, enlevés en* novembre 1996 par les Khmers rouges dans le nord, n'ont pas réapparu depuis. Par ailleurs, le 30 mai, alors que la situation politique était déjà très tendue, la destruction de mines, à proximité de la *capitale, en faisant exploser* quarante-quatre charges de TNT a provoqué une panique à Phnom Penh. Les parents se sont précipités vers les écoles pour y récupérer des enfants sous le choc et les magasins ont aussitôt fermé. Les responsables, qui ont été sanctionnés, avaient oublié de prévenir la population par annonces à la radio et à la télévision.

Jean-Claude Pomonti



Le premier ministre japonais met la coalition gouvernementale en danger

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a commis une erreur qu'il risque de payer cher en faisant entrer dans son nouveau cabinet, en qualité de ministre des affaires générales et de la coordination administrative, Koko Sato condamné dans un scandale retentissant des années 70 : l'affaire Lockheed. M. Hashimoto, qui a été aisément reconduit dans ses fonctions de président du Parti libéral-démocrate (PLD) et de premier ministre ne s'attendait pas à la vivacité des réactions qu'allait provoquer son choix.

La cote de popularité du gouvernement, qui caracolait dans les sondages au-dessus des 50 %, est tombée à 28 % et M. Hashimoto est menacé du retrait de la coalition de ses deux partenaires – Parti social-démocrate (PSD) et Parti pionnier (PP) –, *qui ont annoncé* qu'ils ne s'opposeraient pas au dépôt d'une motion de censure s'il garde M. Sato dans son cabinet.

SURSAUT DÉMOCRATIQUE

L'offensive menée par la pugnace Mme Takako Doi, présidente du PSD, est soutenue par l'ensemble des partis d'opposition. Si cette affaire risque d'ébranler un premier ministre qui a fait preuve au cours de son premier mandat de détermination, elle a aussi un aspect encourageant : un sursaut démocratique dont le Japon n'est pas coutumier. Le message de l'opinion (72 % des personnes interrogées critiquent la nomination de M. Sato), des médias et d'une partie du monde politique est clair : le PLD ne peut plus faire fi de certains principes démocratiques.

M. Hashimoto est devant une alternative : limoger Koko Sato ou voir voler en éclats la coalition sur laquelle repose son cabinet, qui a un agenda très chargé. Dès la semaine prochaine, se pose la délicate question de la révision des objectifs de l'alliance stratégique avec les Etats-Unis. Le PLD a récupéré la majorité à la Chambre basse au fil de défections de l'opposition mais non à la Chambre haute, dont une partie des membres voient leur mandat s'achever à l'été 1998. S'il se résout à se séparer de Koko Sato, le premier ministre verra sa popularité remonter mais il risque d'affaiblir sa position au sein de son parti.

Au pouvoir sans discontinuité de 1955 à 1993, le PLD avait certes fait preuve d'arrogance et les politiciens ayant des « casseroles » n'ont pas manqué dans les gouvernements passés. Mais c'est la première fois qu'un homme ayant fait objet d'une condamnation définitive devient ministre. Koko Sato a vu confirmé en appel en 1986 sa condamnation à deux ans de prison avec sursis (prononcée dix ans plus tôt) pour avoir reçu des pots-de-vin de Lockheed lorsqu'il était vice-ministre des transports en 1972. Le scandale avait alors entraîné l'arrestation de dix-sept personnes dont l'ex-premier ministre Tanaka. Bien que par la suite les scandales de pots-de-vin n'aient pas manqué, l'affaire Lockheed reste le symbole de la politique corrompue.

Depuis 1972, Koko Sato a tranquillement été réélu onze fois dans sa circonscription d'Hokkaido et ses *partisans font valoir que* le verdict populaire l'a *« purifié »* de son passé. Jusqu'à un certain point, car entrent dans la politique locale trop de jeux d'intérêts (clientélisme et distribution de la manne publique) pour qu'on puisse y voir une sanction démocratique d'une conduite.

Etant donné son passé, Koko Sato ne semble pas le politicien le plus qualifié pour être le ministre chargé de la réforme administrative, visant entre autres à assainir la vie publique, dont M. Hashimoto a fait son cheval de bataille. Sa nomination a en outre fâcheusement rappelé les vieilles pratiques du PLD : c'est le « patriarche » Yasuhiro Nakasone, ancien premier ministre, qui a imposé M. Sato à Hashimoto. Ne disposant pas d'une base solide au sein de son parti, celui-ci a cédé. C'était une erreur.

Philippe Pons

L'offensive des colons à Jérusalem-Est met en difficulté M. Nétanyahou

La majorité des partis de sa coalition sont hostiles à une évacuation des extrémistes

Le gouvernement israélien s'interrogeait, mercredi 17 septembre, sur les suites à donner à l'occupation par des colons de maisons situées au cœur d'un quartier palestinien à Jérusalem-Est. Alors que les Palestiniens dénoncent une *« provocation »*, les responsables israéliens craignent une nouvelle explosion de violence.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Piégé par les siens, piégé par son propre programme politique et sa propre rhétorique nationaliste, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, discrètement mais fermement pressé par son grand allié américain de mettre un terme à la dernière provocation en date de ses partisans les plus extrémistes, joue une nouvelle fois l'avenir de son gouvernement dans la bataille de Jérusalem.

Après Har Homa, la nouvelle colonie juive de Jérusalem-Est dont le coup d'envoi, en février, a plongé le processus de paix dans l'agonie, voici Ras-al-Amoud, village palestinien annexé où un milliardaire juif américain entend édifier, avec l'accord *« de principe »* du gouvernement, une douzième colonie juive dans la partie arabe de ce que Benyamin Nétanyahou appelle *« la capitale éternelle et unifiée d'Israël »*.

Le choix auquel le premier ministre est confronté est simplissime : ou bien il laisse les trois familles de colons juifs qui se sont installées mardi à Ras-al-Amoud demeurer sur place, alors que les risques d'une explosion de violence palestinienne sont, de l'avis général, *« très sérieux »*, ou bien, cédant à la pression internationale, *il les fait évacuer par la force* et sa coalition risque alors de s'effondrer puisque aucun des partis qui la constituent ne soutient publiquement cette option.

Certains, comme le « parti russe » de Nathan Chtcharansky, la Troisième Voie » d'Avigdor Kahalani, qui représente les colons du Golan syrien, et même plusieurs ténors du Likoud, comme Ariel Sharon, rappellent le premier ministre à son credo selon lequel *« les Juifs ont le droit de vivre partout où ils le veulent dans leur capitale éternelle »*. Si les ultra-orthodoxes sépharades du Shass mettent en garde contre *« le risque qu'il y a pour des vies juives à aller provoquer les goyim »* (non-juifs) chez eux, les orthodoxes sionistes du Parti national religieux, qui représente les colons de Gaza et de Cisjordanie, menacent carrément de se retirer de la coalition en cas d'évacuation.

ÉCHEC D'UN COMPROMIS

Trancher apparaît d'autant plus urgent aux forces de sécurité, déployées par centaines dans cet ancien village palestinien de douze mille âmes, que Ras-al-Amoud, avalé par l'urbanisation de Jérusalem, est situé à un jet de pierre des remparts de la vieille ville et donc de la grande mosquée d'al-Aqsa, où sont attendus des milliers de Palestiniens musulmans pour la prière du vendredi. Un avant-goût de ce qui pourrait arriver s'est produit mercredi 17 septembre lorsque la police anti-émeutes a violemment dispersé une manifestation pacifique de quelques centaines de Palestiniens, suivie par une autre marche *organisée par le mouvement* israélien La Paix maintenant, qui réclame *« l'éviction immédiate des colons »*. Yasser Arafat, qui a jugé la situation *« très sérieuse »* et mis en garde Israël contre *« les réactions très négatives »* qui ne manqueront pas de se produire si les colons restent en place, a accepté, à la demande des Américains et des Israéliens, de ne pas appeler à la mobilisation populaire arabe jusqu'à vendredi. M. Nétanyahou, qui n'a pas oublié les sanglantes émeutes qui avaient eu lieu il y a un an après l'ouverture par Israël d'un tunnel archéologique sous le quartier musulman de la vieille Jérusalem, a annulé les deux premières étapes d'une tournée européenne qui devait commencer jeudi 18 septembre.

Le premier ministre qui, selon son entourage, *« ne veut pas utiliser la force »* contre ses partisans, même les plus fanatiques, a tenté de trouver un compromis avec le financier de l'opération, le milliardaire américain Irving Moskowitz, et ses amis. *« Evacuez les lieux de votre plein gré en laissant dans les lieux une dizaine de jeunes religieux qui étudieront la Torah, et vous pourrez occuper vos logements dans quelques mois lorsque la situation sera plus calme. »* Mais ce marchandage, aussitôt rejeté par les Palestiniens, l'a également été par M. Moskowitz.

Ce dernier, craignant que le gouvernement, sous la pression locale et internationale, ne finisse tout de même par faire évacuer ses amis, a saisi mercredi la Cour suprême, lui demandant d'interdire par avance le recours à la force contre ses « locataires ». La plus haute juridiction israélienne, *qui s'est déjà prononcée par le* passé sur la validité des expulsions de locataires et propriétaires immobiliers pour *« raisons de sécurité »* ou *« menace sur l'ordre public »* – les plaignants étaient, il est vrai, palestiniens –, devait statuer dans la journée de jeudi.

Patrice Claude

Accord en vue au Sahara occidental

Le Maroc et le Front Polisario ont rapproché leurs points de vue sur les modalités d'un référendum

SIX MOIS APRÈS s'être vu confier par les Nations unies la tâche de débloquer le dossier du Sahara occidental, l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, est parvenu à une avancée sensible qui laisse espérer l'organisation, d'ici un an, d'un référendum sur l'autodétermination de cette ancienne colonie espagnole.

Au terme de quatre sessions de négociations entre le Maroc et les indépendantistes sahraouis du Front Polisario, qui se disputent depuis plus de vingt ans la souveraineté sur l'immense désert bordant la côte nord-ouest de l'Afrique, M. Baker a annoncé, mardi 16 septembre, un accord sur un *« code de bonne conduite »* qui ouvre la voie à une consultation.

En août 1991, après seize ans de guérilla ponctuée de batailles dans le désert, les combattants du Polisario, soutenus par l'Algérie, et les Marocains avaient accepté une trêve pour permettre, dès l'année suivante, la tenue d'un référendum sous l'égide de l'ONU pour les départager.

Mais les deux parties n'avaient pu s'entendre sur la composition de l'électorat sahraoui appelé à trancher entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc. La consultation avait été reportée à plusieurs reprises, au grand dam du Conseil de sécurité, qui avait menacé de retirer le personnel de la *Minurso* (*Mission* des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; deux cent trente personnes actuellement).

Après trois jours de négociations à l'Institut Baker d'administration publique, à Houston, un compromis a donc été entériné qui fixe à environ 80 000 le nombre de personnes du collège électoral. Ce chiffre est proche de celui avancé par le Polisario (en s'appuyant sur les 75 000 Sahraouis recensés par les Espagnols), alors que les Marocains revendiquent l'existence de 200 000 Sahraouis. Au cours des négociations précédentes, notamment fin août à Lisbonne, un accord avait été trouvé sur le cantonnement des forces des deux camps durant la campagne électorale ainsi que sur la libération des prisonniers de guerre et des détenus politiques.

« MAINTENIR LA PRESSION »

M. Baker présentera dans les prochains jours un rapport au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui ensuite en fera part au Conseil de sécurité alors que le mandat de la Minurso arrive à échéance le 30 septembre. L'accord de Houston va probablement entraîner sa reconduction provisoire pour *« maintenir la pression sur les parties »*, selon un diplomate.

Pour le Maroc, aux yeux de qui le référendum ne peut que confirmer le rattachement du Sahara occidental au royaume, le compromis trouvé à Houston est *« raisonnable »*. Le Maroc peut *« regarder l'avenir de ses territoires avec optimisme »*, a confié le premier ministre Abdellatif Filali. De son côté, le secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie *démocratique* (RASD, *autoproclamée*), Mohamed Abdelaziz, a indiqué, mercredi 17 septembre, qu'il espère que le Maroc fera *« preuve de coopération en honorant les engagements contractés »* lors de la réunion de Houston. L'Algérie avait auparavant déclaré accueillir l'accord avec *« satisfaction »*. – (*AFP, Reuters*.)

La Chine inspire confiance à la Banque mondiale

ALORS QUE LE PCC achevait, jeudi 18 septembre à Pékin, un congrès axé sur l'accélération de la politique de réformes économiques, la Banque mondiale n'est pas avare de qualificatifs élogieux, voire de superlatifs, à propos de la Chine. *« Spectaculaire »*, *« sans précédent »*, *« unique »*, *« développement le plus remarquable de notre temps »*, etc : telles sont les formules qui parcourent le *Rapport Chine 2020* rendu public, jeudi, par l'institution financière internationale.

La Banque est impressionnée par les performances chinoises. A un point tel qu'on lui reproche souvent de les surestimer avec quelque angélisme. *« Faux procès »* rétorque en substance l'organisation qui rappelle qu'elle a plutôt *« sous-estimé »* le phénomène. Le taux de croissance de 1995, plaide-t-elle, est deux fois supérieur à celui qu'elle avait escompté dans une étude prospective de 1985. Autant dire qu'à ses yeux le caractère spectaculaire du décollage ne souffre aucunement la discussion : le rapport estime, par exemple que, depuis 1978, année du lancement des réformes de Deng Xiaoping, le revenu par habitant a quadruplé.

Selon la Banque mondiale, quatre facteurs ont permis une telle performance. D'abord, un taux d'épargne élevé. Ensuite, la mutation structurelle qui a vu la main-d'oeuvre agricole se rendre disponible pour l'industrie et les services dans un contexte de décollectivisation. En troisième lieu, le pragmatisme de réformes introduites graduellement. Enfin, l'existence dès 1978 d'un contexte initial favorable, marqué par une bonne capacité opérationnelle de l'administration – notamment au niveau des provinces – une main-d'oeuvre disciplinée et le soutien d'une riche diaspora.

Pour autant, cette Chine émergente n'est pas à l'abri de déconvenues. Des déséquilibres au *« fort potentiel déstabilisateur »* se sont multipliés en quinze ans. Le rapport cite le creusement des inégalités de revenus (70 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté), allant même jusqu'à soutenir que la Chine est aujourd'hui *« moins égalitaire que la plupart des pays d'Europe occidentale et orientale »*, mais aussi la dégradation de l'environnement. Cette dernière préoccupe gravement la Banque qui estime que l'eau et l'air de Chine sont *« parmi les plus pollués au monde »* et chiffre à 289 000 le nombre de décès qui pourraient être évités si les normes de pollution urbaine étaient conformes aux standards internationaux. Le coût de l'ensemble des nuisances écologiques est évalué de 7 % à 8 % du PIB.

Parmi les autres défis que le pays aura à relever, le rapport relève l'enjeu alimentaire – la Chine doit nourrir un cinquième de la population mondiale avec 7 % seulement des terres arables – et la poursuite d'une insertion dans l'économie internationale *qui est une « chance »* pour le monde plus qu'une *« menace »*. Faute de régler cette série de problèmes, l'empire du Milieu pourra difficilement soutenir l'actuelle croissance et *« la promesse chinoise »* s'évaporera. Mais la Banque mondiale est confiante : la Chine, selon elle, a la capacité de relever ces défis.

FAIBLESSE DE L'ÉTAT

Et elle prodigue ses conseils. Pékin est invité à étendre et approfondir le marché en réformant par exemple le secteur des entreprises d'Etat, ce à quoi le 15e congrès du Parti communiste s'est attelé. Le rapport est conscient qu'il s'agit-là d'un processus *« long et difficile »* en raison notamment de l'impuissance du pouvoir central face à des dirigeants d'entreprises habiles à *« dépouiller »* et *« siphoner »* les actifs d'Etat à leur profit personnel. D'une manière générale, la Banque s'inquiète de la faiblesse de l'Etat en Chine, en particulier en matière de finances publiques dont l'amenuisement a eu des effets *« malheureux »* sur les dépenses de santé et d'éducation. Conclusion : le rapport recommande de mettre un terme au laxisme en alourdissant la pression fiscale, y compris au détriment des... entreprises étrangères.

Frédéric Bobin

Les chantiers navals de Gdansk désemparés avant les élections législatives en Pologne

Le « berceau » de Solidarité espère une défaite des « ex-communistes »

A l'approche des élections législatives prévues dimanche 21 septembre en Pologne, les chantiers navals de Gdansk, mis en liquidation au mois de mars, se meurent. Le « berceau » du premier syndicat libre du bloc communiste est victime des rigueurs d'une économie de marché qu'il a contribué à mettre en place. Sur le plan national, les ex-communistes et la coalition électorale créée par Solidarité sont au coude à coude.

GDANSK
de notre envoyée spéciale

Dans la salle de conférence des chantiers navals de Gdansk, il y a des maquettes de navires, un grand sigle de Solidarité, une croix imposante, et de nombreuses photos présentées sur des panneaux. Les clichés montrent la grève de 1980, les grilles des chantiers couvertes de fleurs, Lech Walesa parlant au micro à une foule enthousiaste. Il y a là, aussi, des vieux laisser-passers d'ouvriers, tamponnés d'un mot, *« tué »*, un hommage aux victimes de la répression qui frappa les grévistes de 1970 et fit une centaine de morts sur le littoral de la Baltique. C'est dans cette vaste salle, aujourd'hui désertée, que furent signés, le 31 août 1980, les accords de Gdansk, acte de naissance de Solidarité, le premier syndicat libre du bloc communiste. Un lieu d'histoire.

REPORTAGE
L'espoir de mettre fin à l'agonie des chantiers semble ténu

« Non, non... Ce n'est pas un musée ». L'homme qui fait visiter l'endroit, un ouvrier à la retraite, militant de Solidarité, rechigne à évoquer la possible fermeture des chantiers. Les anciens chantiers Lénine ne seront-ils bientôt plus qu'une curiosité touristique ? L'entreprise, endettée, en mal de crédits, de clients et de repreneurs, est en liquidation depuis le mois de mars.

Ironie de l'Histoire ! Huit ans après l'effondrement du régime communiste, les chantiers de Gdansk se meurent, victimes des rigueurs d'une économie de marché qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre en place. Qui plus est, les « fossoyeurs » des chantiers sont les sociaux-démocrates (parti de la gauche démocratique, SLD) au pouvoir depuis 1993, autrement dit des « post-communistes ». A quelques jours des élections législatives du 21 septembre, l'amertume et le désemparement sont tangibles dans le « berceau de Solidarité ». L'espoir d'inverser le cours des choses, de mettre fin à l'agonie des chantiers, semble ténu.

« Nous étions par le passé un grand chantier, connu dans le monde entier, nous construisions trente navires par an », dit avec ferveur un ouvrier. *« Il est difficile de décrire ce que nous ressentons sans rappeler qu'en 1988 déjà, les communistes – le gouvernement de Rakowski – avaient tenté de nous liquider. Il n'y avait alors aucune justification économique. Aujourd'hui, la situation est semblable. Le gouvernement a tendu la main à certaines entreprises en difficulté, comme Ursus* (fabricant de tracteurs). *Leurs dettes ont été renégociées. Pas les nôtres. La décision de nous fermer est avant tout politique. Nous avons toujours été le grain de sable dans l'œil du pouvoir »*. Pour qui votera-t-il dimanche ? Sans hésitation : *« pour le candidat du syndicat Solidarité, le représentant de nos intérêts »*.

Le syndicat forme le noyau dur d'une coalition électorale de partis qualifiés *« de droite »*, appelée Action électorale Solidarité (AWS). Dans la région de Gdansk, l'AWS est donné grand favori aux élections, crédité de 38 % des intentions de vote, soit deux fois plus que la SLD. Le dirigeant ex-communiste Jozef Oleksy rêve d'inverser cette tendance mais en reconnaît les difficultés. *« Gagner à Gdansk, ce serait quelque quelque chose de grand. Une chance existe mais il ne suffit pas d'en être sûr. Il faut transmettre ce message chez soi, le transmettre à sa famille, à ses amis, à ses voisins »*, déclarait-il récemment à l'occasion d'une réunion électorale. Sur le plan national, l'AWS et la SLD se trouvent depuis longtemps au coude à coude avec environ 25 % des voix chacune.

A Gdansk, peut-être plus qu'ailleurs en Pologne, les *« divisions historiques »* servent de démarquation politique. Selon le mot d'un observateur, il y a d'un côté *« la Pologne de l'ancien ordre »* (post-communiste) et de l'autre *« la Pologne d'Août 1980 »* (post-Solidarité). Les ouvriers des chantiers navals se fient plutôt à la seconde, mais leurs avis sont partagés.

Au fil des ans, des jeunes, des *« nouveaux »*, sont arrivés dans les ateliers, moins politisés, souvent indifférents au souvenir des vieilles luttes. *« Pour moi, l'histoire des chantiers ne compte pas, ce qui importe c'est la paye à la fin du mois »*, dit l'un, ancien chauffeur. *« Comment savoir qui est vraiment responsable de la faillite ? »*, interroge un ouvrier plus âgé, n'ayant que deux ans d'ancienneté. *« Le gouvernement parle de contrats non rentables préparés par les gens de Solidarité qui ont pris la tête de l'entreprise. Solidarité parle de son côté d'une vengeance des communistes. Ils se montrent du doigt entre eux, tandis que nous subissons les dégâts... »*

Les chantiers se délitent. Il ne reste plus que 2 100 ouvriers, contre environ 20 000 à la grande époque. Près de la moitié des terrains (situés au centre ville) ont été vendus à la municipalité de Gdansk ou à des compagnies privées, affirment des représentants de Solidarité. Une discothèque, *« la plus grande de Pologne, avec trois niveaux différents »*, explique-t-on, a élu domicile dans un ancien hangar de stockage. Au détour d'un quai, un navire attend, rongé par la rouille : construit en 1991, il n'a jamais été payé. Vaste étendue, les chantiers sont pratiquement silencieux, les grues figées. Les longues rues ombragées de cette « ville à l'intérieur de la ville » ne sont parcourues que par de rares camionnettes. Seul signe d'activité, un groupe d'ouvriers met la dernière main à un bateau commandé par un armateur norvégien. On est loin de l'activité bourdonnante décrite par ceux qui connaissaient l'endroit *« il y a dix ans à peine »*.

Le sort des chantiers de Gdansk, pour symbolique et douloureux qu'il soit, n'est pas apparu comme un thème dominant de la campagne électorale à l'échelle nationale. Cette relégation à l'arrière-plan a eu lieu en dépit de l'agitation menée par Solidarité au moment de l'annonce de la mise en liquidation. *« Lors de nos manifestations à Varsovie, nous avons scandé « SLD égal KGB » »*, relate un militant. Mais la combativité semble s'être émoussée. Les chantiers auraient, en fait, souhaité ne pas « trop » politiser leurs problèmes économiques, afin de ne pas décourager d'éventuels investisseurs (un syndic a été chargé d'étudier la question). Mais aucun nom de repreneur solide n'est cité.

Pour Bogdan Borusewicz, un ancien conseiller de Lech Walesa lors de la grande épopée de Solidarité à Gdansk, aujourd'hui candidat à un poste de député sur une liste de l'Union de la liberté (libéraux), *« tant que Walesa était président* (jusqu'en 1995), *les syndicalistes étaient persuadés que les chantiers navals de Gdansk seraient protégés en raison de leur valeur historique »*. *« C'est ainsi que des erreurs de gestion ont été commises »*, poursuit-il. *« Leur priorité n'a pas été la rentabilité, mais le maintien de la production. (...) Pour moi, la responsabilité de la faillite des chantiers appartient d'abord aux syndicalistes de Solidarité, et ensuite seulement au gouvernement »*.

Natalie Nougayrède

Une entreprise très endettée

Berceau du syndicat Solidarité, les chantiers navals de Gdansk ont été mis en vente par le gouvernement au mois de mars, après avoir été déclarés en faillite en août 1996. Les dettes des anciens chantiers Lénine s'élèvent à environ 900 millions de francs, alors que leur valeur est estimée à 780 millions. L'Etat est propriétaire de 60 % des parts de l'entreprise, 40 % des actions sont détenues par les salariés.

Plusieurs propositions de sauvetage des chantiers ont été avancées depuis le début de l'année. Une collecte de fonds a même été organisée par une radio catholique polonaise, Radio-Maryja. Un homme d'affaires, propriétaire d'une chaîne de télévision privée, Polsat, a en outre proposé de financer la construction de trois navires à Gdansk pour l'armateur allemand Schoeller. Ce contrat a donné du travail à quelque 2 000 ouvriers, *« jusqu'à la fin de l'année »*, estiment ces derniers.

Cinq militaires iraniens ont été assassinés au Pakistan

ISLAMABAD. Un groupe extrémiste musulman sunnite, le Lashkar-i-Jhangvi, a revendiqué l'assassinat de cinq militaires iraniens et de leur chauffeur pakistanais commis le 17 septembre à Rawalpindi, ville située à proximité d'Islamabad, dans la province du Pendjab. Les militaires iraniens qui suivaient un entraînement au Pakistan ont été pris dans une véritable embuscade montée en plein jour, sur une route très fréquentée. *« C'est une réponse à ce que l'Iran a fait au Pakistan »*, a affirmé le cofondateur du Lashkar, Riaz Basra – qui vit dans la clandestinité – au cours d'appels téléphoniques à plusieurs quotidiens pakistanais, ajoutant que *« l'Iran avait été actif dans l'assassinat de dirigeants sunnites au Pakistan »*. Les sunnites fanatiques ont toujours affirmé que l'Iran soutenait les groupes extrémistes de la communauté chiite pakistanaise qui représente environ 20 % des quelque 140 millions de Pakistanais. La fusillade de mercredi a été perpétrée après plusieurs attaques menées contre des intérêts iraniens par le *Lashkar-i-Jhangvi*. En février l'attaque d'un centre culturel iranien à Multan, dans le Penjab central, avait ainsi fait sept morts dont un diplomate iranien. – *(AFP)*

Un haut responsable de la mission de paix en Bosnie a été tué dans un accident d'hélicoptère

SARAJEVO. Un hélicoptère de l'ONU s'est écrasé, mercredi 17 septembre, dans le centre de la Bosnie, tuant ses douze passagers étrangers, dont le diplomate allemand Gerd Wagner, bras droit du Haut représentant civil en Bosnie Carlos Westendorp, et quatre autres de ses collaborateurs. Les passagers tués sont cinq Américains, cinq Allemands, un Britannique et un Polonais. Les quatre Ukrainiens membres d'équipage ont été blessés. L'appareil, un hélicoptère de transport Mi-8 de fabrication soviétique, pris dans un épais brouillard, s'est écrasé à une vingtaine de kilomètres de Bugojno, dans une zone montagneuse isolée à 80 km au nord-ouest de Sarajevo. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, tout comme le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, ont exprimé leur émotion. La mort de Gerd Wagner *« constitue une énorme perte pour l'effort de paix en Bosnie »*, a estimé M. Solana dans un message de condoléances. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le gouvernement a annoncé**, le 17 septembre, la mise en place de larges facilités aux acquéreurs d'entreprises publiques privatisées, notamment le *« paiement à tempérament »*. Ainsi, l'acquéreur d'une firme aura dix ans pour la payer, avec un versement initial limité à 30 % de sa valeur ; en cas de maintien de l'emploi, l'acheteur bénéficiera d'un abattement substantiel. La première Bourse dans l'histoire de l'Algérie indépendante devrait également entrer en activité avant la fin de l'année. – *(AFP)*

■ **BURKINA FASO : le directeur général du FMI, Michel Camdessus**, a indiqué que Ouagadougou allait bénéficier d'un allègement de 115 millions de dollars de sa dette extérieure dans le cadre du programme de réduction de l'endettement des nations les plus pauvres. Le Guyana, le Mozambique et la Côte d'Ivoire devraient bénéficier de la même mesure *« dans les mois à venir »* – *(AFP)*

■ **OUGANDA : entre 3000 et 5000 enfants** ont été enlevés et sont retenus prisonniers par un groupe chrétien intégriste, l'Armée de résistance du Seigneur, qui les utilise comme soldats ou domestiques, selon un rapport de Human Rights Watch publié le 18 septembre. Depuis une dizaine d'années, ce groupe rebelle cherche à renverser le régime du président ougandais Yoweri Museveni pour mettre en place un régime fondé sur les dix Commandements de la Bible. – *(AFP)*

■ **CONGO-Kinshasa : le Conseil de sécurité de l'ONU** a apporté *« son soutien entier »* à la mission d'enquête sur les massacres présumés dans l'ex-Zaïre, dont le travail est entravé depuis trois semaines par le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC). Conduite par le juriste togolais Atsu Koffi Amega, la mission a été récemment empêchée de se rendre dans le nord-ouest du pays pour enquêter sur des violations de droits de l'homme. – *(AFP)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : six personnes d'origine maghrébine** sont mortes noyées, mardi 16 septembre, au large des côtes espagnoles, dans la région de Tarifa (extrême-sud de l'Espagne), à la suite du naufrage d'une embarcation transportant des immigrants clandestins. Une vingtaine d'autres passagers clandestins sont portés disparus – *(AFP, Reuter.)*

■ **ULSTER : les trois partis unionistes** d'Ulster, parmi lesquels le plus important, le Parti unioniste d'Ulster (UPP), ont accepté de s'associer aux pourparlers ouverts le 15 septembre sur l'avenir de l'Irlande du Nord. Mais comme ils refusent toujours de siéger avec le Sinn Fein, aile politique de l'IRA, les négociations ont été suspendues jusqu'au 22 septembre, Londres et Dublin tentant de trouver une solution. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un magnat du pétrole** d'origine libanaise, Roger Tamraz, a admis implicitement, le 17 septembre, avoir fourni de l'argent au parti démocrate, lors de la campagne électorale de 1996, pour pouvoir rencontrer le président Bill Clinton. L'homme d'affaires a assuré qu'il n'était *« en rien différent »* de *« toutes les compagnies pétrolières et compagnies industrielles qui ont donné »* de l'argent. – *(AFP)*

■ **ÉQUATEUR : un Français de trente-neuf ans, Daniel Tibi**, détenu en Equateur depuis septembre 1995, sous l'accusation de trafic de drogue, a entamé, le 17 septembre, une grève de la faim illimitée pour obtenir sa libération. Début septembre, Daniel Tibi avait obtenu un non-lieu qui n'a toujours pas été confirmé par la Cour supérieure de Justice de Guayaquil. Le gouvernement français avait fait plusieurs démarches en faveur de Daniel Tibi qui, en deux ans, faute de preuves, n'a jamais été formellement inculpé – *(AFP)*

■ **PÉROU : la Cour supérieure de Justice** a confirmé, le 15 septembre, le retrait de la nationalité péruvienne de Baruch Ivcher, 57 ans, patron d'origine israélienne de la chaîne de télévision *Frecuencia Latina*. Cette décision lui interdit de diriger sa station de télévision, laquelle a été attribuée d'autorité à ses associés minoritaires. Baruch Ivcher, dont les programmes ne ménageaient guère le gouvernement du président Fujimori, avait été déchu de sa nationalité péruvienne en juillet 1997, quelques heures après la diffusion par *Frecuencia Latina* d'une émission qui révélait l'existence d'un vaste réseau d'écoutes téléphoniques mis en place par les services de renseignement. – *(AFP)*

هكذا من الاصل

Les dirigeants français et allemands se réunissent à Weimar

Réconciliés sur la manière de faire l'euro, Paris et Bonn veulent faire progresser leur coopération culturelle et industrielle. Jacques Chirac et Lionel Jospin, avec plusieurs ministres, participent au sommet

Conduite par le président Chirac et Lionel Jospin, une importante délégation du gouvernement français devait se rendre, jeudi 18 septembre à Weimar, en Thuringe, pour le deuxième sommet franco-allemand de l'année. La préparation du sommet européen sur l'emploi, la coordination des politiques économiques dans la zone euro et l'élargissement de l'Union figuraient au menu des discussions, qui devaient avoir deux points forts : la coopération en matière d'éducation et l'avenir des industries européennes d'aéronautique et de défense. Après le sommet de Poitiers, qui s'était déroulé en juin dans une atmosphère tendue après le changement de majorité en France, la réunion de Weimar devrait permettre de relancer le tandem franco-allemand. L'année à venir, qui verra des élections législatives en septembre en Allemagne, va être difficile. Le retour à la normalité entre Paris et Bonn est indispensable pour permettre de préparer dans de bonnes conditions la mise en œuvre de la monnaie unique d'ici à janvier 1999.

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin, étaient attendus par le chancelier Kohl, jeudi 18 septembre, en début de soirée, à Weimar, pour un sommet franco-allemand dont les points forts sont la relance de la coopération dans le domaine de l'éducation et les négociations en cours sur l'intégration des industries européennes de l'aéronautique et de la défense.

Une déclaration conjointe sur la coopération culturelle et un relevé de conclusions sur les nouveaux projets de coopération, notamment en matière d'apprentissage de langue, devaient être rendus publics vendredi en fin de matinée à l'issue des discussions. De même que devait être annoncée la création d'une université franco-allemande *« sans murs »*, chargée de gérer des cursus universitaires communs.

Les dirigeants français et allemands se réunissent deux fois par an, avec une partie de leurs gouvernements, pour des consultations, afin de de faire le point des questions européennes et bilatérales. Ce sommet est le premier à se tenir dans une ville de l'est de l'Allemagne. Weimar est, pour l'Allemagne, tout un symbole. La ville, qui a donné son nom à l'éphémère première République allemande, entre 1919 et 1933, a abrité dans ses environs, pendant la période nazie, le camp de concentration de Buchenwald. Du temps de l'ex-Allemagne communiste de l'Est, une importante garnison russe y était installée, partie au début des années 90. Mais elle est aussi la ville de Goethe, la représentante de la haute culture allemande. C'est à ce titre qu'elle a été choisie pour un sommet qui, initialement, avait été conçu pour être à dominante culturelle, afin de donner un peu de chair à une relation franco-allemande, qui a besoin de se renouveler dans sa substance.

Le changement de majorité en France, en juin, et les importants dossiers européens de la rentrée, ont conduit Paris et Bonn à modifier l'ordre du jour des discussions. Le sommet de Poitiers, le 13 juin, quelques jours après l'installation du gouvernement socialiste, avait été dominé par la préparation du Conseil européen d'Amsterdam. Si l'entretien en tête-à-tête entre le chancelier Kohl et Lionel Jospin s'était bien passé, les nouvelles exigences françaises sur les mesures d'accompagnement de l'euro avaient suscité entre Paris et Bonn un regain de tension qui a déstabilisé le tandem franco-allemand.

« L'EURO SE FERA »

L'été a porté conseil. Sur la monnaie unique, les deux capitales ne cessent de réaffirmer que les échéances seront respectées dans les conditions et selon le calendrier prévus par le traité de Maastricht. Le chancelier Kohl et son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, l'ont redit chacun de leur côté mardi 16 septembre. *« L'euro se fera »*, a renvoyé en écho le ministre français délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici.

Le document publié en début de semaine par le parti chrétien-démocrate allemand pour défendre l'euro (*Le Monde* du 18 septembre) a été accueilli favorablement à Paris. *« On observe toute une série de signaux positifs, y compris en Allemagne »*, a commenté le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. En l'absence des deux ministres des finances, Dominique Strauss-Kahn et Theo Waigel, retenus par l'assemblée annuelle du FMI, les dirigeants français et allemands devaient faire le point sur la manière de coordonner les politiques économiques au sein de la future zone euro, et sur la préparation du Conseil extraordinaire sur l'emploi, qui se tiendra en novembre au Luxembourg.

Le président Chirac tenait beaucoup à ce que cette rencontre de Weimar permette de réaffirmer aussi l'importance de la construction d'une défense européenne. Parallèlement aux discussions sur la réforme de l'OTAN et la constitution d'un pôle européen de défense, des négociations très importantes sont en cours, depuis des mois, sur la coopération industrielle.

La fusion Boeing/McDonnell-Douglas, aux Etats Unis, a été un choc qui a montré l'urgence de parvenir à des solutions pour rapprocher les constructeurs européens dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire. Ces discussions soulèvent d'énormes difficultés compte tenu des intérêts en jeu, des différents statuts des industries de ce secteur selon les pays, des problèmes de financement public à l'heure des restrictions budgétaires. L'objectif, face à Boeing est de créer, un groupe intégré aéronautique, regroupant d'abord les activités civiles, puis militaires : une SA de droit français, regroupant les activités civiles, devrait être créée d'ici début 1999 pour succéder aux GIE Airbus.

Confronté pour cela à des décisions importantes en matière de restructuration et de privatisation, le gouvernement socialiste a fait savoir cet été qu'il souhaitait parvenir à des solutions. Le président Chirac, dans un entretien au magazine allemand *Focus*, a souhaité que des progrès soient faits sur ces questions à Weimar.

Henri de Bresson
(avec Arnaud Leparmentier à Bonn)

La notion de « juste retour » face aux contributions

Le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a estimé, à la veille du sommet de Weimar, qu'il était possible d'envisager une baisse de la contribution allemande au budget communautaire. *« Distinguons les soldes de la contribution,* a-t-il cependant souligné. *Il faudra sûrement baisser la contribution allemande, mais pas par référence à tel ou tel retour des politiques communautaires. La notion de "juste retour" qu'évoquait Mme Thatcher, l'ancien premier ministre britannique, dans les années 80, est étrangère à la logique européenne. Le problème en Europe est de mener des politiques, pas de donner un franc pour retoucher un franc. »*

Le FMI critique les méthodes anti-chômage de Bonn et de Paris

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Les pouvoirs publics d'Europe occidentale ne peuvent pas uniquement compter sur l'amélioration attendue de la situation économique en 1998 pour faire baisser le niveau du chômage. Ils doivent au contraire poursuivre, voire accélérer, la réforme du marché du travail : tel est en substance le message des économistes du FMI, formulé tout particulièrement à l'adresse de Paris et de Bonn. A Hongkong, où le FMI et la Banque mondiale tiennent leur assemblée annuelle, Michel Camdessus, le directeur général du Fonds, a appelé les dirigeants de l'Europe de l'Ouest à *« accorder au moins autant d'attention au problème des marchés du travail qu'aux toutes dernières décimales de leur respect des critères du traité* [de Maastricht] *»*.

« Des réformes fondamentales du marché du travail sont essentielles pour rétablir des performances économiques satisfaisantes », en France et en Allemagne, indique le rapport de conjoncture du FMI, qui insiste également sur la nécessité de *« maintenir les déficits publics sur une pente dégressive d'ici à 1998 et au-delà »*.

Au passage, le FMI égratigne plus spécialement la France et ses projets de création d'emplois dans le secteur public (les fameux « 350 000 emplois Aubry » pour les jeunes) qui, parmi d'autres propositions comme la réduction du temps de travail, *« peuvent aboutir à compliquer le processus de consolidation fiscale en cours et freiner la croissance économique »*, selon les auteurs du rapport.

UNE « CHANCE EXCEPTIONNELLE »

En 1998, la France et l'Allemagne devraient connaître, selon le FMI, une progression identique de leur produit intérieur brut (PIB) à + 2,8 %, contre respectivement + 2,2 % et + 2,3 % en 1997. L'amélioration générale constatée en Europe occidentale (la Grande-Bretagne, à l'instar des autres pays anglo-saxons, a déjà une longueur d'avance) fournit aux pays concernés une *« chance exceptionnelle »* pour s'attaquer au problème du chômage, qui affecte actuellement 11,4 % de la population active au sein des quinze pays de l'Union, soit le double du taux de chômage américain et le triple du taux japonais.

Pour les spécialistes du FMI, le problème est d'autant plus urgent que, dans la perspective de la création de la monnaie unique, le 1er janvier 1999, les pays européens, déjà fortement engagés dans un processus de convergence de leurs politiques budgétaire, perdront à ce moment-là toute marge de manœuvre monétaire liée au taux de change. Du coup, ils ne disposeront plus d'aucune variable d'ajustement pour amortir les chocs conjoncturels que pourrait subir telle ou telle économie, avec leurs inévitables répercussions sur l'emploi. D'où la nécessité d'accélérer la réforme structurelle du marché du travail avant cette échéance.

Les économistes du FMI considèrent que la plupart des pays européens continuent à souffrir d'un taux de chômage structurel anormalement élevé, qu'ils situent autour de 8 % à 9 % de la population active pour les pays les plus affectés par le phénomène, notamment la France et l'Allemagne. A partir de comparaisons effectuées à l'échelle mondiale, ils estiment que ces taux sont supérieurs de 3 à 3,5 points à ce qu'il est convenu d'appeler *« les frictions normales »* du marché du travail.

FLEXIBILITÉ ET COHÉSION

Selon eux, ce chômage structurel a plusieurs explications : les conséquences négatives d'accords trop favorables à la protection de l'emploi et des revenus (lesquels renchérissent le coût du travail) ; les dispositions contraignantes qui paralysent la création et la recherche d'emplois, favorisant la substitution du capital au travail ; les possibles distorsions des marchés à la production, qui réduisent l'efficacité et la concurrence ; ou encore la résistance opposée, par ceux qui en sont bénéficiaires, à la suppression des avantages acquis et qui, paradoxalement, entraîne la sympathie de l'opinion publique.

Dans ce réquisitoire, le document avance l'exemple des Pays-Bas pour expliquer qu'il est parfaitement possible, pour peu que les partenaires sociaux le désirent, de concilier flexibilité du marché du travail et cohésion sociale. Au chapitre des propositions, les économistes du FMI suggèrent d'appliquer des réformes qui ont réussi ailleurs, à commencer par l'abaissement des charges salariales, notamment pour les emplois peu qualifiés, et la diminution du montant des indemnités de chômage.

En fait, relèvent-ils, les solutions pratiquées – en France notamment – ont souvent consisté à évacuer les problèmes de fond par un recours accru aux départs en retraite anticipés ou au travail à temps partiel. Ces mesures aboutissent en fait, selon le FMI, à conforter la position de ceux qui ont un emploi sans améliorer le sort de ceux qui en sont dépourvus.

Serge Marti

PRÉLÈVEMENTS Le projet de loi de finances pour 1998 recèle, dans *sa partie recettes*, de nombreuses dispositions non connues jusqu'à présent et destinées à réduire le déficit des comptes de l'Etat. Les entreprises concessionnaires de services publics, notamment EDF, seront ainsi mises à contribution. Un crédit d'impôt est prévu pour les entreprises créant des emplois. ● LES ALLOCATIONS FAMILIALES seront mises sous conditions de ressources, les « plafonds » proposés étant inscrits dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Des majorations du plafond de base de 25 000 francs sont prévues pour les couples qui travaillent, pour les foyers monoparentaux et pour les familles de trois enfants et plus. ● LES MESURES D'URGENCE pour 1997 ont été approuvées, mercredi 17 septembre, par les députés de *la majorité*, l'opposition votant contre.

Les surprises fiscales du projet de budget pour 1998

Le projet de loi de finances recourt, dans sa partie recettes, à un stratagème consistant à ponctionner les entreprises de service public, dont EDF. Il comporte en outre des dispositions tendant à encourager la création d'emplois

LE VOLET FISCAL du projet de loi de finances pour 1998, qui sera examiné le 24 septembre par le conseil des ministres, est déjà largement connu (*Le Monde* du 4 septembre). On sait que l'objectif du gouvernement sera beaucoup plus de mettre en cause certaines « niches » fiscales que d'engager une réforme de fond. Celle-ci n'interviendra qu'en 1999 *et concernera, principalement*, la fiscalité du patrimoine et la fiscalité locale. Ce souci de prudence s'explique aussi par le fait que le gouvernement a décidé de majorer la Contribution sociale généralisée (CSG) de 4,1 points, en 1998, ce qui entraînera un prélèvement complémentaire d'un peu moins de 20 milliards de francs sur l'épargne. *Le projet* de loi de finances pour 1998 comprend, toutefois, des mesures fiscales plus nombreuses qu'on ne le savait. Dans la logique voulue par le gouvernement, ces dispositions, qui n'ont jusqu'à maintenant pas été rendues publiques, ont pour point commun, le plus souvent, de supprimer certains avantages et portent donc plus sur l'assiette de l'impôt que sur son taux. Elles concernent, d'abord, le calcul de l'impôt sur le revenu.

● **Emplois familiaux**. Le projet prévoit, comme on le savait, d'abaisser de 90 000 francs à 45 000 francs le plafond des sommes ouvrant droit à la réduction d'impôt pour les emplois à domicile. Cette réduction d'impôt sera donc plafonnée à 22 500 francs. Cette mesure, qui fera débat entre la gauche et la droite, comporte une surprise : elle ne devrait rapporter que 700 millions de francs à l'Etat.

● **Epargne**. Les exonérations des produits de titres non cotés, placés dans les plans d'épargne en actions (PEA), seront plafonnées. Il s'agit d'une disposition de lutte contre la fraude, certaines sociétés de services utilisant cette forme de placement pour rémunérer leurs salariés en leur permettant d'échapper partiellement à l'impôt sur le revenu.

La restitution de l'avoir fiscal aux personnes non imposables va être plafonnée. Le plafond est fixé à 500 francs pour les célibataires et 1 000 francs pour un couple. Cette mesure devrait rapporter 920 millions de francs.

Un article du projet prévoit un report, jusqu'au 31 décembre 1999, de l'imposition des plus-values des cessions de droits en cas de réemploi de ces sommes dans des PME nouvelles. Cette disposition est assortie de conditions très complexes.

Une disposition prévoit la création *de bons de souscription de* parts de créateurs d'entreprise : il s'agit, en quelque sorte, de nouvelles *stocks options* en faveur des créateurs d'entreprises. Cette mesure et la la précédente visent à favoriser les investissements personnels ou de proximité dans les entreprises nouvelles.



L'avantage fiscal lié aux investissements dans les navires de commerce (quirats) est totalement supprimé, pour un gain budgétaire évalué à 1 milliard de francs.

● **Barème.** La baisse de l'impôt *sur le revenu votée* à l'*automne* 1996 est gelée. Pour le budget, le gain de ce gel est de 17 milliards de francs hors indexation du barème, un peu moins de 15 milliards avec indexation.

La demi-part supplémentaire, accordée à certains contribuables (veufs, célibataires, etc.) qui ont élevé un enfant, même quand celui-ci est adulte, est supprimée. La mesure rapportera 4,5 milliards de francs.

● **Abattements et réductions d'impôt.** Les dispositions prévues par le gouvernement précédent, *tendant à supprimer les abatte*ments de 5 % à 40 % dont profitent quelque quatre-vingts professions, sont abrogées. En clair, ces abattements sont rétablis. Cette mesure, qui était déjà connue, préoccupe le gouvernement : en cas de saisine du Conseil constitutionnel, ce dernier ne jugera-t-il pas qu'il y a rupture d'égalité des citoyens devant l'impôt ? Le coût du rétablissement est de 2,5 milliards de francs.

Un système de crédit d'impôt est institué pour les dépenses d'entretien des résidences principales.

● **Consommation.** La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) est relevée uniformément de 8 centimes le litre, quel que soit le carburant, essence ou gazole. Le souhait des écologistes n'a donc pas été pris en compte. Cette *mesure devrait rapporter 4,3 mil*liards de francs.

Pour les travaux d'amélioration des logements sociaux, le taux de la TVA est abaissé à 5,5 %

● **Entreprises.** Un crédit d'impôt est institué pour les créations d'emplois. Concrètement, les entreprises pourront bénéficier d'un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 10 000 francs et multiplié par la variation des effectifs enregistré au cours d'un exercice, ce dispositif étant plafonné à 50 000 francs.

Ce volet comprend, en outre, de nombreuses dispositions diverses. D'abord, une série de mesures tend à renforcer les moyens de *contrôle et d'enquête de* l'administration fiscale. Certains avantages fiscaux liés aux fluctuations de cours ou bénéficiant aux compagnies d'assurance sont également supprimés ou encadrés de manière plus stricte.

Laurent Mauduit

L'assurance-vie lourdement taxée

Le relèvement de la fiscalité sur l'assurance-vie, en 1998, pourrait être plus fort que prévu. Selon *La Tribune-Desfossés* du 18 septembre, les revenus capitalisés de l'assurance-vie, mais aussi de l'épargne-logement, pourraient voir leur taux d'imposition passer de 3,9 % à près de 10 %. Cette hausse, qui n'a pas encore été définitivement arbitrée, serait la conséquence de la montée en puissance de la CSG, mais aussi d'une seconde disposition : ces revenus, qui étaient jusqu'à présent exonérés du pré*lèvement de 1 % opéré au profit de la Caisse nationale d'alloca*tions familiales et du prélèvement de 1 % opéré au profit de la Caisse d'assurance-vieillesse, y seraient assujettis.

Au-delà d'un certain seuil, la taxation pourrait même atteindre 25 %. Cette disposition figurerait dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le projet de budget prévoyant par ailleurs, comme on le sait, une limitation des avantages consentis pour l'assurance-vie, notamment pour les droits de succession.

Les familles aisées sont mises à contribution pour renflouer la Sécurité sociale

LE MINISTÈRE de l'emploi et de la solidarité a confirmé, mercredi 17 septembre, que les allocations familiales seront désormais versées sous conditions de ressources *et il a précisé les niveaux de revenus concer*nés. Cette mesure avait été annoncée par Lionel Jospin, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre estimant que cette réforme permettrait de *« rendre plus juste et plus efficace notre système d'aide aux familles et d'en réserver le bénéfice à celles qui en ont effectivement besoin ».*

Les associations familiales et la CFTC, qui ont ferraillé contre cette réforme, sont en passe de perdre la bataille. Il y a tout à parier, en effet, que les orientations rendues publiques mercredi et soumises aux partenaires sociaux figureront bien dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, rendu public autour du 26 septembre, lors de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale.

Les familles de deux enfants ayant un revenu net avant impôt (et avant abattements) de 25 000 francs par mois n'auront *plus droit aux allocations familiales. Toute*fois, une majoration de ce plafond, de 3 000 francs, serait introduite pour les ménages dont les deux parents travaillent, ainsi que pour les foyers monoparentaux, portant ainsi le seuil de déclenchement de la mesure *à 28 000 francs de revenus.*

Ce plafond sera encore rehaussé de 4 000 francs par enfant à partir du troisième. Une famille vivant sur deux salaires et ayant trois enfants ne sera donc concernée qu'à partir d'un niveau de revenus nets de 32 000 francs (25 000 francs + 3 000 francs + 4 000 francs). Une famille de quatre enfants vivant avec deux salaires devra avoir moins de 36 000 francs de revenus pour continuer à bénéficier des « allocs ».

SOUCI DE REDISTRIBUER

Au ministère des affaires sociales, on estime que la réforme touchera *« entre 420 000 et 450 000 familles »*, soit *« moins de 9 % »* de celles qui bénéficient aujourd'hui des allocations. Le souci de redistribuer les aides aux familles et, surtout, de renflouer les comptes de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), dont le déficit atteindra 12 milliards de francs fin 1997, ne *s'arrête pas là : l'allocation de garde* d'enfant à domicile (AGED) va être réduite de moitié. De 12 836 francs par trimestre, la prise en charge par les caisses d'allocations familiales des cotisations des employés gardant un ou plusieurs enfants de moins de trois ans au domicile de leurs parents passera à environ 6 400 francs. Elle sera aussi réduite de moitié pour l'AGED à mi-taux (enfants de trois à six ans), passant de 6 418 francs à environ 3 200 francs).

Il est également acquis que le plafond de la réduction d'impôt pour les emplois à domicile sera ramené de 45 000 francs actuellement à environ 22 500 francs *(lire ci-dessus)*. Au ministère de la solidarité, on estime qu'après ces réformes, la collectivité (Etat et *caisses) continuera de financer près de 50 %* du coût d'un emploi familial.

De gauche comme de droite, toutes les associations regroupées au sein de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ont dénoncé ces mesures, qui, par ailleurs, n'ont l'aval ni de la CGT, ni du PCF. L'UNAF, qui défend les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics depuis 1945, avait fait des contre-propositions en juillet, se déclarant prête à discuter d'un nouveau *plafonnement du quotient familial.* Son président, Hubert Brin, devrait revenir à la charge lors d'une prochaine entrevue avec M. Jospin, la réforme des allocations comportant, selon lui, deux risques majeurs.

« DISCRIMINATION POSITIVE »

Une fois fixé le plafond de ressources, explique M. Brin, *« les gouvernements et, notamment, le ministère des finances, seront tentés de le réduire »*, excluant chaque année davantage de famille du bénéfice des « allocs ». Il y a plus grave, selon M. Brin : avec cette première mesure, le risque est grand, au nom de l'équité, de mettre toutes les prestations sociales sous conditions de ressources. *« Si nous cédons sur le dernier carré de la branche famille* [où la majeure partie des prestations sont versées en dessous d'un certain niveau de revenus], *alors, on s'attaquera à la branche maladie »*, affirme-t-il.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la *solidarité*, a *publiquement exclu une telle* extension du principe de « discrimination positive » au système de santé. Cette idée progresse, en revanche, dans l'opposition.

Jean-Michel Bezat

Prélèvement sur EDF

Le gouvernement s'est engagé à ne pas recourir à des tours de passe-passe, à la différence de l'équipe *précédente qui avait* pris en compte, dans l'équilibre de la loi de finances pour 1997, la soulte de France Télécom (37,5 milliards de francs). Tiendra-t-il parole ? Même si les sommes en cause n'ont rien de commun, on peut relever une habileté dans le projet de loi de finances pour 1998 : il prévoit une limitation de la déductibilité des provisions des entreprises concessionnaires de services publics. La mesure vise notamment EDF et n'a d'autre objet que de permettre à l'Etat de mettre la main sur 4 milliards de francs. Reste une question : le législa*teur peut-il assujettir les seules* entreprises concessionnaires de services publics à des règles spécifiques de comptabilité, sans mettre en cause l'égalité des contribuables devant l'impôt ?

Querelles « d'héritage » autour des mesures urgentes à caractère fiscal et financier

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mercredi 17 septembre, le projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier. *Les groupes de la majorité* (PS, PC et RCV) ont voté pour, tandis que l'opposition RPR-UDF s'est prononcée contre.

Le texte adopté, qui ne doit faire l'objet, selon la procédure d'urgence, que d'une lecture dans chaque assemblée, inscrit dans la loi le volet fiscal du plan de redressement annoncé par le gouvernement le 21 juillet, jour de la publication de l'audit sur les finances publiques. Afin de ramener entre 3,1 % et 3,3 % du PIB pour 1997 le *niveau des déficits publics*, que l'étude commandée à deux magistrats de la Cour des comptes situait entre 3,5 % et 3,7 % – le traité de Maastricht ayant retenu un objectif de 3 % –, le gouvernement a mis en œuvre un plan en deux volets, d'un montant total de 31 milliards de francs.

Dix milliards de francs seront trouvés par des mesures d'économies budgétaires. Sur ce point, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a confirmé que le mi*nistère de la défense serait mis* à contribution à hauteur de 2 milliards de francs, tandis qu'une somme équivalente serait prélevée sur les fonds gérés par la Caisse des dépôts et consignations. Pour le reste – soit 6 milliards de francs –, M. Sautter a indiqué que le gouvernement *« allait faire en sorte que le rythme de progression des dépenses reste au niveau modéré du premier semestre »*.

Mercredi, l'Assemblée était invitée à se prononcer sur le volet fiscal du plan de redressement, destiné à dégager 21 milliards de francs de recettes supplémentaires. Le gouvernement a décidé, d'une part, de relever temporairement l'impôt sur les sociétés (IS) – de 15 % en 1997 et 1998, puis de 10 % en 1999 – pour les seules entreprises réalisant plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires et, d'autre part, de supprimer la taxation réduite des plus-values à long terme des entreprises. Pour les députés, il s'agissait essentiellement d'un premier tour de chauffe avant l'examen du projet de loi de finances pour 1998, qui *débutera au Palais-Bourbon* le 14 octobre. Dans l'hémicycle, les éternels « budgétaires » de chaque groupe ont rapidement trouvé leurs marques. Nouveau rapporteur général du budget, Didier Migaud, assis aux côtés d'Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, a laissé à Augustin Bonrepaux (Ariège) le soin de défendre la position du *groupe socialiste.*

« LÉVIATHAN ÉTATIQUE »

Son prédécesseur, Philippe Auberger (RPR, Yonne), a rejoint les travées, quasiment désertes, du mouvement néogaulliste. L'UDF était notamment représentée par Laurent Dominati (DL, Paris) et Charles de Courson (FD, Marne), qui a ainsi échangé de nouvelles invectives avec Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis). Au banc du gouvernement, M. Sautter semblait nettement moins à l'aise que son voisin et ministre de tutelle, *Dominique Strauss-Kahn.*

Le débat a porté, pour l'essentiel, sur la justification des mesures ainsi que sur les arbitrages ayant conduit le gouvernement à alourdir la fiscalité des entreprises. Soutenu par le rapporteur général, M. Strauss-Kahn a insisté sur le caractère *« temporaire »* d'un prélèvement fiscal justifié, selon lui, par le *« dérapage budgétaire mis en évidence »* par l'audit des finances publiques. Ce point a soulevé d'inévitables querelles d'« héritage » et de vaines discussions.

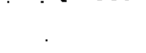
« Parce que les ménages sont au cœur de la croissance, nous avons veillé à les épargner », a expliqué M. Strauss-Kahn, après avoir rappelé que *« 100 milliards des 116 milliards de prélèvements décidés en 1995 pour 1996 portaient sur les ménages »*. Notant que, *« à l'inverse, la situation des entreprises est plutôt bonne »*, le ministre de l'économie a affirmé que la hausse de l'IS *« laissera de côté les PME où se situent les forces vives nécessaires pour créer des emplois »*.

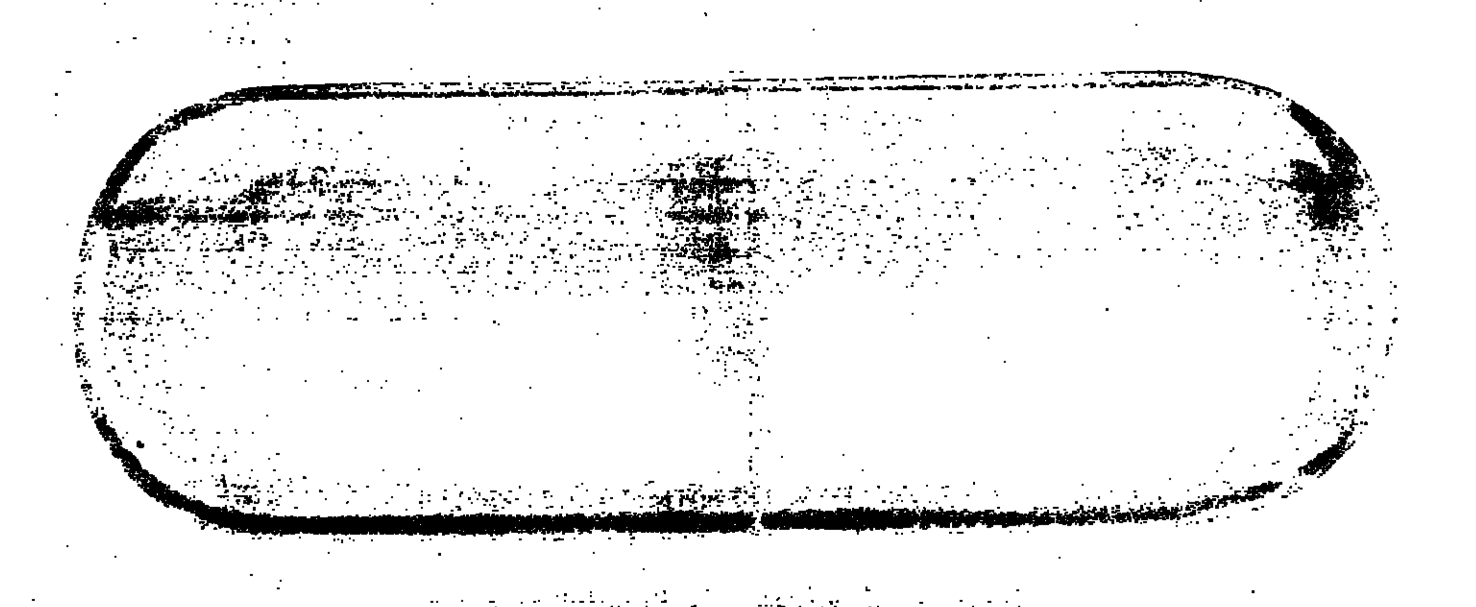
L'opposition a contesté tout à la fois le diagnostic et le remède, *M. Auberger* croyant retrouver dans les dispositions *« inutiles et dangereuses »* du projet de loi *« la médecine du temps de Molière et de Diafoirus »*.

Tout en relativisant l'ampleur du dérapage budgétaire constaté en juillet, qu'ils ont inlassablement comparé à l'état des finances publiques laissé par les socialistes en mars 1993, les orateurs de *droite ont plaidé* en faveur d'une maîtrise des dépenses, en évoquant notamment les risques de délocalisations que portaient en germe, selon eux, les mesures. *« Taxer l'entreprise, c'est taxer l'investissement et donc l'emploi »*, a affirmé M. Dominati qui, à l'instar de M. Auberger, a estimé que les impôts allaient augmenter de 50 milliards de francs en 1998. Emporté par son élan, Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne) a affirmé assister *« au retour du tout-public, de la méfiance viscérale à l'égard de la sphère privée tout juste bonne à nourrir par l'impôt le Léviathan étatique »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

هكذا من الأصل


(Publicité)



Proposer une gélule sans gélatine... Naturel, quand on est N°1 de la médecine par les plantes !

Une révolution technologique garantie de sécurité : Arkopharma, leader de la phytothérapie en France, innove et propose une gélule 100 % d'origine végétale. Cette toute nouvelle gélule est composée de dérivés de cellulose, fibre naturelle qui protège les cellules de tous les végétaux. Une innovation de taille quand on sait que jusqu'à présent les gélules étaient enveloppées de gélatine, une substance protéique d'origine bovine.

Gélules 100% d'origine végétale

Pour vous permettre d'identifier facilement ces gélules, nous avons créé le label "100 % d'origine végétale". Il figure désormais sur les produits de la gamme Arkopharma, distribués en pharmacie.

ARKOGELULES

Prenez votre santé en main



Tél 04 93 29 11 28

Quarante et un députés RPR et UDF ont refusé de voter contre le projet emploi-jeunes

Pour Alain Madelin, il n'est « pas facile de tirer sur le Père Noël »

L'Assemblée nationale a approuvé, en première lecture, le projet de loi de Martine Aubry permettant la création de 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public, parapublic et associatif. La droite s'est divisée sur ce projet. Philippe Séguin a reconnu avoir beaucoup hésité avant de se décider à voter contre, car, s'il critique la démarche du gouvernement, il reconnaît que l'intention est « *légitime* ».

MARTINE AUBRY est « *satisfaite* ». La manière dont s'est déroulé le débat à l'Assemblée nationale sur son projet de loi sur l'emploi des jeunes, et son adoption au-delà des frontières de la majorité, mercredi 17 septembre, représentent, en effet, un succès politique pour la ministre de l'emploi et de la solidarité, et pour le gouvernement, qui avait fait de ce texte, visant à créer 350 000 emplois pour les moins de 26 ans, l'un des axes prioritaires de son action. La majorité au complet a approuvé le texte, avec le soutien de trois députés de l'opposition. La surprise est venue des 38 abstentionnistes RPR et UDF, beaucoup plus nombreux que les pointages initiaux des groupes le laissaient prévoir.

« *Malgré les hésitations de l'opposition, on voit que tout le monde reconnaît le bien-fondé du texte* », s'est réjouie la ministre de l'emploi et de la solidarité, dans les couloirs à l'issue du vote. Elle s'est dite « *très impressionnée par le sérieux des débats* » : son projet a fait l'objet de plus de vingt heures de discussions, suivies constamment par au moins une centaine de députés. Outre Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), et Alain Ferry (UDF, Bas-Rhin), qui est proche de lui, un député RPR, Jean-Luc Warsmann (Ardennes), a lui aussi voté pour le projet. Le texte « *présente beaucoup de risques et d'inconvénients* (...), *mais je trouve que les avantages sont un peu supérieurs aux inconvénients* », a-t-il expliqué. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), qui a voté contre, a trouvé une formule pour résumer l'embarras de l'opposition sur ce premier texte de la législature : « *Il est très difficile d'être contre un plan emploi pour les jeunes ; on est pour l'emploi et on est pour les jeunes. Là, M. Jospin, c'est un peu le Père Noël qui distribue des cadeaux, il n'est pas facile de tirer sur le Père Noël.* »

Philippe Séguin a reconnu, mercredi sur France 2, avoir « *beaucoup hésité* » avant de voter contre. « *Pour autant, si l'intention est louable, légitime, il n'en demeure pas moins que la démarche n'est pas la bonne* », a dit le président du RPR, en soulignant le coût de cette mesure : 35 milliards de francs. Or, pour M. Séguin, le gouvernement a décidé de créer 350 000 emplois avant de se demander : « *A quoi pourraient-ils bien servir ?* », et de commencer par « *inventorier* » les nouvelles activités indispensables.

PROCÉDURE D'URGENCE

L'attitude des députés UDF qui refusaient de s'opposer au projet avait provoqué des remous au cours de la réunion du groupe, mardi 16 septembre. François Bayrou (UDF-FD, Pyrénées-Atlantiques) a dû rappeler qu'il était le garant de la liberté de vote au sein du groupe qu'il préside. Mercredi, Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) a constaté : « *La loi est votée, on l'appliquera* », résumant l'état d'esprit de nombreux opposants au projet.

Ce texte constitue le premier volet du plan emploi du gouvernement. Il a pour objet de « *permettre l'accès à l'emploi* », dans les secteurs public, parapublic et associatif, de jeunes âgés de moins de 26 ans, ou de moins de 30 ans sans indemnités de chômage, dans le cadre d'un contrat de cinq ans. Il s'agit de « *promouvoir le développement d'activités créatrices d'emplois pour les jeunes répondant à des besoins émergents ou non satisfaits* » dont l'Etat assurera 80 % de la rémunération, soit 92 000 francs par an et par emploi. Le texte, soumis à la procédure d'urgence, ce qui limite le nombre de navettes entre les deux Chambres du Parlement, doit être examiné par le Sénat le 30 septembre.

Fabien Roland-Lévy

Trente-huit abstentions à droite

Le projet de loi de Martine Aubry pour l'emploi des jeunes a été adopté, mercredi 17 septembre, par 303 voix sur 507 votants, 166 voix contre et 38 abstentions.

● **Ont voté pour** : 232 socialistes (sur 251) ; 35 communistes (sur 36) ; les 33 RCV ; 2 UDF : Jean-Pierre Soisson et Alain Ferry ; 1 RPR : Jean-Luc Warsmann.

● **Ont voté contre** : 81 RPR (sur 140) ; 84 UDF (sur 113) ; 1 non inscrit : Philippe de Villiers.

● **Se sont abstenus** : 19 UDF : Pierre Albertini, Raymond Barre, Dominique Baudis, Marie-Thérèse Boisseau, Bernard Bosson, Hervé de Charette, Georges Colombier, René Couanau, Claude Gaillard, Hubert Grimault, Pierre Hellier, Denis Jacquat, Edouard Landrain, Paul Patriarche, Bernard Perrut, Gilles de Robien, Joël Sarlot, François Sauvadet, Gérard Voisin ; 18 RPR : Michel Bouvard, Victor Brial, Michel Buillard, Nicole Catala, Henry Chabert, François Cornut-Gentille, Lucien Degauchy, Patrick Devedjian, Marc Dumoulin, Robert Galley, Michel Hunault, Patrice Martin-Lalande, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Robert Pandraud, Etienne Pinte, Robert Poujade, Emile Vernaudon ; 1 non-inscrit : Dominique Caillaud.

● **N'ont pas participé au vote** : 16 PS ; 40 RPR ; 8 UDF ; 1 PC ; 2 non inscrits : André Thien Ah Koon et Jean-Marie Le Chevallier.

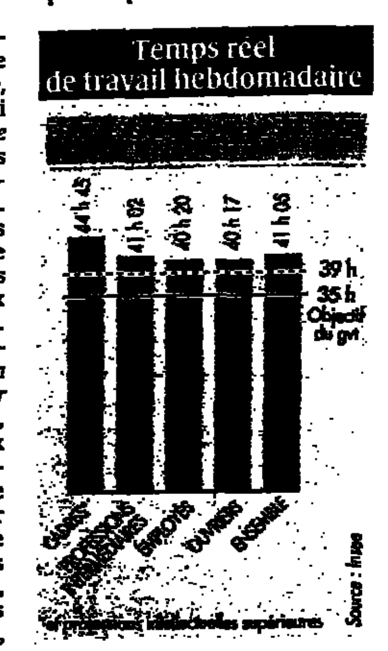
Selon l'Insee, la durée effective du travail est de 41 heures par semaine

Les hommes travaillent plus que les femmes

AU MOMENT où le gouvernement s'apprête à engager la marche vers les 35 heures, l'Insee révèle, dans une étude publiée jeudi 18 septembre (*Insee Première* n̊ 545), que les salariés à temps complet (hors enseignants) travaillent en moyenne 41 heures. L'étude indique que les hommes travaillent en moyenne près de deux heures de plus que les femmes. Selon les auteurs, deux raisons expliquent cette disparité. « *Hommes et femmes ne se répartissent pas de la même manière en termes de qualification, de secteur d'activité, d'ancienneté* », notent-ils, les premiers étant plus nombreux dans les fonctions de cadres, catégorie qui a une durée moyenne de travail de 44 h 45, dont 45 h 38 pour les hommes, soit près de quatre heures de plus que l'ensemble des salariés masculins. En second lieu, la semaine des femmes est moins longue. Dans le secteur public, cette différence n'est « *pas apparente* » : les cadres, hommes ou femmes, travaillent 43 heures.

PAS D'INFLUENCE DE L'ÂGE

La durée du travail est aussi très liée au type d'emploi. Ceux qui travaillent au contact du public ont des durées plus longues. C'est notamment vrai des employées des services aux particuliers (garde d'enfants, employée de maison), qui travaillent 5 h 30 de plus que la moyenne des femmes. A l'inverse, les ouvrières non qualifiées, comme dans le nettoyage, ont une durée inférieure de 9 % à celle des autres employées, sans doute pour compenser le fait qu'elles ont des horaires décalés.



L'Insee remarque que « *ceux qui gagnent le plus sont aussi bien souvent ceux qui travaillent le plus* ». C'est ainsi que « *les 5 % de salariés masculins les mieux payés de leur catégorie, parmi les cadres et les professions intermédiaires, travaillent en moyenne 4 heures de plus par semaine que les 5 % les moins bien payés* ». Quant à l'âge, observe l'Insee, il « *n'a pas d'influence notable sur la durée du travail. Les moins de 40 ans ne sacrifient pas plus que les autres leur temps libre ou leur vie familiale à leur vie professionnelle, tandis que les plus de 50 ans ne " lèvent pas le pied " en fin de vie active* ».

J.-M. B.

La CSG pose elle aussi un problème de conscience à l'opposition

D'UN CASSE-TÊTE l'autre : après les emplois-jeunes, le transfert d'une part importante des cotisations-maladie des salariés vers la contribution sociale généralisée (CSG) risque de plonger l'opposition dans un nouvel embarras. Le RPR et l'UDF ne sont pas hostiles au principe même d'un tel transfert. Comment le pourraient-ils, d'ailleurs, puisque, après avoir combattu cette invention rocardienne, la droite l'a rapidement adoptée, au point que le plan Juppé de réforme de la protection sociale comportait le basculement progressif vers la CSG d'une partie des cotisations-maladie des salariés ?

Les dirigeants de l'UDF conviennent donc qu'il y a là, selon la formule d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, « *un vrai débat* », y compris au sein de l'opposition. Plusieurs d'entre eux ont commencé à esquisser les raisons pour lesquelles ils s'orientent vers une opposition à cette mesure. François Bayrou, président de Force démocrate, a déclaré, le 14 septembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » : « *Si le transfert avait été modéré, de 2 points par exemple, je crois que nous l'aurions voté.* » Un transfert plus massif, a-t-il ajouté, aurait l'inconvénient de pénaliser l'épargne de manière excessive.

ÉTATISATION ACCRUE

M. Madelin rejoint la conclusion de M. Bayrou, jugeant excessif un transfert de 4 points, mais pour une autre raison. Selon l'ancien ministre de l'économie, le basculement d'une part des cotisations-maladie vers la CSG, décidé par la majorité précédente, avait une logique : il s'agissait, selon lui, de distinguer progressivement, dans le financement de la protection sociale, les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale, comme les allocations familiales, et qui devraient être financées par l'impôt, de celles qui relèvent de l'assurance, et donc d'un financement par les cotisations. Or, estime M. Madelin, avec un basculement de l'ordre de 4 points, « *on change la nature du système d'assurance-maladie* » dans le sens d'une étatisation accrue. Aussi a-t-il indiqué, mercredi 17 septembre, que ses amis sont « *très réservés* ».

Le RPR, pour l'instant, est dans l'expectative. Bruno Bourg-Broc, député de la Marne, ancien président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a cependant laissé paraître un certain embarras, mercredi, en s'interrogeant sur la pertinence d'une telle mesure. « *Si l'on ne peut qu'être d'accord avec le transfert des cotisations-maladie sur la CSG élargie* (...), *il convient de le faire progressivement et par étapes, comme nous l'avons toujours affirmé* », a-t-il indiqué.

Cécile Chambraud

Les maires de France et l'ANPE signent un accord de partenariat

EN SIGNANT, mercredi 17 septembre, une convention de partenariat afin d'« *améliorer les services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises* », l'Association des maires de France (AMF) et l'ANPE confirment un mouvement engagé depuis une dizaine d'années. Mille communes ont déjà conclu des opérations de collaboration avec les agences locales, comme l'ordonnance du 20 décembre 1986 les y autorise : elle permet aux maires de recevoir des offres d'emploi et d'effectuer des opérations de placement.

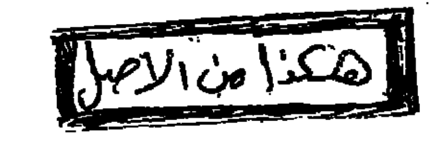
S'appuyant sur ces expériences, la convention vise à faciliter les démarches des chômeurs et à soutenir les initiatives locales. Elle fixe trois niveaux de coopération : simple délivrance d'informations, accès aux fichiers de l'ANPE et embauches d'employés communaux aux fonctions similaires à celles d'un agent. C'est ce dernier point qui suscite le plus d'inquiétudes des syndicats de l'ANPE. Ils craignent une « *municipalisation rampante* » d'un service public qui pourrait alors être placé « *entre les mains d'intérêts politiciens* », selon la CFDT. « *Donne moi ta voix, je te donnerai un job* », résume un tract de FO.

Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF, maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais), et Michel Bernard, directeur-général de l'ANPE, ont réaffirmé que « *la déontologie* » et « *l'éthique* » sont garanties par la convention d'une durée de trois ans. « *Si un dérapage est constaté dans une commune, l'ANPE rompra l'accord* », a assuré M. Delevoye, et « *les employés municipaux seront formés par l'Agence et habilités par le directeur régional* », a expliqué M. Bernard.

« *C'est aux structures à s'adapter aux problèmes et non l'inverse* », a soutenu M. Delevoye, rappelant que les chômeurs vont presque naturellement frapper aux portes des mairies qui, le plus souvent, faute de services compétents, les renvoient à l'agence locale. Quand les communes ouvrent une délégation à l'emploi, celle-ci entre en concurrence avec l'agence, perturbant un peu plus le parcours du demandeur d'emploi. Pour M. Delevoye, la convention permettra une « *globalisation des moyens et une individualisation des réponses* ».

Pour les communes qui le souhaitent, l'ANPE pourra mettre à leur disposition l'accès direct, via le Minitel, aux offres d'emploi. Un premier bilan sera établi dans un an.

Bruno Caussé



La gauche se prépare à voter la suppression du service militaire obligatoire

Les jeunes Français n'auront qu'une journée de contact avec les armées

La réforme du service national rendue indispensable par la décision de Jacques Chirac de professionaliser les armées n'avait pu être menée entièrement à son terme, le processus législatif ayant été interrompu par la dissolution. Le gouvernement de Lionel Jospin la reprend à son compte et soumet au Parlement un nouveau projet de loi qui supprime le *« rendez-vous citoyen »* de cinq jours voulu par l'ancienne majorité.

LES DÉPUTÉS ont commencé, jeudi 18 septembre, l'examen du projet de loi réformant le service national. Ce texte, présenté par Alain Richard le 20 août au conseil des ministres (*Le Monde* du 21 août), trouve sa place dans la professionalisation des armées décidée par le président de la République et que la gauche met en œuvre. Il organise la disparition progressive, en six ans, du service national de dix mois et met fin au projet de *« rendez-vous citoyen »* de cinq jours, en cours d'examen par le Parlement au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale. Ce rendez-vous sera remplacé par une journée unique d'*« appel de préparation à la défense »*.

Disparaît ainsi, avec l'accord de Jacques Chirac, une réforme d'inspiration parlementaire qui avait été mise au point, en 1996, par une mission d'information, présidée par Philippe Séguin et introduite dans le projet de réforme du service national du ministre de la défense Charles Millon. Le rapporteur du texte actuel, Didier Boulaud (PS, Nièvre), écrit que *« l'idée du rendez-vous citoyen pouvait paraître à certains séduisante »* mais *« l'ambition des objectifs était cependant excessive et sa réalisation sujette à de trop nombreuses interrogations, même dans l'esprit de certains de ses initiateurs »*. M. Boulaud affirme que *« les administrations civiles (...) se sont engagées dans le processus à reculons »* et que le contenu et l'organisation des sessions manquait de *« cohérence »*. Ainsi les socialistes qui souhaitaient, du temps où ils étaient dans l'opposition, une période militaire de plusieurs semaines, veulent mettre en œuvre maintenant une seule journée de contact entre l'armée et les citoyens.

Le texte officialisera la suspension de la conscription à partir du 1er janvier 2003. Les jeunes Français seront initiés dès l'école aux enjeux de la défense. Le recensement obligatoire à seize ans garantira la possibilité de rétablir, si nécessaire, l'appel sous les drapeaux. Ceux qui n'auront pas accompli cette formalité ne pourront s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Avant leur majorité, les jeunes Français participeront – les garçons à partir du 1er octobre 1998 et les garçons et les filles à partir du 1er janvier 2001 – à la journée d'*« appel de préparation à la défense »*. Cette obligation civique d'un jour (mercredi ou samedi) les informera sur les objectifs généraux et l'organisation de la défense et les possibilités de volontariat. Les Français pourront, ensuite, effectuer une préparation militaire et souscrire des volontariats dans les armées.

SOLUTION DE COMPROMIS

M. Richard a souligné, dans un entretien au *Parisien* daté du 18 septembre, que *« les jeunes d'une même génération doivent accomplir leur service »*. Le ministre de la défense confirme, ainsi, son hostilité à un amendement de Paul Quilès (PS, Tarn), adopté par la commission de la défense nationale qu'il préside, prévoyant d'accorder des reports d'incorporation de deux ans au maximum aux appelés titulaires d'un contrat de travail. *« Je trouve que ce serait très négatif que, pendant cette période de transition, on multiplie les situations de dérogations, donc les inégalités. Cela étant, le jeune qui a un contrat de travail en gardera le bénéfice. Il devra être réintégré à la fin de son service »*, a déclaré le ministre.

Un groupe de travail réunissant M. Richard et des députés de la majorité s'est réuni, mercredi, pour mettre au point une solution de compromis. Un sous-amendement du gouvernement pourrait, notamment, réduire la période de report d'incorporation à moins de deux ans. La possibilité de créer des emplois-jeunes pour compenser le déficit d'effectif d'appelés induit par cette nouvelle dispense a aussi été évoquée.

Fabien Roland-Lévy

Les grands programmes d'armement seront étalés en 1998

Le ministre de la défense, Alain Richard, a confirmé, jeudi 18 septembre, à Europe 1, que la France a besoin de faire des économies et que, *« pour tout ce qui concerne l'acquisition de gros matériels et des projets les plus orientés vers l'avenir »*, elle *« se donnera un peu de temps »*. Il a précisé que *« ces modulations dans le temps »* pourront toucher le programme de l'avion Rafale et celui de la frégate du type *La Fayette*. M. Richard a ajouté que les crédits consacrés aux systèmes d'observation spatiale et aux hélicoptères, en coopération avec l'Allemagne, seront maintenus.

Pour 1998, la réduction du montant global des dépenses d'équipement devrait être inférieure de 10 % par rapport aux crédits de 89 milliards de francs prévus par la loi de programmation.

L'armée de terre défend le char Leclerc

LE GÉNÉRAL Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre, plaide pour le maintien d'un triptyque : le char de bataille Leclerc ; l'hélicoptère d'attaque Tigre ; le nouveau blindé de combat d'infanterie (VBCI). Dans un entretien à *GIAT magazine*, la revue professionnelle de GIAT industries, le constructeur du Leclerc et du VBCI, le général Mercier, considère qu'il s'agit de doter l'armée française de matériels modernes susceptibles de lui permettre d'*« acquérir la suprématie »* sur un éventuel adversaire.

« SIGNE DE DISSUASION »

Concernant le Leclerc, le chef d'état-major réaffirme le choix de l'armée de terre de commander 406 chars. *« Aucune armée digne de ce nom en Occident*, explique-t-il, *n'est prête à faire l'impasse sur le char »*, et surtout pas en Europe, où l'on recense quelque 30 000 chars. *« L'engagement de chars comme le Leclerc est un acte politique qui constitue, d'abord, un signe de dissuasion »*, ajoute le général Mercier, et *« c'est une politique à courte vue que de dire que le char a perdu son importance »*. D'ailleurs, des chars lourds ont été engagés au Liban, dans le Golfe, en Bosnie et au Cambodge.

Pour le général Mercier, le Leclerc participe d'une panoplie où le char forme *« un ensemble »* avec l'hélicoptère armé Tigre. *GIAT magazine* fait état de la signature, en juin, d'un contrat de 2,5 milliards de francs pour la mise en place par Eurocopter des moyens de production du Tigre qui *« va faire l'objet d'une commande initiale de 160 appareils, répartie pour moitié entre la France et l'Allemagne »*. L'hélicoptère Tigre, précise la revue, est livrable en série à partir de 2003.

Le chef d'état-major affirme aussi que l'armée de terre a *« un besoin urgent »* d'un *« troisième acteur principal »*, le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), qui doit succéder aux blindés AMX-10P et VAB actuellement en service.

Développé *« si possible »* en coopération, le VBCI devra, selon le général Mercier, être protégé par un blindage, *« disposer de sa propre puissance de tir »*, être aussi mobile que le Leclerc et avoir un volume intérieur suffisant *« pour pouvoir transporter, dans de bonnes conditions de confort et pendant de nombreuses heures, du personnel qui, à un moment ou à un autre* [d'une opération], *sera débarqué pour effectuer des actions d'infanterie »*.

Le Sénat adopte le texte permettant le vote des citoyens de l'Union européenne aux municipales

LE SÉNAT a adopté, mercredi 17 septembre, à la quasi-unanimité (311 voix pour et deux abstentions), un projet de loi organique permettant aux citoyens de l'Union européenne résidant en France de voter et d'être élus lors des élections municipales. Tous les groupes politiques ont estimé qu'il fallait voter pour ce texte destiné à construire une *« Europe des citoyens »*, après l'*« Europe des marchés »* et *« des marchands »*, et qui met en œuvre une disposition du traité de Maastricht.

En présentant ce texte, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a rappelé qu'il constituait la transposition, en droit interne, d'une directive adoptée le 19 décembre 1994 par le Conseil européen. Le dernier traité sur l'Union européenne, que M. Chevènement avait combattu, accorde en effet, le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants de l'Union, pour les élections européennes et municipales.

Les citoyens européens installés en France avaient été autorisés à voter lors des élections européennes de 1994. Mais le gouvernement d'Edouard Balladur avait retardé la mise en œuvre de ce principe pour les municipales, en raison des réticences formulées par une partie de la droite. Le gouvernement d'Alain Juppé avait déposé un projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale en 1995 (*Le Monde* du 4 août 1995). Mais, *« pour des raisons qui lui sont propres »*, a ironisé M. Chevènement, il n'avait *« pas fait inscrire le texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale »*. La France *« a donc pris un retard important dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux »*, puisque la directive aurait dû être transposée avant le 1er janvier 1996. Seules la Belgique et la Grèce sont aussi dans ce cas.

Pour éviter que la France ne soit condamnée par les instances européennes, le gouvernement de Lionel Jospin a fait inscrire un nouveau projet de loi, reprenant exactement les termes du précédent, à l'ordre du jour de l'ouverture de la session extraordinaire du Sénat. M. Chevènement a expliqué que le dispositif aurait une portée limitée, 500 000 ressortissants européens étant *« potentiellement »* concernés, et 45 000 seulement s'étant inscrits en 1994. Mais il a assuré que la *« possibilité offerte aux citoyens de l'Union d'être associés étroitement à la gestion des affaires locales doit devenir un facteur puissant d'" intégration " »*. Michel Duffour (PC, Hauts-de-Seine) a estimé que ce texte devait être l'amorce d'un *« mouvement plus large »* qui concernerait l'ensemble des étrangers résidant en France.

LE PROBLÈME DE PARIS

M. Chevènement avait indiqué que la notion de résidence, en matière électorale, *« exclut les séjours dans une résidence secondaire »*. Les sénateurs ont tenu à mettre les points sur les « i », en précisant que les personnes seraient *« considérées comme résidant en France si elles y ont leur domicile réel ou si leur résidence y a un caractère continu »*.

Les sénateurs se sont en revanche montrés plus généreux que le ministre sur la question du double vote. Le projet de loi prévoyait que l'étranger sollicitant son inscription sur une liste électorale s'engageait à n'exercer qu'en France son droit de vote aux élections municipales. Le Sénat, en revanche, a estimé que *« celui qui opte pour la citoyenneté européenne ne doit pas renoncer à ses racines »*. Toutefois, les étrangers ne seront pas autorisés à cumuler deux mandats de conseiller municipal.

Les sénateurs ont examiné le délicat problème que pose le Conseil de Paris. Le projet de loi autorisant les étrangers européens à y siéger lorsqu'il se réunit en qualité de conseil municipal, un amendement précise que, lorsqu'il siège en qualité de conseil général, ils doivent être remplacés par le candidat français venant immédiatement après le dernier candidat élu de la liste sur laquelle ils se sont présentés.

Le même principe a été adopté pour l'élection des sénateurs. La position prise par l'Assemblée du Palais du Luxembourg est importante. En effet, sa majorité avait freiné la révision constitutionnelle indispensable avant la ratification du traité de Maastricht. Pour obtenir son accord, le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait accepté que soit inscrit dans la Constitution que le droit de vote aux municipales serait organisé par une loi organique devant être votée *« dans les mêmes termes »* par les deux Chambres du Parlement.

Rafaële Rivais

Mme Demessine écartée d'un Salon du tourisme pour son appartenance au PCF

MICHELLE DEMESSINE, secrétaire d'Etat au tourisme, n'a pas été invitée, en raison de son appartenance au Parti communiste, pour inaugurer Top Resa, un Salon professionnel qui se tient à Deauville du 25 au 28 septembre. Jean-François Alexandre, directeur général de ce Salon organisé par le groupe Miller-Freeman, déclare dans un entretien au mensuel *L'univers des voyages* (numéro de septembre) : *« A l'exception de la Chine, de Cuba ou de la Corée du Nord, nous serions le seul Salon à être inauguré par un ministre communiste ! Cela ne correspond pas vraiment, me semble-t-il, à notre profession »*. En revanche, il serait *« enchanté de recevoir officiellement un ministre socialiste, Ségolène Royal par exemple. »*

M. Gayssot cède son poste de maire à son premier adjoint

LE CONSEILLER GÉNÉRAL communiste du canton de Drancy (Seine-Saint-Denis), Gilbert Conte, devrait être élu maire de Drancy par la majorité de gauche du conseil municipal (37 sur 49), vendredi 19 septembre. Il succédera à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, qui, pour se conformer à la règle du non-cumul entre sa fonction ministérielle et un mandat exécutif local, a proposé au conseil municipal la candidature de son premier adjoint. Agé de cinquante-sept ans, M. Conte est adjoint au maire de Drancy depuis 1965 et conseiller général depuis 1992. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **SYNDICATS : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a souligné**, mardi 16 septembre, *« les contradictions »* de Lionel Jospin sur la durée du travail. *« Nous allons discuter pour voir comment effectivement (...) on peut aller vers la réduction de la durée du travail sans qu'il y ait perte de salaire »*, a-t-il ajouté, après un entretien avec la ministre de l'emploi.

■ **FRANC-MAÇONNERIE : deux obédiences maçonniques** se sont donné de nouveaux responsables. Nicole Pinard a été élue, le 14 septembre, grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France (plus de 10 000 membres annoncés). Agée de soixante-douze ans, elle remplace Marylène Vanier, qui ne pouvait se représenter. Le 13 septembre, Jean-Marie Raymond, directeur de société de quarante-cinq ans, a été élu grand maître de la Grande loge mixte de France (1 400 membres annoncés). Il succède à Roger Braconnier qui ne se représentait pas.

■ **RÉGIONALES : Emile Zuccarelli (PRS), ministre de la fonction publique**, a accepté de conduire la liste du PRS et du PS pour les élections territoriales corses de 1998, ont annoncé, mardi 16 septembre, les fédérations du Parti radical-socialiste (PRS) de Haute-Corse et de Corse-du-Sud. Le PCF a proposé de participer à cette liste.

■ **OBSÈQUES : Jacques Chirac a prononcé**, jeudi 18 septembre, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris, l'éloge funèbre de Roger Frey, ancien président du Conseil constitutionnel, décédé samedi 13 septembre (*Le Monde* du 16 septembre). Rappelant son engagement dans la Résistance et sa fidélité au général de Gaulle, le chef de l'Etat a souligné que Roger Frey était *« l'un de ces vigilants dont notre pays a besoin »*.

SÉCURITÉ Remis, mercredi 17 septembre à Jean-Pierre Chevènement, le rapport intitulé *« Une politique de sécurité au plus près du citoyen »*, rédigé par le député (PS) Bruno Le Roux, propose d'aller plus loin que la création de 35 000 emplois de sécurité annoncée par Lionel Jospin. Il préconise un redéploiement massif (de l'ordre de 10 000 fonctionnaires sur trois ans) des effectifs policiers dans les zones où la délinquance est la plus forte. ● SERAIENT CONCERNÉS 728 policiers des renseignements généraux et plus de 2500 fonctionnaires de la préfecture de police de Paris. ● LE SYNDICAT majoritaire dans la police parisienne en tenue, le SGP-CUP, a fait savoir qu'il voyait d'un mauvais œil ce plan de mutation. ● M. LE ROUX ET M. CHEVÈNEMENT divergent sur le nombre de postes d'agents de médiation à créer. Au ministère de l'intérieur, on précise que ce rapport n'engage *« absolument pas »* M. Chevènement.

Un rapport prône un redéploiement massif des effectifs policiers

Député (PS) de Seine-Saint-Denis, Bruno Le Roux propose d'affecter dix mille fonctionnaires dans les zones où la délinquance est la plus forte. Ce plan de mutation suscite dès à présent des critiques de la part des syndicats

CRÉATION de *« nouveaux métiers de la sécurité »*, mais aussi *« adaptation impérative du service public de la sécurité »* : intitulé *Une politique de sécurité au plus près du citoyen*, le rapport remis mercredi 17 septembre au ministre de l'intérieur par le député (PS) Bruno Le Roux dresse un constat sévère sur l'efficacité de la police nationale face à la délinquance et sur l'inégalité réservée aux citoyens des quartiers en difficulté qui *« se sentent abandonnés par la puissance publique »*. Convaincu que la création des 35 000 emplois de sécurité annoncée par le premier ministre Lionel Jospin ne suffira pas à inverser la tendance, le député de Seine-Saint-Denis préconise de s'appuyer sur le plan emploi-jeunes pour redéployer massivement les effectifs policiers là où la délinquance est la plus forte.

« Les Français estiment que tous les gouvernements ont échoué dans leur lutte contre l'insécurité, note M. Le Roux. *En matière de lutte contre la petite et la moyenne délinquance, nous pouvons réellement parler d'échec des institutions chargées de la sécurité. »* La situation est d'autant moins acceptable que les populations les plus fragiles des quartiers urbains en difficulté sont les premières touchées par la délinquance et le sentiment d'insécurité, ajoute le maire d'Epinay-sur-Seine, en citant l'exemple des personnes âgées qui n'osent plus sortir de chez elles.

Sur la base d'une cartographie de la délinquance, le rapport s'attache à démontrer que l'organisation policière vient aggraver ce phénomène d'*« inégalité territoriale et sociale »* face à l'insécurité. *« La répartition des effectifs de police sur le territoire national révèle de lourdes disparités et amplifie d'une certaine manière l'inégalité du citoyen face à l'insécurité »* (voir l'infographie page 11). En outre, la géographie des taux d'élucidation des délits de voie publique – vols, cambriolages, agressions – reflète *« une insuffisance manifeste de résultats dans les départements où la délinquance est la plus forte »*. 80 % des faits délictueux enregistrés concernent les 27 départements les plus urbanisés (la région Ile-de-France totalisant, à elle seule, le quart de la délinquance constatée).

INADAPTATION

« Les résultats de la lutte contre l'insécurité sont faibles, car l'organisation policière n'est pas adaptée à la sécurité de proximité », souligne M. Le Roux. *« Seule une approche globale, tenant compte à la fois des niveaux réels de l'insécurité sur des portions données du territoire national et du sentiment d'insécurité ressenti par les populations, peut permettre de déterminer des politiques visant à faire diminuer la délinquance. »* Votée en 1995, la loi Pasqua d'orientation et de programmation pour la sécurité avait certes défini *« une doctrine d'emploi qui place la sécurité de proximité devant l'ordre public »*. Mais ses conséquences *« en termes d'organisation policière et d'affectation des moyens n'ont pas été tirées »*.

Aussi le rapport préconise-t-il un *« redéploiement de l'ordre de 10 000 fonctionnaires de police »* sur trois ans : *« Le gouvernement pourrait établir un plan triennal de redéploiement territorial et interservices permettant réellement d'adapter ses moyens à la situation actuelle de l'insécurité. »* Il s'agit d'obtenir *« que les policiers actuellement chargés de tâches ayant très peu à voir avec leur métier et leur professionnalisme soient redéployés sur la voie publique »*. En précisant qu'il se fonde sur *« les informations émanant des services centraux du ministère de l'intérieur »*, le député répertorie les secteurs qui devraient être concernés. Du côté des Renseignements généraux (RG), tout d'abord : *« Conformément à l'engagement pris par le premier ministre devant la représentation nationale, les tâches de surveillance politique de services des RG seront supprimées. Compte tenu du grand nombre des gradés et gardiens de la paix qui y sont employés, nous estimons à 728 le nombre de policiers de cette direction qui pourraient être affectés à des missions de sécurité. »* Du côté de la préfecture de police de Paris et du Secrétariat général à l'administration de la police (SGAP) de Paris, ensuite : *« En redéployant 1 338 gradés et gardiens-secrétaires d'état-major,* [ainsi que] *les 1 215 policiers des mêmes corps qui sont actuellement employés à des tâches diverses à la direction des services techniques, sans grand rapport avec le métier de policier pour lequel ils ont été recrutés. »* Du côté, enfin, des *« tâches indues »* qui correspondent à des missions non directement policières : selon un rapport parlementaire d'août 1996, elles représentent 12 millions d'heures-fonctionnaires, soit *« l'équivalant de 7 424 fonctionnaires-an »* (dont 2 646 imputables aux servitudes pénitentiaires, telles que les transferts de détenus, et 2 191 aux gardes statiques de préfectures et autres bâtiments officiels).

Si la sécurité doit demeurer *« une fonction régalienne de l'Etat »*, elle doit aussi résulter, précise le rapport, *« d'une coproduction d'actions entre tous les partenaires locaux »*. Alors que *« la lutte contre la délinquance est du ressort exclusif de l'Etat »*, *« le traitement du sentiment d'insécurité et des incivilités est de la responsabilité partagée de l'ensemble des intervenants locaux »*. Le partenariat serait engagé par le biais de *« contrats locaux de sécurité »* (CLS), placés *« sous l'égide du maire, du préfet, du commissaire de police de la circonscription ou du responsable local de la gendarmerie, et du procureur de la République »*. Il associerait l'ensemble des représentants des services de l'Etat, les élus locaux, les associations et les acteurs économiques localement impliqués.

LES OBJECTIFS ET LE SUIVI

Les CLS auraient plusieurs fonctions : *« établir un diagnostic de sécurité sur le territoire concerné ; définir les objectifs clairs, explicités, mesurables, et partagés par l'ensemble* [des contractants] *; établir un suivi régulier de leur réalisation et en apprécier les résultats par des indicateurs qui accompagneront obligatoirement les objectifs »*. La création des postes d'*« agents de prévention, de sécurisation et de médiation »* (lire ci-dessous) serait *« subordonnée »* à la signature d'un CLS.

Les mesures relatives aux redéploiements d'effectifs – 10 000 postes concernés sur un effectif total d'environ 80 000 gardiens de la paix et gradés – provoqueront sans doute des remous dans les rangs policiers. Traditionnellement favorables à la suppression des *« tâches indues »*, les syndicats de gardiens de la paix voient d'un mauvais œil l'annonce d'un plan de mutations touchant plusieurs milliers de fonctionnaires.

Majoritaire dans la police parisienne en tenue, le SGP-CUP s'affirme ainsi *« plus que circonspect »*, considérant notamment que *« supprimer les secrétaires d'état-major sur Paris serait une aberration »*. Il rappelle aussi que l'administration de la préfecture de police de Paris et les syndicats ont dernièrement voté, à l'unanimité, une réforme de la direction des services techniques qui ne prévoyait *« en rien »* une suppression d'effectifs.

Place Beauvau, on indiquait simplement, mercredi 17 septembre, que le rapport – également adressé au premier ministre et au ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry –, *« n'engage pas »* le ministre de l'intérieur.

E. In.

Successeur de Gilbert Bonnemaison

Agé de trente-deux ans, Bruno Le Roux a repris, à l'intérieur du Parti socialiste, une spécialité – la sécurité urbaine – qui fut longtemps incarnée par Gilbert Bonnemaison. Se posant en héritier de celui qui fut reconnu, en France et à l'étranger, comme le *« Monsieur Prévention »* des années 80, il lui a succédé en 1995 comme maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Parallèlement, M. Le Roux a progressé dans les instances du PS, directeur adjoint de cabinet du premier secrétaire Pierre Mauroy, de 1990 à 1992, puis membre du conseil national en 1994. Chargé par Lionel Jospin d'un rapport sur *« la sécurité pour garantir la cohésion sociale »*, début 1997, il est devenu député de Seine-Saint-Denis lors des élections qui ont suivi.

M. Chevènement et M. Le Roux divergent sur les « emplois de médiation »

POUR RÉPONDRE à l'engagement de Lionel Jospin de créer *« 35 000 emplois de sécurité »* dans le cadre du plan emplois-jeunes, le ministre de l'intérieur et le député Bruno Le Roux ont des approches sensiblement différentes. Chacun s'accorde toutefois à distinguer deux types de contrats, à l'intérieur et à l'extérieur de la police nationale.

● 20 000 emplois dans la police

Pour le ministre de l'intérieur, 20 000 postes d'*« adjoints de sécurité »* vont être ouverts dans la police nationale, dont 8 250 d'ici à la fin de 1998, pour des jeunes âgés de 18 à 26 ans. Ils correspondent à des contrats de droit public, entièrement financés par l'Etat (80 % des rémunérations assurées par le ministère de l'emploi, 20 % par le ministère de l'intérieur). Les textes d'application seront présentés le 29 septembre au Comité technique paritaire de la police.

Après avoir déclaré, le 1er septembre, que les jeunes concernés suivront une formation d'un mois et qu'ils seront dotés de pistolets de calibre 7,65, M. Chevènement a modulé ses déclarations devant les réactions des principaux syndicats policiers, qui, tous, s'opposent à l'armement des nouveaux venus. Majoritaire chez les policiers en tenue de province, le SNPT avait dénoncé des *« risques de dérive sur les emplois-jeunes tendant à faire des forces supplétives policières à bon marché »*. Majoritaire chez leurs collègues parisiens, le SGP-CUP avait regretté que *« les agents de sécurité ne soient pas des fonctionnaires de police »*, déclarant *« ne pouvoir accepter que la sécurité des citoyens soit assurée par des personnes armées qui ne pourront assumer des missions de police après un stage d'un mois »*.

Mardi 16 septembre, devant l'Assemblée nationale, M. Chevènement a indiqué que les adjoints de sécurité recevront *« une formation de deux mois »*, précisant qu'ils *« ne seraient armés que si leur mission le commande »*. *« Comment imaginer des opérations d'îlotage avec des gardiens de la paix qui seraient armés et des jeunes les accompagnant qui ne le seraient pas »*, a interrogé le ministre.

Préférant les appeler *« agents de proximité de la police nationale »*, le rapport Le Roux préconise de cantonner ces jeunes gens à des activités répondant à des besoins nouveaux : 3 000 postes d'*« agents d'accueil et d'orientation dans les services de police »* ; 4 000 à 5 000 emplois d'*« agents de proximité de la police nationale »* (pour compléter l'action des îlotiers et des services des mineurs en direction des publics vulnérables) ; 2 000 postes de *« correspondant judiciaire »* (renseigner les personnes concernées par une infraction pénale) ; ou encore 1 700 *« opérateurs informatiques »*. Ils porteraient une tenue spécifique et seraient dépourvus d'armes.

● De 15 000 à 30 000 « agents de médiation »

Le ministère de l'intérieur a annoncé la création de 15 000 postes d'*« agents locaux de médiation »*, sur des contrats de droit privé et hors de la police nationale. Leur financement sera assuré à 80 % par l'Etat (ministère de l'emploi) et à 20 % par les collectivités locales, les associations ou les bailleurs de logements sociaux, après signature des *« contrats locaux de sécurité »*. Leur rôle contribuera à *« relever le niveau de la sécurité »*, dans une commune, une agglomération urbaine, des offices HLM, des transports, ou aux abords des établissements scolaires. Ils ne porteront ni arme à feu ni uniforme.

Leurs missions seront précisées à l'issue du colloque « Des villes sûres pour des citoyens libres » organisé à Villepinte (Seine-Saint-Denis) les 24 et 25 octobre. Accueillant favorablement la mesure, les syndicats de policiers seront attentifs à ce que les jeunes employés par une commune ne soient pas utilisés dans la police municipale.

Le rapport Le Roux prône l'instauration de 30 000 contrats du même type. Il distingue les métiers *« relevant de la sécurisation des espaces »* ouverts au public et ceux *« liés à la médiation sociale urbaine »* (résoudre les conflits, faire respecter les règles de civilité et de bonne conduite).

Il préconise la création de plusieurs milliers de postes pour chacune des fonctions suivantes : *« agent de sécurité des établissements scolaires »*, *« agent de sécurisation des déplacements publics »*, *« agents de surveillance des espaces ouverts au public »* (marchés, galeries marchandes, parkings, lieux de festivités publiques), *« correspondants de sécurité »* (conseils, garde de matériels, prévention de vols dans les hôpitaux, universités, cités administratives), ainsi que plus de 2 000 *« correspondants de nuit »* (permanence nocturne dans un ensemble d'immeubles pour améliorer la qualité de la vie nocturne).

E. In.

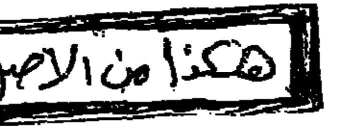
COMMENTAIRE

L'ÉTAT AU CHEVET DE LA DÉLINQUANCE

Ballon-sonde du gouvernement ou exercice d'un député *« un peu incontrôlable »*, selon la formule utilisée dans l'entourage de M. Chevènement ? M. Le Roux a profité de sa mission, confiée dans le cadre du plan sur les *« nouveaux emplois »*, pour esquisser les contours d'une politique impliquant une profonde réadaptation de la police. Il sait parfaitement que tout ministre de l'intérieur aurait le plus grand mal pour reprendre à son compte ses propositions sur le redéploiement des policiers vers les quartiers difficiles. Le cabinet de M. Chevènement indiquait d'ailleurs, jeudi 18 septembre matin, que *« le parlementaire missionné est allé bien au-delà des objectifs fixés par le ministre, tout particulièrement au sujet des redéploiements d'effectifs »* et que le document remis *« n'engage que l'auteur du rapport et absolument pas le ministre de l'intérieur »*.

Autant dire que M. Chevènement se montre soucieux de préserver la *« paix sociale »* dans une institution policière toujours prompte aux mouvements de colère. En soulignant les inégalités des citoyens face à la délinquance, le rapport n'en pose pas moins une vraie question. Conscients de ces déséquilibres – héritage d'une police ayant historiquement donné la priorité à la protection de l'Etat et au maintien de l'ordre –, les différents ministres de l'intérieur avaient jusqu'à présent préféré opter, par exemple, pour l'affectation des promotions d'écoles de police en région parisienne. En écho aux préoccupations des citoyens confrontés à l'insécurité et des élus locaux, de droite comme de gauche, qui ont pleinement intégré le mot *« sécuritaire »* dans leur vocabulaire, M. Le Roux leur rétorque que les banlieues ont besoin de policiers chevronnés, et non pas de débutants. Le débat s'annonce roboratif : réservant la lutte contre la délinquance au domaine régalien de l'Etat, le député socialiste entend privilégier une sécurité de proximité dans laquelle les élus et leurs partenaires locaux pourraient davantage faire entendre leurs voix.

Erich Inciyan



Les villes de province jugées les plus sensibles

COMPIÈGNE, ROUBAIX, TOURCOING, BEAUVAIS, LILLE, HEM, CANTELEU, MAUBEUGE, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, LE HAVRE, ROUEN, CREIL, SOISSONS, SEDAN, WOIPPY, ST-ÉTIENNE-DU-R., ÉVREUX, MERU, REIMS, METZ, DREUX, NOGENT-SUR-O., STRASBOURG, MONTATAIRE, ST-DIZIER, ORLÉANS, MULHOUSE, ANGERS, MONTBÉLIARD, NANTES, DOLE, VAUX-EN-VELIN, VILLEURBANNE, VILLEFRANCHE-SUR-S., BRON, LYON, ST-PRIEST, ST-ÉTIENNE, VÉNISSIEUX, RICAMARIE, GRENOBLE, TOULOUSE, PAU, BÉZIERS, MARSEILLE

Bruno Le Roux, dans son rapport, identifie quarante-cinq villes de province comme "sensibles". Plusieurs indicateurs ou études ont été utilisés : les quartiers en difficulté, tels que définis par la délégation interministérielle à la ville (DIV) ; le rapport sur les violences urbaines effectué par les renseignements généraux ; les chiffres des ministères de l'intérieur et de l'ancien ministère de la ville.

Des effectifs concentrés à Paris au détriment de la banlieue

CIRCONSCRIPTIONS	POPULATION	DÉLITS CONSTATÉS	DÉLITS CONSTATÉS SUPPORTÉS PAR 1 HAB.	NOMBRE D'HAB. POUR 1 POLICIER
PLUS DE 500 000 HABITANTS	2 793 993	294 814	0,11	346
GRANDE COURONNE PARISIENNE	3 629 307	277 784	0,08	510
PETITE COURONNE PARISIENNE	4 019 980	280 253	0,07	395
PARIS (INTRA-MUROS)	2 200 000	275 027	0,13	119

A Marseille, agents d'ambiance, médiateurs et acteurs sociaux sont sceptiques

Les emplois créés pour des missions de sécurité ont vite trouvé leurs limites

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les quartiers populaires de Marseille, souvent stigmatisés pour leur problèmes de sécurité, sont aussi considérés comme un laboratoire d'action urbaine et sociale. Les acteurs sociaux et les entreprises de services ont tenté, au gré des différentes formules de retour à l'emploi pour les jeunes – TUC, SIVP ou CES –, de créer de nouvelles fonctions urbaines. L'idée de donner une véritable identité à des métiers de *« médiateur »* ou d'*« agent d'ambiance »* participant indirectement à des tâches de sécurité, comme le propose le projet de loi sur les emplois-jeunes, ne pouvait donc, à priori, que recueillir un assentiment enthousiaste.

REPORTAGE

« Il ne sert à rien de prendre cent jeunes de plus, si je ne peux en intégrer que dix »

Or, l'accueil est des plus mesuré. A la Bricarde, Didier Bonnet, directeur d'une régie de quartier, est inquiet. *« Quel sera le statut des agents d'ambiance que l'on installera dans les parkings ou les halls d'immeubles ? s'interroge-t-il. Des auxiliaires de police, des vigiles ou des éducateurs armés, qui doit maintenir l'ordre ? Il existe là une ambiguïté malsaine. »* A cette interrogation, il ajoute que l'arrivée de médiateurs est ressentie comme une provocation par les sociétés de vigiles, *« qui hurlent déjà en disant qu'elles ne peuvent rien faire face à des emplois subventionnés par l'Etat ».*

Déjà rodée à la prise en charge de jeunes des cités difficiles, la Régie des transports marseillais (RTM) a, de son côté, décidé d'embaucher, dans le cadre des emplois-ville mis en place par le gouvernement Juppé, une dizaine de médiateurs qui circulent dans les bus. Uniformes réglementaires sur le dos, certains se reposent entre deux missions au terminus-dépôt de Bougainville. *« Notre présence rassure les gens,* expliquent Karine et Sofyem. *On invite les passagers à composter leurs billets, mais, s'ils ne veulent pas, on ne peut rien faire. Nous ne sommes ni des contrôleurs ni des policiers. »*

Quel que soit le type de contrat, il semble difficile de les convaincre qu'il s'agit là d'un véritable travail. *« A terme, la RTM nous a promis une embauche comme chauffeur. Ce que je fais actuellement dans les bus est sans doute utile, mais ce n'est pas un vrai métier »,* indique Sofyem, âgé de vingt-deux ans. *« J'aimerais acquérir une autre compétence grâce à la formation garantie par les emplois-ville,* ajoute Karine. *Le métier de chauffeur ne m'intéresse pas. »* Alain Gille, directeur général de la RTM, affirme que son entreprise n'a pas besoin des emplois Aubry. Pour lui, la médiation sociale n'est pas un métier mais une *« activité de transition ». « J'ai déjà fait le plein des emplois-ville,* dit-il. *Il ne sert à rien de prendre cent jeunes de plus, si, au bout, je ne peux en intégrer que dix. »*

Cet été, trois *« agents d'ambiance »* ont parcouru chaque soir les places du centre-ville pour gérer les conflits entre des jeunes qui jouaient, fort tardivement, au football et le voisinage mécontent. A force de discussions, le calme est revenu. Malgré ce succès, le chef de projet DSU (développement social urbain) centre-ville, Henri Mandrile, reste sceptique : *« La notion de nouveaux métiers résiste encore au fait que les bénéficiaires les voient comme une première expérience professionnelle et que ceux qui les offrent ne les ont pas encore insérés dans un vrai déroulement de carrière. »*

UNE RÉSERVE INEXPLOITÉE

A ce problème de définition de poste s'ajoute la crainte de voir une partie des jeunes exclus de ce plan gouvernemental. *« Les emplois-jeunes,* souligne Henri Besançon, chef de projet DSU pour la partie sud du 15e arrondissement de Marseille, *n'ont pas été pensés pour les jeunes en difficulté. A la différence des emplois-ville, inscrits dans une politique de réinsertion, ces nouveaux contrats s'adressent à tous. »* M. Besancon regrette cet effet d'éviction car il retarde, selon lui, le travail en direction des populations à la dérive.

Chargé du secteur où s'est récemment déroulée l'agression par de jeunes mineurs, qui a coûté la vie à un père de famille, Yves Radion, Henri Besançon estime que la collectivité devrait fournir un effort tout particulier pour les jeunes des cités. D'après lui, les délinquants en rupture totale avec la société ne seront jamais touchés par des projets de retour à l'emploi. En revanche, il existe, dans ces grands ensembles qui barrent les collines de Marseille, une catégorie de jeunes sans formation prête à tomber dans le cycle de la violence. *« Pour ceux-là,* indique-t-il, *il faut un encadrement fort. »*

Avec le temps, les travailleurs sociaux ont adopté un discours réaliste. Les gisements d'emplois existent, disent-ils, mais rien ne sert de se précipiter. Ainsi, les services proposés aux personnes âgées, *quasi inexistant dans les* quartiers populaires, constituent une réserve encore inexploitée. *« Depuis le redoublement, voilà deux ans, des agressions dans la copropriété des Rosiers,* souligne Nadia Sedira, chef de projet DSU pour une partie des 13e et 14e arrondissement, *habitée, en grande partie, par des personnes de plus de soixante ans, nous avons monté un projet d'aide à domicile et d'accompagnement qui sera assurée par cinq ou six jeunes du quartier. »*

LE LIEN SOCIAL DISTENDU

Le recrutement est en cours mais une inquiétude subsiste. Les auteurs du projet de loi, soucieux de ne pas substituer ces emplois-jeunes aux prestations fournies par le secteur privé, ont exclu des conventions encadrant les emplois-jeunes *« les services rendus aux personnes physiques à leur domicile. »*

La sphère culturelle n'est pas non plus inerte. Certains squares *des cités de Marseille ont ainsi* reçu la visite de jeunes marionettistes. Embauchés dans le cadre d'un projet lancé par une équipe du centre culturel La Friche de la belle de mai, douze participants bénéficient d'une formation de vingt-sept mois afin de faire revivre et sécuriser les espaces publics. *« Les parents des cités où l'on se produit nous reprochent souvent la moindre minute de retard »,* témoigne un des responsables du projet.

Toutes ces initiatives conduisent pourtant le conseil communal de la prévention de la délinquance (CCPD), chargé de centraliser les actions en matière de sécurité à Marseille, à considérer les emplois-jeunes comme le signe d'un échec de la politique de la ville. *« Au début,* explique Dominique Ciavati, responsable du CCPD, *il fallait reconquérir les quartiers en difficulté grâce au retour des services publics. Faute de retour, les médiateurs assument, à leur place, une fonction de tampon entre les habitants et les différents interlocuteurs officiels. Ce qui revient à distendre encore plus le lien social. »*

Jacques Follorou

Pascal Bayse est condamné à six ans de prison pour le viol d'une enfant

LA COUR d'assises de l'Essonne a condamné, mercredi 17 septembre, à six ans de réclusion criminelle Pascal Bayse pour le viol d'une fillette de quatre ans, en avril 1995, l'avocat général ayant requis douze ans de prison. Cet ancien agent d'EDF âgé de quarante ans, perturbé par sa situation professionnelle et affective, avait été surpris par la fillette dans la cage d'escalier de son immeuble alors qu'il se masturbait.
La famille, qui avait refusé le huis-clos pour que cela *« n'arrive plus à d'autres enfants »*, s'est montrée particulièrement déçue par le verdict, mais estime avoir *« fait le maximum par égard pour sa fille »*. Lors de la première journée d'audience, la petite fille, aujourd'hui âgée de six ans, avait subi l'épreuve d'affronter une cour d'assises et son public pour raconter comment elle avait été obligée de faire une fellation à son agresseur. (*Le Monde* du 18 septembre.)

Les Anges des Récollets de nouveau menacés d'expulsion

LES ASSOCIATIONS et les artistes qui occupent, depuis le 22 juillet, l'ancien couvent des Récollets, à Paris, dans le dixième arrondissement, ont jusqu'au 19 septembre pour faire place nette. Dans une ordonnance de référé rendue le 12 septembre, le tribunal de grande instance de Paris a estimé que *« le retard mis par l'Etat à restaurer les locaux ne saurait justifier l'occupation actuelle des lieux »* et a ordonné l'expulsion. Le ministère de l'équipement, propriétaire des lieux, vient de confier à l'architecte Antoine Grumbach une mission de réflexion sur l'utilisation future de ce bâtiment de 6 000 m², très délabré, désaffecté depuis cinq ans. Ces locaux ont successivement abrité une communauté religieuse, deux hôpitaux, une école d'architecture, puis des associations d'artistes – notamment, les Anges des Récollets – qui y avaient installé leurs ateliers.

DÉPÊCHES

■ **LADY DIANA : les policiers de la brigade criminelle**, chargés de l'enquête sur la mort de Lady Diana Spencer et son ami Emad Al Fayed recherchent une voiture Fiat Uno qui aurait pu être impliquée dans un accrochage avec la Mercedes. La marque et le type du véhicule ont pu être identifiés grâce aux analyses effectués dans les laboratoires de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Des débris d'un feu arrière, provenant d'une Fiat Uno, avaient été trouvés sur les lieux de l'accident.

■ **ÉDUCATION : une cinquantaine de maîtres-auxiliaires** (MA) ont occupé, mercredi 17 septembre après-midi, l'inspection d'académie à Toulouse (Haute-Garonne). Rassemblés à l'appel de SUD, du SGEN-CFDT et de la CGT, ils ont dénoncé l'absence *« de réelle volonté de mettre fin »* aux difficultés des maîtres-auxiliaires. A Besançon (Doubs), à l'appel du Collectif des sans-poste, une cinquantaine de manifestants ont exigé *« le réemploi de tous les MA et la titularisation de tous, sans concours et sans condition de nationalité »*.

■ **LILLE : la tour Eurocity d'Euralille, à Lille (Nord), fermée** mardi et mercredi en raison de mystérieuses vibrations, devait réouvrir ses portes, jeudi 18 septembre au matin, des experts ayant conclu à l'absence de danger sans pour autant avoir déterminé l'origine des vibrations. Une douzaine de sociétés ont leurs bureaux dans la tour, et y emploient cinq cents salariés.

La FSU, principale fédération enseignante, hausse le ton contre Claude Allègre

Dénonçant les « provocations » du ministre, elle envisage une manifestation nationale avant la Toussaint

Mercredi 17 septembre, Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, principale fédération syndicale des personnels de l'éducation, s'en est pris vivement à Claude Allègre. Il est reproché au ministre d'avoir *« franchi la ligne jaune »* et de ne pas avoir répondu *« aux questions de fond »*. La FSU, par ailleurs objet d'une crise interne entre certains de ses syndicats, envisage *« une initiative nationale »* avant la Toussaint

L'INCOMPRÉHENSION serait-elle totale entre Claude Allègre et la Fédération syndical unitaire (FSU) ? Après avoir accueilli favorablement les premières décisions gouvernementales pour la rentrée (*Le Monde du* 2 septembre), la principale fédération syndicale des personnels de l'éducation nationale sonne la charge et envisage de mobiliser l'ensemble du secteur éducatif pour une *« initiative nationale »*, vraisemblablement une manifestation, avant la Toussaint. Elle porterait pêle-mêle sur l'emploi des jeunes et *« l'avenir du service public de l'éducation nationale »*, thème suffisamment vague pour rassembler l'ensemble des catégories de personnels et les parents.

Il ne faut pas chercher bien loin les raisons de cette rupture de ton. *« Le ministre de l'éducation nationale a franchi la ligne jaune. Cela suffit »*, s'est exclamé Michel Deschamps, lors d'une conférence de presse, mercredi 17 septembre. La FSU s'appuie sur les *« réactions indignées »* des enseignants après les *« provocations »* du ministre sur l'absentéisme et les congés formation.

TENSIONS SYNDICALES

Bien qu'ayant accepté l'ouverture d'une table ronde sur la gestion des personnels, Michel Deschamps s'en prend à la méthode de Claude Allègre : *« Depuis trois mois, nous n'avons obtenu aucune réponse sur les questions de fond du système éducatif. Où va-t-on, si on continue à dresser l'opinion contre les enseignants et à contourner les représentants syndicaux ?*, a-t-il ajouté. *La situation à l'éducation nationale a atteint un vrai degré de gravité. On ne peut feindre de vouloir changer les choses en s'en prenant aux personnels. »*

En réalité, les dirigeants de la FSU semblent mal s'accommoder des nouvelles relations établies avec les organisations syndicales. *« Sur aucun des thèmes actuels discutés au ministère, nous n'avons été consultés au préalable. Ou bien l'on nous reçoit en tête à tête ou on nous demande de participer à des conférences de 150 personnes »*, a déploré Monique Vuaillat, qui semble regretter d'avoir perdu son rôle d'interlocutrice privilégiée du ministère.

L'essentiel des critiques porte sur la mise en place des emplois jeunes dans l'éducation nationale. *« La réussite de ce plan ne se mesure pas à l'entrée mais à la sortie »*, selon Michel Deschamps. Tour à tour, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, et Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-ipp, ont déploré n'avoir pas obtenu satisfaction à leurs demandes concernant la formation et la consultation des personnels sur les projets d'accueil.

Ce coup de colère de la FSU envers Claude Allègre intervient dans le contexte particulier des tensions que connaît actuellement la principale fédération de fonctionnaires. Certes, Michel Deschamps s'est efforcé d'en minimiser les effets : *« Si crise il y a, c'est bien de croissance depuis notre création en 1993 »*, s'est-il justifié, sans nier toutefois les désaccords persistants avec une des principales composantes, le Syndicat des personnels de l'enseignement technique (SNETAA) en rupture de ban (*Le Monde* du 13 septembre). Mais, dans la préparation du congrès de décembre, des divergences de stratégie sont également apparues entre les principales composantes de la FSU.

Encore sous le coup des réactions, selon lui, *« disproportionnées »*, provoquées par ses récents propos, Claude Allègre cherche à apaiser les esprits. Mercredi, à la sortie du conseil des ministres, il a assuré *« qu'il n'avait aucun problème avec les profs. »* Le premier ministre, Lionel Jospin l'a *conforté* en *« rendant hommage »* aux personnels de l'éducation nationale pour cette rentrée scolaire *« très réussie »*.

Michel Delberghe

Controverse à Montpellier sur le départ d'un recteur

Le départ de Pierre Ferrari, recteur de l'académie de Montpellier depuis mai 1996 et son remplacement par Jérôme Chapuisat, annoncé lors du conseil des ministres du 17 septembre, suscite une controverse. Dans un communiqué, Jacques Blanc, président (UDF-DL) du conseil régional Languedoc-Roussillon, a implicitement accusé le maire socialiste de Montpellier, Georges Frêche, d'être à l'origine de cette mutation. « Nombre de projets ont été concrétisés grâce à l'action de ce recteur dynamique. Mais sans doute est-ce là la cause réelle du départ de M. Ferrari », a souligné M. Blanc.

Au ministère, on se garde d'entrer dans cette polémique. Pierre Ferrari, un des rares recteurs a avoir démissionné en octobre 1981 après l'arrivée de la gauche au pouvoir, puis renommé en 1993 recteur de Nice, est par ailleurs conseiller régional de Lorraine, inscrit au groupe Union Républicaine (proche de Force démocrate). Ce mandat est, selon le ministère de l'éducation, incompatible avec la fonction de recteur.

Patrick Campion, « comte » de Poligny, a été interpellé à Miami.

L'HOMME D'AFFAIRES français Patrick Campion, également connu sous le nom d'Arnauld de Poligny, a été interpellé, mercredi matin 17 septembre, à l'aéroport de Miami (Floride), par les services américains de l'immigration. M. Campion, quarante-sept ans, arrivait en provenance de Nassau, capitale des Bahamas, où il vit depuis décembre 1996 avec ses deux enfants. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, délivré le 20 mars par le juge versaillais Françoise Martres, pour *« soustraction d'enfants pendant plus de cinq jours dans un lieu inconnu »*.

La justice française lui reproche d'avoir quitté le territoire national alors que la cour d'appel de Versailles avait donné la garde des enfants à son ex-épouse, Marie-Laurence Bataillon. Selon nos informations, confirmées de source judiciaire française, une demande d'arrestation provisoire devrait être transmise aux autorités américaines par la voie diplomatique. Quelques heures avant son interpellation, M. Campion avait fait savoir au *Monde* qu'il contestait le portrait publié dans nos éditions du 17 septembre sous le titre : « Arnauld, "comte" de Poligny, ou le roman d'un flambeur ».

Cet homme aux activités et aux identités multiples a longtemps fréquenté l'entourage de certains chefs d'Etat africains, en particulier le Zaïrois Mobutu. Il est également suspecté d'escroquerie par la République du Congo dans une affaire d'émission de télévision.

« APPELLATIONS DE FANTAISIE »

Dans son arrêt de novembre 1996, la cour d'appel de Versailles écrivait à son sujet : *« Il élève ses enfants dans des conditions sans rapport avec la réalité (...). Il les maintient dans une situation mensongère quant à leur état civil (...), se faisant lui-même désigner sous des titres et appellations de fantaisie, et les abusant quant à sa situation sociale réelle et à sa vie, fondée sur des activités douteuses. »*

Jeudi 18 septembre, en fin de matinée, il était impossible de savoir si M. Campion avait été relâché par les services américains ou s'il était maintenu en rétention administrative du fait des démarches françaises. *Le Monde* n'avait pu entrer en contact avec son avocat, Me Bertrand Lambert.

Philippe Broussard

Des familles sans logement campent depuis trois semaines dans le XIIe arrondissement

ELLES CAMPENT depuis vingt jours et commencent à trouver le temps très long. Entourées de dizaines d'enfants, ces femmes, toutes africaines – maliennes, guinéennes et sénégalaises – désignent du doigt, d'une air las, les bâches qui abritent les matelas de mousse et les sacs de couchage prêtés par l'association Emmaüs, l'unique point d'eau, sur le trottoir, la sanisette dont doit se contenter une centaine d'enfants et leurs parents.

Quarante sept familles africaines ont été expulsées, le 24 juillet, du squatt qu'elles occupaient depuis le mois de mai, 17 passage Brunoy, dans l'ancien îlot Chalon, à proximité de la gare de Lyon. Des réseaux de solidarité, affirme l'association Droit au logement (DAL) qui les soutient, les avaient fait quitter leurs taudis de Paris, de Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise et s'échouer là, en désespoir de cause. L'immeuble squatté appartenait à la Société d'économie mixte de la Ville de Paris chargée de l'aménagement de l'Est parisien (Semaest).

La Semaest avait immédiatement entamé une procédure en référé pour obtenir leur expulsion. Mais sans attendre le jugement, renvoyé au 16 septembre, elle avait fait évacuer l'immeuble en s'appuyant sur un arrêté de péril, pris la veille de l'expulsion. Pour calmer le jeu et en accord avec la préfecture, la Ville de Paris, via la Semaest, avait accepté de financer un hébergement temporaire d'un mois, en hôtel. Dans ce délai, la préfecture et la Ville de Paris étaient censées se pencher sur chaque cas individuel. Aucune solution n'a été trouvée et, fin août, les familles se sont, une nouvelle fois, retrouvées à la rue. Depuis, c'est la pelouse de l'ancienne gare de Reuilly, où la Semaest a installé son siège, avenue Daumesnil, qui leur sert d'abri.

BIENVEILLANCE DU TRIBUNAL

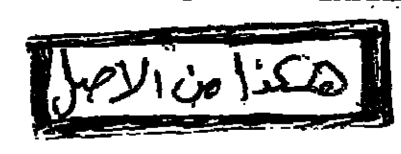
Le Tribunal de grande instance de Paris a refusé, le 4 septembre, de faire évacuer les lieux. Dans son ordonnance de référé, le vice-président du tribunal, Alain Lacabarats, tout en reconnaissant que *« l'occupation litigieuse se heurte au droit de propriété »*, a estimé qu'elle ne suffisait pas *« pour autant, à justifier en référé l'expulsion sollicitée. »*. Cette occupation *« est le fait de familles qui revendiquent l'application à leur profit de droit pour toute personne à disposer d'un logement décent »*, souligne encore l'ordonnance qui insiste sur le fait *« qu'il a été mis fin à des mesures d'hébergement précaire sans solution de remplacement précise et concrète »*.

La bienveillance du tribunal ne change pas grand chose à la situation des familles. Au problème de logement s'ajoute désormais celui de la scolarisation des enfants. Le maire (Force démocrate) du douzième arrondissement, Jean François Pernin, refuse de scolariser les dix-neuf enfants concernés dans les écoles primaires du quartier. Plusieurs délégations de représentants des familles ont tenté, en vain, d'être recues par le maire. Mercredi 17 septembre, dans la soirée, une centaine de personnes, soutenues par des élus d'opposition, se sont regroupées devant la mairie pour exiger que les enfants soient scolarisés comme l'exige la loi.

« Sur la vingtaine d'enfants dont les dossiers m'ont été transmis, un seul avait précédemment une adresse parisienne, nous a, pour sa part, déclaré M. Pernin. *Est-ce que le douzième arrondissement doit scolariser la France entière ? »*.

Du coté de la préfecture, on confirme qu'il a été expressement demandé au maire du douzième d'inscrire les enfants à l'école. *« J'attend un ordre écrit du préfet »*, répond Jean-François Pernin. La Semaest a fait appel du jugement rendu le 4 septembre qui l'avait débouté de sa demande d'expulsion. L'audience doit se tenir vendredi 19 septembre après-midi au tribunal de grande instance de Paris.

Christine Garin



INONDATIONS Le maire de Vaison-la-Romaine et sénateur de Vaucluse, Claude Haut (PS), devait réunir une conférence de presse, jeudi 18 septembre, pour faire le point sur la situation de sa commune, cinq ans après les inondations meurtrières du 22 septembre 1992. ● D'IMPORTANTS TRAVAUX ont été entrepris, notamment pour élargir le lit de l'Ouvèze, dont la crue brutale avait emporté plusieurs dizaines de maisons et un camping. ● UN ANCIEN PRÉFET de Vaucluse, seule personne mise en examen à la suite de cette catastrophe, pour homicides involontaires, a bénéficié d'un non-lieu en 1996. ● EN ILE-DE-FRANCE, Henry Wolf, président de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du Bassin de la Seine, affirme qu'une crue comme celle de 1910 frapperait encore aujourd'hui, malgré les barrages existants, *700 000 habitants.*

Vaison-la-Romaine a pansé ses plaies

Cinq ans après la catastrophe qui fit trente-sept victimes, la vie, comme l'Ouvèze, a repris son cours dans la cité de Vaucluse, endettée mais ressuscitée. Les lotissements inondables ont été rasés, de nouvelles écoles et le camping reconstruits, mais à l'abri des eaux

VAISON-LA-ROMAINE
de notre envoyé spécial

« Aux martyrs, aux vaillants, aux forts. » Cette épitaphe à ceux de 1914-1918, scellée dans le rocher à l'entrée de la vieille ville, pourrait aussi bien être dédiée à « ceux de 1992 ». Martyre, vaillante et forte, Vaison-la-Romaine le fut assurément lorsque, comme le rappelle une autre plaque, voisine, avec une grande sobriété, *« le 22 septembre 1992, l'Ouvèze en crue a fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts... »* Alors que le bilan des inondations catastrophiques s'élevait à trente-sept morts pour Vaison et ses environs immédiats, la solidarité qui s'exprima ici impressionna la France entière autant que les images chocs d'une submersion foudroyante. Classes sociales confondues, clivages oubliés, Vaison-l'héroïque donnait, sur le tas, l'exemple d'une fraternité concrète.

REPORTAGE

« L'urgence avait bien marché, mais, après, une inertie extraordinaire a pris le dessus »

Pour en finir avec les inscriptions commémoratives, et sans s'éloigner du pont romain, qui marque la lisière entre la ville provençale et la ville médiévale, dont les ruelles pentues s'entortillent jusqu'au château comtal, il faut en déchiffrer une dernière, gravée à même la pierre du parapet restauré : *« Pons Romanus anno MCMLXXXXII inundatione fluvii dilapsus/ MCMLXXXXIIII publice restitutis est. »* Lapidaire, l'information est en latin, histoire de prendre date, mais elle est compréhensible par tous et dit l'essentiel.

En 1994, deux ans après le « déluge », le pont romain – *le plus célèbre du monde depuis qu'on a vu s'y fracasser des caravanes arrachées par le flot furieux au camping communal* –, avait retrouvé sa superbe. La voûte, qui résista aux 1 400 tonnes de poussée par mètre carré que la rivière – brutalement montée de dix-sept mètres ! – exerçait sur elle, s'offrit le luxe de rester, deux années durant, le seul lien entre les deux rives... en attendant la réparation du tablier du pont neuf, mis hors d'usage.

Pour cette restauration symbolique, le ministre de la culture fit débloquer les fonds en un mois. Il n'en fut pas de même pour les autres dossiers de reconstruction. *« L'urgence avait bien marché, l'entraide avait été très satisfaisante, personne ne s'est retrouvé à la rue, pas même les touristes,* se souvient Claude Haut, maire (PS) de Vaison, *mais, après, une inertie extraordinaire a pris le dessus. Alors que sur les trois cents familles sinistrées, quatre-vingts avaient perdu leur habitation et que cinquante entreprises étaient touchées, nous sommes restés plusieurs mois dans le brouillard, au moins jusqu'en avril 1993. Du coup, rien n'a pu être lancé avant fin 1993, sauf l'école. »*

L'école maternelle avait dû être rasée : les petits furent d'abord accueillis dans un village de vacances puis dans des préfabriqués sur le stade municipal. Mais, dès la rentrée 1993, quatorze classes pouvaient ouvrir dans un nouveau groupe scolaire construit en six mois. Depuis, Vaison dispose de deux écoles, regroupant chacune des classes de maternelle et de primaire. Un petit « plus ». Coût : 27 millions.

Pour reloger familles et entreprises, la commune a acheté à la hâte deux terrains, l'un de deux hectares, l'autre de trois, promptement viabilisés. Le premier habitant a pu emménager à Noël 1994. Mais malgré les pressantes demandes initiales, l'offre a finalement été excédentaire : beaucoup de sinistrés ont reconstruit ailleurs ou racheté de l'ancien. *« Sur les trente et un lots résidentiels, dix-huit seulement ont été vendus – à des prix volontairement inférieurs à ceux des indemnisations – et huit des treize lots de la zone artisanale nous restent sur les bras »,* soupire M. Haut, en observant que la commune supporte ainsi 3 millions de francs d'endettement. *« Cela dit,* ajoute le maire, *d'après les effectifs des écoles, globalement, on n'a pas perdu grand-monde. »*

BILAN TOURISTIQUE MITIGÉ

Le tissu économique local s'est assez rapidement reconstitué et seules deux entreprises (l'une d'électronique, l'autre de tricot industriel) ont encore des problèmes de trésorerie. Quant au tourisme, le bilan est mitigé, le propriétaire de l'Hôtel Burrhus et de celui des Lys reconnaît que la fréquentation de ses établissements a connu une nette croissance après la catastrophe et durant la phase de reconstruction, plutôt bénéfique pour le commerce local. Pas seulement pour des raisons de curiosité morbide. En revanche, en amont de Vaison, le camping, qui fut le théâtre d'événements tragiques, a disparu du rivage. Il a fallu attendre 1995 pour qu'un nouveau camp – quatre étoiles et deux piscines – ouvre sur un terrain de dix hectares à flanc de coteau, acheté 3 millions de francs par la municipalité et concédé à un gérant privé.

Vers l'aval, la métamorphose est plus spectaculaire. Les immeubles, dont certains pans s'étaient effondrés, comme les digues qui avaient été pulvérisées, ont été remis en état. Le nouvel endiguement en béton est agrémenté d'énormes rochers et de nombreux arbres (des ailanthes), bien enracinés. Esthétiquement, Vaison la belle romaine a plutôt gagné au change.

Plus bas, au niveau des trois lotissements et de la zone artisanale, dont un super-marché, qui avaient été momentanément engloutis, la résolution de ne pas reconstruire et ne pas réparer dans le lit de la rivière a été prise « à chaud », dans les quinze jours qui suivirent la catastrophe. Dix-sept mois après, les dernières ruines étaient arasées et, sur la rive droite, ne subsistent qu'une douzaine d'habitations, toutes pourvues d'un étage en cas d'alerte. Une douzaine de mètres, parfois beaucoup plus, ont été cédés à l'Ouvèze, dont le nouveau lit « en grande largeur » supporterait un débit de 800 mètres cubes à la seconde contre 500 avant 1992.

Les élus municipaux, qui, plus encore que la nature, ont horreur du vide, se désespèrent de voir les herbes folles envahir les rivages. Un parcours de santé a été aménagé par le Lions'club sur 3 000 mètres carrés, mais derrière les enrochements subsistent une dizaine d'hectares de friches. *« Il me faudrait cinq jardiniers pour les entretenir »,* s'inquiète M. Haut. Alors, le département a dû assumer 170 millions de dépenses, la commune s'est également lourdement endettée (au total de l'ordre de 19 000 francs par habitant). La pression fiscale a pu être endiguée et les impôts n'ont presque pas augmenté. Mais la ville est *« exsangue »* et ne peut réaliser aucun de ses projets : l'extension du musée archéologique, pourtant déjà subventionnée à 80 %, l'amélioration des entrées de la ville et surtout la station d'épuration devront attendre...

TOURNER LA PAGE

« La mémoire et la boue », titrait *Le Monde* voilà cinq ans, au troisième jour d'un âpre et douloureux combat contre l'adversité gluante. A Vaison, on comptait les morts, on pansait les plaies les plus béantes, on s'extirpait du cloaque. Assommée par la douleur, terrassée par la fatigue, la population ne prit peut-être pas le temps nécessaire à un vrai travail de deuil, même si, à l'initiative d'un médecin, une association des orphelins de Vaison s'est constituée pour aider, sur le long terme, onze jeunes concitoyens en détresse.

Aujourd'hui, un autre médecin traite toujours quelques séquelles de troubles psychiques causées par la catastrophe, et si certains Vaisonnais ont choisi d'aller vivre *« loin de la rivière »* meurtrière, ceux qui sont restés répugnent souvent à évoquer des moments si *dramatiques. Bien sûr,* la convalescence est terminée, le polytraumatisme est « consolidé » et la récupération presque totale. Cependant, la volonté collective semble pouvoir se résumer à une expression : tourner la page.

Robert Belleret

Un lit élargi capable d'absorber un débit de 800 m³/seconde

Lotissements ou maisons démolis
Zone d'habitat
Centre-ville
Pont Neuf
La haute ville médiévale
Ouvèze
Le Lauzon
La Roussette
VAISON-LA-ROMAINE
sens du courant
Lit mineur de l'Ouvèze (lit à l'époque de la catastrophe)
200 m
Camping déplacé
Source : Cadastre

L'Ile-de-France sous la menace des crues ?

La menace d'une crue centennale comme celle de 1910 plane toujours sur Paris et sa région, selon *Henry Wolf, président de l'Institution interdépartementale* des barrages-réservoirs du Bassin de la Seine. Lors d'un colloque de la Société hydrotechnique de France, mercredi 17 septembre, M. Wolf a affirmé que, malgré les précautions prises, le coût serait de 35 milliards de francs : 700 000 habitants, 150 grands établissements industriels, 400 000 emplois seraient touchés. *Les* responsables des Grands Lacs de Seine, qui exploitent déjà quatre barrages-réservoirs en amont de Paris, défendent donc trois nouveaux projets : *« Investir 1,5 milliard de francs permettrait de réaliser des économies considérables »,* soutient M. Wolf.

Un ancien préfet mis hors de cause par la justice

Un orage d'une intensité et d'une durée exceptionnelles – *« à 10 heures du matin, il faisait nuit noire et il est tombé 300 mm d'eau en trois heures »,* se rappelle un témoin –, est, à l'évidence, la cause essentielle de la crue meurtrière du 22 septembre 1992. On pourrait juste y associer, selon l'expresssion du maire, *« une mémoire collective défaillante »,* puisqu'il y avait eu un précédent... en 1616.

Mais la catastrophe a mis en lumière la légèreté avec laquelle la *construction de trois lotissements (dont deux dataient de 1987)* et de plusieurs maisons isolées avait été autorisée dans le lit même de l'Ouvèze, en aval de Vaison. L'Association de défense des sinistrés ayant déposé plainte, une information judiciaire ouverte à Carpentras avait abouti, le 16 décembre 1994, à la mise en examen pour *« homicides involontaires »* de l'ancien préfet de Vaucluse, Pierre Hosteing, alors âgé de soixante-dix-neuf ans. En 1965, ce dernier avait donné le feu vert au permis de construire du lotissement Théos. L'instruction du dossier n'est pas close, mais M. Hosteing a bénéficié d'un non-lieu, le 3 mai 1996.

Dialogue serein entre M. Jospin et les présidents de conseils généraux

NICE
de notre envoyé spécial

« Les conditions du dialogue sont instaurées », a affirmé Jean Puech (UDF-DL), sénateur de l'Aveyron et président de la puissante Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), à l'occasion de la tenue à Nice de son 67e congrès, mercredi 17 et jeudi 18 septembre. Venu clôturer la première journée, Lionel Jospin a su en effet tempérer les craintes des élus en les assurant qu'ils seraient systématiquement consultés, voire associés, à toutes *décisions du gouvernement* touchant à leur territoire.

Au centre de leurs préoccupations, se trouve naturellement l'épineuse question du cumul des mandats. *« Un cumul entre exécutif territorial et mandat législatif peut renforcer la tentation du fédéralisme. A l'inverse, le maintien du cumul tel que nous le vivons peut conduire à un renforcement de l'Etat »,* a souligné le président de l'APCG. *« C'est bien parce qu'ils sont maintenant convaincus de la réalité du pouvoir local,* lui a rétorqué le premier ministre, *que les Français veulent que ceux qu'ils ont élus à la tête des exécutifs locaux aient une disponibilité suffisante pour assumer pleinement leurs fonctions ».* M. Jospin a rappelé que les associations d'élus locaux seraient consultées pendant l'élaboration du projet de loi.

Deuxième temps fort : le rôle des départements dans le plan emploi-jeunes, alors que les conseils généraux appellent de leurs voeux une *« révision de l'ensemble du dispositif de lutte contre l'exclusion ». « Je souhaite que s'instaure un partenariat actif entre l'Etat et les collectivités locales (...),* a indiqué M. Jospin. *Aussi l'Etat est-il prêt à conclure des contrats d'objectifs avec les départements dans vos secteurs de compétences : éducation, transports scolaires, animation sociale et accompagnement des publics sensibles, actions d'amélioration du cadre de vie, environnement, tourisme. »*

L'APCG s'est déclarée prête à accompagner l'effort du gouvernement dans *« la mesure de* [ses] *moyens et selon les spécificités des départements ».* L'association a souligné qu'une vraie collaboration avec les préfets sera nécessaire afin que les conseils généraux ne soient pas *« ceux que l'on appelle en dernier pour boucler le tour de table ».* Mais, en aparté, nombre de présidents s'avouent *« contraints »* moralement par le dispositif emploi-jeunes : *« Jospin joue sur du velours. Dans nos départements, les gens n'auraient pas compris que nous ne nous engagions pas. »*

Le premier ministre a aussi abordé le coût et le financement de la politique de l'eau *(Le Monde* du 17 septembre). *« Je ne crois pas que l'eau puisse être considérée seulement comme une marchandise. Elle est aussi un bien social »,* a-t-il affirmé en indiquant que *« la loi du marché a des limites évidentes ».* M. Jospin a donc annoncé qu'il avait demandé à Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de procéder, en liaison avec le ministre de l'intérieur, à une analyse de l'ensemble des modes de financement public : de nouvelles mesures devraient être définies en 1998. M. Jospin a tenu à préciser que *« les charges et obligations qui pèsent dans ce domaine découlent de directives communautaires ».* De ce fait, *« la France se trouve contrainte, au regard d'échéanciers très précis, de combler les retards qui s'étaient accumulés dans la politique d'investissements ».*

Le premier ministre s'est enfin exprimé sur la réforme, attendue pour le printemps 1998, du régime des interventions économiques des départements. Il s'est dit conscient que les présidents de conseils généraux vivent mal *« l'insécurité juridique »* dans laquelle ils interviennent pour aider le tissu de leurs PME-PMI.

Jean Menanteau

Une clause du contrat du Téo lyonnais est invalidée

LYON
de notre correspondant régional

Le tribunal administratif de Lyon a donné raison, mercredi 17 septembre, à l'*« association contre les effets néfastes du périphérique nord »,* qui contestait la légalité du rétrécissement à une seule voie du boulevard Laurent-Bonnevay.

Conformément à la délibération prise le 9 avril par la communauté urbaine de Lyon, présidée par Raymond Barre, des travaux avaient été effectués sur cet axe jusqu'alors très fréquenté par les automobilistes entrant ou sortant de Lyon. Il s'agissait de la mise en oeuvre d'un des avenants du contrat de 1990 conclu par Michel Noir. L'objectif était de rabattre la circulation sur la Transversale Est-Ouest (Téo), un itinéraire de dix kilomètres construit en grande partie sous l'agglomération lyonnaise, et dont le concessionnaire est un consortium conduit par le groupe Bouygues.

Le tribunal a suivi l'analyse du commissaire du gouvernement – qui estimait que ces travaux constituaient une *« atteinte à la liberté d'aller et venir »* – et juge que les dispositions prises en juillet *« font obstacle à un usage normal de cette voie publique ».* Les juges ont donc annulé la délibération contestée. Au cours de l'été, à la demande de Raymond Barre, les travaux de rétrécissement avaient été interrompus. Sous la pression des opposants au péage, le boulevard Bonnevay avait été remis partiellement dans son état antérieur. Mercredi, M. Barre a constaté que *« la décision du tribunal administratif confirme sa volonté de rendre aux usagers automobilistes le libre choix de leur itinéraire (...) et légitime les décisions prises par la communauté urbaine au cours des dernières semaines ».*

Mardi, le concessionnaire de Téo avait rompu le silence qu'il observait depuis un mois et demi, pour se déclarer *« prêt à évoquer avec son concédant* [la communauté urbaine et le conseil général] *l'ensemble des question soulevées ».* Dans un communiqué, la société concessionnaire rappelle que le contrat de 1990 a fait l'objet, dans ses conditions d'attribution *« de toutes les concertations et procédures légales ».* Elle conteste ainsi l'affirmation de Raymond Barre qui qualifiait le document *« d'opaque ».*

L'exploitant de Téo justifie enfin les tarifs du périphérique nord qui *« ont fait l'objet d'un décret en Conseil d'Etat et que le concessionnaire n'a pas le pouvoir de les modifier ».* Effectivement, la société ne peut légalement dépasser un plafond de péage, mais elle peut abaisser ses tarifs pour des raisons commerciales. Raymond Barre lui avait d'ailleurs suggéré cette stratégie, pour attirer des clients, et proposé que le péage passe de seize à huit francs.

Claude Francillon

DISPARITIONS

Georges Guétary

Un chanteur d'opérette aux accents méditerranéens

L'UN DES CHANTEURS d'opérette les plus célèbres en France, Georges Guétary, est mort samedi 13 septembre à Mougins (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né le 8 février 1915 à Alexandrie (Egypte), cet Egyptien d'origine grecque – son vrai nom était Lambros Worloou – avait été envoyé en France en 1937 pour y étudier le commerce. Le violoniste Jacques Thibaud lui conseille d'entreprendre une carrière de chanteur. Il prend des cours de chant chez Ninon Vallin, d'harmonie et de piano chez Thibaud-Cortot, il apprend la comédie au cours Simon.

Il fait ses débuts en 1937 dans l'orchestre de Jo Bouillon. C'est Mistinguett qui remarque la première ce chanteur à voix, déjà empreint de la science du *mezza voce*. Elle lui permet de faire ses débuts au Casino de Paris en 1938, il devient boy de la Miss, comme Reda Caire, Jean Gabin ou Maurice Chevalier.

Pendant la seconde guerre mondiale, Lambros Worloou devient maître d'hôtel dans un restaurant toulousain. C'est l'accordéoniste Fredo Gardoni qui lui offre d'enregistrer son premier album en 1942, sous le nom d'emprunt de Georges Guétary, volé à la ville basque où le jeune chanteur a décidé de se créer des racines françaises. En 1944, Georges Guétary passe en vedette à Bobino : il chante en usant de son sourire à fossettes les thèmes de Francis Lopez, *Honolulu*, *On chante à Mexico*, *Ma belle au bois dormant*.

UN FRANÇAIS À BROADWAY

1946 est l'année des succès : il passe à l'ABC et à l'Alhambra et triomphe avec *Robin des Bois*, qui nargue l'occupant en 1943, *Caballero*, *Si vous voulez savoir*. Sa carrière suit dès lors un cours exemplaire : sacré meilleur chanteur d'opérette à Broadway en 1950 pour sa participation à *Un Américain à Paris* de Vincente Minnelli aux côtés de Gene Kelly, il atteint le summum de sa gloire en 1952 avec *La Route fleurie*, de Francis Lopez, où il partage la vedette avec Bourvil et Annie Cordy.

Suivront *Pacifico* (1960), *La Polka des lampions* (1963), *Monsieur Carnaval* (1965), qui confirment la vocation de beau Méditerranéen de ce chanteur à voix, assurant sa carrière de soliste par la reprise de chansons du répertoire français à tendance exotique (*Bambino*, *Ciao Ciao Bambina*). Cet interprète aux yeux de velours défendait les valeurs familiales (*Papa aime maman*), le droit au romantisme rythmé sur fond de musique carnavalesque, de bonne humeur à toute épreuve.

Georges Guétary avait tenté un retour sur la scène jeune par une parodie de rock en pleine vague yéyé (*Georges, viens danser le rock'n'roll*). Il faisait depuis de régulières apparitions à la télévision, ne se départissant jamais de cet accent savoureux gagné quelque part entre la Méditerranée et une côte atlantique fantasmée à la façon de Carlos Gardel.

Véronique Mortaigne

Le général Georges Bergé

Compagnon de la Libération

ORGANISATEUR de plusieurs missions clandestines en France occupée où il fut lui-même parachuté, notamment à Bayonne, compagnon de la Libération, le général Georges Bergé est mort lundi 15 septembre, à Mimizan (Landes), à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Né le 3 janvier 1909 à Belmont (Gers), Georges Bergé est capitaine quand commence la seconde guerre mondiale. Blessé et alors qu'il est convalescent, il rejoint, dès le 24 juin 1940, les Forces françaises libres (FFL) en Angleterre. Il crée – avec Joël Le Tac qui fut lui aussi fait compagnon de la Libération en 1945 – une compagnie de volontaires parachutistes, proches des Special Air Services (SAS) britanniques, pour exécuter des missions de commando et de sabotage en territoire français occupé. Devenue régiment, cette unité se distinguera, plus tard, lors du débarquement de juin 1944, sur les côtes normandes et en Bretagne.

Georges Bergé lui-même s'illustrera, en 1942, durant la campagne de Crète contre l'armée allemande, qui le fera prisonnier le 19 juin 1942, après qu'il eut réussi un raid sur l'aérodrome d'Heraklion, où il détruisit vingt-cinq avions ennemis. Interné à Lübeck, d'où il tente de s'évader, puis à la forteresse de Colditz, il sera libéré en avril 1945.

Il est fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945, au titre de commandant au 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP), qui appartient à la 25e division parachutiste. Le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République, appelle le lieutenant-colonel Bergé à son cabinet militaire avant qu'il n'entre, en août 1946, à l'état-major général de la défense nationale.

Après un passage à la représentation militaire française auprès de la commission alliée de guerre à Rome, le colonel (1953), puis général de brigade (1961), Bergé va continuer sa carrière d'officier dans les troupes aéroportées. Il commandera notamment le 14e régiment d'infanterie parachutiste de choc. En 1960, il commande le secteur militaire de Corneille, en Algérie. Il quitte l'armée en 1962, après avoir commandé le groupe de subdivisions militaires de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Titulaire de la croix de guerre 1949-1945 et de la Military Cross, que lui a délivrée l'armée britannique, le général Bergé était grand officier de l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **JAN PEDER SYSE**, ancien premier ministre norvégien, est mort mercredi 17 septembre, à Oslo, des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-six ans. Elu député du Parti de la droite (conservateur) en 1975, il dirigea ce parti de 1988 à 1991. Ministre de l'industrie de 1983 à 1985, Jan Peder Syse fut premier ministre de la Norvège du 16 octobre 1989 au 3 novembre 1990.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Julie HOUIS
et
Manuel PÉREZ
sont heureux d'annoncer la naissance de

Corten PÉREZ-HOUIS.

Catherine et Stéphane COUSIN
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Laure.

Marseille, le 9 septembre 1997.

– Le 15 septembre, est né

Robin,

à la grande joie de ses parents,

Fanny et Jean-Yves,

et de ses grands-parents,

Annette et Tiapa LANGEVIN,
Liliane et Roger HORRIOT.

Décès

Mme Marthe Ascher,
M. et Mme Michel Ascher,
David et Sarah Ascher,
ont la douleur de faire part du décès de

Etienne ASCHER,

survenu le 13 septembre 1997, à Saint-Cloud.

– Annie Joye Besnainou,
son épouse,
Catherine, Isabelle, Eric,
ses enfants,
Loraine, Géraldine, Fabien, Romain, Alexis,
ses petits-enfants,
Sylvain Zarka, Catherine Pueyo, *Simone Ancona,*

ont le chagrin de faire part du décès de

Rémi BESNAINOU,

le 16 septembre 1997.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le 19 septembre, à 15 h 45.

– On nous prie d'annoncer le décès du docteur

Eric CASALIS,

survenu à Reims, le 6 septembre 1997.

De la part de
Mme Anne-Marie Casalis,
son épouse,
de ses enfants et petits-enfants,
de ses beaux-enfants,
de sa sœur,
de toute sa famille,
Et de ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, au temple protestant de Reims.
2, rue des Anémones
51430 Reims-Tinqueux.

– M. Youssef Baccouche,

M. Slahédinne Ben Saïd,
son épouse, née Alya Baccouche,
et leurs enfants, Saïd, Sophie et Sélima,

M. Mongi Baccouche,

M. Rafik Baccouche,

M. Bertrand Le Gendre,
son épouse, née Nadia Baccouche,
et leur fils Nessim,

ses enfants, gendres,
et petits-enfants,

M. Moncef Baccouche
et ses enfants,

son frère et ses neveux,

M. Hédi Sakkat
et ses enfants,

son beau-frère et ses neveux,

nous prient de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Carthage (Tunisie), le 17 septembre 1997, de

M. Férid BACCOUCHE,
chevalier de la Légion d'honneur,

fils de

Sidi Mongi BACCOUCHE,

et de son épouse,

Lella Sophia ZAOUCHE.

Les familles Baccouche, Zaouche,
Ben Bechr, du Luc, Bach Hamba,
Ben Saïd, Le Gendre,
Ben Romdhanne, Sakkat, Bahri,
Ben Khélil, Sanhaji, Seimanouli,
Hamza, Machu, Ben Azzedinne
et Dossier, parentes et alliées
sont associées à ce deuil.

L'inhumation a eu lieu le 18 septembre, au cimetière du Djellaz, à Tunis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Guingamp. Saint-Brieuc. Fort-de-France. Montpellier. Paris.

M. Bruno,
son époux,
Renée et Jean Goasdoué,
Martine Bruno,
Anne Marie et Patrice,
Solène, Romane,
Pinçon-Bruno,
Dominique et Fabrice,
Tristan Mainguy-Goasdoué,
Yann Goasdoué,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marie-France BRUNO,
née OGES,

survenu le 17 septembre 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie aura lieu en la basilique de Guingamp (Côtes-d'Armor), le vendredi 19 septembre, à 14 h 30.

L'inhumation se fera le même jour, à 16 h 30, à Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Christian Chauvin,
son fils et sa belle-fille,
Romain et Victor,
ses petits-fils,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Gisèle CHAUVIN,

survenu à Paris, le 17 septembre 1997, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 septembre, à 11 heures, au cimetière de La Garenne-Colombes, 96, rue Jules-Ferry.

19, rue Commines,
75003 Paris.
2, place du 11-Novembre-1918,
92250 La Garenne-Colombes.

– M. Vincent Chiaroni,
son époux,
Mme Leandri Geneviève,
sa belle-sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Leandri,
M. et Mme Noël Leandri
et leurs enfants,
Mme Blanche Chiaroni,
sa belle-mère,
M. et Mme Augustin Chiaroni,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pottier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Don-Jean Chiaroni
et leurs enfants,
Les familles Chiaroni, Leandri,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Blanche-Marie CHIARONI,

survenu à Aullène (Corse), le 11 septembre 1997.

L'inhumation a eu lieu le samedi 13 septembre, dans le caveau familial du cimetière d'Aullène.

Ils remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine.

– La présidente,
Le conseil d'administration du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés,
Et leurs familles, et le personnel,
La délégation régionale du FAS et la CRIPI de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
ont appris avec tristesse le décès de

Ali KHALEJ,
ancien administrateur.

Acteur infatigable de l'intégration, il continuera d'inspirer ceux qui ont travaillé à ses côtés par le souvenir de son engagement et de son dévouement.

– Claude et Denise Lévy,
Myriam Lévy, Yves de Saint Jacob et Louise,
Emmanuel Lévy,
Yaël Lévy et Martin Langinieux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Mary LÉVY,
née MATALON,

survenu le 30 juillet 1997, à Boulogne-Billancourt.

– M. François-Henri Raymond,
son époux,
M. et Mme Jean-Jacques Raymond,
M. et Mme Christian Vigot,
M. et Mme Gérard Eizenberg,
M. et Mme Gérard Aknine,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Roger Beyrand,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Simone RAYMOND,
née BEYRAND,

survenu le 15 septembre 1997, à Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 19 septembre, à 15 h 30, en la chapelle du Centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye, 20, rue Armagis.

– *M. et Mme Jean et Françoise Besse-Bocquet,*
ses parents,
Nicolas et Quentin,
ses frères,
M. et Mme Jean-Marie Bocquet,
ses grands-parents,
Et toute sa famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès accidentel de

Romain,

survenu le 16 septembre 1997, à l'âge de vingt ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 20 septembre, en l'église de Bertincourt, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue du Maréchal-Foch,
62124 Bertincourt.
36, rue Ernest-Renan,
78350 Jouy-en-Josas.

– C'est avec une grande tristesse que l'Alliance nationale Population et Avenir fait part de la disparition brutale, le 6 septembre 1997, de son président

Philippe ROSSILLON.

Elle exprime sa profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

– L'Association Les Amitiés Acadiennes
a le profond regret de faire part du décès brutal de son président,

Philippe ROSSILLON,
survenu le 6 septembre 1997.

Elle gardera fidèlement sa mémoire et s'efforcera de poursuivre son œuvre auprès des Acadiens.

2, rue Ferdinand-Fabre,
75015 Paris.
(*Le Monde du 9 septembre.*)

– Mme Guy Romestan,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy ROMESTAN,
agrégé de l'Université,

survenu accidentellement en montagne, le *lundi 8 septembre 1997.*

53, faubourg Saint-Jaumes,
Entrée C,
34000 Montpellier.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Manuel SELLÈS,
officier de la Légion d'honneur,
docteur en droit
de la faculté d'Alger,
président de chambre honoraire
de la cour d'appel de Douai,

survenu à Lille, le 24 août 1997.

291, boulevard Victor-Hugo,
59000 Lille.

Avis de messe

– Messe à la mémoire de

Philippe ROSSILLON,

décédé le 6 septembre 1997.

L'Union latine et tous les amis de *Philippe Rossillon vous convient à une* messe célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides,

mercredi 1er octobre, à 18 heures.

Anniversaires de décès

– Le 19 septembre 1993,

Annette GIACOMETTI
disparaissait.

Ses amis se souviennent.

– Le 19 août 1995,

Pierre SCHAEFFER
nous quittait.

En cette veille du cinquantenaire de la Musique concrète, ceux qui ont admiré son œuvre et sa personnalité se souviennent.

« La musique c'est l'homme, à l'homme décrit, dans le langage des choses. »
Pierre Schaeffer.

Sabine ZLATIN,
présidente fondatrice
de l'Association du Musée-mémorial
des enfants d'Izieu,
10 janvier 1907 - 21 septembre 1996.

En hommage à Sabine Zlatin, la pièce « Kinderlekh, 6 avril 1944... » sera jouée dans le verger du Musée-mémorial des enfants d'Izieu, dimanche 21 septembre 1997, à 15 heures.

Le 28 octobre, à 11 heures, cérémonie au cimetière du Montparnasse, à Paris.

Musée-mémorial des enfants d'Izieu,
01300 Izieu.

Colloques

Centre International de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
président : Robert Assaraf,
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83.

Table ronde :
Les Juifs du Maroc au XIXe siècle :
Continuité et ruptures
(22-24 septembre 1997)
Le 23 septembre 1997, à 18 heures :
présentation par Michel Abitbol
et Moshé Bar-Asher
de l'ouvrage de Haïm Zafrani
« Recherches
sur les Juifs du Maghreb »
(numéro spécial de la revue
de l'Institut européen
d'études hébraïques)
Séance de clôture :
le 24 septembre 1997, à 18 h 30
Présentation par Michel Abitbol
du livre de Robert Assaraf
« Mohammed V et les Juifs du Maroc
à l'époque de Vichy »
(Editions Plon)

Salons de la SEIN,

4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Sur invitation personnelle.

Communications diverses

LE BUND A CENT ANS

Du 20 septembre au 4 novembre 1997.

Exposition, Ateliers, Conférences et Colloque.

Cercle Amical Arbeter Ring,
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Programme et renseignements :
01-42-02-17-08.

DANS LE BUT
DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES
Nous souhaiterions entrer en contact avec des personnes ayant enseigné la langue française durant le protectorat au Maroc :
– responsables du ministère de l'instruction publique,
– inspecteurs généraux,
– inspecteurs départementaux de l'éducation nationale,
– professeurs, directeurs d'école,
– instituteurs, parents d'élève et élèves.
Tout document pédagogique :
– livres, manuels, cahiers d'exercices,
– instructions officielles,
– programmes de l'enseignement primaire,
sera le bienvenu et réexpédié dans les meilleurs délais.
Tout témoignage oral ou écrit sera très apprécié.
Merci de votre coopération.

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Ces nouvelles images qui reflètent le monde

Créées pour la publicité, les photos d'illustration faites avec des mannequins qui « jouent » l'actualité envahissent les « une » des magazines. Quatre groupes anglo-saxons se disputent le leadership mondial de ce marché

PARIS est la capitale mondiale de la photo de presse, avec trois agences – Gamma, Sygma, Sipa – dont les images de guerre et de sang ont raconté le monde des années 70 et 80. Aujourd'hui, ces structures artisanales sont en difficulté, tant la *photo d'actualité* – ce fut dit et redit après la mort de Lady Di – trouve moins sa place dans les magazines, au profit des portraits de personnalités. Ces trois agences sont surtout en passe d'être supplantées par de puissantes firmes britanniques et américaines, parfois cotées en Bourse, qui ont pour nom Getty, Visual, Image Bank, mais aussi Corbis, financé avec *« l'argent de poche de Bill Gates »*. Pour ces entreprises tentaculaires, l'image n'est plus un support d'information mais un produit de communication global, placé au cœur d'énormes enjeux technologiques et commerciaux.

Les grands reporters ? Ils restent les aristocrates de la profession, mais ils sont des dinosaures : *les* images qui gouvernent le monde, ce ne sont plus eux qui les prennent mais des adeptes d'un genre longtemps méprisé, la photo d'illustration. Jusqu'ici, la frontière était nette entre le marché des images publicitaires – mises en scène pour coller à la demande des annonceurs – et celui des images d'actualité, où le reporter enregistre en journaliste ce qu'il voit. Ces deux types d'images tendent à se confondre pour donner naissance à des visuels où le monde réel tutoie un monde virtuel. *« Dans les années 70 et 80, la publicité a voulu imiter la presse ; maintenant, c'est le contraire »*, confirme Jacques Haillot, responsable de la photographie à *L'Express*.

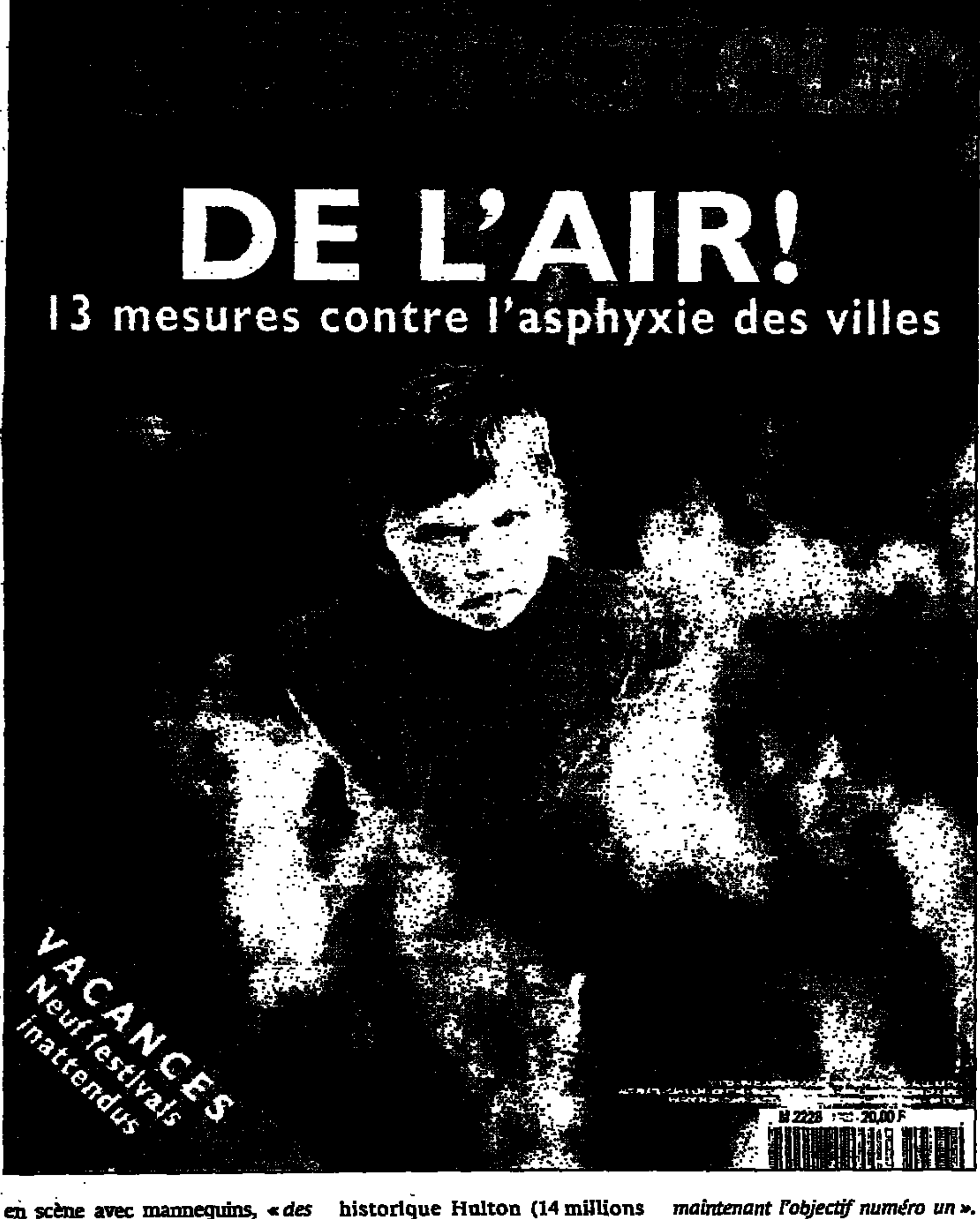
Il suffit de regarder les magazines : l'actualité – emploi, chômage, immigration, environnement, santé – y est aujourd'hui traitée moins avec des images de presse qu'avec des illustrations rassurantes. Du nouveau-né au vieillard, de l'ouvrier au cadre dynamique, du chômeur à l'émigré de la deuxième génération, du lycéen à la femme arborant un téléphone portable, du sportif à l'employé de bureau qui a mal au dos, de la ménagère qui veut suivre une cure d'amaigrissement jusqu'à la famille moyenne française – couple souriant avec deux enfants (blonds), un garçon et une fille –, nombre de ces personnages qui animent les couvertures colorées sont des mannequins rétribués qui jouent un rôle stéréotypé, un archétype de l'Homme et de ses sentiments. Tous ces gens sont beaux, minces, heureux, bien habillés, *« positifs »*. Quant aux paysages, ciels, vêtements, intérieurs, villes, monuments, animaux, cet environnement humain est parfois retouché sur ordinateur pour que l'image globale, ainsi construite, colle à une information que le lecteur-consommateur devra rapidement assimiler.

Une des images les plus publiées a été construite par un photographe qui a déniché, quelque part aux Etats-Unis – *« il cache jalousement le lieu »* – une immense carte du monde imprimée au sol, sur laquelle il a fait marcher des « hommes d'affaires », a fait courir des enfants... Formidable symbolique du pouvoir. Comme le dit Alain Mingam, rédacteur en chef photo et grands reportages au *Figaro Magazine*, *« c'est comme Canada Dry. Ces images sont l'illusion du reportage »*. Et de prophétiser : *« A quand des sosies d'hommes célèbres dans les journaux ? »*

Constat alarmiste ? Constat réel, répond Alain Mingam, qui affirme que ces images fabriquées *« nées dans la publicité, se développent à la vitesse grand V dans la presse »*. Robert Pledge, directeur de l'agence photo Contact, fait le même constat : *« L'actualité n'est plus couverte, elle est illustrée. »* Le phénomène serait parti des Etats-Unis, où *« les magazines innovants ne proposent plus que des photos retouchées à l'ordinateur »*, affirme Bernard Perrine, rédacteur en chef du *Photographe*. Le phénomène fait tache d'huile, ajoute Michel Bernard, directeur de l'agence new-yorkaise Liaison, qui constate *« un développement extraordinaire de l'image d'illustration dans des magazines d'actualité comme* Time *et* Newsweek *»*.

Ce phénomène s'explique d'abord par la crainte des procès. Toute personne qui se reconnaît sur une photo peut réclamer en justice quelques milliers ou dizaines de milliers de francs pour atteinte au droit à l'image. Avec son fameux *Baiser de l'Hôtel de Ville* – véritable icône de l'image d'illustration –, Robert Doisneau avait fait appel à des acteurs pour répondre à une commande de *Life* sur un Paris au bonheur retrouvé après les douleurs de la seconde guerre mondiale. Ce qui n'a pas empêché un procès retentissant *intenté* par des personnes qui ont cru se reconnaître. *« Nous sommes submergés par les procès »*, reconnaît d'ailleurs Marc Grosset, directeur de l'agence Rapho, qui diffuse, entre autres, le travail de Doisneau.

Nombre de magazines préfèrent donc recourir à des photos mises en scène avec mannequins, *« des photos protégées que l'on peut utiliser en bon père de famille »*, rigole Jean Morlay, directeur de l'agence Pix, gros pourvoyeur de photos d'illustrations. Nombre de lieux publics, typologies de personnages ou thèmes de société sont « interdits » au reporter. Ainsi, pour traiter l'islamisation dans les lycées, un grand magazine a dû faire poser un mannequin portant le tchador.



FOTOGRAM-STONE/YANPOCCINOTTI

UNE image d'illustration est également facile d'accès, moins chère que s'il fallait la produire – notamment pour la presse féminine –, facilement lisible par le public. Elle est positive, plaît aux annonceurs et fait vendre. Ce n'est pas un hasard si ces kilos d'images sont imposés par les directeurs artistiques de journaux dont la formation et la culture sont plus proches de la publicité que de la presse. Pour comprendre combien ce « nouveau monde illustré » est en train de gagner tout l'environnement visuel, il suffit d'observer la concurrence féroce que se livrent ses principaux producteurs mondiaux. Quatre firmes aux moyens sans limites ont développé, via des acquisitions de fonds d'archives, création de filiales, de secteurs visuels multimédias – archives historiques, photos d'illustrations, reportages d'actualité, films, dessins, animations – avec pour objectif de gagner *« le leadership mondial du contenu visuel »*.

Il y a d'abord la firme américaine Image Bank, créée en 1974, filiale de Kodak, qui annonce un chiffre d'affaires de 780 millions de francs. Face à ce pionnier, on trouve deux groupes britanniques de taille similaire. Getty Images, représenté en France par Fotogram-Stone, a acheté en 1995 Tony Stone (première agence d'illustration au monde), en 1996 le fonds historique Hulton (14 millions d'images) et, en mars, l'agence de presse new-yorkaise Liaison. Pour sa part, Visual Communication Group contrôle les agences françaises Pix et Giraudon et vient d'acquérir FPG, première agence d'illustration américaine. Au-dessus de son bureau, le patron de Pix-Giraudon, Jean Morlay, a accroché une charte : *« Dominer son marché français et mondial. »* Ce gestionnaire est souvent accusé de *« vendre de la photo comme des boîtes de lessive »*, de brader les prix, de *« donner une mauvaise image du métier »*. Autant de critiques confirmées par le personnel de l'agence Giraudon, numéro un français de la reproduction d'œuvres d'art, qui vit *« très mal »*, la mainmise de *« publicitaires sur une entreprise culturelle »*.

A ces trois groupes, il faut ajouter Corbis, propriété directe de Bill Gates, qui s'est lancé, depuis 1989, dans une impressionnante opération d'acquisitions d'images d'illustration et d'actualité : les archives de l'agence américaine Bettmann et des photographes de guerre David et Peter Turnley, les portraits de show-business de Lynn Goldsmith, les fonds de douze musées et d'une soixantaine de photographes dont Ansel Adams. 20 millions d'images en tout, dont 600 000 sont consultables sur Internet. Selon ses concurrents, Bill Gates aurait investi *« 250 millions de dollars »* dans l'acquisition d'archives *« pharaoniques »* qui ambitionnent de couvrir tous les besoins en images de l'Homme. Ils confessent que Corbis s'annonce comme *« un concurrent redoutable »*, mais pas *« encore opérationnel »*.

Ces considérations font sourire Charles Mauzy, directeur du développement de Corbis, qui annonce qu'*« après une phase d'acquisition de fonds la commercialisation est maintenant l'objectif numéro un »*. Notamment en s'installant à Paris avant la fin de l'année.

« Une chose est sûre, affirme Marc Grosset, *ces quatre groupes sont en train de transformer un secteur artisanal de l'image en marché industriel. »* La bataille est d'abord technologique. Ces groupes investissent fortement dans l'image digitale afin de pouvoir, à terme, inonder tous les clients avec des photos que l'on pourra consulter et acheter sur ordinateur ou Internet. *« Ces groupes pourront-ils dégager une marge en rapport avec les investissements opérés ?*, demande François Hebel, directeur de Magnum. *J'en doute. »* D'où une recherche de clients tous azimuts : publicité d'abord, mais aussi presse, brochures de supermarché, journaux d'entreprise, mailing, édition, multimédia, etc.

L'argument de vente numéro un est constitué de catalogues luxueux que toute agence d'illustration se doit de proposer à ses clients. *« C'est notre vitrine »*, dit Jean Morlay. On y trouve des milliers de photos. *« Pas obligatoirement les meilleures, les plus demandées »*, affirme un directeur d'agence. Image Bank a été le pionnier, en 1982, dans ce mode de communication, imaginé pour les *agences de publicité, mais que l'on* retrouve aujourd'hui en masse sur les rayons des rédactions. Le concept est intangible : classer les images en thèmes – les gens, paysages, industries, loisirs, sports, science-médecine, etc. – visant à constituer une image globale du monde dans laquelle les clients vont piocher.

La qualité des catalogues – c'est clair pour Getty et Image Bank – s'est nettement améliorée. La jolie fille sous les cocotiers avec mer turquoise laisse la place à des clichés plus spontanés. *« Nous recherchons l'inattendu et la provocation*, explique Gilles Devicq, PDG de Image Bank-France, *sans pour autant remettre en cause les stéréotypes. Car nos images doivent faire vendre. »* Cette demande préformatée est définie par Jean Morlay (Pix) : *« Nous avons mis en place un observatoire des modes de vie aux Etats-Unis, en Asie et Europe pour cerner le type de photos prisées par le consommateur. La photo la plus vendue au monde est celle de la Terre vue d'un satellite. Nous savons aussi qu'une personne âgée présente un faciès différent d'un pays à l'autre car la langue parlée modifie les muscles du visage. Nous en tenons compte. »*

COUVERTURES de magazines à l'appui, Dominique Charlet, directeur de Fotogram-Stone (Getty), confirme que les recettes de l'image d'illustration doivent *« pouvoir s'appliquer à la presse »*, qui représente déjà 15 % de son activité. C'est un des enjeux des années qui viennent. Gamma, Sygma et Sipa ont été toutes trois « approchées » par les groupes anglo-saxons. Comment ces agences de presse vont-elles réagir ? Elles ont déjà développé des secteurs illustration. Sipa discute avec Corbis, Gamma est *« en contact »* avec Getty. Sygma semble vouloir poursuivre seule son chemin. Des rapprochements pourraient être annoncés avant la fin de l'année. Mais peut-on aller contre sa nature ? *« On ne donne pas dans le palmier et la minette sur la plage*, explique Michel Cabellic, directeur général adjoint de Gamma, *mais il va bien falloir nous adapter, puisque la presse ne fait plus de différence entre une image de coquelicot et la guerre en Tchétchénie. »* L'agence américaine Black Star, un des emblèmes du photojournalisme, a déjà jeté l'éponge en ne faisant pratiquement plus que de la photo publicitaire.

Reste une inquiétude partagée par beaucoup : ces tonnes d'images sont souvent interchangeables et tendent à banaliser la photograhie, à nier la notion d'auteur. Les prix risquent d'être bradés tant la concurrence est rude. Cette banalisation est accentuée par le phénomène des cédéroms – ils auraient pris 10 % du marché –, riches de centaines de photos libres de droits qui permettent à une agence de publicité ou un journal d'utiliser des clichés médiocres mais qui reviennent chacun à quelques centimes. Ainsi se dessine un nouveau monde à la Orwell, fait d'images professionnelles, *mais qui, au lieu de stimuler* l'imagination, ne dérangent plus, n'émeuvent plus. Des images *« lyophilisées, aseptisées*, dit Alain Mingam, *et qui affirment le refus de la différence »*.

Michel Guerrin



FOTOGRAM-STONE



STEVE MC ALISTER/IMAGE BANK



JOE SAFFOLD/IMAGE BANK



PETE TURNER INC/IMAGE BANK



YELLOW DOG PRODUCTIONS/IMAGE BANK

Le syndrome Papon : jusqu'où obéir ?

par Jacques Semelin

DANS moins de trois semaines débutera le procès de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, accusé de complicité de crimes contre l'humanité. Ce procès soulève une question qui dépasse les seuls enjeux de mémoire : jusqu'où un fonctionnaire doit-il obéir ? En effet, reprocher à Maurice Papon d'avoir exécuté les ordres de ses supérieurs, c'est affirmer le devoir de désobéissance du fonctionnaire ; sujet pour le moins délicat qui appelle une réflexion historique, politique et morale.

Les faits incriminés doivent s'interpréter dans le cadre de la collaboration d'Etat avec l'Allemagne nazie, promue par le maréchal Pétain. Cette notion de « *collaboration* » est équivoque : elle sous-entend une certaine réciprocité qui n'existe pas dans l'esprit de Hitler. Ce sont les dirigeants de Vichy qui, affirmant défendre les intérêts français, veulent aller dans cette direction. Ainsi, durant l'été 1942, quand Berlin exige l'arrestation et la déportation de dizaines de milliers de juifs, Pierre Laval accepte que l'administration et la police françaises prennent directement en charge ces opérations. Le secrétaire général à la police, René Bousquet, et son bras droit, Jean Leguay, vont être responsables de ce plan concerté avec les autorités allemandes. En Gironde, Maurice Papon est donc l'exécutant des ordres reçus de Bousquet, sous l'autorité du préfet régional, Maurice Sabatier.

Cette position hiérarchique annule-t-elle pour autant la responsabilité personnelle de l'homme Papon, qui est bien, à son échelon de commandement, l'organisateur de la déportation de 1 670 juifs ? L'intéressé peut en effet plaider son irresponsabilité juridique, du fait de son statut de simple maillon administratif, en affirmant : « *Je n'ai fait qu'obéir.* » Telle est, à mon sens, la question fondamentale posée par le procès de Bordeaux.

Pour y répondre, il faut analyser la période de l'Occupation sous l'angle de l'obéissance et de la désobéissance des fonctionnaires français. Le cas Papon révèle les interrogations actuelles de notre société sur le comportement de la fonction publique durant cette période. Comment comprendre que ces milliers d'agents de l'Etat, formés à l'école de la République, aient pu se faire les instruments de l'ennemi ? Sans nul doute, la collaboration d'Etat engagée par Pétain a largement déterminé leur soumission collective.

L'article 3 de la convention d'armistice, dans lequel apparaît pour la première fois le mot « *collaborer* » (*zusammenarbeiten*) est à cet égard sans ambiguïté (*« Le gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et les services administratifs du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte. »*) Rappelons que la ville de Bordeaux faisait partie de cette zone occupée (zone Nord) tandis que Vichy « *gouvernait* » la zone dite « *libre* » (zone Sud).

Autrement dit, la formation du gouvernement de Vichy a légitimé le pouvoir de l'occupant, ce qui a induit la sujétion des fonctionnaires.

A cela s'ajoute la culture même de la fonction publique, fondée sur l'esprit de discipline. La propagande de Vichy n'a de cesse de le rappeler : le devoir des fonctionnaires est d'obéir au gouvernement légal de la France. L'esprit même de la « *Révolution nationale* » repose sur une véritable mystique de l'obéissance, pour en finir, dit-on, avec l'anarchie qui a conduit au désastre. Et, comme si cela ne suffisait pas, Pétain impose en 1941 aux hauts fonctionnaires de lui prêter serment. Très peu refusent, l'un des rares cas étant celui d'un magistrat, Paul Didier, juge au tribunal de première instance de la Seine, aussitôt relevé de ses fonctions.

En somme, tout se passe comme si les fonctionnaires français étaient enserrés dans un étau, puisqu'ils subissent la double pression de Vichy et de l'Allemagne nazie, puissance totalitaire à laquelle ils sont directement confrontés en zone occupée. Beaucoup croient quand même que le meilleur moyen d'éviter le pire est de rester à son poste : pour protéger les populations.

Quel peut être la marge de manoeuvre de celui qui ne veut pas se soumettre ? Ceux qui refusent Pétain et l'armistice dès 1940 se voient acculés au choix radical de la rupture et donc de la désobéissance. L'historien américain Robert Paxton l'écrit avec force : « *Il est parfois dans l'histoire d'un pays un moment cruel où, pour sauver ce qui donne son vrai sens à la nation, on ne peut pas ne pas désobéir à l'Etat. En France, c'était après juin 1940.* » C'est précisément le choix historique du général de Gaulle. C'est aussi la décision du préfet Jean Moulin, qui passe dans la clandestinité, puis rejoint le général à Londres. D'autres suivront.

Pourtant, dans l'improvisation la plus totale, d'aucuns tenteront quand même de « *faire quelque chose* », de manière individuelle, dans le cadre même de leur service. Ces actes d'opposition restreinte, que j'ai décrits comme des modes embryonnaires de résistance civile, prennent des formes variées et parfois très risquées : freinage délibéré des dossiers, sabotages administratifs, détournement des ordres, fabrication de faux papiers, communication d'informations secrètes (à des personnes devant êtres arrêtées), etc.

Il y aurait lieu d'en faire une étude systématique selon les ministères et les périodes de l'Occupation : le récent livre de Marc-Olivier Baruch (*Servir l'Etat français*, Fayard) en donne quelques exemples.

On sait ainsi qu'en 1942 certains fonctionnaires tentent de prévenir des juifs avant qu'ils ne soient arrêtés. En zone Nord, un des exemples les plus connus est celui des policiers de Nancy Edouard Vigneron et Pierre Marie, qui, avec plusieurs de leurs collègues, réussissent à sauver près de 300 juifs. A Paris, lors de la rafle du Vélodrome d'hiver, il y eut aussi des fuites et, parmi les policiers, on nota un certain manque de zèle et même des défaillances. En zone Sud, Gilbert Lesage, chef du service social des étrangers à Vichy, parvient, deux jours avant la rafle du 26 août, à prévenir plusieurs colonies des éclaireurs israélites de France, ce qui permettra de sauver quelques centaines d'enfants. De tels exemples donnent une autre image de la fonction publique. Ne devrions-nous pas trouver une manière d'honorer – en France aussi – la mémoire de ces hommes, souvent anonymes, qui, dans cette France des années noires, ont quand même contribué, à leur modeste échelle, à ce qu'il subsistât encore un peu de la lumière des droits de l'homme ?

Ceux qui ont ainsi désobéi ont-ils eu le sentiment de se rebeller contre l'autorité ? Il ne semble pas. Ils disent souvent n'avoir fait que leur devoir, que tendre la main à son prochain est bien naturel. Leur conduite désobéissante est une manière d'obéir à leur conscience, à un principe moral : un principe d'humanité.

Ceux qui ont désobéi ont-ils eu le sentiment de se rebeller contre l'autorité ? Il ne semble pas. Ils disent souvent n'avoir fait que leur devoir. Leur conduite désobéissante est une manière d'obéir à leur conscience, à un principe moral : un principe d'humanité

Ce qui permet de revenir, de manière plus générale, au rôle du fonctionnaire. Prenons l'hypothèse d'un « *honnête homme* ». Dans ces années terribles 1940-1944, il est nécessairement traversé par un conflit de valeurs entre le principe d'obéissance et celui d'humanité. En 1942, au moment de la déportation des juifs, ce conflit intérieur ne peut être que particulièrement intense, si cet homme travaille dans une préfecture, s'il est policier ou conducteur de train. Que va-t-il décider ? Même s'il ignore leur destination finale, il voit bien que ces juifs sont des « *malheureux* », des persécutés et des exclus. Le principe d'humanité sera-t-il – pour lui – le plus fort ?

Si tel n'est pas le cas, il donne forcément le primat à celui d'obéissance, ce qui lui permet de reporter la responsabilité de ses actes sur ses chefs. D'où cette formule tant de fois entendue : « *Je n'ai fait qu'obéir.* » C'est là le processus classique de déresponsabilisation de l'individu, renforcé – dans le cas du génocide – par la parcellisation des tâches : cette chaîne diabolique qui conduit la victime, en quelques jours, de son milieu familial à la chambre à gaz. Quelles leçons avons-nous donc tirées en France de cette tragédie, du point de vue d'un droit de désobéissance des fonctionnaires ?

Dans de telles circonstances, si tout concourt à déresponsabiliser l'homme, n'est-il donc plus responsable de rien ? N'est-ce pas alors condamner l'homme lui-même : notre propre faculté de juger et d'être libre ? Ce fonctionnaire honnête n'a-t-il pas *décidé* à un moment de se soumettre plutôt au principe d'obéissance qu'à celui d'humanité ? L'enjeu du procès de Bordeaux est là. Quand un homme est prisonnier des structures politiques et hiérarchiques dont il dépend, que reste-t-il de sa liberté ?

Jacques Semelin *est historien et politologue (CNRS).*

Un nouveau procès pour Mumia Abu-Jamal

« Etre accusé, c'était être condamné ; être condamné, c'était être puni, l'un suivant toujours l'autre avec une sûreté immuable... »

Frederick Douglass, *Mémoires d'un esclave américain.*

AUJOURD'HUI, nous ne sommes pas en mesure de dire si Mumia Abu-Jamal a tué ou non le policier Daniel Faulkner ; en revanche, nous sommes en mesure d'affirmer que le procès qui a abouti à sa condamnation à mort a été pour le moins inéquitable.

Le 3 juillet 1982, un jury populaire de Philadelphie, Pennsylvanie, reconnaissait Mumia Abu-Jamal, journaliste connu pour ses prises de position critiques à l'encontre des services de police de cette ville, ancien membre du Black Panther Party, coupable du meurtre d'un policier blanc. Les jurés recommandaient la peine capitale. Un an plus tard, le juge Albert Sabo confirmait cette sentence.

Le cas de Mumia Abu-Jamal n'est ni exceptionnel ni aberrant. Le 10 juin 1997, Geronimo Pratt, ancien membre du Black Panther Party, condamné à perpétuité en 1969 pour le meurtre d'une femme blanche, a été libéré après vingt-sept années passées en prison. La justice vient de reconnaître qu'il avait été condamné à partir d'un faux témoignage fourni par un indicateur du FBI. Ces vingt-cinq dernières années, près de soixante-dix détenus ont été libérés des couloirs de la mort américains en raison de doutes sur leur culpabilité.

Au-delà du cas de Mumia Abu-Jamal, c'est la situation d'une société qui nous est révélée. Une société dans laquelle l'espérance de vie d'un jeune noir est inférieure, dans certains quartiers, à celle d'un Afghan : quarante ans. Une société dans laquelle les ghettos, l'illettrisme, le marché de la drogue qui fait vivre et mourir, la fin de l'Etat-providence aboutissent au résultat suivant : sur les 3 046 condamnés qui attendent leur exécution et dont un tiers souffre de troubles ou d'arriérations mentales, 40 % sont noirs alors que cette communauté ne représente que 13 % de la population globale américaine.

Depuis deux ans maintenant, l'enquête menée sous la responsabilité des avocats de Mumia Abu-Jamal révèle que les preuves accumulées par l'accusation en 1982 sont sujettes à caution : depuis l'expertise balistique jusqu'aux récits de témoins dont les dépositions effectuées à la barre ne correspondent pas aux déclarations enregistrées par la police. A-t-elle fabriqué de fausses preuves ? A-t-elle manipulé des témoins ? Le juge Sabo était-il notoirement de parti pris ? Lui que l'on surnomme en Pennsylvanie le « *roi du couloir de la mort* » pour avoir fait condamner à la peine capitale trente et un accusés dont vingt-neuf Noirs. Lui qui, avant d'être nommé juge, exerça la fonction de shérif-adjoint du comté de Philadelphie durant quatorze ans. Lui qui fut membre d'une association de policiers, le Fraternal Order of Police, à laquelle appartenait le policier Faulkner. Voilà les questions que nous nous posons et qui sont désormais sur la place publique aux Etats-Unis.

La campagne internationale de soutien en faveur de Mumia Abu-Jamal est née en juin 1995, sitôt connu l'ordre d'exécution signé par le gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie, Thomas Ridge, fixant la mise à mort par injection létale au 17 août suivant. L'ampleur des protestations internationales émanant aussi bien des associations de défense des droits de l'homme et de leurs militants que d'hommes politiques et d'intellectuels a surpris les autorités judiciaires de Pennsylvanie au point de les contraindre à accorder un sursis à exécution le 11 août 1995.

Cette première manche remportée, il y a maintenant plus de deux ans, a permis aux avocats de la défense de poursuivre le fil de leur enquête sans pour autant obtenir un nouveau procès pour leur client. Mumia Abu-Jamal vient de commencer sa seizième année de détention dans le couloir de la mort de Pennsylvanie. Il est toujours à la merci d'un nouvel ordre d'exécution qui peut être signé à tout moment.

Puisque les Etats-Unis sont, nul n'en doute, un Etat de droit, nous demandons aux autorités judiciaires de Pennsylvanie la tenue d'un nouveau procès pour Mumia Abu-Jamal. Un nouveau procès présidé par un autre juge.

Pierre Bourdieu, Breyten Breytenbach, Régis Debray, Jacques Derrida, François Gèze, Robert Kramer, Daniel Singer, John Edgar Wideman.

200 milliards de francs pour la consommation

par Jean Gatty

ET si le soutien de la demande dont parlait la gauche avant de revenir au pouvoir était à portée de main ? Et si l'on pouvait immédiatement libérer 200 milliards de francs et sainement augmenter d'autant le pouvoir d'achat des Français ?

On le sait ou on ne le sait pas, mais la théorie économique ne fournit qu'une seule raison incontestée pour justifier le contrôle, direct ou indirect, de certaines activités par l'Etat : certains marchés sont si particuliers que des libres échanges entre les hommes ne permettent pas de découvrir les plus faibles et les meilleurs prix possibles. Les situations de monopole entrent dans cette catégorie : lorsque le bien est produit par un monopole, une tutelle publique est le seul moyen d'empêcher l'entreprise de profiter de sa position pour maximiser ses profits. C'est aussi le seul moyen de l'obliger à proposer le plus bas prix possible aux consommateurs.

Mais cela suppose une très stricte discipline financière des entreprises contrôlées : il faut que le consommateur paie aujourd'hui ce qu'il en coûte aujourd'hui à l'entreprise de satisfaire sa demande, et cela seulement. Il doit donc payer les charges d'exploitation et d'amortissement des équipements aujourd'hui exploités – et non les charges des investissements réalisés pour satisfaire les consommateurs de demain, d'après-demain ou du demi-siècle prochain.

Pareille discipline n'a certes jamais régné sans partage dans la direction des services publics, mais elle y fait aujourd'hui plus cruellement défaut que par le passé. Longtemps obnubilés par le désendettement, occupés aujourd'hui par différentes lubies sans rapport avec leurs missions, les dirigeants des entreprises de service public facturent aux consommateurs actuels des dépenses au bénéfice desquelles ceux-ci n'ont aucune part. Ils se disputent ainsi la palme du prix le plus malthusien possible et réduisent à néant l'avantage d'une gestion de ces activités contrôlées par l'Etat !

Un exemple ? EDF. Le consommateur de 1997 paie des charges pour la création d'équipements qui incombent en réalité aux consommateurs de 2010, 2020, 2030 ou 2040. Le compte est vite fait. Si les consommateurs actuels d'électricité payaient seulement l'amortissement des équipements dont ils bénéficient, les prix de l'électricité seraient plus faibles d'au moins 20 %. Et 40 milliards de francs seraient ainsi rendus chaque année aux consommateurs individuels et industriels.

De plus, sachant que ces équipements ont déjà été indûment facturés aux consommateurs des deux dernières décennies, sachant aussi que l'entreprise d'électricité est très durablement suréquipée, ces prix ne devraient même pas inclure, pendant les dix ou quinze prochaines années, les charges d'amortissement d'équipements déjà payés une fois par les consommateurs. Ce qui implique une baisse de prix supplémentaire de 10 %, et 20 autres milliards qui devraient retrouver le chemin du portefeuille des consommateurs. Bref : plus de 1 % du revenu disponible des ménages, au moyen de la seule EDF, sans discuter la moindre dépense de cette entreprise !

Cette surépargne forcée est-elle au moins utile aux générations futures ? Non. Car ces transferts qui se répètent de génération en génération maintiennent des prix artificiellement élevés d'une décennie à l'autre. Alors que, s'ils étaient conçus avec la rigueur qu'appellent les faramineuses prérogatives de ces entreprises, ces prix seraient plus bas aujourd'hui, demain, après-demain, durant le demi-siècle prochain et tous les suivants.

Les dirigeants de nombreuses entreprises publiques et privées préfèrent une gestion collectivement nuisible mais très confortable pour eux

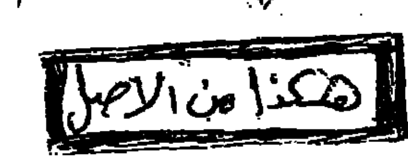
Ce qui est vrai d'EDF l'est aussi de GDF, de la RATP et des compagnies de transports collectifs urbains, d'Aéroports de Paris et de ses homologues régionaux, des compagnies pour l'assainissement des eaux, des sociétés pour la propreté et le traitement des déchets, des sociétés d'autoroutes ou de stationnement, des services postaux, de certains services de télécommunications, etc. En un mot, cela est vrai de tous les services publics délégués qui, de droit ou de fait, jouissent de positions de monopole à l'échelle nationale, régionale ou locale. Et le compte est de nouveau facile à établir : ce sont, au minimum, 250 milliards de francs qui sont chaque année indûment facturés aux consommateurs par des producteurs agissant au nom de l'autorité publique ! Ce sont ainsi 200 milliards qui sont retirés à la consommation, 50 milliards à l'investissement, et près de 4 % du revenu des Français qui disparaissent !

Pourquoi cet état de fait ? Parce que les dirigeants de ces entreprises publiques et privées préfèrent le confort d'une gestion collectivement nuisible mais très confortable pour eux. Parce que les syndicats préfèrent se partager la rente du service public avec le patronat plutôt que de la retourner aux usagers. Parce que les autorités de tutelle méprisent la logique de l'avantage collectif quand ils ne l'ignorent pas. Et parce que nul n'ose plus aller contre l'enchantement de l'autofinancement, pourtant contradictoire avec la seule justification possible de la gestion, directe ou indirecte, d'une activité par l'Etat.

Au bout du compte, deux solutions, et deux seulement. Soit ces entreprises, publiques et privées, de service public perdent tous leurs privilèges de monopole, sont privatisées quand elles ne le sont pas déjà, et soumises à une telle concurrence que les consommateurs en recueillent tous les bénéfices – et les prix des services publics baissent considérablement. Soit ces entreprises continuent d'agir sous le contrôle de l'Etat et des collectivités locales et de jouir d'un régime d'exception, mais elles doivent alors être gérées conformément aux exigences de l'intérêt collectif qui leur donne ce statut exceptionnel – et les prix baissent également.

Nul ne peut tout avoir dans la vie. On peut donc défendre le service public, mais il faut en payer le prix et se soumettre à toutes les conséquences financières de ce choix – ce qu'oublient les doctrinaires du « service public à la française ». Pourquoi ne pas le faire quand ce soutien de la demande est autrement puissant et efficace que n'importe quel coup de pouce budgétaire ou bricolage salarial ?

Jean Gatty *est économiste (Fondation Thiers, CNRS).*



Déstructurations hospitalières

par Alexis Dussol

PITHIVIERS, Avallon : voilà qu'en plein été surgit à nouveau le serpent de mer des restructurations hospitalières.

Il s'agit peut-être, *cette fois-ci*, de premières applications du plan Juppé, dont une des *ambitions* majeures était de donner le coup d'envoi d'un véritable plan de restructuration des hôpitaux. Ce texte a créé des agences régionales de l'hospitalisation et confié aux directeurs des pouvoirs considérables leur *permettant* d'accélérer ces restructurations. L'objectif est désormais *de* garantir une régulation efficace et durable de la dépense hospitalière par une action forte sur l'offre de soins. Il s'agit de réduire le nombre de lits excédentaires et d'instaurer des niveaux minima de qualité et de sécurité dans chacun des *établissements*. Le double objectif doit être obtenu par des suppressions, reconversions, coopérations, regroupements de services ou d'établissements.

Il faut reconnaître que, jusque-là, avait prévalu un *certain immobilisme* en dépit de multiples conclusions d'experts et des nombreuses déclarations des ministres de la santé successifs. Il faut dire que les difficultés sont bien réelles.

La faiblesse des connaissances *épidémiologiques, d'une part*, le fait que, dans bien des cas, l'offre induit la demande, d'autre part, sont autant d'obstacles qui rendent difficiles l'appréciaton des besoins et, par là même, le dimensionnement des capacités hospitalières. Par ailleurs, le *défaut d'un* véritable

> Pour être justes, les restructurations devront concerner tant les cliniques privées que l'hôpital public. Il est permis d'en douter tant les moyens d'action des pouvoirs publics sont différents selon les deux secteurs

système d'évaluation de la qualité, en dépit de quelques *démarches* embryonnaires, ne permet pas de fonder médicalement une décision de fermeture ou de reconversion de lits. Enfin et avant tout, le premier des obstacles est d'ordre culturel. Il tient sans nul doute au fait que nous sommes dans un domaine éminemment sensible du point de vue affectif, où chaque Français *se sent concerné*. On ne fermera pas un hôpital comme on peut fermer une fonderie ou une caserne.

En dépit d'une vigueur accrue du discours, la situation n'a guère évolué un an après le plan Juppé. Les *événements survenus cet été* à Avallon et à Pithiviers manifestent au contraire une certaine incapacité à faire évoluer les choses. Dans l'un et l'autre cas, ce sont les *événements* qui ont provoqué la fermeture des services concernés. Quand ce ne sont pas les problèmes d'effectifs médicaux, ce sont les contraintes budgétaires qui décident. La campagne budgétaire 1997, *avec, pour la première* fois, des taux de croissance négatifs, aura plus fait pour la cause des restructurations que des décennies de planification.

L'hôpital public est le seul concerné par ces restructurations rampantes qui ne disent pas leur nom. Le sujet est trop important pour *qu'on se laisse porter par la* vague. Laissons faire la contrainte comptable et la démographie médicale où la situation est explosive dans certaines disciplines, et il y aura à coup sûr, rapidement, d'autres Pithiviers et Avallon.

Il faut au contraire une politique de restructuration volontariste qui *anticipe les évolutions au lieu de* les subir. Cette politique doit être *juste* et concertée.

Pour être justes, les restructurations devront concerner tant les cliniques privées que l'hôpital public. Il est permis d'en douter tant les moyens d'action des pouvoirs publics sont différents selon les deux *secteurs. On rétorquera que l'hospitalisation* privée a su se restructurer ces dernières années et que les taux d'occupation sont surtout critiquables dans le secteur public. Il faut répondre à cela deux choses : la première est que les re*groupements de cliniques* s'expliquent plus par des concentrations de capital que par des logiques sanitaires. La seconde est que les écarts constatés entre les taux d'occupation des deux secteurs dans certaines disciplines *trouvent* leurs *origines* dans des inégalités de financement qui perdurent : *budget global* pour les uns, tarification à la journée pour les autres.

Les restructurations devront être aussi concertées avec les acteurs de terrain qui, dans leur *majorité*, en admettent le *principe*. Il faut, et ce*la n'est pas suffisamment fait*, développer une véritable pédagogie de la restructuration auprès des personnels hospitaliers et, surtout, des usagers qui ont besoin d'être rassurés. Les motivations liées à la qualité et à la sécurité doivent être *privilégiées, d'autant qu'il y a tout* lieu de ne pas surestimer les économies qui peuvent résulter des opérations de restructuration.

La politique de restructuration devra intégrer à la fois les nécessités de l'aménagement du territoire et les *contraintes relatives* à l'emploi.

L'hôpital public, par ses structures de proximité, est un élément majeur d'une politique d'aménagement du territoire. Il concourt, à ce titre, à la cohésion nationale. Si la *priorité* doit être accordée à la sécurité des soins, l'égalité des condi*tions d'accès aux soins* sur l'ensemble du territoire constitue également un élément à privilégier. La proximité n'est pas nécessairement antinomique avec la qualité *ou la sécurité*. On peut parfaitement concilier, en cas de besoin, *ces deux exigences à travers* une politique de réseaux entre établissements.

L'effet des restructurations hospitalières sur l'emploi n'est pas à négliger dans le contexte national, d'autant que l'équilibre des *comptes sociaux dépend* à la fois de la maîtrise des dépenses et du niveau de la masse *salariale en ce* qui concerne les recettes. Les reconversions d'établissements doivent être encouragées. Le redéploiement des capacités hospitalières du sanitaire vers le médico-social, régulièrement évoqué, *risque de demeurer une formule* incantatoire si les aménagements techniques nécessaires ne sont pas apportés.

La tâche qui attend les agences régionales de l'hospitalisation n'est pas exempte de difficultés. Cela explique *que les échéances aient été* si souvent reportées. Les enjeux *sont importants*. De leur réussite dépendra la qualité des soins qui seront délivrés à nos concitoyens. Gardons cependant en mémoire que, *s'il* doit améliorer ses performances médico-économiques, notre système hospitalier n'a pas que des défauts. Avoir l'assurance jour et nuit, que l'on soit riche ou *pauvre, que l'on habite la ville ou la* campagne, d'être reçu ou soigné dans des délais raisonnables est un privilège que beaucoup de pays nous envient.

Mesurons cette chance et tâchons de la conserver.

***Alexis Dussol** est directeur du centre hospitalier de Montauban (Tarn-et-Garonne), président de la Conférence nationale des directeurs de centre hospitalier.*

Euro + franc = eurofranc

par Philippe Cayla

LES pièces et les billets en francs *seront retirés de* la circulation et remplacés par des euros dans cinq ans, en 2002, si l'Union monétaire est confirmée d'ici là. En même temps, tous les prix en francs *auront* été remplacés par des prix en euros, *avec tous les risques de confusion* que cela entraînera pour le grand public.

Quand on pense que près de quarante ans après le passage des anciens francs aux nouveaux francs, certains Français continuent de parler *et de* penser en *anciens francs*, on imagine le traumatisme que représentera le passage à l'euro pour au moins les deux tiers de la population. Pour ce qui est des élites monétaires de la nation, peu leur chaut : que le peuple s'adapte !

Cette réforme monétaire, nécessaire mais fort peu démocratique, présente sur le plan *pratique, pour* le citoyen français et européen, une *difficulté majeure : il* est impossible de définir pour chacune des monnaies européennes une règle de passage simple de la monnaie nationale à l'euro. M. Giscard d'Estaing l'a compris le premier : il y a quelques mois, il a proposé dans *Le Monde*, comme règle simple, que l'euro vale 6 francs et 3 marks. Ce serait simple en effet pour les Français et les Allemands, mais quid des autres Européens ? Pourquoi accepteraient-ils de donner aux Français et aux Allemands un avantage comparatif supplémentaire qui, même s'il n'est que *symbolique*, aurait des effets psychologiquement négatifs sur les peuples qui, *a contrario*, ne bénéficieraient pas d'une règle de passage aussi simple ? En outre, nul ne peut prédire si longtemps à l'avance que le rapport des valeurs des monnaies sera *toujours* le *même* au *moment* du passage à l'euro.

Il est donc presque certain que le rapport entre l'euro et le franc sera une valeur complexe, avec une virgule et des chiffres derrière la virgule. La simplification risque alors de se faire non pas au niveau des taux de change, mais des étiquettes : *tous* les *prix* seront *arrondis* à la valeur supérieure, ce qui aura globalement un effet inflationniste de 5 % à 10 %. On imagine la réaction immédiate de la Banque centrale européenne : un tour de vis monétaire, et sa conséquence, la récession.

Traumatisme psychologique, inflation, récession... Une belle entrée en *matière* pour la *future monnaie* européenne !

Peut-on y échapper ? Je pense que oui, et de manière simple, en réutilisant pour le grand public une terminologie inventée il y a cinquante ans dans un autre contexte par les spécialistes des marchés financiers : l'eurofranc (et les euromonnaies en *général). En effet, il serait infiniment* plus simple de mettre sur le marché des pièces et des billets libellés en eurofranc, ayant la même valeur que le franc à la date de passage à l'euro, mais qui, à la différence des francs aujourd'hui, auraient deux caractéristiques en cas d'utilisation dans les pays de l'Europe monétaire : ils auraient cours forcé dans ces pays, d'une part, ils pourraient être échangés à taux fixe contre les autres euromonnaies, d'autre part. Il n'y aurait donc plus de perte de change pour les Européens lors de leurs voyages à l'intérieur de l'Europe monétaire, ce qui est le but recherché par l'émission de billets en euros.

Pourquoi tout changer ? L'eurofranc, l'euromark, l'eurolivre... pourraient très bien coexister et faciliter *l'intégration européenne sans heurter* de plein fouet les habitudes de consommation et les consciences nationalistes.

L'euro est nécessaire à l'économie européenne, et à long terme il aura des effets positifs. Pour que la transition vers l'euro se passe bien, surtout dans les pays les plus réfractaires *tels que l'Allemagne ou* la Grande-Bretagne, voire la France, un compromis sémantique entre l'euro et les monnaies nationales paraît à même de rallier plus facilement l'opinion populaire.

***Philippe Cayla** est chef de la division développement des nouveaux marchés au département commercial d'Eutelsat (Organisation européenne de télécommunications par satellite).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES RACINES DE LA PENSÉE LIBÉRALE

Votre journal a publié un point de vue de Jean-Paul Fitoussi dans lequel il assimile le libéralisme à une *« idéologie d'inspiration américaine » (Le Monde* du 29 août). Si ce type d'assertion est courant, il s'agit néanmoins d'une contre-vérité. Le libéralisme est né en Europe aux alentours du XV[e] siècle. En France, les racines de la pensée libérale remontent à la Fronde. Dès le début du règne de Louis XIV, des réactions vont se multiplier contre les excès de l'absolutisme et les erreurs du mercantilisme. Sous l'Ancien Régime, la pensée libérale sera développée par des individus aussi différents que Cantillon, de Gournay ou Turgot. Les libéraux français *inspireront* certains auteurs anglais (Adam Smith) et plus encore les libéraux américains.

L'enseignement d'économie se développera aux Etats-Unis à partir de traduction d'écrits de libéraux français comme Antoine Destut de Tracy (faites par Thomas Jefferson lui-même), Jean-Baptiste Say ou Frédéric Bastiat. Le caractère libéral de la pensée américaine doit énormément *aux économistes* français. En assimilant le libéralisme à une idéologie américaine, M. Fitoussi déforme la réalité et occulte ce qui reste aujourd'hui comme le plus grand apport de la France à la pensée économique.

Nicolas Marques
Aix-en-Provence

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'ignominie des mines

CE n'est encore qu'un *petit pas*, une avancée modeste ; mais l'accord que quelques dizaines de pays viennent de conclure à Oslo pour un bannissement total des mines antipersonnel est déjà une grande victoire pour ceux qui, depuis des années, mènent le combat auprès des opinions. Au contact des victimes sur le terrain, des *organisations humanitaires* dénoncent sans relâche la cruauté particulière de ces engins qui frappent en premier lieu des civils et qui continuent de les frapper longtemps après la fin des conflits. Cent-dix millions de mines sont aujourd'hui disséminées dans le monde, toujours actives, même là où les armes se sont tues depuis longtemps ; *elles amputent ou elles tuent* deux mille personnes par mois.

Le traité élaboré à Oslo à l'initiative de quelques pays pionniers, dont le Canada, doit être compris d'abord comme un geste politique. Il ne suffira pas à débarrasser la planète de ces armes. Il n'a pas, loin de là, le caractère d'une réglementation universelle. Mais c'est à la pression qu'il fera peser sur les grands pays réfractaires que l'on mesurera *son efficacité*.

Parmi ces « grands » qui depuis des *années s'opposent* à la mise hors la loi des mines antipersonnel, les Etats-Unis sont aujourd'hui montrés du doigt. Pris entre une opinion sensible aux campagnes anti-mines et des autorités militaires qui refusent d'abandonner ces armes, Bill Clinton tente toujours de jouer sur les deux tableaux. Dans un message vibrant adressé en *janvier à la Conférence de Ge*nève sur le désarmement, il appelait les Etats à s'unir pour que *« tous les enfants du monde aient le droit de marcher sur la Terre en toute sécurité »*. C'est le même Bill Clinton qui, jeudi, confirmait son refus de souscrire au traité d'Oslo, en invoquant la sécurité des soldats américains stationnés dans la péninsule coréenne. *Les Etats-Unis, depuis des an*nées, tentent d'imposer une distinction entre les mines cruelles et celles, dites *« intelligentes »*, qu'ils fabriquent. Cette distinction est fermement récusée par les partisans de l'interdiction totale, qui font valoir qu'un traité acceptant exceptions et exemptions, deviendrait une véritable passoire. D'autant plus qu'il *s'agit non pas de missiles sophis*tiqués, mais de ces armes « de pauvres » très faciles à bricoler.

Ce sont ces partisans de l'interdiction totale qui l'ont emporté à Oslo, contre une démarche américaine qui revenait à torpiller la leur. La victoire n'est que politique, en ce sens que certains parmi les plus grands producteurs et utilisateurs de mines – Chine, Russie, Inde, Pakistan, notamment – feront valoir l'abstention *américaine* pour refuser d'adhérer au traité lorsqu'il sera *ouvert à la signature des Etats* en décembre prochain. Mais c'est une victoire importante. Elle désigne une arme ignoble à la pression des opinions ; elle montre du doigt les fabricants et ceux qui argumentent encore en faveur de son utilisation. Le désarmement a toujours progressé ainsi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Croisset de Flaubert en ruine

J'ARRIVE de Croisset, où Flaubert a passé *presque toute sa vie*, où il a composé toutes ses œuvres ; Croisset et le célèbre « gueuloir », et le petit pavillon carré, tout ce qui restait, dont on avait, pieusement certes, mais déjà trop tard, fait un modeste musée.

Depuis que l'on avait permis à une dévorante fabrique de papier d'envahir peu à peu l'ancien beau domaine où, dans les *« affres du style »*, Flaubert composa ses chefs-d'œuvre, il n'y avait plus là que de très humbles reliques. La maison, disparue ! L'affligeante cheminée de l'usine s'élève juste à la place qu'elle occupait.

On n'avait déjà plus que le souvenir du vaste cabinet de travail où l'écrivain se tenait le plus volontiers, dans le bâtiment principal, avec trois fenêtres sur le jardin et *deux sur le fleuve. Presque pas* d'ornements. Des rayons couverts de bouquins, quelques portraits *d'amis, quelques souvenirs de* voyages. Dans un angle, un vaste divan recouvert d'une peau d'ours polaire. Sur la table, devant la cheminée, un gros bouddha doré, deux lampes sous abat-jour vert, un plat de cuivre, où Flaubert jetait ses plumes d'oie, des livres ouverts ou marqués de signets, des rames de papier et les brûle-gueule qu'il affectionnait. C'est là *qu'il mourut le 8 mai 1880*.

Il y a plus de quatre années qu'une bombe a chassé les derniers vestiges de l'ermite de Croisset. Et pendant quatre années on n'a rien fait, pas même bouché le toit du pavillon-musée, dernier refuge d'un lieu où l'esprit a soufflé. Va-t-on laisser périr le peu qui reste d'un si grand souvenir ?

Gabriel Reuillard
(19 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le réalisme de Mme Voynet, ou l'autre façon d'être ministre

SON AMBITION n'est pas mince : *« J'aimerais essayer d'autres façons d'être ministre »*, confie Dominique Voynet à *Charlie-Hebdo* du 17 septembre. Après quelques victoires remarquables, mais aussi des échecs remarqués, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a su, en tout cas, renouveler le genre. Mieux que ses collègues de la gauche « plurielle » – radicaux, chevènementistes et, même, communistes – *la dirigeante des Verts a réussi*, pour le moment, à tirer le meilleur parti de sa *participation* à la coalition mise en place il y a trois mois et demi par Lionel Jospin.

Mme Voynet l'avait expliqué au futur premier ministre le 2 juin : les Verts, qui souhaitent être reconnus comme une force de proposition, et pas seulement comme un lobby environnemental, désiraient plus que tout un ministère social. Quant à elle-même, médecin de formation, la porte-parole des Verts souhaitait faire ses classes à l'Assemblée *nationale*, où *elle venait d'être* élue députée du Jura, avant d'assumer une responsabilité ministérielle. Mais M. Jospin, qui apprécie cette… verdeur militante, dont elle sait jouer, avec coquetterie, en l'opposant à la technicité des énarques, tenait à elle, du moins au ministère de l'environnement. Treize semaines plus tard, le premier ministre ne semble pas avoir changé d'avis. Dans *Le Monde* du 16 septembre, il *saluait* sa *« liberté » de « personne »*. Et aussi, sans doute, le pragmatisme et le réalisme de la benjamine du gouvernement.

L'IMPATIENCE DES MILITANTS

Si Mme Voynet sait gagner, elle accepte aussi, en effet, de perdre. Parmi ses victoires, elle a obtenu satisfaction sur les dossiers qui tiennent le plus au cœur des militants écologistes. Tandis que Jean-Claude Gayssot – un autre ministre « pluriel », apprécié du premier ministre – annonce la création de vingt mille emplois à la SNCF, elle obtient, en trois jours, les deux grandes décisions qu'elle pouvait espérer pendant son ministère : l'arrêt du surgénérateur Superphénix et l'abandon du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Pour certains, elle a alors mangé son pain blanc ; trois mois plus tard, elle annonce *l'abandon du projet* de centrale nucléaire du Carnet, dans l'estuaire de la Loire et se *permet de s'attaquer* à la toute-puissante Cogema, une filiale du Commissariat à l'énergie atomique (*Le Monde* du 17 septembre).

La ministre n'a pas cependant pu éviter quelques échecs et maladresses. Quand il y a urgence à dénoncer les fuites radioactives de la canalisation de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague ou les pics de *pollution* du mois d'août, elle *« revendique de ne rien faire »*, au nom de l'efficacité à *long terme*, *inaugurant* un mode de fonctionnement ministériel pour le *moins inédit*. Elle ne comprend pas qu'elle attise, alors, l'impatience des militants et que sa « base » est frustrée. Quand plus tard, deux arbitrages se font en sa défaveur – le refus du relèvement de la fiscalité sur le gazole et l'autorisation d'ouvrir deux nouvelles pistes à l'aéroport de Roissy –, elle en profite pour observer, avec regret, que ces sujets ne relèvent pas de sa compétence…

Pour le moment, le *milieu associatif* écologiste, pourtant fort méfiant vis-à-vis des politiques, *la ménage*. *« On ne peut pas tout obtenir tout de suite. Il faut lui laisser du temps »*, admet avec bienveillance Lionel Brard, président de France-Nature-Environnement, la principale fédération d'associations environnementalistes. De même, les militants des Verts font, bon gré, mal gré, l'apprentissage de ce nouveau tempo.

SOLIDARITÉ GOUVERNEMENTALE MALMENÉE

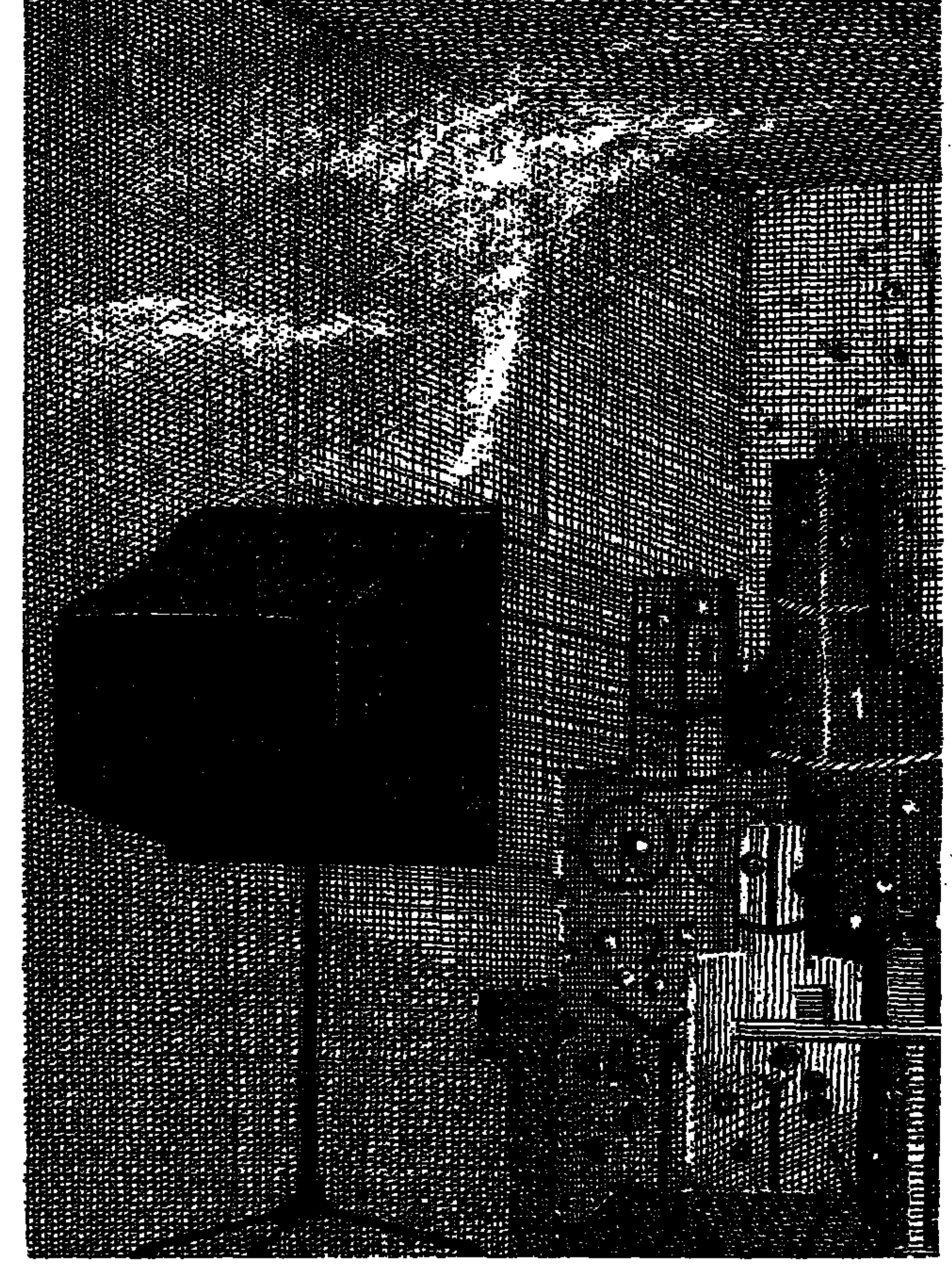
En échange, elle ne se prive pas de donner son avis sur tous les chapitres de la plate-forme signée en janvier entre les socialistes *et les* Verts, quitte à malmener parfois la solidarité gouvernementale. On l'a *ainsi entendue protester* avec véhémence contre la non-abrogation des lois Pasqua-Debré, puis *évoquer* ses réticences devant l'ouverture du capital de France Télécom. *« Ma ligne de repli, c'est le texte de l'accord Verts-PS »* justifie-t-elle tout en invitant ses amis Verts à rester *« vigilants »*. Après quelques tâtonnements, cette tactique s'avère payante : M. Jospin l'admet, les Verts semblent s'y faire.

« Je ne suis que la vingt-septième partie du gouvernement », a expliqué Mme Voynet à Michel Field, sur TF 1. Fausse modestie : l'ex-porte-parole des Verts sait aussi que, comme Jean-Pierre Chevènement et les autres « chefs de bande », elle pèse en réalité un peu plus que d'autres. *Malgré* sa modeste *audience* nationale, elle en joue, au final, plutôt mieux que ses confrères. Quand *Robert Hue s'interdit nombre de cri*tiques, parce que les trois ministres communistes représentent la deuxième force de la coalition gouvernementale, Mme Voynet entend, elle, pouvoir tout se permettre. Mais lorsque le secrétaire national du PCF doit, pour calmer ses troupes, expliquer que le PCF *« n'a recueilli que 10 % des voix »*, la ministre des Verts s'appuie elle avec habileté sur la grogne de ses petits 3 % d'électeurs.

Saura-t-elle en user à nouveau pour faire entendre la promesse socialiste d'une loi-cadre sur les trente-cinq heures sans diminution de salaire ? Au risque, sinon, d'ajouter à ses larges *compétences* le « ministère de la parole », dont parlent déjà certains de ses détracteurs au sein des Verts…

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

Audience *par Leiter*



Qui sera le pilote de l'euro ?

Suite de la première page

Cette dernière question ne préoccupe pas seulement les marchés financiers, qui voudraient savoir de façon précise qui tiendra les rênes de la monnaie unique. Elle intéresse aussi de près les partenaires de l'Europe, en premier lieu les Etats-Unis. La Maison Blanche aimerait bien connaître le nom de celui qui sera, dans quelques mois, l'interlocuteur du secrétaire américain au Trésor Robert Rubin pour évoquer les problèmes de la parité dollar-euro. Elle apparaît enfin comme un sujet de désaccord entre les Allemands et les Français et un objet de litige entre les banquiers centraux et les gouvernements.

Dans son article 109, le traité de Maastricht prévoit que *« le Conseil, statuant à la majorité qualifiée soit sur recommandation de la Commission et après consultation de la BCE [Banque centrale européenne], soit sur recommandation de la BCE, peut formuler les orientations générales de politique de change. Ces orientations générales n'affectent pas l'objectif principal du SEBC, à savoir le maintien de la stabilité des prix »*. Même si la BCE y est étroitement associée, *la politique de change* ne sera pas de son ressort mais de celui des autorités politiques. Comme le notent les économistes de la Compagnie parisienne de réescompte, *« le traité semble sans aucune ambiguïté quant au fait que le pouvoir de décider, par exemple, du niveau souhaitable de l'euro par rapport au dollar appartient aux autorités politiques et non pas à la BCE »*.

Certains banquiers centraux font une tout autre interprétation de ce texte. Ils estiment qu'en tant que responsables de la stabilité des *prix, ils seront en droit de s'oppo*ser à une décision du Conseil qui leur déplairait et viserait par exemple une dévaluation compétitive de l'euro. Selon leur logique, la politique de change n'est qu'un sous-ensemble de la politique monétaire. L'exemple de l'Allemagne, où le gouvernement laisse à la Bundesbank une très grande liberté en matière de gestion des taux de change, les fait à cet égard rêver.

La deuxième difficulté tient au *fait* que le *conseil Ecofin censé*, selon le traité, piloter l'euro, comptera des pays qui ne feront pas partie de la zone monétaire commune. De quel droit le Danemark ou le Royaume-Uni participeraient-ils à des débats concernant une monnaie qui ne serait pas la leur ? C'est pour cette raison que la France souhaite qu'un conseil de l'euro, structure informelle regroupant les Etats de la *zone monétaire* commune et chargée de coordonner les politiques économiques, s'occupe aussi de la gestion du change. La position défendue par Paris est aussi de principe : il s'agit de réaffirmer à cette occasion la primauté du pouvoir politique sur les techniciens monétaires. L'Allemagne s'y *oppose*.

« Le conseil de l'euro ne fixera pas d'objectif de taux de change », a répété le ministre allemand des finances Theo Waigel lors du conseil de Mondorf. Les Allemands sont effrayés à l'idée qu'une structure politique, quelle qu'elle soit, cherche à brider l'indépendance de la banque centrale. Ils soupçonnent aussi le gouvernement français d'être toujours secrètement favorable à un euro faible et de vouloir en faire une arme commerciale *contre les Etats-Unis. Le calcul alle*mand est le suivant : plus la structure politique chargée de diriger l'euro sera lourde, désorganisée et inefficace, plus la gestion du change incombera à la banque centrale européenne et donc plus l'euro sera protégé et fort. Le conflit entre Paris et Bonn est davantage idéologique qu'économique. Il n'en est que plus difficile à résoudre.

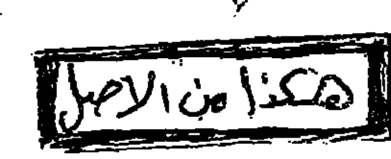
INCONNUES INQUIÉTANTES

*La question de savoir qui repré*sentera les Etats de la zone euro dans les réunions ou les organisations internationales où sont discutées et définies les grandes orientations de change n'est pas davantage tranchée. Que deviendra le G7 après le 1er janvier 1999 ? Se transformera-t-il en simple G3, réunissant *les* Etats-Unis, le *Japon* et un représentant européen ? Mais *qui sera ce dernier ? En cas de crise* soudaine sur la parité dollar-euro, à qui téléphonera M. Rubin, secrétaire américain au Trésor ? Prendra-t-il la peine d'entrer en contact avec le président d'un conseil au pouvoir flou et limité et qui, de surcroît, sera peut-être issu d'un des petits pays de l'Union ?

A *quinze mois* de la naissance de la monnaie unique, toutes ces inconnues sont, pour le moins, inquiétantes. Pour au moins trois raisons. La première, est que si les structures de commandement de l'euro ne sont pas rapidement clarifiées, les marchés finiront par réagir. Les investisseurs internationaux ne souhaiteront pas détenir une monnaie sans pilote et déserteront les marchés européens. Il pourrait s'en suivre un *krach généralisé* sur les places du Vieux Continent qui menacera l'ensemble de l'édifice monétaire européen. La deuxième est *qu'un flou institutionnel* fera le jeu des Américains. Sans véritable interlocuteur, la Maison Blanche se retrouvera en position de force pour orienter comme elle le désire les cours du dollar. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, où elle doit compter sur la capacité de riposte de la Bundesbank.

La troisième est qu'elle risque de priver la France d'un droit de regard *sur* la gestion de la future monnaie unique. M. Rubin pourrait *se contenter de privilégier*, comme aujourd'hui, les relations avec les responsables monétaires de la principale puissance économique et financière européenne, c'est-à-dire l'Allemagne, en négligeant Paris. Un des attraits de l'euro, pour la France, est pourtant de lui redonner un pouvoir monétaire *que la politique* d'arrimage du franc au mark lui a fait perdre. Il reste quelques *mois* à *peine* au gouvernement de Lionel Jospin pour persuader l'Allemagne d'accepter que l'euro soit doté d'une autorité politique forte et reconnue. Faute de quoi il devra ravaler une nouvelle fois, comme ce *fut le cas* lors de la signature du pacte de stabilité budgétaire à Amsterdam, ses grandes *ambitions* européennes.

Pierre-Antoine Delhommais



FINANCES Antoine Jeancourt-Galignani, président du groupe d'assurances AGF, confirme son intérêt pour l'achat du GAN à l'occasion de la privatisation de la compagnie publique, dont la procédure officielle n'est pas encore lancée. ● LE PROJET défendu par les AGF propose un regroupement à l'échelle nationale des assureurs, confrontés à la concurrence croissante des banques. ● DES INVESTISSEURS, français et étrangers, ont accepté de prendre une part minoritaire du capital de la future société AGF-GAN. ● AUCUN PLAN SOCIAL ni aucun plan de licenciement économique ne seront mis en œuvre, s'engage M. Jeancourt-Galignani. ● UNE PARTICIPATION du GAN dans le CIC jusqu'à 33 % serait conservée. ● LES AGF ont annoncé, jeudi 18 septembre, des bénéfices nets consolidés pour le premier semestre en hausse de 43 %, à 1,035 milliard de francs.

Une fusion AGF-GAN créerait un second pôle puissant dans l'assurance

Dans un entretien au « Monde », Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF, explique l'intérêt d'une solution franco-française pour la privatisation du GAN. Il s'engage à ne pas mettre en œuvre un plan social, mais souhaite négocier l'introduction du temps partiel et des 35 heures

« Qu'est-ce qui vous conduit à vouloir racheter le GAN ?

– Nous avons manifesté auprès des autorités un intérêt pour le dossier du GAN, mais nous attendrons l'ouverture de la procédure officielle – publication du décret de privatisation et du cahier des charges – pour déclarer notre candidature. Ce qui nous pousse n'est pas le culte de la croissance à tout prix. C'est une analyse lucide des conditions du marché de l'assurance en Europe et en France. Les compagnies sont aujourd'hui très attaquées par de nouveaux assureurs, et notamment les banques. Dans cet environnement, nous pensons que la solution optimale pour les compagnies traditionnelles comme nous-mêmes, et *a fortiori* comme le GAN, passe par le regroupement de réseaux, de fonds de commerce, d'équipes. Notre projet est un projet de défense et de reconquête, fondé sur la mise en commun des forces de nos deux compagnies. Défense sur l'ensemble du marché et reconquête sur des marchés spécialisés.

La meilleure illustration en est l'avenir de nos réseaux d'agents généraux. Nous pensons que la réduction du nombre d'agences – 1 250 aux AGF et 1 400 au GAN – est inéluctable. Elle sera forte dans les cinq à sept ans qui viennent si les deux compagnies restent seules. En revanche, si nous sommes ensemble, nous pensons pouvoir maintenir un réseau qui ne serait pas éloigné de la somme des deux réseaux. C'est l'aspect défense du projet. La reconquête passe par la mise en commun de nos compétences : les AGF apporteraient au GAN une technologie forte en matière de réseau salarié et une bonne activité en entreprises ; le GAN



ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI

nous apporterait un incontestable savoir-faire dans l'assurance collective de PME et la bancassurance. Je suis convaincu que cette stratégie est la mieux adaptée au marché d'aujourd'hui et de demain.

– Auriez-vous fait cette analyse-là avant le rapprochement AXA-UAP ?

– Oui. J'avais évoqué cette question à plusieurs reprises, il y a deux ans et demi, avec le président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud. Mais, à cette époque, la priorité était notre privatisation, et le GAN était dans une situation tellement incertaine que nous ne pouvions rien envisager de concret.

Notre démarche n'est d'ailleurs pas originale puisque c'est celle d'AXA-UAP et celle qu'on voit se développer dans tous les pays : en Allemagne, en Angleterre ou en Scandinavie... Ce regroupement de réseaux et de compagnies fortes sur leur marché domestique est aujourd'hui la démarche naturelle pour les entreprises financières s'adressant au grand public.

– Avez-vous la capacité financière de cette acquisition ?

– Elle est suffisante pour payer le GAN à la valeur qui nous paraît aujourd'hui la bonne. En aucun cas nous ne surpaierons. Il ne sera pas inutile qu'ensuite nous renforcions le bilan du nouveau groupe. Mais je sais qu'une opération GAN-AGF, faite aux valeurs que nous avons en tête, est attrayante. Elle intéresse les investisseurs américains qui ont environ 15 % de notre capital. D'autre part, nous avons des propositions de plusieurs grands investisseurs français et étrangers pour prendre une position minoritaire dans le capital de la société fusionnée.

Il faut dépasser cette approche de caissier qu'on nous oppose. Au-delà du paiement qu'elles peuvent faire sur leurs réserves propres, les AGF trouveront des capitaux pour venir soutenir un projet rentable. Le problème, dans ce domaine, pourrait bien relever plus du trop-plein que de l'insuffisance.

– Que répondez-vous aux inquiétudes de casse sociale évoquées dans l'hypothèse d'un rachat par les AGF ?

– Cette expression est provocatrice, mais je comprends très bien les préoccupations de nos collègues du GAN. L'esprit d'une opération GAN-AGF doit être fondé sur la convivialité et non sur la conquête. Je demande qu'on aille au-delà des idées reçues. Bien sûr, une fusion serait un événement majeur dans la vie des deux entreprises. Mais ce qui compte dans les cinq ans qui viennent est de savoir quel sera le volume d'activité et la valeur générés par ce groupe. Je prétends – et je suis prêt à en parler aux partenaires sociaux – que la richesse d'un tel projet générera beaucoup plus d'activités que je ne sais quelle « succursalisation » du GAN par rapport à un groupe étranger. Personne ne peut croire que ce qui représenterait le deuxième groupe français serait moins créateur d'emplois que la division d'un groupe international, aussi riche soit-il. Car ce n'est pas l'argent qu'apporterait un actionnaire qui aidera le GAN, dans la vie quotidienne, à défendre ses positions contre le Crédit agricole, contre les caisses d'épargne ou la grande distribution.

– Vous parlez de création d'emplois, mais personne ne peut croire non plus que, dans un premier temps, il n'y aura aucune réduction d'effectifs ?

– Nous prendrons avec les partenaires sociaux, le moment venu, des engagements très nets de ne faire aucun plan social et de ne procéder à aucun licenciement économique.

– Pensez-vous avoir recours au temps partiel ou aux 35 heures ?

– *Bien sûr.* Toutes les mesures seront discutées lors de la négociation que nous aurons avec les partenaires sociaux. Ce sont des pistes que nous étudions.

– Le président du GAN insiste sur l'identité de cette compagnie ?

– Notre projet y répond directement. Nous proposons au GAN de marier nos identités, historiquement très voisines, dans une nouvelle entité commune. Ce projet préserve beaucoup plus l'identité du GAN que de devenir la filiale d'un groupe étranger.

– Quelle est votre position sur la bancassurance et le lien du GAN avec le CIC ?

– Nous avons dit aux pouvoirs publics que le maintien d'une participation de 20 % du GAN dans le CIC, contre 100 % actuellement, évoqué par la direction du GAN, nous satisfaisait, mais que, fort des encouragements que nous donnent les investisseurs, nous pourrions aller un peu au-delà s'il le fallait. Bien entendu, dans la limite de 33 %. Je pense, en effet, que c'est à une banque de prendre une position majoritaire dans le CIC.

– Le ministère des finances est, dit-on, réservé sur une solution franco-française ?

– Je n'ai pas du tout ce sentiment. Je ne vois pas comment les autorités françaises pourraient être indifférentes à la perte d'un investisseur institutionnel important. On voit aujourd'hui, dans tous les pays, se former plusieurs pôles forts d'investisseurs institutionnels parce que c'est capital pour les places financières et pour l'investissement dans les industries nationales. Ce serait un paradoxe pathétique que des compagnies, nationalisées autrefois pour préserver l'intérêt national, soient celles dont le devenir serait décidé par des considérations financière à court terme.

– Comment se passent les relations avec AMB, votre filiale allemande ?

– Elles sont bonnes. Nous avons 33 % du capital, des plus-values importantes sur cette participation et une intimité croissante avec le management. Cela dit, les mésaventures de mon prédécesseur dans cet investissement montre bien combien le marché allemand a du mal à s'ouvrir aux étrangers : nous n'avons droit qu'à 26 % des droits de vote. Allianz, avec 5 %, joue un rôle tout à fait majeur. Cela illustre les problèmes fondamentaux de réciprocité qui existent aujourd'hui quand on pense aux ambitions de la finance allemande en France. De telles ambitions sont naturelles et légitimes à la veille de l'euro, mais elles posent de manière aiguë cette question de réciprocité.

– Que ferez-vous en cas d'échec sur le GAN ?

– Le GAN n'est pas le seul avenir possible pour les AGF. Même si je ne veux pas en évoquer d'autres aujourd'hui. Nous ne manquons pas de ressort. »

Propos reccueillis par Babette Stern

Bénéfice net consolidé en hausse de 43 %

Les AGF ont annoncé jeudi 18 septembre un résultat net consolidé du groupe de 1,035 milliard de francs au premier semestre 1997, contre 723 millions de francs pour les six premiers mois de l'année passée. Cette nouvelle croissance des bénéfices, après une augmentation de 42 % sur l'année 1996, a été atteinte malgré des charges et provisions supplémentaires. La filiale anglaise a notamment pesé sur les comptes pour 910 millions de francs. En annualisé, la compagnie a atteint un retour net sur fonds propres de 8,5 %.

S'agissant du second semestre, M. Jeancourt-Galignani, président des AGF, a rappelé l'objectif de 1997 de doubler le bénéfice par action par rapport au point bas de 1994. *« Pour y arriver, il faudrait que nous fassions un résultat de 1,8 milliard de francs ; j'ai bon espoir aujourd'hui que nous atteindrons au moins ce résultat »*, a-t-il déclaré.

Les Bourses de Paris, Francfort et Zurich vont créer un système de marchés unifiés

POUR SURVIVRE au choc de la création de l'euro et faire face avec quelques atouts à la redoutable concurrence de Londres, la place financière de Paris vient d'annoncer à la fois, mercredi 17 septembre, la fusion de la Société des Bourses françaises (SBF) et du marché à terme Matif SA et la conclusion d'un accord de coopération avec les places allemandes et suisse sur les produits dérivés. L'accord, qui doit être finalisé avant le 31 décembre 1997, prévoit *« la mise en place d'une gamme commune de produits dérivés de taux d'intérêt dès la fixation des parités euros »*, en mai 1998.

Chaque produit sera négocié sur une seule place mais sera accessible aux membres des autres marchés. L'accord prévoit aussi un accès libre des adhérents des trois Bourses aux produits de leurs partenaires, grâce à l'interconnexion des plates-formes électroniques. La négociation à la criée sera maintenue par le Matif. Les contrats de taux du Matif seront également accessibles à partir de la mi-1998 sur le système électronique pour permettre un accès équitable aux partenaires de l'accord.

« S'ÉPAULER MUTUELLEMENT »

Pour se rapprocher de Francfort et Zurich, Paris devait d'abord se donner des structures définitives et solides. C'est chose faite. La Société des Bourses française (SBF) va acheter l'ensemble des actions de la société Matif SA. La SBF, qui possède déjà 33 % des droits de vote et 26 % du capital du Matif, a insisté sur le fait que cette opération ne procédait en rien d'une prise de contrôle, mais bien d'un rapprochement, justifié par la nécessité de *« s'épauler mutuellement »*.

Si elle est menée à son terme, l'alliance entre les Bourses continentales ouvre la voie à un grand marché européen des produits financiers. Les places française, allemande et suisse cesseront de se faire concurrence et s'allieront face à Londres. Elles représentent 50 % de la capitalisation boursière européenne en actions et un volume cumulé en 1996 de 195 millions d'options et de contrats à terme échangés. La SBF, la Deutsche Börse et la Bourse suisse ont déjà prévu de lancer avant fin janvier 1998 des indices boursiers européens.

L'enjeu de cette alliance n'est pas mince. Il s'agit à la fois de sauver les milliers d'emplois de l'industrie financière et de permettre aux entreprises françaises de trouver facilement des capitaux et des actionnaires stables et nationaux. Daniel Lebègue, vice-président de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI), s'est félicité de l'*« accord historique »*. Selon M. Lebègue, qui est aussi vice-président de la BNP, *« les banques et les entreprises d'investissement françaises appelaient de leurs vœux ce double mouvement »*. Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, a aussi salué cette initiative qui *« devrait renforcer l'attractivité de la place de Paris vis-à-vis des investisseurs internationaux »*.

Les trois grandes places financières européennes, Londres, Francfort et Paris, se livrent d'ores et déjà à une bataille commerciale acharnée et ont pour ambition de conserver et d'asseoir leur dimension internationale après le lancement de la monnaie unique européenne.

UNE FUSION PROGRAMMÉE

De fait, l'euro va créer en Europe des marchés de taux, d'actions et de devises d'une dimension équivalente à leurs homologues américains et japonais. Mais, dans une zone monétaire unifiée, il n'y a pas de place pour plusieurs places financières concurrentes.

Pour faire face à la prééminence de la City et de son marché à terme, le Liffe, Paris et Francfort avaient déjà tenté l'an dernier, en vain, de se rapprocher. Mais, en dépit des rancoeurs, le risque de disparaître purement et simplement a été le plus fort et a amené les Allemands et les Français à reprendre des négociations. Outre-Rhin, les Allemands font aujourd'hui part de leur soulagement face à ce qu'ils considèrent comme une fusion programmée des places financières continentales, capable de faire face à la concurrence de Londres. Pour Werner Seifert, président de Deustche Börse AG, *« il est plus intelligent d'avancer ensemble et de lier ses forces, plutôt que de continuer à se faire concurrence. Avec cette alliance, nous sommes en position de leader pour l'Union monétaire européenne »*. M. Seifert a demandé que soit mis fin à *« ce monde fou des Bourses en Europe avec sa pensée chauvine »*.

F. Bn

Londres ne se sent pas menacée

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Ce projet de rapprochement entre nos rivaux ne menace en rien la prééminence du marché londonien en Europe. A supposer qu'un accord intervienne entre Paris, Francfort et Zurich et qu'il soit finalisé, ce qui est loin d'être assuré à la lumière des échecs précédents, nous resterons de loin les plus forts » : Jack Wigglesworth, président du London International Financial Futures and Options Exchange (Liffe), ramène avec une certaine volupté aux dimensions d'un fait banal l'intention des Bourses française, allemande et suisse d'établir un système unifié de marché. Créé en 1982, le Liffe, premier marché à terme européen d'après les volumes échangés, loin devant le Matif ou le DTB allemand, se considère comme un centre financier incontournable.

La Bourse de Cannon Street se targue d'être la seule au monde à offrir à la fois des contrats et options sur des instruments financiers – devises, bons du Trésor –, sur les indices boursiers britanniques et, depuis 1996, sur des matières premières agricoles. L'absorption par le Liffe du London Commodity Exchange lui permet désormais de proposer également des contrats de sucre, blé, orge, café, cacao... Avec 168 millions de contrats échangés en 1996, cette corbeille, qui fait vivre indirectement 25 000 personnes, est au troisième rang mondial derrière les deux mastodontes américains, le Chicago Board of Trade et le Chicago Mercantile Exchange.

Les attaches du Liffe, qui a rapporté l'an dernier 870 millions de livres à la balance britannique des services, se veulent planétaires et non pas européennes. Les liens étroits, notamment au niveau de l'interconnexion des systèmes, avec les marchés équivalents de Tokyo ou de Chicago l'attestent. *« Il est plus facile pour nous de négocier des produits d'une autre Bourse quand celle-ci est fermée »*, insiste le patron du Liffe pour justifier l'absence d'accords avec les autres places du Continent. Londres ouvre quatre heures après la fermeture de Tokyo et cinq heures après celle de New York.

A écouter notre interlocuteur, le Liffe a l'ambition de devenir le numéro un mondial des produits dérivés de l'Union européenne, en particulier en euros : *« Londres est le plus grand marché de devises au monde. C'est un centre offshore totalement déconnecté de l'économie nationale. Si le gouvernement travailliste, comme tout l'indique, refuse de faire partie de la première vague des adhérents à la monnaie unique, rien ne nous empêchera de développer de nouveaux produits liés à l'euro. »*

Mais, quoi qu'en dise M. Wigglesworth, la perspective de la monnaie unique fait peser une grande incertitude sur le rôle futur de la City. Les produits de change et de taux allemands et français, demain libellés en euros, seront identiques, ce qui ne manquera pas d'augmenter la pression sur le Liffe. Sur les contrats de taux, concernés par l'annonce du 17 septembre, une alliance DTB-Matif supplanterait le Liffe. Le nombre de contrats à terme sur les bons d'Etat allemands, un des produits phares du Liffe, traités à Francfort ne cesse de progresser. Enfin, sur les produits dérivés en actions, Londres est à la traîne derrière ses deux concurrents.

Marc Roche

Bill Clinton veut durcir la législation pour lutter contre le tabagisme

Tenu à l'écart de l'accord conclu en juin entre les industriels et quarante Etats, le président américain souhaite des pénalités encore plus fortes que prévu, pour diminuer la consommation des adolescents dans son pays

L'« *accord historique* » annoncé le 20 juin entre l'industrie du tabac et les représentants de quarante Etats américains pour *mettre fin à leur contentieux judiciaire*, moyennant le versement de 368,5 milliards de dollars d'indemnités sur vingt-cinq ans, est contesté par Bill Clinton. Le président américain a présenté, mercredi 17 septembre, les « *principes* » *qui, à ses yeux*, doivent commander toute législation réglementant le tabagisme aux Etats-Unis et qui consacrent un durcissement de la position du pouvoir fédéral à l'égard des cigarettiers. *Le projet d'accord avait été négocié* à l'initiative des Etats, qui avaient intenté des procès à l'industrie du tabac pour récupérer leurs dépenses de santé imputables à la tabagie. Il prévoyait l'abandon *des publicités, des mesures pour diminuer* la consommation, et de fortes indemnités versées aux Etats. La Maison Blanche *veut imposer de plus fortes pénalités*, allant jusqu'à 1,50 dollar (9 francs environ) par paquet de cigarettes, si la consommation des adolescents n'est pas réduite.

NEW YORK
de notre correspondante

Trois mois après sa signature en grande pompe le 20 juin, l'« *accord historique* » négocié par l'industrie du tabac et les représentants de quarante Etats américains pour mettre fin à leur contentieux judiciaire, moyennant 368,5 milliards de dollars, est moribond, embourbé *dans les arcanes de la politique washingtonienne*, et victime des pressions contraires exercées par les différents groupes d'intérêt en jeu.

Il était déjà devenu clair, ces dernières semaines, que le Congrès, dont l'aval est indispensable pour que le projet d'accord puisse entrer en vigueur, n'était pas pressé de se saisir du dossier : *celui-ci* n'est pas prévu à l'ordre du jour de la session *d'automne. Mercredi 17 septembre*, le président Clinton a enfoncé le clou en présentant les « *principes* » qui, à ses yeux, doivent inspirer à toute législation réglementant le tabagisme aux Etats-Unis.

S'ils vont dans le même sens que l'accord du 20 juin, ces « *principes* » vont aussi beaucoup plus loin et consacrent un durcissement de la position du pouvoir fédéral à l'égard des cigarettiers, priés de faire de plus amples concessions que celles, déjà non négligeables, consenties lors des négociations du printemps avec les Etats.

Le projet d'accord, négocié en dehors du pouvoir fédéral pendant de longues semaines à l'initiative des Etats qui avaient intenté des procès à l'industrie du tabac pour récupérer *leurs dépenses de santé* imputables à la tabagie, avait amené les *fabricants de cigarettes* à renoncer à toute une panoplie de campagnes publicitaires, à promettre de prendre des mesures visant à réduire la consommation du tabac chez les jeunes, à accepter l'autorité de la Food and Drug Administration (FDA) et à s'engager à verser 368,5 milliards de dollars de dommages et intérêts aux Etats en vingt-cinq ans en échange de l'im*munité pour le contentieux en* cours.

ASSAUT DES LOBBYISTES

La Maison Blanche devait donner sa position dans les trente jours, suivie par le Congrès dont l'intervention était nécessaire pour donner force de loi au projet d'accord. C'est là que les choses se sont compliquées.

Mécontents d'être placés devant le fait accompli dans une affaire d'autant plus délicate que l'industrie du tabac finance un grand nombre de leurs campagnes électorales, surtout celles des républicains, les membres du Congrès ont en outre subi tout l'été l'assaut des lobbyistes de tout poil, depuis l'Association du poumon jusqu'aux syndicats de planteurs de tabac, qui *avaient tous quelque chose* à redire au projet d'accord ; la solution de facilité, dans un tel contexte, a donc été de ne pas agir.

De son côté, la Maison Blanche, après avoir lancé une série de consultations avec les parties à l'accord, a trouvé le dossier si difficile qu'au lieu des trente jours prévus, elle a mis trois mois à arrêter sa position. Le résultat n'éclaire guère le Congrès, *auquel Bill Clinton* a fourni mercredi des directives sans pour *autant lui présenter un projet de* loi : le président, notamment, s'est bien gardé d'évoquer la très difficile question de l'immunité judiciaire dans l'énoncé de ses « *principes* ».

Ceux-ci, a expliqué le président américain, doivent tous tendre à un même but fondamental : réduire la consommation de tabac chez les adolescents. « *Cela a toujours été notre position de base et ce doit être aussi celle de l'industrie du tabac* », a-t-il déclaré ; le projet d'accord prévoyait la réduction de la consommation de tabac chez les adolescents de 30 % en cinq ans, de 50 % en sept ans et de 60 % en dix ans.

L'élément crucial introduit mercredi par la Maison Blanche est l'imposition de très fortes pénalités, *allant jusqu'à l'augmentation de* 1,50 dollar (environ 9 francs) du prix du paquet de cigarettes, si ces objectifs ne sont pas remplis : plusieurs études menées aux Etats-Unis montrent en effet que le facteur le plus dissuasif pour les jeunes est l'augmentation du prix des cigarettes.

Or, si les cigarettiers paraissent disposés à accepter sans trop rechigner le renforcement de l'autorité de la FDA sur la nicotine, également *recommandé* par M. Clinton, ils ont fait discrètement mais fermement savoir ces dernières semaines, notamment auprès de la Maison Blanche, que l'introduction de fortes amendes sur la tabagie chez les jeunes (susceptibles de doubler ce qu'ils risquaient de payer aux termes de l'accord original) relevait pratiquement du casus belli.

M. Clinton a choisi de suivre les défenseurs de la santé publique, quitte à aller droit à l'affrontement avec l'industrie du tabac. La réaction de cette dernière ne s'est pas fait attendre mercredi : exprimant, dans un communiqué, son « *désaccord avec certaines des modifications proposées* » à l'accord du 20 juin, elle refuse d'« *être tenue pour seule responsable d'un comportement social* [les jeunes qui fument] *que ni elle ni l'Etat ne peuvent contrôler* ».

LE CONGRÈS PENAUD

Signe de la douche froide jetée par Washington sur le projet d'accord, les actions de toutes les compagnies américaines de tabac ont accusé une baisse à la Bourse de New York mercredi.

Retour à la case départ ? Si le projet d'accord du 20 juin est mal *en point, personne ne veut pour* l'instant renoncer au principe d'une solution négociée à la guerre du tabac aux Etats-Unis, et la dynamique reste en place. Mais le temps joue contre l'industrie du tabac. Des élections législatives ont lieu l'an prochain et rendront encore plus difficile l'intervention du Congrès car le tabac est devenu un thème électoral délicat.

L'opinion publique est de plus en plus hostile aux cigarettiers, auxquels elle considère que l'accord initial faisait la part trop belle, comme l'attestent des sondages réalisés cet été ; cette impression a été aggravée par l'incroyable bévue des industriels du tabac, qui ont réussi à introduire *in extremis* en juillet dans la loi budgétaire une disposition leur accordant un avoir fiscal de 50 milliards de dollars. Disposition annulée ces derniers jours par un vote du même Congrès, quelque peu penaud. Enfin, la classe politique elle-même, sentant le vent tourner, devient beaucoup moins tolérante à l'égard de l'industrie du tabac : cette évolution est particulièrement sensible au Sénat.

Bref, reconnaissait mercredi un *avocat des cigarettiers*, Philip Carlton, « *plus tôt on pourra parachever cet accord, mieux ce sera* ». En l'absence d'un règlement fédéral, les procès intentés par les Etats se poursuivent : après la Floride qui a obtenu 11,3 milliards de dollars d'indemnités, c'est au tour du Texas d'affronter l'industrie en justice le mois prochain. Mais là aussi, l'incertitude règne : au cas par cas, la balance peut basculer d'un côté comme de l'autre.

Sylvie Kauffmann

Marlboro grand vainqueur de la guerre du tabac

BILL CLINTON est habile. Il sait que sa « décision » de contester sans rien décider dans l'immédiat est la pire des situations pour les industriels du tabac, qui n'aiment rien moins que l'incertitude.

Après l'accord du 20 juin, dans une étude publiée le 19 août, le cabinet américain Morgan Stanley Dean Witter (MSDW) estimait, un *peu hâtivement, que le moment* était venu pour les investisseurs de se remettre à acheter les valeurs de tabac en Bourse, après trois années de contre-performances. Dès lors que la question du tabac « *sortirait de l'agenda politique américain* », elle quitterait la une des médias et le « business » pourrait reprendre ses droits.

Le renvoi à plus tard d'une législation entérinant l'accord du 20 juin ne devrait pourtant pas *complètement refroidir les boursiers*. Les grands groupes du secteur sont souvent diversifiés. En 1996, le numéro un mondial Philip Morris a réalisé 53 % de ses 69,2 milliards de dollars (près de 420 milliards de francs) de chiffre d'affaires dans le tabac, le reste étant généré par la bière et l'agroalimentaire.

PRÉVISIONS DE CROISSANCE

Certes, les ventes de cigarettes assurent encore les deux tiers des bénéfices opérationnels du groupe, *soit 8,2 milliards sur 12,8 milliards* de dollars (plus de 48 milliards sur 75 milliards de francs), et le marché intérieur américain dégage à lui seul une rentabilité de 33,8 %, avec 4,2 milliards de dollars (près de 25 milliards de francs). Philip Morris réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires tabac hors des Etats-Unis où les prévisions de croissance ont de quoi donner froid *dans le dos aux ligues antitabac*.

Une étude du cabinet britannique Euromonitor montre que, si la consommation par habitant diminuera assez sensiblement au cours des prochaines années dans les pays occidentaux, elle va en revanche augmenter dans la plupart des pays émergents. Parmi les pays les plus fumeurs en 2010, on trouverait ainsi la Slovaquie (+ 21,4 % *par rapport à 1997*), la *Bulgarie* (+ 18 %), la Pologne (+ 15 %), la Turquie (+ 12,7 %), ou la Hongrie (+ 8,7 %) ; la Corée du Sud restant, selon Euromonitor, le premier consommateur mondial par habitant, avec près de quatre mille cigarettes par personne et par an. A titre de comparaison, le Français *fume en moyenne 1 547 cigarettes* par an et ne devrait plus en fumer que 1 291 en 2010.

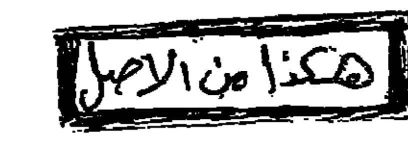
Le risque de « contagion » de la prohibition antitabac américaine à ces pays est considéré comme faible par Morgan Stanley Dean Witter à moyen terme. Chez Philip Morris, estime l'analyste américain, les ventes internationales vont ainsi quasiment doubler dans les cinq ans, pour dépasser 45 milliards de dollars (plus de 265 milliards de francs) en 2001 (alors que l'Amérique du Nord passera de 12,4 à 15,5 milliards, soit d'environ 73 à *91 milliards de francs*).

Mais MSDW va plus loin : il es*time que les conséquences d'une* législation renforcée aux Etats-Unis mêmes aurait moins de conséquences néfastes qu'on ne le croit. Alors que tous les observateurs tablent généralement sur une baisse d'environ 20 % en cinq ans, du fait de l'augmentation des prix qui en résultera, Morgan Stanley table, lui, plutôt sur « *14 à 15 %* » de recul. Une observation fondée sur le fait que la guerre des prix qui avait été déclenchée le vendredi *2 avril 1993* par Philip Morris, restée dans les mémoires des boursiers comme le « Marlboro Friday », n'avait eu qu'une influence limitée à la hausse sur le marché (8 % à 10 % de croissance).

L'analyste pense qu'« *une augmentation substantielle des prix n'accroîtra pas sensiblement le nombre des fumeurs qui veulent réellement arrêter de fumer, (…) dont le nombre reste stable, autour de 70 % du total des fumeurs* ».

Le poids des taxes américaines sur le tabac, relativement faible avec environ 30 % de prélèvements contre 56 % en Europe, laisse un potentiel de hausse des prix. Ensuite, les industriels auraient dans leurs cartons des cigarettes moins nocives (« *safer* »), qui « *pourraient encourager d'anciens fumeurs à se remettre à fumer et réduire le pourcentage de fumeurs qui arrêtent pour raisons de santé* ».

Pascal Galinier



هكذا من الأصل

Rhône-Poulenc accusera une perte en 1997 à la suite de charges exceptionnelles

9,5 milliards de francs pour apurer les comptes

PENDANT sa réorganisation, Rhône-Poulenc nettoie ses comptes. Profitant du recentrage stratégique sur les sciences de la vie et de la filialisation de ses activités chimiques au sein d'une nouvelle entité appelée Rhodia (*Le Monde* du 27 juin), le groupe français que préside Jean-René Fourtou assainit sa situation financière. *« La transformation du groupe devrait conduire à comptabiliser sur l'exercice 1997 une charge exceptionnelle de l'ordre de 9,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard de francs de sortie de trésorerie* [liées aux restructurations] *sur 1998 et 1999, et 8 milliards de dépréciation d'actifs incorporels et corporels »*, indique un communiqué publié jeudi 18 septembre.

En conséquence, le groupe devrait être en perte cette année, le bénéfices d'exploitation ne suffisant pas à atténuer l'effet négatif de ces mesures. En 1996, la firme de Courbevoie (Hauts-de-Seine) avait dégagé un bénéfice de 2,74 milliards de francs pour 85,8 milliards de chiffre d'affaires et a toujours pour objectif d'augmenter cette année de 20 % son bénéfice par action hors résultats exceptionnels.

SÉDUIRE LE MARCHÉ BOURSIER

Cet apurement des comptes a pour but essentiel de séduire le marché boursier qui, dès l'an prochain, se trouvera face à deux sociétés cotées aux métiers bien identifiés : Rhône-Poulenc, pour la santé humaine et animale, Rhodia, pour la chimie de spécialités.

« Pour l'essentiel, ces mesures sont purement d'ordre comptable. Il y a très peu de sortie de trésorerie. Nous ramenons la valeur de certains actifs inscrits dans nos livres à leur valeur réelle », explique Igor Landau, le directeur général du groupe. *« Ces opérations concernent principalement la chimie et les fibres, car nous voulons présenter une image la plus claire possible de cette nouvelle société »*, ajoute-t-il.

Suite à la décision prise en juin de séparer la chimie de la santé, l'été a été consacré à définir le périmètre de ce nouveau pôle confié à Jean-Pierre Tirouflet et à identifier les activités à céder. *« La création de Rhodia et le recentrage des activités de chimie-fibres impliqueraient une charge exceptionnelle de l'ordre de 7 milliards de francs »*, précise le communiqué. L'essentiel, 4 milliards, est dû à un amortissement accéléré de certains écarts d'acquisitions. Sur les trois autres milliards, deux proviendront de la dépréciation de certains actifs qui seront cédés, et le milliard restant correspondra aux coûts de restructurations induits par ces désengagements.

Comparativement, les sciences de la vie sont moins affectées par ces mesures comptables, 2 milliards de francs étant liés à des écarts d'acquisitions lors du rachat des minoritaires de Rhône-Poulenc Rorer par Rhône-Poulenc. Cette OPA (offre publique d'achat) lancée au mois d'août devrait s'achever le 1er octobre et tout laisse penser qu'elle devrait se conclure positivement. Restera alors à assurer son financement estimé à 25 milliards de francs.

Pour cela, l'augmentation de capital de 7 milliards annoncée en juin *devrait être lancée avant la fin de* l'année *« si les conditions de marchés le permettent »*. D'autre part, 13 milliards proviendront de cessions d'actifs et de la mise en Bourse de Rhodia, prévue au début de l'année prochaine.

Dominique Gallois

L'imminence de la concurrence conduit à une forte baisse des tarifs du téléphone

France Télécom réduit de 21 % le coût des appels nationaux

A un peu plus de 100 jours de l'ouverture à la concurrence, France Télécom annonce de nouvelles et fortes baisses des prix des communications nationales et internationales. Il s'agit de réduire les marges de manœuvre des futurs concurrents, notamment le principal rival de taille au départ, Cegetel.

AU 1er JANVIER 1998, France Télécom ne sera plus le passage obligé pour téléphoner. L'opérateur pourra être mis en concurrence sur l'ensemble de ses services, y compris et surtout sur l'essentiel de son activité, le téléphone fixe. A un peu plus de 100 jours de ce choc, la *mise en ordre de bataille* s'accélère.

France Télécom poursuit le réaménagement de ses tarifs, opération qui se traduit principalement par une forte réduction des prix des communications nationales et internationales. Ces derniers étaient historiquement élevés afin de compenser un prix de l'abonnement et des appels locaux relativement bas. Ils auraient offert des marges de manœuvre trop importantes aux concurrents.

Mercredi 17 septembre, France Télécom, a annoncé qu'au 1er octobre, le prix des communications nationales sera réduit de 21 % et celui des appels internationaux de 17,5 % en moyenne. Ces baisses étaient programmées depuis février. Une première réduction a eu lieu en mars. Son contrat de plan obligeait France Télécom à abaisser ses tarifs de 9 % en 1996, d'autant en 1997 et de 4,5 % en 1998. L'opérateur assure avoir dépassé ces objectifs.

Parallèlement France Télécom mettra en place, le 1er octobre, un système de tarification *à la seconde*. Dès qu'il établira une communication, l'usager paiera *0,74 franc, somme qui lui ouvrira* un crédit-temps de 3 minutes pour un appel local, de 39 secondes pour un appel national. Au-delà, l'usager paiera à la seconde sur la base de 0,47 centime en local et de 1,9 centime au niveau national.

HORAIRES SIMPLIFIÉS

France Télécom va par ailleurs rendre gratuite la facturation détaillée et simplifier le système des plages horaires. Le tarif réduit de 50 % s'appliquera en semaine de 19 heures à 8 heures, et du samedi 12 heures au lundi 8 heures.

Quelques heures après leur annonce, les baisses de France Télécom ont été saluées par Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux et de Cegetel, qui s'annonce au départ comme le principal concurrent de taille. *« Grâce à Cegetel, les prix baissent déjà »*, s'est-il félicité, assurant que sa société proposera, dès le 1er janvier, un service de communications nationales et internationales, *baptisé « Le 7 »*.

Le 7 est le premier chiffre qu'il faudra composer pour passer par Cegetel *afin d'établir une communication longue distance*. C'est sur ce marché, qui représente selon lui *70 % de la facture téléphonique* des Français, que Cegetel sera essentiellement présent dans l'immédiat. Cegetel ne disposera, pour des raisons économiques et techniques, que d'une présence limitée en matière de réseaux locaux. L'opérateur installera quelques réseaux à Paris, Lille, Strasbourg, Marseille et Lyon. Mais il visera uniquement une clientèle professionnelle et pas le grand public, à court terme.

M. Messier s'est refusé à plus de détail sur la future offre. Tout juste a-t-il indiqué que les clients devront se déclarer auprès de Cegetel et qu'ils recevront une facture distincte de celle de France Télécom. Cegetel, qui compte capter 20 % des communications nationales et internationales en France d'ici à 2 003, exploitera les synergies avec *Canal Plus* et *Havas*, pour offrir des services couplant téléphone, télévision et Internet. Dans cette optique, l'opérateur absorbera totalement, en mars 1998, Havas On Line, le service d'accès à Internet d'Havas.

M. Messier n'a pas exclu une entrée du japonais NTT dans le capital de Cegetel, où figurent le britannique BT, l'allemand Mannesmann, l'américain SBC. *« Les discussions se poursuivent. C'est la seule négociation pour laquelle nos actionnaires pourraient chacun rétrocéder 1 % du capital »*.

Philippe Le Cœur

Cegetel offre Internet à 500 écoles

Cegetel ne veut pas laisser à France Télécom le raccordement des écoles à Internet. L'opérateur s'oppose à ce que cette prestation soit *incluse dans les missions de service universel de France Télécom*, au financement desquelles il devra contribuer. Plutôt que de payer, il veut agir : il offre un accès gratuit à Internet pendant un an aux *500 premières écoles* qui en feront la demande et qui seront situées dans les zones couvertes par les réseaux câblés de la Compagnie générale de vidéocommunication. Cegetel va aussi proposer aux *écoles un abonnement de 65 francs par mois à Internet*, l'hébergement gratuit de leurs sites et l'achat de matériels informatiques à prix réduits.

Le tribunal de Pontoise met Prénatal en liquidation judiciaire

LE TRIBUNAL de commerce de Pontoise (Val-d'Oise) a décidé mercredi 17 septembre la *mise en liquidation* de Prénatal. Les représentants du personnel et les créanciers s'étaient déclarés *pour la liquidation* : la société d'articles de puériculture et de vêtements pour enfants, sans stock ni trésorerie, *affichant un passif estimé* à plus de 129 millions de francs, n'avait aucune possibilité de redressement. Les 200 salariés du groupe vont être licenciés.

■ **ALCATEL-ALSTHOM : le groupe de télécommunications** a annoncé, jeudi 18 septembre, un bénéfice net de 1,5 milliard de francs pour le premier semestre contre une perte de 374 millions pour la même période de 1996.

■ **AOM : La direction de la compagnie aérienne** a expliqué, lors d'un comité d'entreprise mercredi 17 septembre, que son projet de coopération avec Swissair comprend un système de réservations commun sur six lignes entre la France et la Suisse, et des possibilités d'affrètements d'appareils.

■ ***ADECCO : l'entreprise franco*-helvétique d'intérim** a annoncé mercredi 17 septembre la reprise pour *387,5 millions de dollars (environ* 2,3 milliards de francs) de l'entreprise américaine TAD Resources International (TAD), *n° 1 américain dans l'intérim* dans les secteurs techniques et informatiques et commerciaux.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque publique va transformer** en titres négociables une partie des créances qu'elle détient sur l'EPFR (la structure qui finance les actifs sortis du bilan de la banque publique). Cette opération de *« titrisation »*, réalisée auprès d'institutionnels la semaine prochaine portera sur 40 milliards de francs.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé** *la séance du jeudi 18 septembre en* **hausse. L'indice Nikkei des principales valeurs a progressé de 1,40 %, à 17 930,09 points.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en légère** *hausse, jeudi, lors des premières* **transactions entre banques sur les places financières. Il cotait 1,7730 mark, 5,9550 francs et 120,94 yens.**

■ **L'OR était en baisse, jeudi, à l'ou-***verture du marché international de* **Hongkong. L'once valait 320,60-320,90 dollars, contre 321,90-322,20 dollars mardi en clôture.**

■ **WALL STREET a légèrement re-***culé, mercredi 17 septembre.* **L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 9,48 points (– 0,12 %) pour terminer à 7 886,44 points.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE se sont légèrement repliés, mercredi, à New York. Le prix du baril de brut, livraison octobre, a perdu 19 centièmes, à 19,42 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

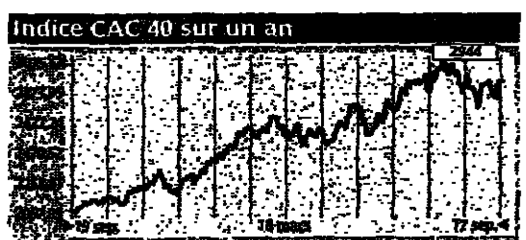
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

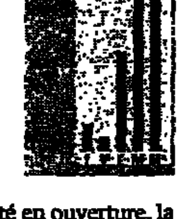
Hésitation à Paris

LA BOURSE DE PARIS faisait preuve d'indécision, jeudi 18 septembre, tiraillée entre les bonnes nouvelles concernant les taux d'intérêt dans le monde d'un côté et le léger recul du dollar et de Wall Street de l'autre. L'indice CAC 40 qui avait ouvert en baisse de 0,02 % à 2 943,51 points, affichait un gain de même ampleur une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne *0,10 % à 2 946,83 points.* Le volume des transactions avoisinait 2,3 milliards de francs dont 1,7 milliard sur les valeurs de l'indice CAC 40.

La confirmation mercredi par la Réserve Fédérale d'une croissance américaine non-inflationniste en août et la publication jeudi matin d'un agrégat monétaire M3 allemand conforme aux prévisions soutiennent les marchés de taux.

Mais les valeurs françaises sont *affaiblies par un courant de prises* de bénéfices qui a pesé sur le Dow Jones mercredi soir et par un effritement du dollar face au mark ce matin.





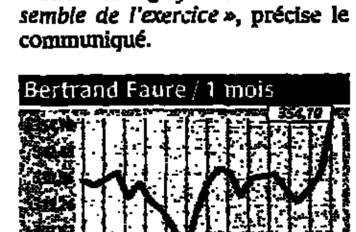
Du coté des valeurs, Alcatel-Alsthom perdait 1 % à 813 francs dans un volume de 410 000 titres.

Après avoir hésité en ouverture, la marché a jugé les résultats semestriels un peu décevants au niveau de l'opérationnel, rapportait un opérateur.

Bertrand Faure, valeur du jour

L'ACTION de la société Bertrand Faure a terminé la séance du mercredi 17 septembre en forte hausse. Elle a gagné 7 %, à 354,10 francs, dans un marché de 502 000 pièces. Les opérateurs ont très bien accueilli les résultats semestriels du producteur de sièges d'automobiles.

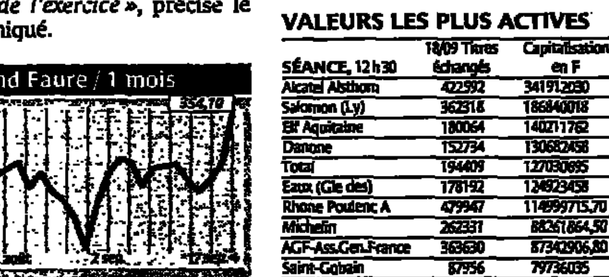
Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 10,9 % au premier semestre et le résultat d'exploitation de 40,8 %. *« Les résultats du second semestre devraient être également en progression et contribuer à une croissance significative sur l'ensemble de l'exercice »*, précise le communiqué.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

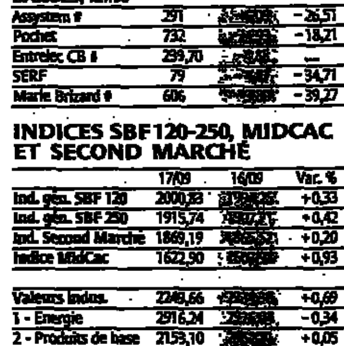
HAUSSES, 12h30	Cours au 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
Nord-Est	136	[illegible]	+5,34
Sodexho Alliance	2873	[illegible]	–0,58
Essilor Intl	1578	[illegible]	+0,19
Coflexip	720	[illegible]	+161,81
Lapeyre	392	[illegible]	+31,54
Zodiac ex.dt divid	1400	[illegible]	–11,72
Comptoir Entrep.	12,15	[illegible]	+26,56
Dassault Systemes	380	[illegible]	+58,79
Essilor Intl.ADP	1450	[illegible]	+11,53
Skis Rossignol	138,20	[illegible]	–3,82
BAISSES, 12h30			
Sat	1465	[illegible]	–5,17
Sagem SA	2890	[illegible]	–7,66
GTM-Entrepose	385,10	[illegible]	+60,45
Eiffage	286	[illegible]	+39,51
Ciments Francais	232	[illegible]	+60
Colas	822	[illegible]	+9,60
Lagardere	171,10	[illegible]	+20,15
Dassault-Aviation	1312	[illegible]	+12,13
Dassault Electro	527	[illegible]	+18,42
Guilbert	762	[illegible]	–24,92

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	18/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	422592	341912030
Salomon (Ly)	362318	186840018
Elf Aquitaine	180064	140211762
Danone	152734	130682458
Total	194409	127030695
Eaux (Gle des)	178192	124923458
Rhone Poulenc A	479947	114999715,70
Michelin	262331	88261864,50
AGF-Ass.Gen.France	363630	87342906,80
Saint-Gobain	87956	79736035

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



HAUSSES, 12h30	Cours au 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
Royal Canin	289,50	[illegible]	—
Gebo Industries #	785	[illegible]	–16,13
Hermes Internat.1#	498	[illegible]	+3,35
C.A.Pas de Calais	550	[illegible]	+21,87
But S.A.	294,80	[illegible]	–3,34
BAISSES, 12h30			
Assystem #	291	[illegible]	–26,51
Pochet	732	[illegible]	–18,21
Entrelec CB #	239,70	[illegible]	—
SERF	79	[illegible]	–34,71
Marie Brizard #	606	[illegible]	–39,27

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/09	16/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2000,33	[illegible]	+0,33
Ind. gén. SBF 250	1915,74	[illegible]	+0,42
Ind. Second Marché	1869,19	[illegible]	+0,20
Indice MidCac	1622,90	[illegible]	+0,93
Valeurs indus.	2248,66	[illegible]	+0,69
1 - Energie	2916,24	[illegible]	–0,34
2 - Produits de base	2159,10	[illegible]	+0,05
3 - Construction	1982,10	[illegible]	–0,49
4 - Biens d'équip.	1641,67	[illegible]	+1,54
5 - Automobile	2371,13	[illegible]	+1,20
6 - Biens consom.	3551,84	[illegible]	+1,68
7 - Indus. agro-alim.	1586,28	[illegible]	+0,13
Services	2035,89	[illegible]	–0,04
8 - Distribution	3886,10	[illegible]	–0,33
9 - Autres services	1308,88	[illegible]	+0,17
Sociétés financières	1389,27	[illegible]	+0,24
10 - Immobilier	770,79	[illegible]	–0,71
11 - Services financ.	1391,86	[illegible]	–0,01
12 - Sociétés invest.	1826,87	[illegible]	+1,43



Progression à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 18 septembre en hausse. L'indice Nikkei des principales valeurs a progressé de 1,40 %, à 17 930,09 points.

La veille, Wall Street avait légèrement reculé. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, en hausse en *début de journée, avait finalement* perdu 9,48 points (– 0,12 %), à 7 886,44 points. Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, était resté inchangé, à 6,40 %.

Les opérateurs boursiers avaient été surpris par l'annonce d'un recul de 4,8 % des mises en chantier de logements en août, alors que les analystes prévoyaient une progression de 0,7 %.

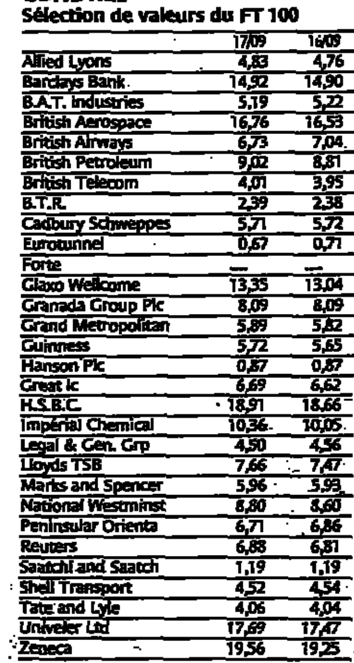
Le repli de Wall Street observé en fin de journée devrait être passager, estiment toutefois les analystes. *« Le marché obligataire continue de fournir un bon soutien aux valeurs boursières »*, a indiqué Larry Rice, analyste chez Josephthal, Lyon and Ross.

Sur les places européennes, Francfort avait terminé la séance en forte hausse (+ 2,86 %). Londres avait enregistré une progression plus modeste et gagné 0,74 %.

INDICES MONDIAUX

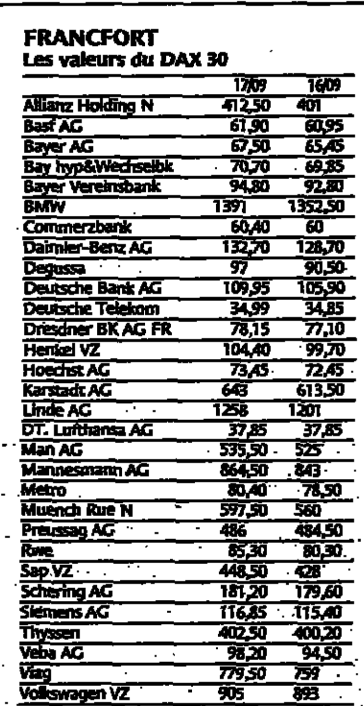
	Cours au 17/09	Cours au 16/09	Var. en %
Paris CAC 40	2944	2940,55	+0,12
New-York/DJ indus.	7866,04	7895,92	–0,38
Tokyo/Nikkei	17683,30	17974,50	–1,65
Londres/FT100	5018,50	4976,40	+0,84
Francfort/Dax 30	4010,48	3898,95	+2,78
Frankfort/Commer.	1330,50	1297,97	+2,44
Bruxelles/Bel 20	2907,84	2902,46	+0,19
Bruxelles/Général	2379,84	2375,43	+0,19
Milan/MIB 30	1147	1147	—
Amsterdam/Gé. Cbs	616,90	608,58	+1,36
Madrid/Ibex 35	605,87	600,53	+0,88
Stockholm/Affarsal	2503,60	2503,56	—
Londres FT30	3224,30	3203,90	+0,69
Hong Kong/Hang S.	14411,20	14411,20	—
Singapour/Strait t	1910,24	1920,60	–0,54

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



	17/09	16/09
Alcoa	81,12	82,37
Allied Signal	44,06	43,56
American Express	80,43	80,75
AT & T	43,75	44,87
Boeing Co	53,31	52
Caterpillar Inc.	55,31	55,68
Chevron Corp.	86,62	87,06
Coca-Cola Co	59,06	59,37
Disney Corp.	78,87	79,25
Du Pont Nemours&Co	63,75	62,37
Eastman Kodak Co	56,50	57
Exxon Corp.	64,62	64,75
Gén. Motors Corp.H	68,37	68,87
Gén. Electric Co	69,68	68,68
Goodyear T & Rubbe	64,87	65,56
Hewlett-Packard	67	67,81
IBM	99,62	99,68
Intl Paper	56,06	53,06
J.P. Morgan Co	111,06	112,37
Johnson & Johnson	57,75	58,81
Mc Donalds Corp.	47	47
Merck & Co.Inc.	98	96,93
Minnesota Mng.&Mfg	89,12	88,50
Philip Moris	41,25	42,12
Procter & Gamble C	143	143,12
Sears Roebuck & Co	55,68	56,62
Travelers	69,87	70,25
Union Carb.	53,50	53,37
Utd Technol	81	80,62
Wal-Mart Stores	38,06	38,37

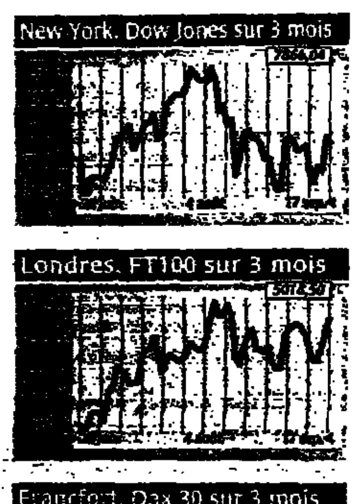
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



	17/09	16/09
Allied Lyons	4,83	4,76
Barclays Bank	14,92	14,90
B.A.T. industries	5,19	5,22
British Aerospace	16,76	16,53
British Airways	6,73	7,04
British Petroleum	9,02	8,81
British Telecom	4,01	3,95
B.T.R.	2,39	2,38
Cadbury Schweppes	5,71	5,72
Eurotunnel	0,67	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,35	13,04
Granada Group Plc	8,09	8,09
Grand Metropolitan	5,89	5,82
Guinness	5,72	5,65
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,69	6,62
H.S.B.C.	18,91	18,66
Impérial Chemical	10,36	10,05
Legal & Gen. Grp	4,50	4,56
Lloyds TSB	7,66	7,47
Marks and Spencer	5,96	5,93
National Westminst	8,80	8,60
Peninsular Orienta	6,71	6,86
Reuters	6,88	6,81
Saatchi and Saatch	1,19	1,19
Shell Transport	4,52	4,54
Tate and Lyle	4,06	4,04
Univeler Ltd	17,69	17,47
Zeneca	19,56	19,25

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/09	16/09
Allianz Holding N	412,50	401
Basf AG	61,90	60,95
Bayer AG	67,50	65,45
Bay hyp&Wechselbk	70,70	69,85
Bayer Vereinsbank	94,80	92,80
BMW	1391	1352,50
Commerzbank	60,40	60
Daimler-Benz AG	132,70	128,70
Degussa	97	90,50
Deutsche Bank AG	109,95	105,90
Deutsche Telekom	34,99	34,85
Driesdner BK AG FR	78,15	77,10
Henkel VZ	104,40	99,70
Hoechst AG	73,45	72,45
Karstadt AG	643	613,50
Linde AG	1258	1201
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	535,50	525
Mannesmann AG	864,50	843
Metro	80,40	78,50
Muench Rue N	597,50	560
Preussag AG	486	484,50
Rwe	85,30	80,30
Sap VZ	448,50	428
Schering AG	181,20	179,60
Siemens AG	116,85	115,40
Thyssen	402,50	400,20
Veba AG	98,20	94,50
Viag	779,50	759
Volkswagen VZ	905	893



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, jeudi 18 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était inchangé, à 99,56 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,49 %.

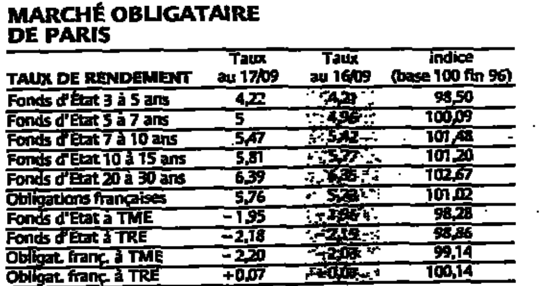
Les experts du Fonds monétaire international (FMI) prévoient une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis dans les six prochains mois afin de prévenir d'éventuelles poussées inflationnistes. *« Je ne prévois pas de resserrement des politiques en Europe continentale dans un futur proche, il n'y a pas d'indication en ce sens »*, a en revanche estimé Michael Mussa, économiste en chef du FMI. *« Les politiques monétaires pourraient devenir moins accommodantes l'année prochaine »*, a-t-il toutefois ajouté.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
99,56
17 sep.
20 mars
17 sep.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

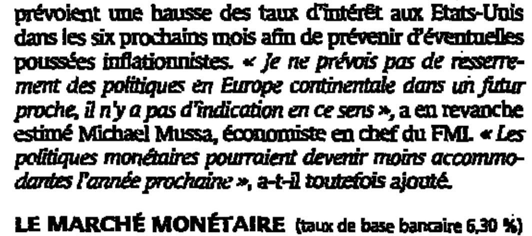
TAUX 17/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,47	6,12	1,70
Allemagne	3	5,56	6,21	1,80
Grande-Bretagne	6,94	6,70	NC	2,80
Italie	6,81	6,34	6,97	2,60
Japon	0,48	2,47	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	6,10	6,40	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS



TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/09	Taux au 16/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,28	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,28	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,19	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 17/09	Vente 17/09	Achat 16/09	Vente 16/09
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,24	3,34	3,22	3,32
3 mois	3,33	3,43	3,30	3,38
6 mois	3,36	3,48	3,43	3,53
1 an	3,67	3,77	3,64	3,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3282	—	3,3083	—
Pibor Francs 3 mois	3,4241	—	3,4141	—
Pibor Francs 6 mois	3,5000	—	3,5020	—
Pibor Francs 9 mois	3,6133	—	3,6017	—
Pibor Francs 12 mois	3,7188	—	3,7188	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3177	—	4,2400	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4135	—	4,4219	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5208	—	4,5208	—

MATIF

Échéances 17/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 97	114525	99,56	99,68	99,44	99,60
Mars 98	402	98,86	98,86	98,84	98,86
Juin 98	2	98,56	98,56	98,56	98,56
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	15871	96,48	96,45	96,41	96,44
Mars 98	16088	96,22	96,25	96,20	96,24
Juin 98	9681	96,03	96,05	96,01	96,05
Sept. 98	4057	95,84	95,86	95,83	95,86
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	1661	97,76	97,86	97,68	97,60

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	21090	2948	2985	2948	2975
Oct. 97	3308	2952	2991	2951,30	2981
Nov. 97	505	2988,50	2988,50	2978	2978
Déc. 97	1152	2969	3006	2969	2996

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9570 | US/DM ↗ 1,7712 | US/¥ ↘ 120,8700 | DM/F ↗ 3,3599 | £/F ↗ 9,5205

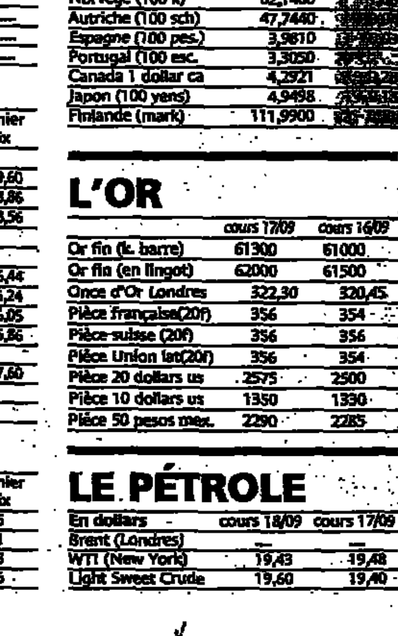
Légère hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, jeudi matin 18 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il cotait 1,7730 mark, 5,9550 francs et 120,94 yens.

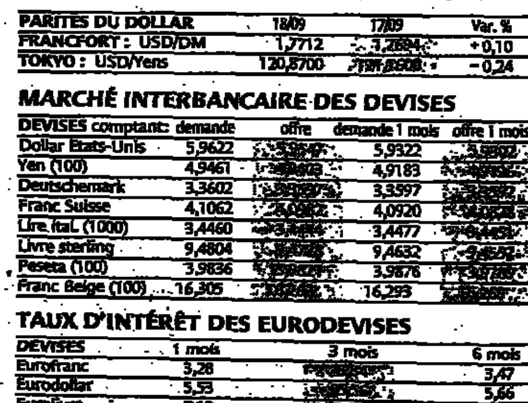
Lors d'une conférence de presse, Michael Mussa, économiste en chef du FMI, a estimé que les parités de changes actuelles étaient appropriées. *« Le dollar et le sterling sont à la hausse, ce qui est une bonne chose compte tenu de la forte croissance et des pressions inflationnistes latentes dans ces pays. Les devises européennes sont à la baisse contre dollar, ce qui est aussi une bonne chose pour des économies en phase de reprise. Le yen est aussi à un niveau approprié »*, a-t-il déclaré.

Le franc était très ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3590 francs pour un mark. La livre sterling valait 2,82 marks et 9,48 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 17/09	% 16/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,9900	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5855	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9570	[illegible]	5,6400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2825	[illegible]	15,7300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,3600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4430	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9045	[illegible]	8,4900	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,5205	[illegible]	9,0300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1270	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	77,9800	[illegible]	71,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	408,4100	[illegible]	396	[illegible]
Norvège (100 k)	82,1400	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,7440	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9810	[illegible]	3,6900	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2921	[illegible]	3,9700	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9498	[illegible]	4,7300	[illegible]
Finlande (mark)	111,9900	[illegible]	105,5000	[illegible]



PARITES DU DOLLAR	18/09	17/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7712	[illegible]	+0,10
TOKYO : USD/Yens	120,8700	[illegible]	–0,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9622	[illegible]	5,9322	[illegible]
Yen (100)	4,9461	[illegible]	4,9183	[illegible]
Deutschemark	3,3602	[illegible]	3,3597	[illegible]
Franc Suisse	4,1062	[illegible]	4,0920	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4460	[illegible]	3,4477	[illegible]
Livre sterling	9,4804	[illegible]	9,4632	[illegible]
Peseta (100)	3,9836	[illegible]	3,9876	[illegible]
Franc Belge (100)	16,305	[illegible]	16,293	[illegible]

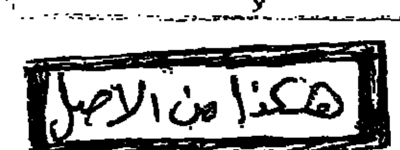
TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	[illegible]	3,47
Eurodollar	5,53	[illegible]	5,66
Eurolivre	7,12	[illegible]	7,25
Eurodeutschemark	3,19	[illegible]	3,38

L'OR

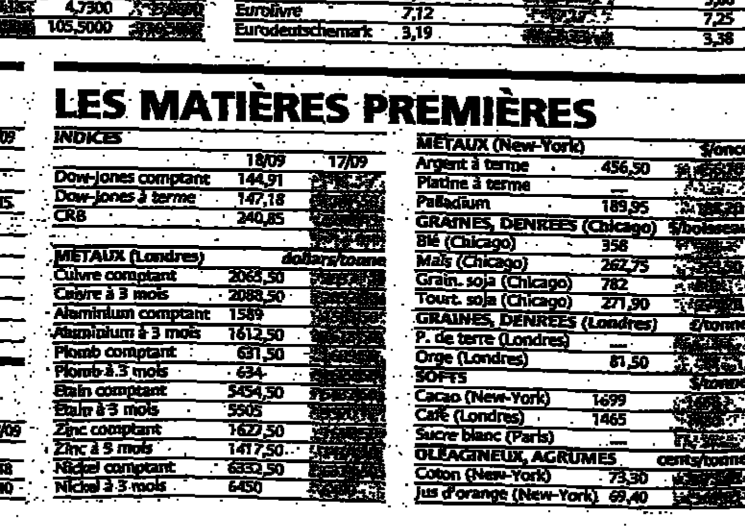
	cours 17/09	cours 16/09
Or fin (k. barre)	61300	61000
Or fin (en lingot)	62000	61500
Once d'Or Londres	322,30	320,45
Pièce française(20f)	356	354
Pièce suisse (20f)	356	356
Pièce Union lat(20f)	356	354
Pièce 20 dollars us	2575	2500
Pièce 10 dollars us	1350	1330
Pièce 50 pesos mex.	2290	2285

LE PÉTROLE



En dollars	cours 18/09	cours 17/09
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,43	19,48
Light Sweet Crude	19,60	19,40

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	18/09	17/09
Dow-Jones comptant	144,91	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,18	[illegible]
CRB	240,85	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2065,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2088,50	[illegible]
Aluminium comptant	1589	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1612,50	[illegible]
Plomb comptant	631,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	634	[illegible]
Etain comptant	5454,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5505	[illegible]
Zinc comptant	1627,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1417,50	[illegible]
Nickel comptant	6332,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	6450	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	456,50	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	189,95	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	358	[illegible]
Maïs (Chicago)	262,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	782	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	271,90	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	81,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1699	[illegible]
Café (Londres)	1465	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	73,30	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	69,40	[illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−0,03 %** CAC 40 : 2943,17

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	992	982	−1	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	−0,31	[illegible]
Renault (T.P.)	1858	1865	+0,37	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2280	[illegible]	+0,45	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1303,50	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	972	[illegible]	−0,20	[illegible]
Accor	986	991	+0,50	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	242	[illegible]	−1,32	[illegible]
Air Liquide	934	919	−1,60	[illegible]
Alcatel Alsthom	821	[illegible]	−1,21	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	662	[illegible]	−2,26	[illegible]
Axa	395,50	[illegible]	−0,37	[illegible]
Bail Investis.	743	[illegible]	+0,67	[illegible]
Bancaire (Cie)	694	[illegible]	−0,86	[illegible]
Bazar Hot. Ville	559	[illegible]	−0,71	[illegible]
Bertrand Faure	354,10	[illegible]	+1,66	[illegible]
BIC	440	[illegible]	−1,18	[illegible]
BIS	506	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	288,90	[illegible]	−0,41	[illegible]
Bollore Techno.	776	[illegible]	−0,77	[illegible]
Bongrain	2064	[illegible]	−0,53	[illegible]
Bouygues	556	[illegible]	−1,07	[illegible]
Bouygues Offs.	273	[illegible]	−0,18	[illegible]
Bull#	57,75	[illegible]	−1,12	[illegible]
Canal +	1077	[illegible]	+1,48	[illegible]
Cap Gemini	391	[illegible]	−0,81	[illegible]
Carbone Lorraine	1696	[illegible]	−1,53	[illegible]
Carrefour	3552	[illegible]	−0,61	[illegible]
Casino Guichard	332,10	[illegible]	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	259,40	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	619	[illegible]	+0,80	[illegible]
C.C.F.	325	[illegible]	−0,18	[illegible]
Cegid (Ly)	595	[illegible]	−0,16	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,40	[illegible]	−0,87	[illegible]
Cetelem	619	[illegible]	+0,64	[illegible]
CGIP	1735	[illegible]	−0,28	[illegible]
Chargeurs	420	[illegible]	−1,88	[illegible]
Christian Dalloz	2390	2390	—	[illegible]
Christian Dior	848	[illegible]	+0,29	[illegible]
Ciments Francais	239,10	232	−2,96	[illegible]
Cipe France Ly # ●	252	[illegible]	−1,58	[illegible]
Clarins	625	632	+1,12	[illegible]
Club Mediterranee	470	[illegible]	−0,42	[illegible]
Coflexip	675	[illegible]	+6,66	[illegible]
Colas	846	[illegible]	−2,83	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,75	12,15	+3,40	[illegible]
Comptoirs Mod.	2638	[illegible]	+0,03	[illegible]
CPR	450	[illegible]	−0,22	[illegible]
Cred.Fon.France	66,10	[illegible]	+0,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	396	[illegible]	+1,01	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	382,40	[illegible]	−0,36	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	204,50	[illegible]	−1,22	[illegible]
Damart	3881	[illegible]	−0,10	[illegible]
Danone	843	[illegible]	+2,72	[illegible]
Dassault-Aviation	1349	[illegible]	−2,74	[illegible]
Dassault Electro	540	[illegible]	−2,40	[illegible]
Dassault Systemes	368	[illegible]	+3,26	[illegible]
De Dietrich	255	[illegible]	−1,96	[illegible]
Degremont	419,20	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	647	[illegible]	−0,15	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,20	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	545	[illegible]	+1,10	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	99,55	[illegible]	−0,65	[illegible]
Dynaction	144	[illegible]	+0,69	[illegible]
Eaux (Gle des)	697	[illegible]	+0,57	[illegible]
Eiffage	294,80	[illegible]	−2,98	[illegible]
Elf Aquitaine	775	[illegible]	+1,03	[illegible]
Eramet	288	[illegible]	−0,69	[illegible]
Eridania Beghin	805	[illegible]	+1,73	[illegible]
Essilor Intl	1470	[illegible]	+7,34	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1410	[illegible]	+2,83	[illegible]
Esso	531	[illegible]	+0,94	[illegible]
Eurafrance	2368	[illegible]	+0,04	[illegible]
Euro Disney	8,10	[illegible]	+1,23	[illegible]
Europe 1	1291	[illegible]	−1,62	[illegible]
Eurotunnel	6,40	[illegible]	−0,78	[illegible]
Fimalac SA	512	[illegible]	+1,36	[illegible]
Finextel	108,10	[illegible]	+0,83	[illegible]
Fives-Lille	410	[illegible]	+2,68	[illegible]
Fromageries Bel	4110	[illegible]	−0,07	[illegible]
Galeries Lafayette	2540	[illegible]	−1,57	[illegible]
GAN	150,80	[illegible]	−0,53	[illegible]
Gascogne (B)	545	[illegible]	−0,55	[illegible]
Gaumont #	426	[illegible]	−0,46	[illegible]
Gaz et Eaux	2330	[illegible]	−0,34	[illegible]
Geophysique	820	[illegible]	−1,21	[illegible]
G.F.C.	525	[illegible]	−0,95	[illegible]
Groupe Andre S.A.	569	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	139	[illegible]	−2,15	[illegible]
GTM-Entrepose	397,90	[illegible]	−3,21	[illegible]
Guilbert	780	[illegible]	−2,30	[illegible]
Guyenne Gascogne	2009	[illegible]	−0,19	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1210	[illegible]	+1,23	[illegible]
Havas	396,30	[illegible]	−0,05	[illegible]
Havas Advertising	675	[illegible]	+0,74	[illegible]
Imetal	867	[illegible]	−1,26	[illegible]
Immeubl.France	337	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	783	[illegible]	−0,38	[illegible]
Ingenico	146,40	[illegible]	+0,40	[illegible]
Interbail	153,20	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1405	[illegible]	−0,14	[illegible]
Jean Lefebvre	334,80	[illegible]	−0,83	[illegible]
Klepierre	805	[illegible]	+0,62	[illegible]
Labinal	1620	[illegible]	+1,23	[illegible]
Lafarge	445,50	[illegible]	−0,44	[illegible]
Lagardere	176	[illegible]	−2,78	[illegible]
Lapeyre	375	[illegible]	+4,53	[illegible]
Lebon	215,10	[illegible]	+0,41	[illegible]
Legrand	1247	[illegible]	−1,12	[illegible]
Legrand ADP	820	805	−1,82	[illegible]
Legris indust.	236,70	[illegible]	+0,29	[illegible]
Locindus	796	[illegible]	+0,37	[illegible]
L'Oreal	2263	[illegible]	+1,54	2290
LVMH Moet Hen.	1331	[illegible]	−0,52	[illegible]
Marine Wendel	612	[illegible]	+0,49	[illegible]
Metaleurop	83	[illegible]	−2,04	[illegible]
Metrologie Inter.	14,85	[illegible]	+0,67	15,50
Michelin	333,20	335,10	+0,57	[illegible]
Moulinex #	136	[illegible]	−0,73	[illegible]
Nord-Est	121,20	[illegible]	+12,21	[illegible]
Nordon (Ny)	382,20	[illegible]	+0,52	[illegible]
NRJ #	821	[illegible]	—	[illegible]
Olipar	72,85	[illegible]	−1,16	[illegible]
Paribas	418	[illegible]	+0,31	[illegible]
Pathe	1165	[illegible]	+0,08	[illegible]
Pechiney	298	[illegible]	+1,67	[illegible]
Pernod-Ricard	299,40	[illegible]	+0,13	[illegible]
Peugeot	767	[illegible]	+0,52	[illegible]
Pinault-Print.Red	2609	[illegible]	−1,11	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	498	[illegible]	+2,20	[illegible]
Primagaz	460	[illegible]	+0,21	[illegible]
Promodes	2135	[illegible]	+1,12	[illegible]
Publicis #	555	[illegible]	+0,90	[illegible]
Remy Cointreau	122	[illegible]	−0,90	[illegible]
Renault	173,90	[illegible]	−1,32	[illegible]
Rexel	1620	[illegible]	+1,11	[illegible]
Rhone Poulenc A	240,50	[illegible]	−1,95	[illegible]
Rochette (La)	27	[illegible]	+0,18	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5420	[illegible]	−0,18	[illegible]
Sade (Ny)	187	[illegible]	+0,96	[illegible]
Sagem SA	3000	[illegible]	−3,66	[illegible]
Saint-Gobain	970	[illegible]	−0,43	[illegible]
Salomon (Ly)	516	[illegible]	—	[illegible]
Salvepar (Ny)	464	[illegible]	−0,86	[illegible]
Sanofi	610	[illegible]	+0,49	[illegible]
Sat	1540	[illegible]	−4,87	[illegible]
Saupiquet (Ns)	615	[illegible]	−0,65	[illegible]
Schneider SA	357	[illegible]	+0,25	[illegible]
SCOR	244,80	[illegible]	−1,18	[illegible]
S.E.B.	847	[illegible]	+0,11	[illegible]
Sefimeg CA	370,50	[illegible]	−0,40	[illegible]
SEITA	174	[illegible]	−0,28	[illegible]
Selectibanque	66	[illegible]	−1,96	[illegible]
SFIM	929	[illegible]	—	[illegible]
SGE	138,60	[illegible]	+1,01	[illegible]
Sidel	371	[illegible]	+1,88	[illegible]
Silic CA	821	[illegible]	—	[illegible]
Simco	455	[illegible]	−1,07	[illegible]
S.I.T.A.	1160	[illegible]	+0,43	[illegible]
Skis Rossignol	134,50	[illegible]	+2,75	[illegible]
Societe Generale	818	[illegible]	+0,48	[illegible]
Sodexho Alliance	2645	[illegible]	+8,62	[illegible]
Sommer-Allibert	219	[illegible]	−0,13	[illegible]
Sophia	220,90	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communic. #	432	[illegible]	−0,46	[illegible]
Strafor Facom	398	[illegible]	+2,73	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	659	[illegible]	−1,82	[illegible]
Synthelabo	726	[illegible]	−0,68	[illegible]
Technip	770	[illegible]	−0,64	[illegible]
Thomson-CSF	181	[illegible]	−0,82	[illegible]
Total	650	[illegible]	+0,61	[illegible]
UFB Locabail	610	[illegible]	—	[illegible]
UIF	439	[illegible]	+1,38	[illegible]
UIS	203	[illegible]	—	[illegible]
Unibail porteur	576	[illegible]	+1,56	[illegible]
Union Assur.Fdal	628	[illegible]	—	[illegible]
Usinor	105	107,60	+2,47	113
Valeo	373,50	368	−1,47	365
Vallourec	393,30	385	−2,11	370
Via Banque	162	164,80	+1,72	163
Worms & Cie	375	376	+0,26	335
Zodiac ex.dt divid	1349	1400	+3,78	1430
Elf Gabon	1270	[illegible]	+0,78	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	122	[illegible]	−0,32	137
Adecco S.A.	2280	[illegible]	+0,87	2280
Adidas AG #	776	779	+0,38	780
American Express	480	[illegible]	−0,83	[illegible]
Anglo American #	305	303,20	−0,59	325
Amgold #	309	[illegible]	−0,32	348
Arjo Wiggins App.	18	18,10	+0,55	18,50
A.T.T. #	260,20	257,60	−0,99	245
Banco Santander #	183,80	180,30	−1,90	172
Barrick Gold #	127,50	128	+0,39	142
B.A.S.F. #	207,40	206,50	−0,43	220
Bayer #	225	225	—	240
Cordiant PLC	11,25	11,20	−0,44	11,50
Crown Cork ord.#	277,70	[illegible]	—	320
Crown Cork PF CV#	260	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	450,20	444	−1,37	475
De Beers #	178	178	—	200
Deutsche Bank #	365,60	366	+0,10	390
Dresdner Bank	263	[illegible]	−1,63	[illegible]
Driefontein #	38,85	38,40	−1,15	46
Du Pont Nemours #	374	380,10	+1,63	410
Eastman Kodak #	336	335,20	−0,23	415
East Rand #	1,40	1,37	−2,14	[illegible]
Echo Bay Mines #	28,20	28,50	+1,06	31
Electrolux #	457	[illegible]	—	460
Ericsson #	267	268,30	+0,48	270
Ford Motor #	271,50	268,30	−1,17	285
Freegold #	31,40	31,20	−0,63	32
Gencor act.regr.	14,25	14,25	—	13,50
General Elect. #	414	411,10	−0,70	410
General Motors #	409,60	404,30	−1,29	385
Gle Belgique #	534	525	−1,68	555
Grd Metropolitan	55,55	55,60	+0,09	57
Guinness Plc #	54	53,30	−1,29	56
Hanson PLC reg.	29,25	28,50	−2,56	30
Harmony Gold #	20,80	21,20	+1,92	[illegible]
Hitachi #	50,50	51,65	+2,27	[illegible]
Hoechst #	246	249,20	+1,30	240
I.B.M #	593	590	−0,50	630
I.C.I #	96,65	95,80	−0,87	100
Ito Yokado #	291	291,50	+0,17	368
Kingfisher plc #	75,10	75,90	+1,06	72
Matsushita #	102,90	102,40	−0,48	116
Mc Donald's #	280	280	—	305
Merck and Co #	582	582	—	580
Mitsubishi Corp.#	52,10	54	+3,64	65
Mobil Corporat.#	460	453,70	−1,36	435
Morgan J.P. #	669	[illegible]	—	695
Nestle SA Nom. #	7600	8000	+5,26	7600
Nipp. MeatPacker #	75,60	[illegible]	—	75
Nokia A	487	490	+0,61	515
Norsk Hydro #	357,50	354	−0,97	325
Petrofina #	2310	2250	−2,59	2280
Philip Morris #	251	244	−2,78	270
Philips N.V #	454	450	−0,88	490
Placer Dome Inc #	91,10	93,90	+3,07	108
Procter Gamble #	850	853	+0,35	860
Quilvest	310	310	—	355
Randfontein #	10,60	10,75	+1,41	11
Rhone Poul.Rorer #	575	571	−0,69	595
Rio Tinto PLC #	92	93	+1,08	100
Royal Dutch #	326,30	320,30	−1,83	325
Sega Enterprises	181,90	178,20	−2,03	181
Saint-Helena #	23,50	22,90	−2,55	26
Schlumberger #	494,50	486,70	−1,57	460
SGS Thomson Micro.	517	515	−0,38	590
Shell Transport #	43,05	42,25	−1,85	42
Siemens #	384,50	389	+1,17	400
Sony Corp. #	529	528	−0,18	585
Sumitomo Bank #	85,65	86	+0,40	99
T.D.K #	482	486,20	+0,97	510
Telefonica #	173	173,10	+0,05	160
Toshiba #	31,75	31,30	−1,41	38
Unilever #	1266	1257	−0,71	1350
United Technol. #	486,10	478,90	−1,48	495
Vaal Reefs #	275,40	272	−1,23	315
Volkswagen A.G #	3950	3945	−0,12	4540
Volvo (act.B) #	160	164	+2,50	168
Western Deep #	130	132	+1,53	153
Yamanouchi #	145	144,10	−0,62	154
Zambia Copper	14,05	13,40	−4,62	16,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 18 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,78	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,88	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,16	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,86	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,21	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,31	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,65	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,72	[illegible]
Finansder 9% 91-06#	124,02	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,68	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	109,79	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,47	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,28	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,95	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,61	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,05	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,18	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	102,41	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,25	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,05	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,62	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	129,88	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	131,19	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,05	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	971	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		85	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	630	[illegible]
Bains C.Monaco		670	[illegible]
Bque Transatlant.	◆	185	[illegible]
B.N.P.Intercont.		851	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		452,10	[illegible]
Champex (Ny)	◆	29	29
CIC Un.Euro.CIP		425	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2287	2287
Concorde-Ass Risq		1235	[illegible]
Continental Ass.Ly		555	555
Darblay	◆	555	[illegible]
Didot Bottin		744	776
Eaux Bassin Vichy	◆	3510	[illegible]
Ecia		1045	1050
Ent.Mag. Paris	◆	1310	1310
Fichet Bauche		55	55
Fidel		33,50	35,50
Finalens	◆	310	310
F.I.P.P.	◆	349	349
Fonciere (Cie)		589	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		720	720
Foncina #	◆	465	[illegible]
Francarep		283	282,40
France S.A.	◆	1234	1234
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1254	1254
G.T.I (Transport)		193,20	199
Immobail		145,10	145
Immobanque		660	643
Locamion (Ly)	◆	463	463
Lucia		60,50	60,50
Monoprix		285	284,90
Metal Deploye	◆	381	381
Mors		6,90	6,80
Navigation (Nle)	◆	101,60	101,60
Optorg		337	320,50
Paluel-Marmont	◆	300,30	300,30
Exa.Clairefont(Ny)	◆	892	892
Parfinance	◆	271	271
Paris Orleans		269,10	268,60
Promodes (CI)		1760	1757
PSB Industries Ly		475	470
Rougier #		364	361
Saga		92	90
S.I.P.H.	◆	300	300
Sofragi		4940	4899
Taittinger		3150	3210
Tour Eiffel	◆	262,10	262,10
Vicat		540	540
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo		322	321,90
Finaxa		333	334
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	161,10	161,10
Gd Mod.Strasbourg	◆	1725	1725
Hotel Lutetia		325	325
Hotels Deauville		550	523
Immeubl.Lyon(Ly)#	●	540	645
L.Bouillet (Ly)	◆	307	307
Lloyd Continental	◆	8300	8300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Maussiere Forest		56,60	56,70
Moncey Financiere	◆	3240	3240
M.R.M. (Ly)		443	465
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	108	108
Pechiney Intl		145,50	151
Poliet		495	495
Sabeton (Ly)	◆	801	801
Samse (Ly)	◆	862	862
Sechilienne (Ly)	◆	1130	1130
Sucr.Pithiviers		3388	3384
Tanneries Fce (Ny)	◆	255	255
Teleflex L. Dupont		114,80	115
Union Gle Nord(Li)	◆	231	231

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	314	310
Commerzbank AG	200	201
Fiat Ord	20	20,10
Gevaert	500	502
Gold Fields South	107	107
Kubota Corp	22	22
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	40	37,80
Robeco	570	574
Rodamco N.V.	184,90	184,20
Rolinco	555	561
Sema Group Plc	140	139
Solvay SA	348	355

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	54,10	[illegible]
AFE #		480	[illegible]
Aigle #		287,80	[illegible]
Albert S.A (Ns)		166	[illegible]
Altran Techno. #		1670	[illegible]
Arkopharma#		295	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	3200	[illegible]
Assystem #		309,90	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	777	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		351,10	[illegible]
Bque Vernes		158,60	[illegible]
Beneteau #		840	[illegible]
B I M P		109	[illegible]
Boiron (Ly) #		324	[illegible]
Boisset (Ly) #		694	[illegible]
But S.A.		387	[illegible]
Cardif SA	◆	750	750
C.E.E #		130	[illegible]
CFPI #	◆	420	420
Change Bourse (M)		220	[illegible]
CNIM CA#		213,90	[illegible]
Codetour		359,90	358,90
Comp.Euro.Tele-CET		430	[illegible]
Confandey#		307	307
C.A. Hte Normandie		316	[illegible]
C.A. Paris IDF		769	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		315	314,70
C.A.Loire Atl.Ns #		287	285
C.A.Morbihan (Ns)		322	323,50
C.A.Pas de Calais		535	550
C.A.du Nord (Li)		544	[illegible]
C.A. Oise CCI		329	329
C.A. Somme CCI		323,50	324,50
C.A.Toulouse (B)		425	427
Devanlay		598	595
Devernois (Ly)		565	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	63	63
Emin-Leydier (Ly)#		425	429
Europ.Extinc.(Ly)#		383	[illegible]
Expand s.a		567	560
Factorem		691	[illegible]
Faiveley #		229,20	228
Finacor		65	64
Fininfo		705	708
Fructivie		630	630
Gautier France #		249,80	[illegible]
Gel 2000		43,50	43,50
GFI Industries #		961	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	34,90	[illegible]
GLM S.A.		225,20	[illegible]
Grandoptic.Photo #		1074	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		215,20	[illegible]
Kindy #		182,90	[illegible]
Guerbet		230	230
Hermes internat.1#		484	[illegible]
Hurel Dubois	◆	705	705
ICBT Groupe #		234	[illegible]
L.C.C.		133,90	135
ICOM Informatique		520	520
Idianova		74,60	[illegible]
Int. Computer #		82,50	82,50
IPBM	◆	74	74
M6-Metropole TV		607	[illegible]
Manitou #		760	[illegible]
Manutan		420	[illegible]
Marie Brizard #		630	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.#		45,20	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	59,20	[illegible]
MGI Coutier #		289,80	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	◆	150	150
Naf-Naf #		72,80	[illegible]
Norbert Dentres.#		770	[illegible]
NSC Groupe Ny		805	800
Onet #		1008	1003
Paul Predault #		165	164
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	90	90
Phyto-Lierac #		299,20	300
Pochet		770	732
Poujoulat Ets (Ns)		265	265
Radiall #		700	700
Robertet #		1120	1116
Rouleau-Guichard	◆	330	330
Securidev #		116	116
Smoby (Ly)#		653	660
Sofco (Ly)	◆	21	[illegible]
Sofibus	◆	297	297
Sogeparc (Fin)		375	369
Sopra #		590	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	94,95	94,95
Sylea		540	535
Teisseire-France		162	162
TF1		492,60	493,30
Thermador Hol. #		298	300
Trouvay Cauvin #		105,10	105
Unilog		812	810
Union Fin.France		595	597
Viel et Cie #		129,90	130,80
Vilmorin et Cie #		450,50	450
Virbac		523	532

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	43	43
Belvedere		858	860
BVRP		208,90	219
Coil		293	293
Electronique D2		903	908
FDM Pharma n.		232	227
Genset	◆	328,20	328,20
Guyanor action B	◆	11,65	11,65
High Co.	◆	135	135
Infonie		93	92
Joliez-Regol	◆	76	76
Mille Amis		64,90	[illegible]
Naturex	◆	80	80
Olitec		1298	[illegible]
Picogiga	◆	233,80	233,80
Proxidis		19,80	19,95
R21 Santé		410	[illegible]
Stelax	◆	8,10	8,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 18 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	164	164
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		145,22	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		122,09	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2453,10	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14283	[illegible]
Natio Epargne		2229,14	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	◆	17194,47	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3311,97	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		143,90	[illegible]
Natio Epargne Retraite		163,72	[illegible]
Natio Epargne Trésor		17317,88	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1090,46	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1023,35	[illegible]
Natio Euro Opport.		1188,13	[illegible]
Natio Inter		1102,54	[illegible]
Natio Opportunités		198,32	[illegible]
Natio Revenus		1117,09	[illegible]
Natio Sécurité		11500,48	[illegible]
Natio Valeurs		1472,86	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecien		92942,68	92942,68
Oblig. très caté.		272,82	268,79
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	842,48	817,94
Nord Sud Dévelop. C	◆	2638,36	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2492,96	2487,98
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		314,35	308,19
Patrimoine Retraite D		304,85	298,87
Sicav Associations C	◆	2433,29	2433,29
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19770,35	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19416,70	[illegible]
CAISSE D'ÉPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◆	286,85	281,23
Écur. Capitalisation C		254,45	254,45
Écur. Expansion C		83375,50	83375,50
Écur. Géovaleurs C		3699,98	3627,43
Écur. Investis. D PEA	◆	230,83	226,30
Écur. Monépremière		11395,83	11395,83
Écur. Monétaire C		13102,75	13102,75
Écur. Monétaire D		12478,71	12478,71
Écur. Trésorerie C		321,69	321,69
Écur. Trésorerie D		309,20	309,20
Écur. Trimestriel D		2018,36	2018,36
Éparcourt-Sicav D		193,32	193,32
Géoptim C		12863,82	12673,71
Géoptim D		11815,94	11641,32
Horizon C		2340,56	[illegible]
Prévoyance Écur. D		105,46	105,46
Sensipremière C		13330,95	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12070,64	12046,55
Écur. Sécuripremière C		12040,29	[illegible]
CNCA — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	120366,61	120366,61
Atout Amérique		202,06	199,33
Atout Asie		108,22	[illegible]
Atout Futur C		841,15	[illegible]
Atout Futur D		791,83	[illegible]
Coexis		1966,24	[illegible]
Dieze		2206,91	[illegible]
Elicash	◇	955479,06	955479,06
Epargne-Unie		216,37	[illegible]
Eurodyn		2689,99	[illegible]
Indicia	◆	1828,22	[illegible]
Moné.JC	◇	12015,60	12015,60
Moné.JD	◇	11633,62	11633,62
Oblifutur C		551,94	[illegible]
Oblifutur D		528,87	[illegible]
Oraction		1741,97	[illegible]
Revenu-Vert		1209,14	[illegible]
Sévéa	◆	118,88	115,98
Synthésis		18358,75	[illegible]
Uni Association	◇	121,37	121,37
Uni Foncier		1453,66	[illegible]
Uni France		896,90	825,02
Uni Garantie C		1911,01	[illegible]
Uni Garantie D		1461,62	1437,19
Uni Régions		1786,38	1742,81
Univar C	◇	311,34	311,34
Univar D	◇	298,37	298,37
Univers Actions		256,02	249,78
Univers-Obligations		251,17	246,97
CIC BANQUES			
Francic		769,69	747,27
Francic Pierre		141,94	137,81
Europe Régions		1970,83	1913,43
CIC PARIS			
Associc		1127,84	1127,84
Cicamonde		1629,42	1581,96
Converticic		408,04	402,01
Ecocic		1779,93	1728,09
Mensuelcic		10155,68	10055,13
Oblicic Mondial		3972,12	3913,42
Oblicic Régions		1182,07	[illegible]
Rentacic		165,39	162,95
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1395,42	1381,60
Lion 20000 C		17250,82	17250,82
Lion 20000 D		16548,15	16548,15
Lion Associations C		11124,92	11124,92
Lion Associations D		11124,92	11124,92
Lion Court Terme C		26569,05	26569,05
Lion Court Terme D		24091,14	24091,14
Lion Plus C		1584,60	1553,53
Lion Plus D		1511,56	1481,92
Lion Trésor		2462,23	[illegible]
Oblilion		2174,81	2153,28
Sicav 5000		763,01	748,05
Slivafrance		1275,27	1250,26
Slivam		601,59	589,79
Slivarente		247,39	242,54
Slivinter		821,60	[illegible]
Trilion		5230,65	5163,52
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2390,22	2343,35
CM Option Dynamique		137,20	[illegible]
CM Option Equilibre		266,42	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		164,25	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		926,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C		149,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23064,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1699,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1891,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1096,46	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,37	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		847,87	[illegible]
Saint-Honoré Capital		20120,56	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		938,56	[illegible]
St-Honoré Pacifique		756,31	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1841,28	1841,28
Stratégie Actions		1170,38	[illegible]
Stratégie Rendement		1999,93	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Amérique		121,72	118,25
Amplitude Europe C		167,26	163,18
Amplitude Europe D		164,45	160,44
Amplitude Monde C		1070,55	1044,44
Amplitude Monde D		1021,32	996,41
Amplitude Pacifique		107,76	105,13
Elanciel D PEA	◆	186,06	181,52
Émergence Poste D PEA		156,67	152,85
Géobilys C		669,71	659,81
Géobilys D		633,63	624,27
Kaleis Dynamisme		1124,37	1102,32
Kaleis Équilibre		1083,42	1062,18
Kaleis Sérénité		1048,83	[illegible]
Latitude C		149,28	149,28
Latitude D		136	136
Oblitys D		625,68	616,43
Plénitude D PEA	◆	210,15	[illegible]
Poste Gestion C		14950,95	14950,95
Revenus Trimestr. D		5249,90	5197,92
Solstice D		2373,50	2367,58
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38203,52	[illegible]
Actimonétaire D		31108,17	31108,17
Cadence 1 D		1075,56	1064,91
Cadence 2 D		1065,52	1054,97
Cadence 3 D		1053,04	1042,61
Capimonétaire C		412,84	412,43
Capimonétaire D		372,50	372,13
Sogeoblig C/D		9336,70	9244,26
Interoblig C		7541,24	7466,57
Intersélection France D		754,65	739,85
S.G. France opport. C		2095,23	2054,15
S.G. France opport. D		2000,16	1960,94
Sogenfrance C		1980,28	1941,45
Sogenfrance D		1810,07	1774,58
Sogépargne D		315,16	312,04
Soginter C		2583,32	2533,16
Fonds communs de placements			
Favor D		1513,27	1483,60
Sogelance D		1702,02	1685,17
Sogenfrance Tempo D		221,91	217,56

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

MONDIAL 1998 *Le Monde* et le Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football 1998 (CFO) poursuivent, avec un dossier consacré à la sécurité, la série de rendez-vous entamée le 27 mars. Ils sont destinés à éclairer tous les aspects d'une compétition qui doit être suivie (en audience cumulée) par 2,7 millions de spectateurs dans les stades, et plus de 37 milliards de téléspectateurs. ● LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ a été conjointement défini par l'Etat et le CFO, qui se sont réparti les compétences au terme d'une convention signée le 21 mai. ● LA QUESTION DES GRILLAGES autour des pelouses provoque la colère de la Fédération internationale de football (FIFA), et elle n'a pas été encore réglée. ● LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE, M. Claude Guéant, nous l'a cependant assuré : *« Les stades ne seront pas mis en état de siège. »*

Comment la Coupe du monde de football joue la sécurité

A moins d'un an du coup d'envoi du Mondial français, le Comité français d'organisation de l'épreuve (CFO) et l'Etat ajustent le dispositif de sécurité. Deux points posent encore problème : la présence des grillages dans les stades et les conditions du déploiement des forces de l'ordre

À CHACUN ses soucis. A moins d'un an de la 16e Coupe du monde de football (10 juin-12 juillet 1998), Aimé Jacquet, le sélectionneur tricolore, n'a toujours pas trouvé de remèdes aux maux offensifs des Bleus. Pendant ce temps, il semble bien que Jacques Lambert, directeur général du CFO, ait résolu – dans l'ensemble – les problèmes liés à la sécurité de l'épreuve. Pour tous les deux, l'enjeu est de démontrer que la France était digne d'accueillir la plus suivie des manifestations sportives de la planète.

« C'est beau, un monde qui joue », affirme le slogan de France 98. Reste à en démontrer la pertinence. Sepp Blatter, le secrétaire général de la Fédération internationale (FIFA), réclame des stades sans grillages (*Le Monde* daté 20-21 avril). Reste à persuader les municipalités, propriétaires des stades. Le CFO annonce des *« stades sûrs et accueillants, une manifestation sportive et accueillante »*. Reste à convaincre le ministère de l'intérieur que le déploiement de policiers en tenue de maintien de l'ordre et la multiplication des fouilles ne sont pas forcément les meilleurs moyens de tenir ces promesses.

Le Stade de France a répondu à la question des grillages avant qu'elle ne soit posée en adoptant un dispositif *« souple et modulable »* – une grille rabattable de 2,20 mètres de haut en configuration football qui devient simple garde-corps de 1,10 mètre pour le rugby et l'athlétisme – laissant *« toute latitude aux organisateurs et aux services compétents de l'Etat pour choisir la formule qu'ils souhaitent selon la manifestation »*. Mais sept des neuf autres sites retenus (Lens, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse) sont dotés du fâcheux équipement. La palme revient au stade de la Mosson, à Montpellier, où des rangées de sièges placées près de la pelouse seront en partie occultées par des grillages de 2,20 mètres de haut, et au Stade-Vélodrome de Marseille, dont les tribunes sont morcelées par des grilles qui interdisent toute vision correcte à proximité.

« ON A DÉJÀ PAYÉ »

Lors de sa prise de fonctions, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet (PC), avait annoncé un *« examen cas par cas »* (*Le Monde* du 27 juin) avant de rappeler qu'il ne fallait pas oublier que ces *« terrains serviront en championnat, en Coupe de France ou d'Europe »*.

L'ordre de démontage heurterait les municipalités concernées. *« On a déjà payé pour installer ces grilles. Pour les ôter, il faudrait de nouveau payer »*, résumait récemment le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF). *« La décision est entre les mains du ministère de l'intérieur*, a confié, dans un entretien accordé au *Figaro*, Michel Platini, le coprésident du CFO. *Nous attendons son choix parce que nous avons toute la billeterie à mettre en place, par rapport aux grillages, latéraux ou frontaux. Il est évident que les grillages occupent une place importante et peuvent libérer des sièges. »* Les liens entre le ministère et le CFO ont été officialisés le 21 mai, au terme d'une « Convention sur la sécurité » qui répartit les compétences ainsi que l'avait prévu la loi d'orientation sur la sécurité du 21 janvier 1995, dite loi Pasqua : aux organisateurs de l'épreuve, la responsabilité d'un périmètre comprenant le stade et différentes installations (dont le centre de presse, le centre d'accréditation, le village d'hospitalité, etc.) ; à l'Etat, la charge de la mise en place d'un *« dispositif de service d'ordre renforcé, pour assurer la sécurité des abords »*.

L'objectif est commun – prévenir et traiter le moindre incident –, mais les techniques préconisées ne sont pas tout à fait les mêmes. Le CFO, impressionné par le parfait déroulement de l'Euro 96, en Angleterre, s'inspire de ce modèle. Il semblerait que l'Etat, lui, reste fidèle à la tradition française. Le responsable de la sécurité du CFO, Dominique Spinosi, résume la différence : *« En France, on applique des principes de « défense passive » : on place les gens derrière les grilles. En Angleterre, le stade est un lieu ouvert et accueillant. Les spectateurs ne sont pas traités comme de futurs délinquants. »*

Si les grilles résistent enore à l'enthousiasme du CFO, l'installation des vidéos de surveillance (à la charge des villes organisatrices et prévue par une disposition réglementaire de la Fédération française de football), des places assises, la formation et le recrutement de stadiers – au nombre de 1 pour 100 spectateurs, pour chaque stade et pour chaque match, choisis pour un tiers parmi des professionnels de la sécurité et composés de volontaires pour le reste, tous ayant bénéficié d'un programme intensif de formation mis en place par le CFO avec le concours de l'Etat – sont acquis.

En fait, il ne reste plus qu'à faire admettre aux autorités que le supporter de football n'est pas un hooligan en puissance. *« Des habitudes sont ancrées dans le travail policier*, admet Mme Spinosi, *et on ne reçoit pas toujours le meilleur accueil lorsque l'on cherche à introduire cette nouvelle conception. »*

« Nous devons repenser notre dispositif par rapport à certaines pratiques actuelles », reconnaît M. René-Georges Querry, un des responsables de la délégation interministérielle à la Coupe du monde (Dicom). N'empêche, le déploiement de forces de l'ordre lors de la première rencontre du Tournoi de France était disproportionné. Ce jour-là, le 3 juin, les Bleus affrontaient le Brésil (1-1), au stade Gerland, à Lyon. Des spectateurs s'étaient plaints du dispositif de sécurité – multiples vérifications des billets, fouilles prolongées, périmètre interdit aux voitures trop vastes –, qui avait retardé l'accès aux tribunes.

« Le comité a un gros travail de persuasion à réaliser pour que l'Etat comprenne qu'il n'y aura pas 64 matches à risques durant le Mondial », avait alors confié M. Lambert (*Le Monde* du 14 juin). Quelques jours plus tard, les pouvoirs publics avaient revu le système à la baisse, sans suite fâcheuse.

Mais les premières rencontres du Mondial 1998 pourraient bien provoquer une rechute. *« Il faut comprendre les préfets*, explique-t-on au CFO. *En tant que représentants de l'Etat, ils sont responsables de la sécurité et doivent rendre des comptes en cas d'incidents... »* Seule une lettre-circulaire du ministre de l'intérieur les incitant à plus de souplesse éviterait tout déploiement intempestif de forces de l'ordre, aussitôt interprété comme une provocation par les supporters « à risques ».

Michel Dalloni

Les « stadiers », arme secrète de Dominique Spinosi

« LE MODÈLE ANGLAIS, c'est génial ! On va au stade pour partager un moment de bonheur en commun. » Dominique Spinosi n'en démord pas. *« Génial ! »*, répète-t-elle. Installée derrière son bureau, son regard s'allume lorsqu'elle évoque la finale de la Cup et les souvenirs de sa journée londonienne du 17 mai : le murmure qui bourdonne dans le stade, les chants qui montent des tribunes de Wembley, cette soirée à parcourir les rues du quartier de Chelsea, l'ambiance des pubs, cette foule enivrée de joie aussi, toutes catégories sociales confondues, pour le simple plaisir du football.

« Les Anglais ont peut-être inventé le poison du hooliganisme dans les stades, mais ils ont aussi inventé le contre-poison », affirme-t-elle. Mme Spinosi n'a pas traversé le Channel pour arroser la victoire de Chelsea. Passionnée de football, elle est inspecteur de la jeunesse et des sports, élevée au grade de sous-préfet, et responsable de la sécurité au sein du Comité français d'organisation de la Coupe du monde 1998 (CFO) depuis octobre 1995.

« J'ai commencé par faire un tour d'Europe des stades : Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique et Angleterre. J'ai observé tout ce qui se fait pour faciliter la vie des spectateurs durant le match, mais aussi avant le coup d'envoi et ensuite à la fin pour évacuer les tribunes. » Cette ancienne sportive – internationale de volley-ball entre 1972 et 1980 – nourrit une ambition : faire du stade un lieu de fête où sécurité et convivialité fassent bon ménage. Aussi s'est-elle intéressée à l'accueil, au contrôle, à la surveillance, à la prévention des troubles, à l'assistance, plus qu'à la dimension sécuritaire proprement dite.

« SYSTÈME PERFORMANT »

Après cinq mois de pérégrinations, sa conclusion est nette : *« Incontestablement, avec les fameux « stewards » présents dans tous les lieux du stade et repérables en un coup d'œil, les Anglais ont trouvé le système le plus performant. Efficace en termes de sécurité, omniprésent mais convivial. »* Voici la solution : une armée de volontaires encadrés par des professionnels de la surveillance, dont la mission s'apparente plus à celle du guide qu'à celle du policier. Le « steward » oriente les spectateurs, veille *gentiment* à les faire asseoir, intervient rapidement au moindre incident et alerte aussitôt en cas de besoin les forces de l'ordre stationnées, la plupart du temps, en dehors de l'enceinte sportive.

Les « stewards » du Mondial 98 s'appelleront des stadiers : *« Ce mot n'est pas joli et n'évoque pas aussi bien que celui de « steward » la nature de leur mission »*, regrette Mme Spinosi. Il y en aura un pour cent spectateurs, soit près de 900 au Stade de France de Saint-Denis, ou 600 au Stade-Vélodrome, à Marseille. Ils seront recrutés à partir du mois d'octobre sur la base de un professionnel pour deux volontaires. Les premiers seront sélectionnés dans les sociétés privées spécialisées, et auprès des intérimaires du spectacle habitués des grands rassemblements. Les seconds seront issus, en général, des clubs, des associations sportives ou des universités.

Habillés de vestes et tee-shirts rouges, ils circuleront par équipes de dix. Chacune se verra attribuer un espace bien délimité à l'intérieur du stade, sur les gradins ou dans les zones d'accès et de circulation, mais également sur un périmètre de plusieurs centaines de mètres autour de l'enceinte.

UN MANUEL

« Tout est programmé », explique Mme Spinosi. Ici, l'improvisation n'est pas de mise. Stage de formation pour l'encadrement dès janvier, journées d'instruction pour les volontaires, les stadiers devront connaître exactement la nature de leur mission. Les chefs d'équipe auront entre les mains un manuel qui détaillera toutes les situations possibles et l'attitude qu'il conviendra d'adopter.

« Nous envisageons également de bâtir un programme d'accueil des supporters étrangers, instituant des « ambassades »-points d'accueil, détaille la responsable de la sécurité. *Les Hollandais ont l'habitude d'emmener leurs stewards quand ils sont en voyage groupé. Notre objectif étant de réussir la fête du football, il convient de prendre toutes les mesures afin de réduire les risques : développement des politiques d'accueil, d'information, de signalisation.*

» Cela consiste, par exemple, à fournir avec le billet la liste des objets interdits, à positionner clairement sur les documents la zone où se situe la place, à simplifier les choses, à l'exemple des Anglais, qui, lors de l'Euro 96, avaient attribué une couleur différente à chaque tribune. »

« Nous essayons au maximum d'être préventifs, ajoute Mme Spinosi. *Notre grand problème, c'est la gestion des flux humains. L'étude des grandes catastrophes survenues dans les stades nous a appris que les morts n'étaient pas dus à la bagarre, mais à la panique et à la bousculade. A Sheffield comme au Heysel, la "baston" n'a tué personne. Les gens sont morts étouffés, asphyxiés ou piétinés. »*

Depuis près de deux ans, les services de l'Etat (préfectures, polices, pompiers) et la direction de la sécurité du CFO travaillent ensemble pour prendre la mesure de la situation et prévenir les risques. Le comité a évalué à quelque 120 millions de francs la somme à investir dans le poste « Sécurité » pour garantir la fiabilité du système maison.

Yves Bordenave

227 000 places seront tirées au sort

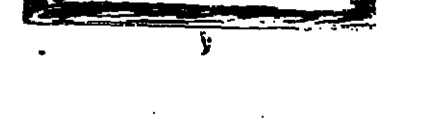
APRÈS les deux premières phases de la billetterie avec les Pass France 98 pour les matches du tour préliminaire et les 8es de finale – 1 270 000 billets vendus –, le Comité France 98 est passé, le 10 septembre, à une nouvelle étape dans cette opération-billetterie en « libérant » 227 000 billets pour les amateurs résidant en France et pour les neuf rencontres considérées comme les plus importantes de la Coupe du monde : le match d'ouverture, les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour les 3e et 4e places, et la finale. L'enregistrement des demandes – deux places maximum par candidat – se fera du 18 septembre au 18 octobre 1997, soit par téléphone (08-03-00-1998), soit par Minitel (3615 France 98) ou par courrier (brochures à retirer dans les agences du Crédit agricole).

Le tirage au sort sera effectué dans la première quinzaine de décembre, et les résultats seront communiqués à la fin de ce mois. Les « gagnants » recevront une confirmation des places obtenues, avant de régler par carte bancaire ou prélèvement automatique. L'envoi des billets est prévu en mai 1998. Le prix des billets : 200 francs (match d'ouverture) ; 250 francs pour un quart de finale ; de 350 francs à 2 950 francs pour la finale. Il reste environ un million de billets à distribuer : 500 000 sont réservés à la Fédération internationale (FIFA) pour les fédérations nationales ; les tours-opérateurs s'en verront attribuer 200 000 ; et les partenaires du Mondial 300 000.

DÉPÊCHES

■ **Des écoliers suivent la Coupe du monde de football depuis la** rentrée et ce jusqu'au mois de juillet. Concours organisé par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), « Scolafoot » s'adresse notamment aux élèves de cours moyens affiliés à l'USEP. Il comprend des « épreuves » culturelles et sportives avec plusieurs étapes, et des « sélections » progressives. Les équipes gagnantes feront un séjour d'une semaine autour des sites où se dispute la Coupe du monde et assisteront à un match de huitième de finale.

■ **Le tirage au sort du Mondial** aura lieu le 4 décembre au Stade-Vélodrome de Marseille. Les trente-deux équipes qualifiées seront réparties en 8 groupes de 4 et le programme des rencontres pourra être établi.





B. ANNEBICQUE/SYGMA

Une pelouse bientôt foulée, à peine posée

A Saint-Denis, la dernière phase de la construction du Stade de France est en train de s'effectuer avec la *pose de la pelouse. Il sera « livré »* un mois plus tôt que prévu, et pourra accueillir jusqu'à 80 000 spectateurs. Après un match de football amical entre le Va*riétés Club* de France et une sélection des ouvriers du chantier, six rencontres officielles précéderont le *match inaugural de la Coupe du monde 1998. 28 jan*vier 1998 : soirée inaugurale et rencontre France-Espagne (football) ; 7 février, Tournoi des cinq nations : France-Angleterre (rugby) ; *7 mars : France-Irlande* (rugby) ; 4 avril : finale de la Coupe de la Ligue (football) ; 2 mai : finale de la Coupe de France (football) ; 16 mai, finale du championnat de France (rugby).

Le hooliganisme, un mauvais souvenir ?

LE FOOTBALL est-il guéri des hooligans ? La question se pose à l'approche de chaque compétition importante. La Coupe du monde *française n'échappera pas* à la règle. D'ici au coup d'envoi du 10 juin 1998 s'ouvrira l'éternel dé*bat sur les risques d'affrontements* entre supporteurs. Le souvenir de la Coupe du monde 1994, aux Etats-Unis, et *celui du champion*nat d'Europe des nations 1996, en Angleterre, devrait pourtant rassurer les organisateurs : *ces deux* événements n'avaient donné lieu à aucune violence dans les stades. Les seuls incidents signalés avaient éclaté dans le centre de Londres, au soir de l'élimination de la sélection anglaise.

Peut-on pour autant comparer *ces compétitions* et le Mondial français ? Sans doute pas. La World Cup américaine ne présentait aucun *risque* en *matière de* hooliganisme. Traditionnellement, la violence est en effet moindre dans les rencontres entre sélections nationales. Ces dernières années, les affrontements les plus graves ont impliqué des supporteurs d'équipes de clubs, que ce soit en Italie (un mort en 1995), aux Pays-Bas (un mort en mars dernier) ou en Argentine.

Aux Etats-Unis, tous les observateurs avaient noté l'ambiance bon enfant qui régnait dans les tribunes. Ce *constat doit cependant* être tempéré : compte tenu du coût du voyage, les Européens étaient relativement peu nombreux – à l'exception des Irlan*dais – à avoir effectué le déplace*ment. Le public était surtout composé d'Américains ou d'étran*gers résidant aux Etats-Unis. L'ab*sence de l'Angleterre et de ses fans les plus violents avait grandement *facilité la tâche des policiers améri*cains.

AU CAS PAR CAS

Comme l'Allemagne, autre pays à problèmes, n'avait attiré qu'une partie de ses fidèles, ce rendez-vous international était voué à rester calme. Enfin, la topographie des cités américaines – très étendues, sans véritable centre-ville – rendait impossible tout rassemblement de foule hors des stades. A l'approche des matches, les sup*porteurs avaient peu de chances de* se croiser en ville.

Le cas de l'Euro 96, disputé en Angleterre, est différent. Cette fois, les Anglais évoluaient à domicile. La police londonienne a dû gérer deux matches à hauts risques de la sélection anglaise, contre l'Allemagne et l'Ecosse, et ces rencontres se sont déroulées sans incident, tout comme le reste de la *compétition.*

Trois explications à cela. D'abord, l'action des forces de *l'ordre : les policiers britanniques,* confrontés aux hooligans depuis vingt-cinq ans, avaient mis en place un dispositif dissuasif contre le « noyau dur » des casseurs (sur*veillance vidéo, fichage des récidi*vistes, interpellations préventives, etc.). Ensuite, les adversaires po*tentiels des Anglais* – à commencer par les 1 000 à 2 000 hooligans allemands – n'avaient pas pris le *risque de s'aventurer* au Royaume-Uni. Enfin, l'histoire récente prouve que les supporteurs an*glais, beaucoup moins violents que* par le passé, se manifestent surtout hors de leurs frontières, où ils se sentent plus libres. La principale difficulté consiste alors à les maîtriser, avant et après les matches, lorsqu'ils passent leur temps à boire.

La prochaine Coupe du Monde, qui réunira pour la première fois 32 équipes, sera donc complète*ment différente des compétitions* précédentes. Si l'Angleterre se qualifie, la seule présence de ses *fans les plus violents (un groupe* potentiel de 2 000 à 3 000 per*sonnes) attirera d'autres hooligans* européens, en particulier allemands. De plus, la situation de la France, au carrefour du continent, favorisera les déplacements massifs et compliquera la tâche des policiers. Des équipes comme l'Allemagne, l'Irlande ou les Pays-Bas, si elles sont présentes, pourraient être soutenues par au moins 20 000 fans.

En fait, pour ce Mondial français, la compétition de référence est la Coupe du monde 1990 en Italie. Elle avait réuni 24 équipes, dont l'Angleterre et l'Allemagne. Des incidents sérieux avaient écla*té en Sardaigne, à Rimini*, Milan et Turin. impliquant Anglais, Allemands et Italiens. Mais ce Mon*diale n'avait tout de même pas* provoqué la *« troisième guerre mondiale »* annoncée avant l'ouverture *par la presse populaire* britannique. Sur le front des stades, les prévisions sont souvent alarmistes, et rarement confirmées.

Philippe Broussard

Un « SAMU » par stade

Il est prévu d'installer, dans chaque stade de la Coupe du monde, un dispositif de secours qui, selon Dominique Spinosi, directrice de la sécurité du CFO, peut *« s'apparenter à un SAMU à périmètre d'action limité avec équipes fixes, équipes mobiles, centre de régulation, etc. »*. Environ 110 infirmiers et 900 secouristes *seront* mobilisés, et supervisés par l'équipe de Nicolas Gorodetzky, en charge du service médical du Parc des Princes depuis quatre ans. *« En ayant envisagé à l'avance toutes les situations possibles,* explique le docteur Gorodetzky, *nous devons être capables de diagnostiquer très vite, de traiter sur place ou d'évacuer vers le plateau d'urgence le plus proche. »*

Claude Guéant, directeur général de la police nationale

« Notre intention n'est pas de mettre les stades en état de siège »



CLAUDE GUÉANT

« Comment concilier sécurité et convivialité lors de la Coupe du *monde* en France ?

– Tout est une question d'évaluation des risques, match par match. Notre *but est évidemment d'assu*rer la sécurité sans brider l'esprit de fête indispensable à une telle *compétition.* Par le passé, *le monde* du football a été le théâtre d'événements dramatiques qui ont *abouti à un certain nombre de me*sures *draconiennes.* Au fil des ans, de grands progrès ont été réalisés et l'environnement de cette Coupe du monde 1998 semble propice à un déroulement de la compétition sans drame.

– Les autorités britanniques ont pris, depuis six ans, une série de mesures visant à se débarrasser du fléau du hooliganisme. Le résultat semble aujourd'hui probant. Qu'en pensez-vous ?

– L'installation des systèmes de vidéosurveillance, *la* disparition des places debout, l'apparition des *stewards,* que nous nommons "stadiers", tout cela a permis d'assurer la sécurité dans les stades anglais. Les responsables du football fran*çais, suivant les instructions* de la FIFA, ont d'ailleurs imposé petit à petit ces mesures.

– *Les spectacteurs des stades* anglais ne sont pourtant pas parqués derrière des grillages...

– Les autorités britanniques ont mis six ans pour assainir la situation. *Laissons* le temps aux autorités du football français pour mettre en place un dispositif aussi *efficace. Les grillages n'ont pas été* installés par les pouvoirs publics, mais bien par les responsables du *football français ! Nous ne faisons* pas de cette affaire une question de principe. Notre intention n'est *pas de mettre les stades en état de* siège. *Mais* il faut songer à l'après-Coupe du monde : certains clubs ne sont pas encore au point pour garantir la sécurité dans leur stade. Et tous n'ont pas les moyens financiers de prendre rapidement des mesures telles que la surveillance du public par les stadiers, ou l'enlèvement des grillages existants.

– Pouvez-vous préciser la position actuelle des pouvoirs publics concernant les grillages ?

– Il faut agir au coup par coup. Ne pas décider soudain d'enlever de manière systématique les grillages, mais voir où cela peut être fait. *Le problème des grillages* ne se pose pas au parc Lescure de Bordeaux, ni au Parc des Princes. Au *Stade de France, à Saint-Denis,* il existera un système de grilles modulables, qui varieront, de 2,20 m à *1,10 m. Reste le cas de Saint-*Etienne, Lens, Montpellier et Toulouse où un travail d'observation doit être mené, en tenant compte de la gestion des clubs et de leurs projets d'après-Mondial.

– Le rôle des stadiers est important ?

– Primordial ! Ce ne sont pas seulement des agents de surveillance, au contact direct du public. Ce sont aussi des agents de dialogue. Leur travail est devenu extrêmement important pour assurer le calme dans les tribunes.

– La loi stipule que la sécurité en dehors des stades est assurée par *les pouvoirs publics mais* que le Comité français d'organisation a la charge de la sécurité *à l'intérieur des stades, pendant* le Mondial. Que se passera-t-il en cas d'incidents graves dans les tribunes ?

– Les forces de l'ordre peuvent évidemment intervenir à l'intérieur des stades en cas de nécessité. Dans chaque stade se trouvera un poste de commandement. A l'extérieur immédiat des enceintes, outre les policiers chargés de prendre les *mesures élémentaires de sécurité* lors des grands rassemblements (fouiller les spectateurs, visualiser *les éventuels fauteurs de troubles,* fluidifier la circulation...), se trouveront des forces de réserve. J'espère d'ailleurs *que le public* ne les verra jamais. Mais cette discrétion « visuelle » sera accompagnée d'une grande efficacité en matière d'intervention rapide, si le besoin s'en fait sentir.

– Les pouvoirs publics ont-ils conscience qu'il n'y aura pas soixante-quatre rencontres à risques durant la compétition ?

– Bien sûr. Nous savons bien qu'un Belgique-*Pays-Bas* disputé à Lens serait potentiellement plus dangereux qu'un Nigéria-Argentine à Montpellier. Beaucoup de rencontres ne provoqueront sans doute pas de passions et ne généreront *pas d'antagonismes* entre supporteurs.

– Le nouveau système « tour*nant », voulu par Michel Platini* et les membres du CFO, va multiplier les déplacements des *équipes* lors du premier tour. Cela peut-il compliquer votre tâche ?

– Les déplacements de supporteurs ne devraient pas poser de problème majeur. Le public habituel, lors d'une Coupe du monde, n'est pas le même que celui qui suit les rencontres interclubs. Concernant la sécurité des équipes, l'évaluation des risques est perma*nente. Chaque équipe aura droit,* outre ses propres agents, à un dispositif de sécurité mis en place par les pouvoirs publics. Le groupement spécial d'intervention de la gendarmerie nationale sera mobilisé, ainsi que les différents groupes d'intervention de la police nationale, les GIPN. L'équipe de France, elle, sera protégée par le RAID.

– Vos agents auront-ils reçu une formation spécifique « Coupe du monde »?

– Oui. Policiers et gendarmes participent à des modules de formation dans notre centre de Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne. Les stadiers, professionnels et bénévoles, bénéficieront également d'une formation. Il faut que s'instaure une vraie relation de confiance entre forces de sécurité et stadiers et que chacun sache comment réagir aux *situations spécifiques que peut* engendrer une grande compétition comme le Mondial 98. »

Propos recueillis par
Alain Constant

Le Paris-Saint-Germain fait une entrée brillante en Ligue des champions

Au Parc des Princes, les joueurs de la capitale ont dominé (3-0), mercredi 17 septembre, les Suédois de l'IFK Göteborg

EST-CE donc cela, la nouvelle *et présumée prestigieuse* Ligue des champions ? Des tribunes clairsemées et des visiteurs d'un soir affichant des lacunes techniques ahurissantes à un tel niveau ? Avec ce système de poules de qualification qui s'apparente à un mini-championnat étalé sur six matches, l'excitation du spectateur-supporteur est forcément bridée par rapport à la bonne *vieille recette du match* aller-retour avec élimination directe. Sans compter qu'avec une présence massive de participants (la Ligue des champions est passée de 16 à 24 équipes depuis la saison passée) on retrouve désormais certaines équipes dont le niveau ne justifie pas la présence dans *cette compétition* censée être haut de gamme.

Le public ne s'y trompe d'ailleurs pas. *Dans un Parc des* Princes où seulement 27 000 spectateurs avaient pris place (une des plus mauvaises affluences de la saison), les Parisiens, rescapés d'un tour préliminaire au scénario tragi-comique face au Steaua Bucarest, n'ont donc éprouvé aucune difficulté pour venir à bout d'une formation suédoise sans âme ni talent.

Une équipe de l'IFK Göteborg qui n'a fait que confirmer ce que l'équipe nationale suédoise laisse entrevoir depuis quelques mois, à savoir que le football de ce pays est en pleine crise. Car après l'étonnante quatrième place obtenue lors de la Coupe du monde 1994 disputée aux Etats-Unis, les Suédois sont aujourd'hui *en passe d'être privés* du Mondial français pour insuffisance de résultats.

Thomas Ravelli, trente-huit ans et 142 sélections, inamovible gardien de la sélection et de Göteborg, gardera donc une nouvelle fois un mauvais souvenir de son passage sur la pelouse du stade parisien. *Battu en avril* avec l'équipe nationale suédoise, à la suite d'un penalty litigieux *inscrit par Youri Djorkaeff,* le vice-recordman mondial des sélections (derrière le Saoudien Abdullah Majed et ses 147 capes) n'a rien pu faire pour empêcher une belle reprise de volée de Bruno N'Gotty de terminer sa course dans ses filets (27e). Le vieux gardien au crâne dégarni et au regard halluciné n'a pu que constater les dégâts dès la reprise, *lorsque son coéquipier* Teddy Lucic lui envoya bien malgré lui une magnifique volée-*missile dans son* but (52e), à la suite d'un centre venu de l'aile gauche *signé* Franck Gava. *Pour* clôturer une soirée définitivement gâchée, Thomas Ravelli ne *put s'opposer* au penalty tiré par Rai (82e). Le capitaine d'un PSG conquérant inaugure cette Ligue *des champions avec* une victoire acquise avec facilité. Ce qui pourrait laisser entrevoir un avenir radieux dans une poule de qualification où l'on retrouve également *le* Bayern de Munich et le Besiktas d'Istanbul.

LE BAYERN REVANCHARD

« Nous savons que notre adversaire le plus redoutable sera le Bayern. Mais nous sommes également conscients que jouer le prochain match en Turquie sera très délicat. Cette victoire pour notre entrée en lice dans cette poule de qualification est donc très importante », déclarait Paul Le Guen à l'issue du match pendant que *son entraîneur, Ricardo, insistait* sur *« la qualité du jeu collectif développé par le PSG... »*

Avec son potentiel offensif et sa moyenne impressionnante de trois buts par match, ce PSG conquérant a les moyens de terminer en tête de sa poule. Mais son adversaire numéro un, le Bayern, a une revanche à prendre sur le club parisien qui, *lors de l'édition 1994-95* de la Ligue des champions, avait battu à deux reprises le glorieux club bavarois.

Alain Roche, Paul Le Guen, Francis Llacer, Vincent Guérin et Ricardo, qui à l'époque jouait encore, ont vécu ce double affrontement avec le Bayern. Lorsque le hasard a voulu que les deux clubs se retrouvent une *nouvelle fois,* la réaction des dirigeants et des joueurs du Bayern a été unanime : *« Nous avons une revanche à prendre sur Paris ! »* Ce nouveau face-à-face vaudra la peine d'être vécu. Ce qui n'est visiblement pas le cas de toutes les rencontres proposées dans cette Ligue des champions.

Alain Constant

Ligue des champions

Première journée	
Groupe A	
Galatasaray Istanbul (Tur.) - Bor. Dortmund (All.)	0-1
Sparta Prague (Tch.) - Parme (Ita.)	0-0
2e journée : Dortmund-Prague ; Parme-Istanbul.	
Groupe B	
FC Kosice (Svq.) - Manchester United (Ang.)	0-3
Juventus (Ita.) - Feyenoord Rotterdam (PB)	5-1
2e journée : Feyenoord-Kosice ; Manchester-Juventus.	
Groupe C	
PSV Eindhoven (PB) - Dynamo Kiev (Ukr.)	1-3
Newcastle (Ang.) - FC Barcelone (Esp.)	3-2
2e journée : Barcelone-Eindhoven ; Kiev-Newcastle.	
Groupe D	
Real Madrid (Esp.) - Rosenborg (Suè.)	4-1
Olympiakos Le Pirée (Grè.) - FC Porto (Por.)	1-0
2e journée : Porto-Real ; Rosenborg-Olympiakos.	
Groupe E	
Paris-SG (Fra.) - IFK Göteborg (Suè.)	3-0
Bayern Munich (All.) - Besiktas Istanbul (Tur.)	2-0
2e journée : Göteborg-Bayern ; Besiktas - Paris-SG.	
Groupe F	
Sporting (Por.) - AS Monaco (Fra.)	3-0
Bayer Leverkusen (All.) - Lierse (Bel.)	1-0
2e journée : Lierse-Sporting ; Monaco-Leverkusen.	

La débâcle de Monaco

L'AS Monaco a pris un départ catastrophique dans le groupe F de la Ligue des champions en perdant (3-0) à Lisbonne, face au Sporting du *Portugal, mercredi 17 septembre.* Les Portugais ont inscrit deux buts en tout début de match (4e et 7e), grâce à Andrade Ocenao et Mustapha Hadji. Le troisième but portugais était l'oeuvre de Leandro Machado *(65e). « Il n'y a rien à dire sur le résultat,* a déclaré Jean Tigana, l'entraîneur de Monaco. *On est entré dans le match en dilettantes, à l'image d'ailleurs de ce qu'on a fait depuis le début de la saison. On a manqué un peu de tout. Mais ce qui a manqué le plus aujourd'hui, à mon sens, c'est la combativité, la détermination que requiert la Ligue des champions. On n'a pas été à la hauteur sur ce plan. »*

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Damon Hill ne sera pas le coéquipier d'Olivier Panis dans l'écurie Prost Grand Prix de formule 1 en 1998.** Les négociations avec le champion du monde en titre ont été rompues, a annoncé Alain Prost, mercredi 17 septembre. Par ailleurs, Olivier Panis fera son retour en *course le 28 septembre,* lors du GP du Luxembourg, sur le circuit du Nürburgring. Le pilote de la Prost-Mugen-Honda avait été blessé dans un grave accident au Grand Prix du Canada, le 15 juin.

■ **RUGBY : Clive Woodward a été nommé entraîneur du XV d'Angleterre,** en remplacement de Jack Rowell, dont le contrat était venu à terme le 31 août. Clive Woodward avait gagné le *grand chelem* dans le Tournoi des cinq Nations en 1980, avec Roger Uttley, qui, lui, a été désigné manager du XV de la Rose. – *(AFP.)*

■ **LOTO : les tirages n° 75 du loto** effectués mercredi 17 septembre ont donné les résultats suivants.
Premier tirage : 4, 14, 22, 34, 39, 46 ; numéro complémentaire : 45. Les rapports sont pour six bons numéros de 3 595 875 F ; cinq numéros et le complémentaire : 114 240 F ; cinq numéros : 7 350 F ; quatre numéros : 165 F ; trois numéros : 17 F.
Second tirage : 10, 22, 32, 36, 46, 48 ; numéro complémentaire : 38. Les rapports pour six numéros : 7 416 395 F ; cinq numéros et le complémentaire : 168 735 F, cinq numéros : 12 445 F ; quatre numéros : 221 F ; trois numéros : 20 F.

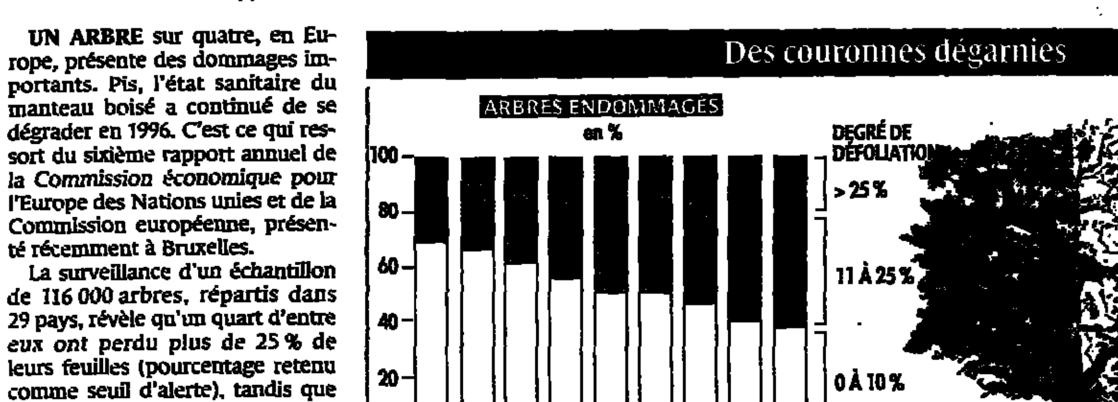
L'état de santé des forêts d'Europe continue de se dégrader

La pollution agit sur l'état sanitaire des arbres mais les « stress climatiques » sont aussi incriminés

Un quart du manteau boisé européen est victime de défoliation et d'altération de couleur prononcées. Selon le dernier rapport de l'Union européenne, cette situation est jugée *« très préoccupante »*. Les analyses mettent en évidence une relation entre l'état sanitaire des arbres et la pollution atmosphérique d'origine industrielle. Mais les experts incriminent aussi les stress climatiques et les attaques des ravageurs.

UN ARBRE sur quatre, en Europe, présente des dommages importants. Pis, l'état sanitaire du manteau boisé a continué de se dégrader en 1996. C'est ce qui ressort du sixième rapport annuel de la *Commission économique* pour l'Europe des Nations unies et de la Commission européenne, présenté récemment à Bruxelles.

La surveillance d'un échantillon de 116 000 arbres, répartis dans 29 pays, révèle qu'un quart d'entre *eux ont* perdu plus de 25 % de leurs feuilles (pourcentage retenu comme seuil d'alerte), tandis que près de 11 % des couronnes présentaient une altération prononcée de leur couleur. Comparé à celui de 1995, cet inventaire traduit une *détérioration* de faible amplitude, néanmoins jugée *« significative »*, la proportion de houppiers anormalement dégarnis passant de 25,4 % à 25,6 %. Mais, depuis 1988, année à partir de laquelle on dispose d'observations suffisamment nombreuses, sur un échantillon certes réduit, le mal n'a fait qu'empirer. *« La défoliation croissante constatée dans de vastes zones de l'Europe est très préoccupante »*, soulignent les rapporteurs.



Depuis 1988, la proportion d'arbres endommagés (toutes essences confondues) n'a cessé de croître en Europe. Les experts considèrent la situation alarmante lorsque la perte de feuilles ou d'aiguilles est supérieure à 25 %.

DES SOLS TROP ACIDES

Ce tableau général est bien sûr contrasté, selon les régions et en fonction des essences. L'Europe centrale (République tchèque, Pologne, ex-RDA) demeure le principal point noir de la carte forestière, ses peuplements d'épicéas, de pins sylvestres et de hêtres continuant de pâtir des retombées du dioxyde de soufre craché par les centrales thermiques.

La situation reste critique dans certaines zones d'Europe de l'Est, en dépit d'une amélioration imputable à la réduction des émissions toxiques au cours de la dernière décennie. L'Europe de l'Ouest n'est toutefois pas épargnée : en particulier, les chênaies de la péninsule Ibérique, de France et d'Allemagne s'étiolent de façon alarmante. Globalement, une *« grave détérioration »* est constatée depuis peu de temps pour les feuillus : 38 % seulement des hêtres sont indemnes et près de 50 % des chênes de plus de soixante ans apparaissent mal en point.

Les rapporteurs ne se contentent pas de cette desctiption. Pour la première fois, ils la complètent et la croisent avec des inventaires de l'état des sols forestiers et de l'état nutritionnel des arbres, ainsi qu'avec les données fournies par des modèles de retombées de pollutions atmosphériques.

« Sur 42 % des placettes [parcelles de l'échantillon, NDLR], *on a relevé une acidité de la terre végétale »*, indiquent-ils. Sur ces sols, *« les dépôts atmosphériques acides peuvent entraîner des concentrations élevées d'aluminium,* [...] *dont l'effet sur les racines peut être toxique »*.

Or, même si les émissions polluantes – le dioxyde de soufre rejeté dans l'air par les usines et les centrales thermiques alimentées par des combustibles fossiles, ainsi que les oxydes d'azote produits par les moteurs des voitures et le lisier des élevages agricoles intensifs – ne sont pas le seul facteur de déséquilibre, les études mettent en évidence *« une certaine coïncidence spatiale de la pollution atmosphérique et de l'acidification des sols »*.

De même, *« les plus fortes concentrations d'azote dans les organes d'assimilation des arbres* (feuilles et aiguilles) *ont été relevées dans les régions où la charge d'azote dans l'atmosphère est élevée »*, le lien étant *« moins manifeste »* en ce qui concerne le soufre. Autrement dit, il existerait bien un rapport de cause à effet entre la pollution de l'air et l'état sanitaire du couvert forestier. Les cartes de la répartition des dépôts soufrés et azotés sur le territoire européen, obtenues par modélisation, présentent de telles similitudes avec celles des zones de défoliation qu'il est difficile d'y voir l'effet du hasard.

La querelle entre experts n'est pas close pour autant. Au début des années 80, le dépérissement de massifs forestiers entiers, notamment dans le sinistre « triangle noir » des monts métallifères d'Europe centrale, avait été imputé aux « pluies acides », rendues responsables de tous les maux.

Depuis, les scientifiques ont relativisé l'impact de ces polluants, sans pour autant les disculper, en *ne les rendant directement responsables* que de dégâts géographiquement limités. Les fautifs, pensent-ils aujourd'hui, sont plus souvent les *« stress climatiques »* – sécheresse ou gel – subis par les végétaux, associés parfois à des attaques d'insectes ravageurs.

Le nouveau rapport ne permet donc pas de trancher définitivement le débat. *« On trouve moins de placettes présentant une faible défoliation dans les régions où la pollution est forte, mais on constate parfois aussi l'existence d'agglomérats présentant une défoliation élevée dans des régions où la pollution est faible, ce qui indique que les facteurs d'agression des couronnes sont multiples »*, écrivent les auteurs.

PRUDENCE DES EXPERTS

Leur conclusion est nuancée : *« Dans certaines régions, notamment en Europe méridionale, les longues période de sécheresse sont considérées comme le facteur principal de défoliation. Dans d'autres régions, la pollution atmosphérique semble être un facteur de prédisposition, d'accompagnement, voire de déclenchement. »*

Les experts se montrent d'autant plus prudents que les critères d'appréciation de la vitalité des arbres – évaluée, à vue d'œil, par des notateurs – diffèrent selon les pays. *« L'interprétation de résultats faisant apparaître des évolutions relativement faibles est extrêmement difficile à réaliser. Nous manquons du recul nécessaire et des outils d'analyse adéquats »*, estime Guy Landmann, responsable du département de la santé des forêts au ministère de l'agriculture.

Aussi un réseau permanent de surveillance plus intensive, associant inventaires sanitaires, mesures de croissance, enquêtes pédologiques et foliaires, analyses des sols et observations météorologiques, a-t-il été mis en place, sur un échantillon d'arbres restreint.

Mais il faudra plusieurs années pour étudier toutes ces données, mettre en évidence des interactions et, peut-être, mieux comprendre le fonctionnement – et les dysfonctionnements – des écosystèmes forestiers.

Pierre Le Hir

Le chêne victime du bombyx disparate

La forêt française, la plus vaste de l'Union européenne après celles de la Suède et de la Finlande, avec 14 millions d'hectares peuplés en majorité de chênes pédonculés et de chênes sessiles, a été affectée, en 1995 et 1996, par une mortalité sans équivalent de ces essences. Des milliers d'hectares de chênaies ont été décimés, notamment en Alsace (forêt de Haguenau) et dans les régions du Centre-Ouest.

Les forestiers, qui incriminent les épisodes de sécheresse répétitifs des années 1989 à 1991, imputent aussi ces dégâts aux insectes ravageurs, principalement le bombyx disparate, dont les chenilles provoquent de sévères défoliations. Les services du ministère relèvent également que *« les charges critiques en polluants acides sont dépassées sur une partie du territoire »* (notamment dans les Vosges et les Ardennes) et estiment qu'un réchauffement du climat dû à l'effet de serre pourrait favoriser la progression des insectes défoliateurs et des champignons pathogènes.

Les « licences artistiques » du biologiste Ernst Haeckel

ERNST HAECKEL (1834-1919), le grand biologiste allemand qui avait introduit une perspective évolutionniste dans l'embryologie comparée, vient d'être accusé par la revue *Anatomy and Embryology* (numéro d'août) de ce qui pourrait être *« une des plus fameuses fraudes de la biologie »*.

Farouche défenseur du darwinisme, Haeckel avait utilisé ses travaux d'embryologie pour en appuyer la diffusion sur le continent. Il avait notamment proposé une théorie, appelée théorie de la récapitulation, selon laquelle le développement prénatal reproduirait les différentes étapes de l'évolution. Ainsi, le fait (avéré) que les embryons des mammifères passent par un stade avec des branchies et une queue reflétait selon lui un passé aquatique ancestral. Il avait également supposé qu'à un stade commun précoce, appelé *« bourgeon caudal »*, tous les embryons sont similaires.

A l'appui de cette thèse, il avait publié une série de dessins mettant en évidence les similitudes marquantes entre les différentes espèces à cette étape de leur développement. Ces dessins, qui représentent une somme de données extrêmement importante sur le sujet, ont été repris par de nombreuses générations de biologistes jusqu'à aujourd'hui. Mais Michael K. Richardson, un chercheur anglais du St George's Hospital, à Londres, a retrouvé des échantillons d'époque, probablement similaires à ceux utilisés par Haeckel, et a constaté des différences majeures. Haeckel aurait ainsi ajouté certains *« détails »* ou en aurait supprimé d'autres, et réduit ou agrandi certains dessins pour masquer des différences de taille qui pouvaient pourtant aller du simple au décuple.

D'après Scott Gilbert, un spécialiste de la biologie du développement, cité par la revue *Science*, Haeckel aurait reconnu avoir usé d'une certaine *« licence artistique »*. Des aveux passés aux oubliettes après que les dessins incriminés ont été utilisés en 1901 dans un livre de défense du darwinisme intitulé *Darwin and after Darwin*.

Ce scandale n'est pas le premier à entacher la réputation de l'embryologiste allemand, puisque son engagement virulent pour la sélection naturelle l'avait amené, selon Alain Prochiantz, de l'Ecole normale supérieure, à *« développer des thèses racistes, voire eugénistes »*. Cependant, sa théorie de la récapitulation, quoique très critiquée sur de nombreux points, a mené à des développements féconds. Et si Haeckel a *maquillé ses résultats, c'était sans* doute au nom de la nécessaire défense de la théorie de l'évolution, qui venait d'être publiée par Darwin en 1859.

Il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé, et l'histoire des sciences est émaillée de nombreuses fraudes. Une affaire similaire avait notamment éclaboussé les travaux du grand biologiste Mendel (1822-1884), fondateur de la génétique, qui, lui aussi, avait falsifié ses résultats, pour donner plus de poids à des hypothèses fondatrices qui sont aujourd'hui prouvées par ailleurs.

Certains indices insolites permettent de reconstituer les climats passés

Les chercheurs font preuve d'imagination

EN ANALYSANT les glaces polaires et les sédiments marins, les chercheurs sont capables de reconstituer le climat d'il y a plus de cent mille ans. Grâce aux satellites, ils peuvent aujourd'hui mesurer la vitesse des vents, la hauteur des vagues, suivre à la trace les anticyclones et les courants océaniques. Mais, entre ces deux extrêmes, c'est un peu le « trou noir ». Pour étudier les *conditions météorologiques* des siècles précédant le nôtre, les climatologues doivent s'appuyer sur les récits des chroniqueurs ou, pour les périodes les plus récentes, sur quelques relevés très dispersés et plus ou moins précis.

Or, *« si l'on veut pouvoir mesurer l'influence éventuelle de l'activité humaine sur le climat, il faut pouvoir replacer les variations sur une période plus longue »* que ne le permettent les observations actuelles, souligne Jean Jouzel, du Laboratoire de *modélisation du climat* et de l'environnement, au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à Saclay. Depuis la mise en évidence du rôle de la pollution dans la hausse du taux des gaz à effet de serre de l'atmosphère, cette lacune dans les registres climatiques du passé devient particulièrement gênante. Aussi l'Organisation météorologique mondiale vient-elle de lancer un programme pour la combler.

Les comptes rendus de travaux sur ce sujet qui fleurissent dans les revues scientifiques témoignent de l'ingéniosité dont les scientifiques font preuve pour contourner ce manque de données. C'est ainsi qu'un chercheur australien a imaginé de consulter le registre des captures de baleines, tenu depuis 1931 par la Commission baleinière internationale, pour mesurer le recul des glaces en Antarctique.

Son scénario part du principe que le pôle sud semble se réchauffer. Mais, si l'on en croit les observations faites par les satellites depuis le début des années 70, la débâcle constatée sur certains glaciers antarctiques ne semble pas correspondre à un recul général de la banquise. Qu'en était-il auparavant ? Partant du principe que la limite des eaux et des glaces, très riche en plancton, a toujours été un lieu privilégié pour les chasseurs de cétacés, William de la Mare (département de l'environnement et des ressources naturelles des territoires antarctiques de Kingston, Australie) a étudié la répartition des prises les plus méridionales.

LE RECUL DE LA BANQUISE

Résultat : la limite de la banquise semble avoir reculé de 2,8 degrés de latitude entre les années 50 et les années 70, *« ce qui implique une diminution de quelque 25 % de la surface couverte par les glaces de mer »*. Comment le phénomène a-t-il pu s'arrêter brutalement il y a vingt-cinq ans ? William de la Mare évoque un éventuel *« changement dans la circulation des eaux profondes et dans la production biologique »* de cette zone. Des observations qui, reconnaît-il dans un article publié par la revue *Nature* du 4 septembre, *« mettent à l'épreuve les modèles climatiques qui simulent les changements climatiques récents »*.

A défaut de baleines, K. Kreutz (université du New Hampshire, *Durham, Etats-Unis*) a pisté le sel marin dans les « carottes » de glace provenant de forages effectués en Antarctique et au Groenland. Sachant que la salinité des glaces augmente avec la violence des vents (porteurs d'embruns), il a détecté *« des changements substantiels dans la circulation atmosphérique »* des deux hémisphères dans les couches correspondant au « petit âge glaciaire » (ou PAG), entre l'an 1400 et la fin du XIXe siècle.

Plus étonnant encore, cette variabilité accrue semble persister dans les strates les plus récentes. Bien que la hausse légère (0,5 degré environ) des températures moyennes du globe constatée au XXe siècle prouve la fin du refroidissement, il est possible que les perturbations dues au PAG se fassent encore sentir aujourd'hui sur *« d'autres composantes du système climatique »*, écrit-il dans la revue *Science* du 29 août.

Loin de constituer les premiers signes d'un réchauffement planétaire, l'apparente recrudescence du nombre des tempêtes ces dernières années pourrait, selon lui, être attribuée à cet écho climatique des temps froids. Ces conclusions laissent Jean Jouzel *dubitatif. La variabilité mise en évidence par* Kreutz ne se retrouve par dans les autres indices paléoclimatiques des glaces polaires, souligne-t-il. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt de sa démarche : la confrontation du passé et du présent ne peut, à terme, qu'être fructueuse, estime le chercheur français.

Questions sans réponse

Les progrès des techniques ont entraîné une avancée foudroyante des connaissances en climatologie. Mais l'afflux des données a également révélé toute la complexité de la « machine thermique » Terre. Si ses grands mécanismes commencent à être compris, nombre de questions fondamentales restent sans réponse. Notamment celle concernant l'origine de la variabilité du climat sur une échelle de temps allant de quelques saisons à plusieurs siècles. Pour Hartmut Grassi, directeur du programme de recherche climatique mondial (WCRP), on ignore même si cette variabilité est accessible à la prévision. Le programme Clivar (variabilité et prédictibilité du climat pour le XXIe siècle), que le WCRP vient de lancer et qui coordonnera les recherches menées dans le monde entier, tentera de répondre à ces questions.

Cet avis est partagé par les Suisses Thomas Stocker et Andreas Schmittner (université de Berne). A partir de simulations faites sur ordinateur, ils ont cherché à déterminer si l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère mesurée aujourd'hui était susceptible de provoquer, à terme, des perturbations de la circulation des grands courants marins (circulation thermohaline) similaires à celles constatées dans le passé. Les *études de paléoclimatologie* ont montré, en effet, que le ralentissement ou l'interruption de ces courants dans l'Atlantique nord (dont le fameux Gulf Stream) était à l'origine de brusques changements climatiques.

Les travaux des deux chercheurs suisses confirment que la convection des eaux de l'*Atlantique nord* est sensible au taux de CO_2 présent dans l'air. Mais ce résultat attendu se double d'une constatation beaucoup plus surprenante : la vitesse de croissance de la concentration joue un rôle crucial dans ce processus. Si la hausse du taux de gaz carbonique continue au rythme actuel, elle atteindra environ 750 ppmv (parties par million en volume) dans un siècle, et devrait à cette date *« conduire à un arrêt permanent de la circulation thermohaline »* dans l'Atlantique nord. Mais, si la même concentration finale de CO_2 atmosphérique est atteinte sur un laps de temps plus long, cette circulation *« ne fait que se ralentir »*, assurent Stocker et Schmittner.

Les deux hommes reconnaissent – dans un article publié par *Nature* le 28 août – que leur modèle, très simplifié, ne peut prétendre refléter la réalité de ce scénario castastrophe. Cet *« exercice »* révèle néanmoins *« une tendance crédible »* dans l'évolution probable du climat, estime Yves Dandonneau (Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie, CNRS, université Paris-VI). *« Dans le contexte actuel, à l'heure où certains affirment qu'il ne sert à rien de lutter contre la hausse du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère, ce genre de conclusion revêt une certaine importance. »* Même s'il faut, pour préciser le danger, lancer de nouvelles études.

Jean-Paul Dufour

Dégradation nuageuse au nord

L'ANTICYCLONE présent sur le sud-est de l'Europe se décale vendredi vers la Russie. Un front nuageux va descendre de mer du Nord et d'Allemagne vers le nord et le nord-est de la France. Celà se traduira surtout par une baisse des températures qui retrouveront un niveau de saison en fin de semaine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les passages nuageux resteront fréquents en bord de Manche, surtout sur la pointe du Cotentin. Le soleil résistera mieux de l'intérieur de la Bretagne aux pays de Loire. Les températures iront de 20 degrés à Cherbourg à près de 30 sur le sud de la zone.

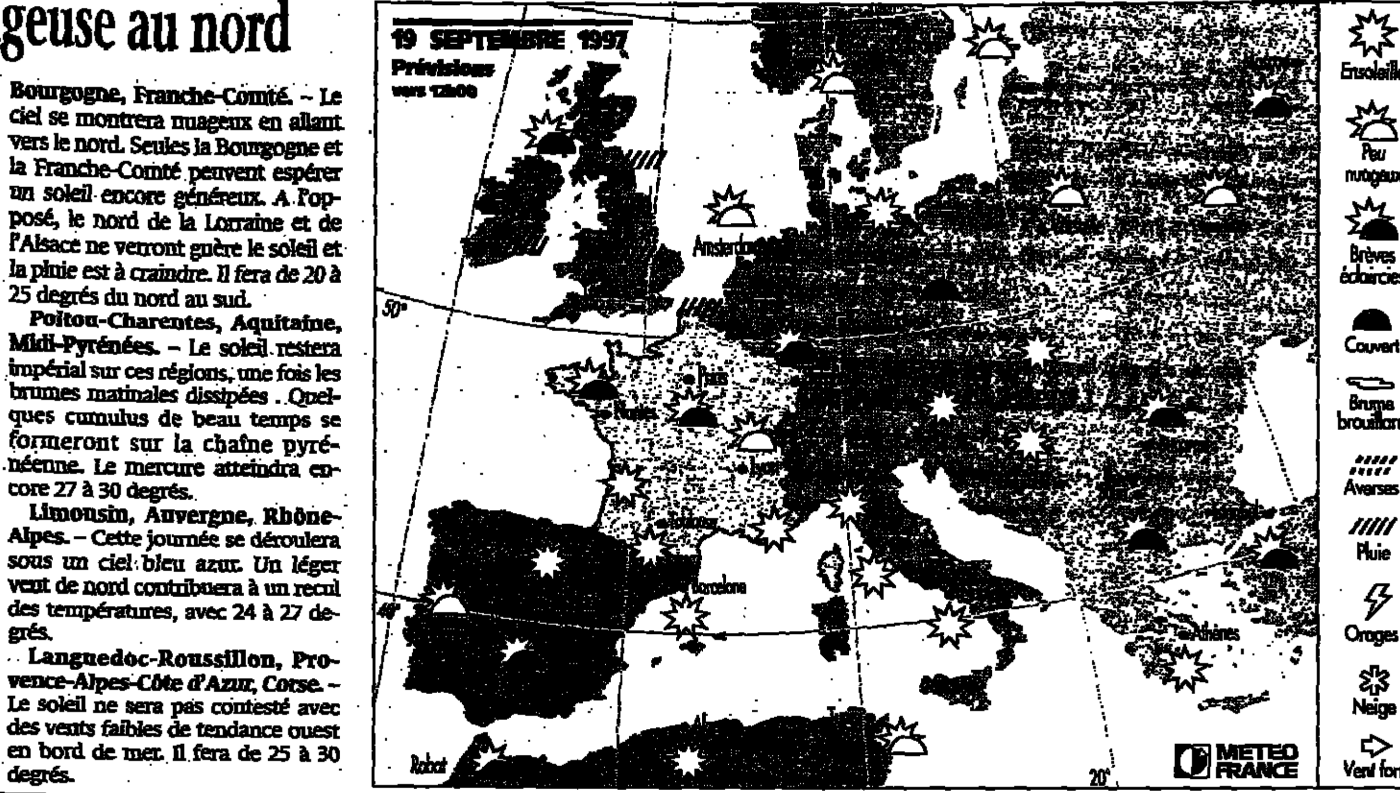
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera encombré de nuages des Flandres aux Ardennes. Le soleil fera jeu égal avec les nuages de la Haute-Normandie au Centre et le temps sera beau sur la région Centre. Il fera 18 à 21 degrés sur le Nord-Pas-de-Calais, 25 à 28 de la région parisienne au Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel se montrera nuageux en allant vers le nord. Seules la Bourgogne et la Franche-Comté peuvent espérer un soleil encore généreux. A l'opposé, le nord de la Lorraine et de l'Alsace ne verront guère le soleil et la pluie est à craindre. Il fera de 20 à 25 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil restera impérial sur ces régions, une fois les brumes matinales dissipées. Quelques cumulus de beau temps se formeront sur la chaîne pyrénéenne. Le mercure atteindra encore 27 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Cette journée se déroulera sous un ciel bleu azur. Un léger vent de nord contribuera à un recul des températures, avec 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil ne sera pas contesté avec des vents faibles de tendance ouest en bord de mer. Il fera de 25 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

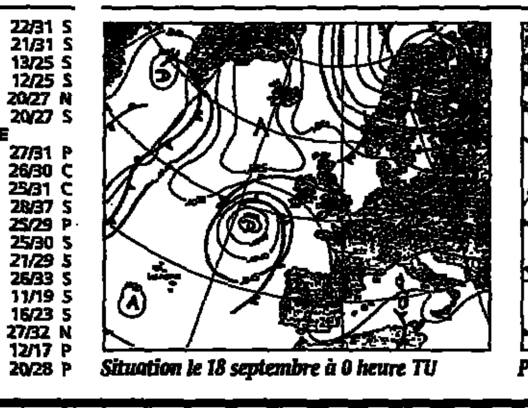
■ **THAÏLANDE.** La compagnie aérienne Thai International remboursera, à partir du 1er novembre, la somme de 500 F à ses passagers de première classe et de classe affaires qui utilisent le train comme moyen de préacheminement jusqu'à l'aérogare de Roissy avant d'embarquer sur un vol Paris-Bangkok.

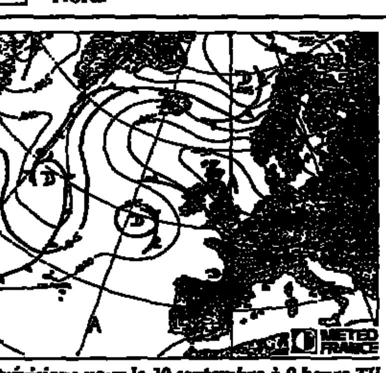
■ **GUYANE.** Les vols d'Air France au départ ou à destination de Cayenne sont toujours suspendus à la suite d'une grève de la société de restauration et de nettoyage des avions, mais ceux des autres compagnies, AOM, Surinam Airways et Air Guadeloupe, sont maintenus. – *(AFP.)*

■ ***CORÉE DU NORD.*** Un nouveau train touristique part tous les vendredis soir du sud de la Chine pour gagner ville de Rajin, en Corée du Nord.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 N	KIEV	12/18 S	VENISE	15/24 S	LE CAIRE	22/31 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 P	LISBONNE	19/29 S	VIENNE	13/22 S	MARRAKECH	21/31 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	12/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/25 S
				EUROPE		LONDRES	11/17 P	BRASILIA	21/33 S	PRETORIA	12/25 S
				AMSTERDAM	10/16 S	LUXEMBOURG	8/18 C	BUENOS AIR.	6/18 S	RABAT	20/27 N
FRANCE métropole		NANCY	11/23 N	ATHENES	19/26 S	MADRID	13/28 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	20/27 S
AJACCIO	14/26 S	NANTES	14/29 S	BARCELONE	17/26 S	MILAN	16/28 S	CHICAGO	19/29 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/30 S	NICE	17/25 S	BELFAST	9/14 N	MOSCOU	8/13 N	LIMA	20/25 C	BANGKOK	27/31 P
BORDEAUX	11/30 S	PARIS	14/25 N	BELGRADE	12/23 S	MUNICH	9/17 S	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	26/30 C
BOURGES	11/27 S	PAU	15/27 S	BERLIN	9/16 S	NAPLES	18/27 S	MEXICO	13/20 C	DJAKARTA	25/31 C
BREST	14/25 N	PERPIGNAN	12/27 S	BERNE	12/21 S	OSLO	2/11 S	MONTREAL	13/24 S	DUBAI	28/37 S
CAEN	16/23 N	RENNES	13/30 N	BRUXELLES	8/17 P	PALMA DE M.	17/28 S	NEW YORK	21/26 N	HANOI	25/29 P
CHERBOURG	11/24 N	ST-ETIENNE	9/26 S	BUCAREST	10/23 N	PRAGUE	6/17 C	SAN FRANCS.	16/24 S	HONGKONG	25/30 S
CLERMONT-F.	9/28 S	STRASBOURG	12/21 N	BUDAPEST	12/23 S	ROME	17/26 S	SANTIAGO/CHI	12/22 S	JERUSALEM	21/29 S
DIJON	9/26 S	TOULOUSE	12/29 S	COPENHAGUE	9/13 S	SEVILLE	22/30 N	TORONTO	14/23 N	NEW DEHLI	26/33 S
GRENOBLE	11/27 S	TOURS	12/29 S	DUBLIN	9/14 P	SOFIA	9/20 N	WASHINGTON	21/29 N	PEKIN	11/19 S
LILLE	10/19 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/20 C	ST-PETERSB.	6/9 P	**AFRIQUE**		SEOUL	16/23 S
LIMOGES	14/26 S	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	13/24 S	STOCKHOLM	4/14 S	ALGER	19/29 S	SINGAPOUR	27/32 N
LYON	11/27 S	FORT-DE-FR.	25/31 P	HELSINKI	3/10 P	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/30 P	SYDNEY	12/17 P
MARSEILLE	17/28 S	NOUMEA	17/22 N	ISTANBUL	17/21 N	VARSOVIE	7/16 S	KINSHASA	22/31 P	TOKYO	20/28 P


Situation le 18 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 20 septembre à 0 heure TU

VENTES

L'argenterie à la Minerve, valeur sûre

POUR LE MÊME PRIX *que le* métal argenté neuf, l'argenterie massive au poinçon « à la Minerve » (1838 à nos jours) conserve toujours une valeur de revente bien *supérieure*. Considérée comme moderne par les collectionneurs, elle pâtit de leur préférence pour les objets du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Pourtant, c'est seulement vers les années 50 que se sont généralisées les techniques de fabrication mécanique pour l'argenterie, et tout ce qui est antérieur a été façonné selon les mêmes procédés qu'aux temps les plus reculés : à partir d'une feuille d'argent, l'artisan réalise les modèles à l'aide de formes et de nombreux coups de marteau. Ces coups répétés donnent aux objets un aspect condensé et moelleux qui fait le charme de l'argent ancien.

TOUS LES STYLES

Produite en grande quantité, dans toute la France, et pendant presque un siècle et demi, l'argenterie à la Minerve offre un large choix de styles : formes classiques, pastiches ou créations. Ces dernières, rares et exécutées par des orfèvres volontiers virtuoses, *concernent seulement les pièces* décoratives (pas de vaisselle) et sont appréciées selon la beauté et l'originalité des sculptures. Elles sortent des mains de Odiot, Falize, Froment-Meurise, Linzeler, et peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de francs.

Destinée à la bourgeoisie, la production la plus importante recopie *des décors Louis XV ou Louis XVI*, tantôt fidèles, tantôt réinterprétés et surchargés. C'est l'époque du service cinq pièces (théière, cafetière, sucrier, pot à lait, plateau), de la ménagère de couverts et de divers modèles de plats (soupière, légumier, etc.). Très nombreux aujourd'hui sur le marché, ces objets s'estiment d'après la qualité *du travail et le poinçon de l'orfèvre.* Parmi les bonnes maisons, on peut citer Aucoc, Cardeilhac, Boin-Tabouret, Tétard frères, Risler et Carré, Veyrat, Keller, Boulanger.

Les services quatre pièces se vendent entre 15 000 et 25 000 francs. *Les plats les plus classiques*, ronds ou ovales, à décor de moulures, sont accessibles à partir *de 2 000 francs*, les jattes rondes ou carrées à partir de 3 000 francs. Les légumiers et plats à anses (3 000/5 000 francs) se présentent aussi avec un couvercle dont la prise est sculptée en forme de graine, de plante ou de légume (8 000/10 000 francs).

Plus abordables, les couverts peuvent s'acheter soit au détail soit par deux, six, huit, douze (ou plus). Un couvert comprend une cuiller et une fourchette, et se trouve à partir de 400 francs. Les suites de douze sont proposées à 5 000/10 000 francs. Les ménagères de douze couverts rangés dans leur coffret totalisent entre quatre-vingts et cent pièces, avec plusieurs types de couverts : à dessert, à poisson, etc. Les modèles courants, à décor de filet ou de coquille, valent entre 20 000 et 30 000 francs. Les prix montent avec la notoriété des fabricants, et les plus renommés ont souvent réalisé des ensembles importants qui peuvent atteindre 60 000/80 000 francs pour deux cents à deux cent cinquante pièces.

A Paris, le Crédit municipal disperse régulièrement l'argenterie des familles. Les ventes ont lieu le premier vendredi de chaque mois et on peut y trouver toute la gamme des productions XIXe et début du siècle.

Catherine Bedel

★ **Crédit municipal de Paris, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. Experts : Françoise Cailles et Jean-Noël Salit, 10, rue Richepance, 75001 Paris. Tél. : 01-42-61-54-63.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

- **Nantes** (Loire-Atlantique), Parc des expositions Beaujoire, du 19 au 21 septembre : vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, 160 exposants, entrée 15 F.
- **Bar-le-Duc** (Meuse), hall des expositions, jusqu'au dimanche 21 septembre de 10 à 20 heures, 50 exposants, entrée 25 F.
- **Arles** (Bouches-du-Rhône), Palais des congrès, du samedi 20 au dimanche 28 septembre de 10 à 19 h 30, 100 exposants, entrée 35 F.
- **Hagondange** (Moselle), salle Paul-Lamm, samedi 20 et dimanche 21 septembre de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 10 F.

BROCANTES

- **Sorgues** (Vaucluse), avenue d'Orange, jusqu'au dimanche 21 septembre, 60 exposants.
- **Paris**, pont Louis-Philippe, jusqu'au dimanche 21 septembre, 65 exposants.
- **Le Havre** (Seine-Maritime), Palais des expositions, jusqu'au 21 septembre, 50 exposants.
- **Paris**, avenue du Maine, jusqu'au dimanche 28 septembre, 120 exposants.
- **Saint-Mitre-les-Remparts** (Bouches-du-Rhône), route de Martigues, jusqu'au dimanche 21 septembre, 200 exposants.
- **Pons** (Charente-Maritime), terrain du Paradis, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 250 exposants.
- **Bergerac** (Dordogne), salle Anatole-France, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 100 exposants.
- **Pomelin** (Finistère), salle omnisports, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 140 exposants.
- **Villeneuve-lès-Béziers**, place Faren, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 80 exposants.
- **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), parc, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 300 exposants.

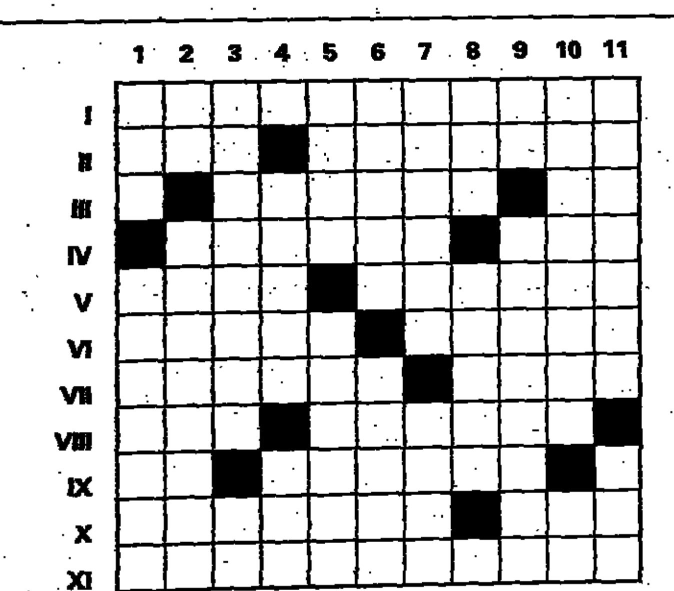
COLLECTIONS

- **Bourg-Achard** (Eure), salle des fêtes, Salon toutes collections, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 16 exposants, entrée 10 F.
- **Bègles** (Gironde), Bourse philatélie, centre Jean-Lurçat, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 20 exposants, entrée libre.
- **Vouvray** (Indre-et-Loire), gymnase, Salon des collectionneurs, samedi 20 et dimanche 21 septembre.
- **Bourgoin-Jallieu** (Isère), Salon de la carte postale, salle polyvalente, samedi 20 et dimanche 21 septembre.
- **Roanne** (Loire), Bourse multi-collections, dimanche 21 septembre, 10 exposants, entrée 5 F.
- **Fontenoy-la-Joûte** (Meurthe-et-Moselle), Foire aux livres, entrée libre, 16 exposants.
- **Paris**, square Georges-Brassens, Marché aux livres anciens, samedi 20 et dimanche 21 septembre, 60 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97204

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Glissement en masse. – II. L'euro l'a enfoncé. Baissa la pression. – III. Du jamais vu. Haut de gamme. – IV. Met le feu aux allumettes. Unité bulgare. – V. Au-dessus du trône. Sa base prend l'eau de toutes parts. – VI. Voisin de la sardine. Descend des Carpates pour se jeter dans le Danube. – VII. Place de dressage ou dressé sur la place. Retournée. – VIII. Finissent par peser. Impossible de le rattraper. – IX. Petit patron. Pour venger son papa il tua sa mère et l'amant de sa mère. – X. Attestent le document. Ondes périphériques. – XI. Cherchent toujours à en savoir plus.

VERTICALEMENT

1. Le gros reste à la cuisine. Pour faire des serviettes, mais pas des torchons. – 2. Langue du Sud. Vieux, ridicule et amoureux. – 3. Brillerions. Viennent du gothique. – 4. Impossible de sortir de ce panier. Gardienne de la paix, en principe. – 5. Le prix du transport. Sortie de route. – 6. Parlé dans le Tyrol du Sud. Laisse échapper les gaz. – 7. Evacuas les eaux sales. Protecteurs italiens. – 8. Tirées d'un exocet. Apparaît. – 9. Ustensile de cave. Ecartent les eaux pluviales. – 10. Petit métier rendu célèbre par Mozart. Règle. – 11. Lâchée par ignorance. Personnel et pluriel.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97203

HORIZONTALEMENT

I. Toril. Arène. – II. Esope. Godet. – III. Tisonnes. Ae. – IV. Ode. Tintent. – V. Nets. Adapte. – VI. Taviani. – VII. Elèves. Dard. – VIII. Tisanes. Ioi. – IX. Ab. Rascasse. – X. Péril. Alois. – XI. Erine. Tente.

VERTICALEMENT

1. Téton. Etape. – 2. Oside. Liber. – 3. Rosettes. Ri. – 4. Ipo. Savarin. – 5. Lent. Vénale. – 6. Niaises. – 7. Agenda. Scat. – 8. Rostand. Ale. – 9. Ed. Eplaison. – 10. Néant. Rosit. – 11. Etêté. Dièse.

L'ART EN QUESTION N° 32

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Les gestes de la déesse de l'amour

DÉCOUVERTE EN 1820 par un paysan de l'île de Milos, dans l'archipel des Cyclades, au milieu des ruines de l'antique cité de Milo, la *Vénus de Milo* fut offerte à Louis XVIII par le marquis de Rivière, et entra au Musée du Louvre l'année suivante.

Malgré de nombreuses recherches, ses bras ne furent jamais retrouvés, laissant la porte ouverte à toutes les suppositions : quel geste pouvait bien accomplir cette jeune femme, à demi nue, au corps souple et mobile ?

A jamais enfermée dans son mystère, elle est aujourd'hui, pour des millions de visiteurs, le symbole de la beauté et de la perfection.



Vénus de Milo vers 100 avant J.-C., marbre, Paris, Musée du Louvre

Déesse de l'amour, quel est son nom dans la mythologie grecque ?

- Aphrodite
- Artémis
- Athéna

Solution du jeu n° 31 publié dans *Le Monde* du 12 septembre.
La Bataille de San Romano de Paolo Uccello est dispersée dans trois musées : le Musée du Louvre à Paris, la Galerie des Offices à Florence, la National Gallery à Londres.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

THÉÂTRE Né en 1944 à Buenos Aires, le metteur en scène Alfredo Arias est venu en France dans les années 70 pour fuir la dictature militaire. Avec ses amis de la communauté argentine en exil, regroupés au sein du groupe TSE, il a fait merveille grâce à son style, nostalgique, acide et flamboyant. ● À LA MAISON de la culture de Bobigny, Alfredo Arias présente *La Pluie de feu.* Cette pièce est la seule écrite par Silvina Ocampo, poétesse et romancière argentine qui fut l'épouse de l'écrivain Adolfo Bioy Casarès et l'amie de Borges. Elle donne lieu à un spectacle enlevé, où les femmes dament le pion aux hommes, sur des airs de tango. ● LE CINÉASTE Bertrand Blier, pour sa part, livre sa première pièce, *Les Côtelettes*, mise en scène par Bernard Murat au Théâtre de la Porte-Saint-Martin à Paris, avec Philippe Noiret et Michel Bouquet.

Les folies fantasques et nostalgiques d'Alfredo Arias

Dans un livre de souvenirs, le metteur en scène français d'origine argentine voyage à travers l'univers qui a nourri son travail, des faubourgs de Buenos Aires aux délires des années 70 à Paris

A PEINE *rodés le dispositif scénique et les répétitions en costumes de La Pluie de feu*, Alfredo Arias s'esquivait déjà de Bobigny pour Montréal où *Cabaret Coconuts*, un texte de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Mondragon présenté à Monaco en mars 1996, est repris cet automne dans une nouvelle version. Le temps d'assurer l'affaire dans ses moindres détails, il repartait pour le Teatro Stabile de Gênes où l'attendait *La Dame de chez Maxim*... On ne surprendra jamais Alfredo Arias en état de vacance. Ce bel Argentin aux allures de dandy que l'on imaginerait volontiers enclin à l'indolence est radicalement allergique au farniente. Les *Mémoires imaginaires* qu'il a publiés cette année : *Folies-Fantômes*, disent quelque chose de ce tourbillon nécessaire, sans lequel l'angoisse le saisit.

Ils révèlent aussi de façon flagrante l'empêchement à parler de soi chez cet élégant discret, à la gestuelle expressive, paradoxalement saisi entre la fascination de la scène et le besoin de se maintenir dans l'ombre. Plutôt que le récit autobiographique d'un certain Alfredo Rodriguez Arias, né dans les faubourgs de Buenos Aires en 1944, les *Folies-Fantômes* sont d'abord la chronique extravagante, les fragments d'épopée tragicomique des compagnons de route et des proches, déployés sur l'axe Italie-France-Argentine. Univers délirant des enfants de la balle et des nuits interlopes des années 70 ; apologie de la passion, jubilation des marges et de la « monstruosité » ; nostalgie violente, enfin, d'un Buenos Aires hanté par la tendresse et la fantaisie de figures disparues.

Au détour d'un chapitre surgissent quand même quelques confidences propres à éclairer les futurs partis pris de l'homme de théâtre, marqué à égalité dans ses origines par l'austérité espagnole et la légèreté expansive italienne. Souvenir fondateur des pièces radiodiffusées dont l'enfant se délectait avec sa grand-mère avant de s'endormir. Et ce soir d'exception où fut retransmis un improbable spectacle de magie orchestré par un nommé Fou Man Chou... personnage-phare que l'on retrouvera dans la fameuse revue argentine créée par Arias en 1992, *Mortadela*. Evocation des cinq années cauchemardesques passées au lycée militaire, avec de *longues semaines de désarroi et* d'apnée mentale que seuls contrebalançaient la frénésie cinéphage du week-end, puis les spectacles de Beckett, Ionesco et Merce Cunningham.

MONSTRUOSITÉ ET EXCÈS

« Finalement, j'avais survécu à la stupidité ; et c'est la marginalisation qui a donné un sens à ma vie », commente aujourd'hui Alfredo Arias. Deux années de droit, vite abandonné au profit de la peinture et de la sculpture, et l'inévitable attraction des planches – pour un spectacle vivant, à la croisée du cirque, des cérémonies sacrées, du music-hall et du théâtre ; revendiquant déjà pour vade-mecum la monstruosité et l'excès, le bricolage et le luxe, portés par le langage du grotesque, du drame et de l'enchantement.



RICARDO ARONOVICH

Rodolfo de Souza (Rodolfo) et Marilu Marini (Adelaïda) dans « La Pluie de feu », de Silvina Ocampo, la nouvelle mise en scène d'Alfredo Arias.

Milieu des années 60. A peine le temps d'élire quelques complices (ce sera le groupe TSE) et de monter quatre spectacles polyphoniques – *Dracula, Aventuras, Futuras, Goddess* – que déjà les vociférations policières ont couvert le joyeux désordre du quartier des artistes : *« Nous avons vu l'orage approcher, le moment où, d'une situation quotidienne de harcèlement, tout pouvait basculer vers le pire. Et nous avons compris la nécessité de partir. »* Exil *« assumé »* vers l'Europe ; perte douloureuse de la langue maternelle, et fragmentation d'une identité qu'il lui faudra vingt ans et un premier retour en Argentine pour qu'il en ébauche une reconstitution.

Au terme de deux ou trois détours, Paris l'accueille sur une note fraternelle. Univers chaleureux du facétieux Copi, dont Arias et sa troupe montent une délirante *Eva Peron*, campée en travesti par l'inénarrable Facundo Bo.

ACHARNEMENT SINGULIER

Ces débuts de vie parisienne ont d'emblée failli tourner court, avec l'irruption d'un groupe d'extrême droite dans la petite salle de l'Epée de bois : *« Nous avions déjà reçu beaucoup de lettres de menaces. Un soir, ils sont venus, armés de barres de fer, et ils ont entièrement cassé le décor. Pendant quelques instants, des amis présents dans la salle ont cru que leur intervention faisait partie du spectacle. Cela nous a fait beaucoup de mal ; c'était toute la répression de l'Argentine qui resurgissait là où nous nous étions réfugiés. »*

On connaît la suite, plus heureuse et semée de succès. Cet acharnement singulier, dérangeant pour certains, à mêler les genres et les registres dans une sophistication exacerbée, à jouer le contre-emploi, l'anachronisme, et le décalage en forme de combat contre la banalité et l'uniformisation. Toute une mythologie récurrente – qui se promène de Méliès à Lubitsch, de Cocteau à Hitchcock, de Joan Crawford à Balanchine –, savamment détraquée et distanciée par la mise en évidence des fermetures Eclair, puisque l'objectif visé consiste à *« semer le trouble, rajouter un geste dangereux »*.

Reste, comme un noeud gordien patiemment attaqué, cet empêchement tenace à user de ses propres mots. Rétif à tout commentaire de son travail scénique, *« par peur de détruire quelque chose dans le rapport au texte existant »*, Arias use de notations minimales pour la préparation de ses spectacles. Il ne dispose pas moins de tout un arsenal théorique qu'il répugne encore à clarifier sur le papier. Après trente ans de création, les *Folies-Fantômes* constituent donc une première pierre à l'édifice. *« A travers la reconstitution des impacts de mon histoire, ce sont comme des bouts de mon corps que j'ai commencé à réunir. Des éclats de miroir dans lesquels je peux enfin me reconnaître. »* Patience.

Valérie Cadet

★ ***Folies-Fantômes, mémoires imaginaires***, **Le Seuil, 320 p., 120 F.**

Trente ans de folies

● **Débuts.** Depuis *Dracula*, monté avec le groupe TSE à Buenos Aires en 1966, Alfredo Arias a créé et mis en scène une quarantaine de pièces, comédies musicales, revues et opéras.

● **Années 70.** *Eva Peron*, de Copi (Paris, Théâtre de l'Epée de bois, 1970). *Comédie policière* (Paris, Salle Gémier, 1972). *Luxe* (Paris, Cité internationale, 1973). *Les Peines de cœur d'une chatte anglaise* (Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philippe, 1977).

● **Années 80.** *La Bête dans la jungle* (Théâtre Gérard-Philipe, 1981). *La Femme assise*, de Copi (Théâtre des Mathurins, 1984). *La Tempête* (Avignon, 1986). *Le Jeu de l'amour et du hasard* (Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 1987). *La Marquise Roselinde* (Valencia, Centre dramatique du Rialto, 1988).

● **Années 90.** *Les Indes galantes* (Festival d'Aix-en-Provence, 1990). *Les Contes d'Hoffmann* (Théâtre du Châtelet, 1991). *Mortadela, revue argentine* (Paris, La Cigale, 1992). *Fou des Folies* (Folies-Bergère, 1993). *Faust argentin* (La Cigale, 1995).

Dans la forteresse d'une femme-araignée

LA PLUIE DE FEU, de Silvina Ocampo. Mise en scène d'Alfredo Arias. Avec Marilù Marini, Fanny Marcq, Vincent Minne, Magali Pinglault, Rodolfo de Souza.
MC 93 BOBIGNY, 1, bd Lénine, Bobigny. Mº Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Lundi au samedi à 21 heures, dimanche à 16 heures. Durée : 1 h 20. De 50 F à 140 F. Jusqu'au 19 octobre.

La « pluie de feu » est une plante fleurie, placée par Alfredo Arias au centre de la scène dans un pot de céramique. Son nom est ignoré des manuels de botanique. En vérité, il doit tout à l'imagination de cette grande amoureuse des végétaux que fut la poétesse et romancière argentine Silvina Ocampo.

Sa « pluie de feu » est à prendre au pied de la lettre : une belle plante, ardente, entretenue par une maîtresse femme (Adelaïda) et sa servante (Prédefinda), et que la « pluie » virile ne parvient pas toujours à « brûler ». Elle rassemble les signes d'un mystère aussi profond que celui qui sépare les hommes (de tous âges et de toutes conditions) et la femme (unique, précieuse, *« idéale »*). Incompatibilité et attirance qui assurent la pérennité de jeux furieux, dont la *seule issue est la mise à mort. De l'homme.*

Nous sommes en Argentine. Mieux : dans une bourgade de province. Mieux encore : dans une demeure patricienne. Une forteresse où le monde extérieur ne parvient que par bribes, ragots et tentations, gouvernée par des femmes finalement égales, complices, railleuses. Adelaïda la céramiste est la *« Greta Garbo du quartier »*, aussi sûre d'elle-même que de régir sa maison selon ses règles et ses superstitions. Elle vit dans un temps étale, sans jour et sans nuit, celui d'une artiste, d'un enfant, d'un assassin. Après avoir obtenu raison d'un puis de deux maris, elle continue de tisser le rêve dans lequel les hommes aspirent à se laisser prendre, celui de la femme araignée. Elle ne se lasse pas de poursuivre cette œuvre sous une forme toujours renouvelée. Les hommes sont des benêts ou des chaperons rouges (*« comme ta peau est blanche ! comme tes lèvres sont rouges ! »*) vite croqués lorsqu'ils menacent de devenir croqueurs, machos et maquereaux.

Morte il y a quatre ans, Silvina Ocampo était l'épouse d'Adolfo Bioy Casares et l'amie la plus proche de Borges, avec qui elle signa une *Anthologie de la littérature fantastique*. Sa pièce, unique, restée inédite, baigne dans l'atmosphère du conte. Cette *« voyante »*, comme dit d'elle sa traductrice, Silvia Baron-Supervielle, déploie d'autant mieux son invention qu'elle s'appuie sur une observation précise, documentée, des rapports entre maîtres et domestiques. Ses mots sont à double entrée – comme la scène –, mélange de naïveté concertée et de rouerie spontanée, comme ses personnages. Tout parle chez elle. Un couteau tombe à terre comme un lapsus dans une conversation. Un jeu de clef est une proclamation. Des bijoux – dont on ne saura jamais s'ils sont vrais ou faux – seront tout sauf discrets. L'or véritable se cache derrière le tranchant d'une incisive. Au plus près de la langue.

EXCÈS D'ENFANCE ET DE FÉMINITÉ

Des bouffées de tango entrent par les fenêtres. Rappel superflu : les acteurs, dans une sorte d'ivresse légère, marchent déjà de ce pas-là. Alfredo Arias est ici chez lui de plain-pied. Pour que la scène lui appartienne, il semble n'avoir eu qu'à lancer son filet favori : Marilù Marini. Elle fait corps avec Adelaïda. L'Argentine serait de convention si elle ne parlait pas précisément par sa voix et ses gestes. Ce n'est pas une question d'accent (l'accent ne fait rien pour se dissimuler), mais une question d'excès. Excès d'enfance et de féminité. Petits sauts, *doigts en l'air, gémissements* et saluts d'écuyère qui n'a jamais fini d'entrer en scène. Cet exact ajustement d'Adelaïda et de Marilù Marini épaissit le mystère joyeux de *La Pluie de feu* dont l'apparition à la MC 93 de Bobigny relève du récit. Comme un complot ourdi avant sa mort par Silvina Ocampo, où se mêlent ce qu'elle aimait de hasard objectif et de prédestination et qu'il faut bien raconter.

Il y a quelques années, Marilù Marini sollicitait une dédicace auprès de Bioy Casares. Au terme d'une rencontre, l'auteur de *L'Invention de Morel* tire des étagères le manuscrit écrit par son épouse une trentaine d'années auparavant et lui en fait cadeau. Comment expliquer le long sommeil de la pièce, et comment expliquer ce don ? A ce point du récit, on est bien obligé d'entrer dans les jeux d'un auteur qui a su souvent écrire le futur au passé. Bioy a-t-il reconnu en Marilù Marini l'Adelaïda de *La Pluie de feu* ? Silvina Ocampo avait-elle écrit le rôle pour Marilù Marini (qu'elle n'a jamais rencontrée) ? Ou bien avait-elle « vu » Marilù Marini jouer sa pièce ? Ces vertiges ocampiens éclairent *La Pluie de feu*, sa magie toute simple.

Jean-Louis Perrier

Les « Côtelettes », de Bertrand Blier restent en travers de la gorge

LES CÔTELETTES, de Bernard Blier. Mise en scène : Bernard Murat. Avec Philippe Noiret, Michel Bouquet, Claudine Coster, Dimitri Rougeul, Moussa Mazskri, Farida Rahouadj...
THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-42-08-00-32. Du mardi au vendredi, 21 heures ; samedi, 18 heures et 21 heures ; dimanche, 15 heures. De 110 F à 290 F. Durée : 1 h 40.

Ça commence bien. Trois personnes dînent dans un salon noir : Léonce (Philippe Noiret), cinquante-sept ans, son fils Xavier, *douze ans, et sa maîtresse, trente* ans. On frappe à la porte. Entre le Vieux (Michel Bouquet), soixante-dix ans passés. *« Qu'est-ce que vous voulez ? »*, demande Noiret à l'intrus. *« Je viens pour vous faire chier »*, répond Michel Bouquet. Les deux hommes ne se connaissent pas. On apprend vite qui ils sont : deux ennemis de classe. *Léonce est de gauche et* riche, Le Vieux, de droite et pauvre. On nous le fait voir à leur allure : polo Lacoste et mèche rebelle pour Léonce, veste étriquée et maintien *impeccable* pour le Vieux.

On nous le fait surtout comprendre, dans un échange qui très vite atteint son point culminant : trouver ce qui, sur le fond, *différencie* un homme de droite d'un homme de gauche. C'est simple, répond Noiret : *« L'homme de gauche nettoie lui-même la merde qui s'est collée contre les parois des chiottes quand il a chié. L'homme de droite laisse sa merde collée, et la fait nettoyer par sa bonne. »*

HUIS CLOS

C'est un point de vue. En tous cas, c'est celui de Bertrand Blier, qui tient à nous le bien expliquer. Non seulement cette histoire de *« merde collée »* occupe dix bonnes minutes de conversation entre Noiret et Bouquet. En plus, elle témoigne de ce que, en d'autres circonstances, on appelle « la philosophie » d'une pièce. La « merde » de Blier est en effet une monnaie d'échange symbolique – le révélateur d'une attitude face au monde, et d'une pensée longuement réfléchie. En 1944, Sartre lançait dans *Huis clos* : *« L'enfer, c'est les autres »*. Faux, répond Blier en 1997 : l'enfer, ce n'est plus les autres, c'est la merde qui sépare les uns des autres. Chacun appréciera.

Huis clos, donc, dans le salon bourgeois noir, où les deux hommes deviennent rapidement amis. Etant d'accord sur l'essentiel – les *« balais de chiottes »* et leur utilisation –, Noiret et Bouquet sont vite à bout d'argument. Quel que soit le talent d'un auteur, le sujet ne remplit pas une Pléiade, ni une heure de scène. Quelles que soient la noirceur et la rage de Blier – réelles, elles ont fait merveille dans certains de ses films –, l'unité de langage (*« merde, chier, con »*) n'élève pas des dialogues à la hauteur d'un Audiard (autre référence, avec Sartre, des *Côtelettes*).

Que reste-t-il quand on les a épuisés ? Fricoter avec la mort et en appeler à l'amour. C'est à quoi s'occupe Blier, qui va jusqu'à abattre la mort d'un coup de revolver, pour que vienne la rédemption – sous la forme du désir incarné par Farida, la *femme de ménage maghrébine* que se partagent Noiret et Bouquet. Reste alors, pour le spectateur, à s'interroger sur les raisons du gâchis. La pire est peut-être l'aigreur qui sous-tend la pièce. Si *Les Côtelettes* restaient à la hauteur de la méchanceté qui émaille les dialogues de répliques drôles – il y en a –, ce serait un excellent exercice en forme de défouloir collectif. Mais ça ressemble plus à un entonnoir.

Dommage pour les spectateurs, dommage pour les deux comédiens-phares. Pour son retour au théâtre (*Le Monde* daté 14-15 septembre), Philippe Noiret se donne, corps et voix, avec une volonté de convaincre indubitable. Michel Bouquet, lui, joue avec une finesse telle qu'elle dégraisse *Les Côtelettes* : on ne voit que lui, qui parfois atteint une forme de génie. Rideau.

Brigitte Salino

Le Russe Valery Gergiev est nommé premier chef invité de l'Opéra de New York

Joseph Volpe, directeur général du Met, affaiblit le pouvoir du directeur musical, James Levine

Annoncée par le *New York Times* dans son édition du 15 septembre, la nouvelle a été confirmée le même jour par Joseph Volpe, directeur général du Metropolitan Opera de New York : le chef James Levine, directeur musical, ne garderait plus le pouvoir absolu sur la vie et la destinée musicale du Met. Il lui faudrait désormais le partager avec le Russe Valery Gergiev, nommé au poste de « premier chef invité » pour cinq ans.

ON SAVAIT que le très redouté Joseph Volpe était en puissance une sorte de nouveau Rudolf Bing (le célèbre patron du Metropolitan Opera de New York jusqu'en 1972, décédé à quatre-vingt-quinze ans le 2 septembre dernier). Le directeur général du Met vient de prouver qu'il est entièrement maître de la première maison lyrique mondiale en nommant de son propre gré Valery Gergiev, directeur du Théâtre Marinski de Saint-Pétersbourg (plus connu sous le nom de Kirov) et premier chef invité de l'Orchestre philharmonique de Rotterdamn, au poste *créé sur* mesure de premier chef invité.

Bien entendu, les apparences sont sauves : James Levine, cinquante-quatre ans, qui a fêté l'an passé ses vingt-cinq ans de maison par un gala où la fine fleur lyrique mondiale était réunie, se réjouit de la venue de son collègue : *« La question n'est pas "avons-nous besoin d'un premier chef invité ?" C'est plutôt "cet homme est en train de devenir naturellement un premier chef invité". »* Joseph Volpe insiste : *« J'ajoute, je ne retranche pas. »* Subtile rhétorique. Sans renoncer à son poste new-yorkais, dont le contrat le mène jusqu'en 2001, James Levine a annoncé sa volonté de prendre la succession de Sergiu Celibidache à la tête de la Philharmonie de Munich... Tout semble aller de soi. La vérité est peut-être plus complexe.

Depuis sa nomination au poste de *general manager*, en 1990, Joseph Volpe a secoué les arcanes d'une maison, dont le pouvoir artistique, du fait du rôle principalement administratif des directeurs *ayant succédé à Bing, était* essentiellement dans les mains de James Levine. Il était coutume de dire que les agents, notamment la très puissante agence Columbia Artists Management (CAMI), représentant Levine, y faisaient la pluie et le beau temps depuis les années 70.

Les croustillants détails révélés par le journaliste britannique Norman Lebrecht dans son dernier brûlot, *When the Music Stops* (Simon & Schuster, 1996), montrent que les temps ont changé : un combat entre Ronald A. Wilford, patron de la CAMI, et Volpe à propos de la très capricieuse soprano Kathleen Battle a assuré la victoire, extrêmement significative, du patron du Met sur un agent surpuissant, sur une star adulée, et sur... son directeur musical, dont la diva était une protégée.

Depuis, il ne fait aucun doute que Volpe se comporte avec la fermeté incisive de feu Rudolf Bing. Le plus inattendu, dans la nomination de Valery Gergiev – dont la justification artistique est incontestable –, est que le chef *russe appartient* aussi à la prestigieuse liste de la CAMI, dont la star absolue était Karajan et à laquelle sont inscrits la plupart des grands chefs actuels (Carlos Kleiber, Seiji Ozawa, Claudio Abbado, Riccardo Muti...). Le leadership semble donc contesté de l'intérieur de ses deux « maisons »...

Volpe se comporte avec la fermeté incisive de feu Rudolf Bing

Levine demeure adoré des artistes lyriques : il les accompagne magnifiquement au piano (ses récents disques avec Dawn Upshaw, chez Sony, ou Cecilia Bartoli, chez Decca, le font entendre à son meilleur), ne les « lâche » pas du regard lorsqu'ils sont sur scène, mais le résultat artistique n'est jamais d'un raffinement extrême. Dans le répertoire symphonique, il l'est encore moins. Il est de surcroît souvent reproché à James Levine de n'y inviter que rarement des musiciens d'une stature qui lui soit supérieure (si l'outsider Carlos Kleiber y a dirigé trois productions, Abbado et Solti n'y ont jamais paru) ; en revanche, il y convie volontiers de jeunes collègues *à faire leurs débuts : Anto*nio Pappano, David Robertson, Simone Young, Christian Thieleman, par exemple. A son crédit cependant, le travail effectué avec l'orchestre du Met, devenu une formation que l'on dit parfois supérieure, même dans le répertoire symphonique, au New York Philharmonic.

L'autre intérêt que peut trouver Joseph Volpe dans cette division des pouvoirs musicaux tient à la particularité des productions du Théâtre Marinski. Le plus souvent de premier ordre musicalement, elles sont en général affaiblies par des mises en scène et des décors très kitsch. Or cette esthétique est aussi celle, dominante, du Met – du moins celle à laquelle la frange la plus conservatrice de son public est attachée. Cette venue de spectacles russes a pour avantage de fournir un alibi à Joseph Volpe tout en lui *permettant de pour*suivre une réformation des habitudes avec des spectacles plus dérangeants : après Robert Carsen, dans *Eugène Onéguine* la saison dernière, ce sera au tour de Robert Wilson, dans *Lohengrin*, de tenter le diable dans ces lieux présumés conservateurs. Nul doute que Peter Sellars finira par y monter un spectacle. Joseph Volpe, entré au *Met en 1964* en qualité de simple charpentier, aura gagné les quelques galons qui lui manquaient pour devenir le nouveau Rudolf Bing : quelle que soit la *réalité des motivations de son general manager*, le Met y gagnera.

Renaud Machart

Mark Di Suvero croise l'acier sur les places de Paris

Des Invalides à La Villette, de la Bibliothèque de France à l'Unesco, neuf sculptures de l'artiste américain ponctuent l'espace urbain

Esplanade des Invalides. Place Fontenoy, devant l'Unesco. Place Saint-Germain-des-Prés. Parc de La Villette, place de la Fontaine-aux-Lions. *Bibliothèque nationale de France*, Tolbiac. Jusqu'au 16 novembre.

Neuf sculptures monumentales de Mark Di Suvero habitent Paris pour deux mois. Impossible de ne pas les remarquer. Elles s'imposent, elles sont là, et bien là, lignes et nœuds de poutrelles tendues, tenues en équilibre risqué, lancées à 10, 20, voire 30 mètres de haut.

Quatre d'entre elles, deux peintes en rouge et deux brunes en acier corrodé, occupent l'*esplanade des Invalides*. Deux plus girondes sont installées sur la pelouse roussie de la place Fontenoy, devant l'Unesco. Place Saint-Germain-des-Prés, une noire aux airs de mauvais ange entretient avec l'église un dialogue discrètement piquant. Di Suvero paraît sévère, mais il a de l'humour. A La Villette, tout près de la Grande Halle et de la Cité de *la musique*, s'élève la *plus* grande, la plus épurée, de toutes : un croisement de lignes formant l'X, dont les quatre branches hautes en acier poli attrapent la lumière, *et entrent, ainsi dématérialisées*, en douceur dans le ciel.

Visible des quais, placée sur le parvis de la Bibliothèque nationale de France, la dernière est un hommage à Michel Guy, ancien ministre gaulliste de la culture aujourd'hui disparu, qui avait permis à Mark Di Suvero d'installer ses sculptures dans le jardin des Tuileries en 1975. A l'époque, l'artiste vivait en France, à Chalon-sur-Saône, sur une péniche.

Né en 1933 aux Etats-Unis, il avait quitté son pays pour l'Europe, en signe de protestation contre la guerre du Vietnam, et travaillait à de grandes pièces avec du matériel de Creusot-Loire. C'est depuis cette opération, imaginée par Marcel Evrard, alors patron de l'écomusée du Creusot, que Mark Di Suvero a pu commencer à réaliser des pièces monumentales.

Mark Di Suvero connaît donc Paris pour avoir déjà tâté le terrain. Il connaît la ville, les villes. Il connaît son matériau : l'espace urbain, qu'il pratique depuis longtemps, fort de son désir d'œuvrer pour les lieux publics, *et non pour les musées ou les* appartements. Fort de son espoir de voir l'homme maîtriser les forces technologiques, qu'il s'emploie lui-même, à son niveau, de détourner dans ses agencements de poutrelles et de plaques d'acier découpées au chalumeau, soudées, boulonnées, déplacées avec des treuils, des tracteurs et des grues. La grue : son pinceau, a-t-il dit, pourrait-il toujours dire. Aujourd'hui, à *soixante-quatre ans, Di Suvero*, qui vit entre New York et sa maison dans les vignes de Californie, continue sur la même lancée.

L'artiste a grandi en marge des courants américains de sa génération, celle des minimalistes ; on l'a boudé, parce que trop expressionniste, trop romantique, trop idéaliste, trop soucieux d'inscrire l'homme dans son œuvre, celle d'un artiste qui sait ce que veut dire se faire physiquement écraser : en 1960, lors de sa première exposition personnelle à New York, l'accident qu'il a eu dans un *ascenseur trop chargé de ses* sculptures lui a brisé le dos, mais donné un sens de la vie, que l'esprit démissionnaire fin de siècle n'entame pas. Son œuvre est tout entière performance de l'homme pour l'homme. Elle défie encore et toujours les lois de la gravité.

Son œuvre est tout entière performance de l'homme pour l'homme. Elle défie encore et toujours les lois de la gravité

Pour la saisir, pour respirer « le parfum des cœurs », la poésie qui en émane, il faut aller au-delà de la résistance de l'œil aux impressionnantes lignes de forces articulées dans l'espace, qui sont sévères et sans complaisance.

Il faut flâner autour de chaque pièce pour découvrir le caractère de chacune, semblable à d'autres, et différente, nommée, dédiée, réalisée dans des circonstances spécifiques qui en ont déterminé l'élan. On croit les voir bien de loin, mais il faut tourner autour, et aller dessous pour découvrir la richesse des points de vue qu'elles proposent pour les comprendre, pour mesurer la teneur de cette instrumentalisation de l'espace, qui tient des opérations de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, et de l'exécution d'une partition musicale. *L'écriture de Di Suvero fait* penser à la fois à l'archet sur le violon combiné au savoir-faire du calligraphe d'Extrême-Orient, que l'artiste approche parfois dans ses dessins.

Geneviève Breerette

NOUVEAU FILM

NOWHERE
Film américain de Gregg Araki. Avec James Duval, Rachel True, Sarah Lassez, John Ritter, Shannen Doherty (1 h 18.)

■ *Nowhere* est à la fois une satire des feuilletons américains à la mode comme *Beverly Hills* (Shannen Doherty, l'une des vedettes, y fait une brève apparition) et le prolongement des romans de Brett Easton Ellis (*Moins que zéro*, *Les Lois de l'attraction*). Comme dans *Doom Generation*, son film précédent, Gregg Araki décrit une jeunesse californienne « trash », désœuvrée, à la dérive sur le plan sexuel, portée sur la drogue, et menacée par des extraterrestres. Ce groupe de jeunes gens est bien évidemment l'exact opposé de l'image polie véhiculée par la télévision. Un jeune blond, musclé, poli, délicat, symbole du mâle californien, se révèle être par exemple un psychopathe dangereux.

On pourra rendre grâce à Araki d'offrir un tel portrait sans chercher à *donner des leçons de morale*, mais la présence d'un véritable scénario aurait été utile à un film qui part souvent dans tous les sens. Manifestement inspiré par une esthétique à la John Waters – sans le second degré et l'ironie de ce dernier –, visant un « néo-kitsch » venu de la vidéo, du clip, du porno et du sitcom, *Nowhere* manque particulièrement de densité et n'arrive pas à transcender un propos trop facilement déchiffrable. A force de trop se prendre au sérieux, celui-ci perd beaucoup de sa force initiale.

Samuel Blumenfeld

Lent décollage de Primal Scream au Bataclan

INTÉRESSANT d'observer sur la scène du Bataclan, mercredi 17 septembre à Paris, deux groupes britanniques représentant deux interprétations aussi différentes d'un même parti pris. Asian Dub Foundation, comme Primal Scream, a *décidé de s'affranchir des fron*tières stylistiques séparant rock, dub et techno. De cette fusion, ces Anglais d'origine indienne et pakistanaise font une arme politique. Propulsés par leur virulence d'Asiatiques nés en Grande-Bretagne pendant les années de crise, ils occupent la scène avec une énergie virevoltante. Leur très jeune chanteur, Master D, boule de nerfs bondissante, débite un ragga frénétique, sur fond de *breakbeats* vibrionnants et de riffs offensifs, autant inspirés du punk que de la musique indienne traditionnelle. Cette formation encore peu connue – mais dont l'album, *R.A.F.I.* et les concerts connaissent un succès inattendu en France –, provoque un enthousiasme peu commun pour un groupe de première partie.

Bobby Gillespie, le leader de Primal Scream, est le premier fan d'Asian Dub Foundation. Il les a imposés au programme de sa tournée ; il assiste dans la fosse à leur performance parisienne. Mais, s'il partage leur goût du mélange des genres, ses motivations semblent tout autres. Enfant de la classe ouvrière écossaise, Bobby s'est accroché à deux bouées : la musique et les drogues. Pas grand-chose d'autre à faire dans le Glasgow des années Thatcher pour cette génération *Trainspotting* (le groupe a écrit une partie de la musique du film). Obsédé par le mouvement punk (et la cocaïne), puis par le rock californien des années 60 (et l'héroïne), avant de se convertir aux plaisirs de la house (et de l'ecstasy), Primal Scream a connu une carrière en forme de montée et descente d'acide. Des disques géniaux – comme *Screamadelica*, album fondateur de la culture dance-rock des années 90 – et des trous noirs – le passéiste *Give Out But Don't Give In*. Leur dernier recueil, le récent *Vanishing Point*, renoue avec l'inspiration futuro-psychédélique de leur grand succès. C'est lui qui constitue la trame de leur concert parisien.

HÉDONISME DÉLÉTÈRE

Le show s'ouvre sous le double parrainage des Sex Pistols (la sono diffuse *God Save The Queen*) et de William Burroughs, dont la photo est projetée sur scène. Le nihilisme des premiers, les collages défoncés du second ont dû inspirer ces sulfureux alchimistes. Sons de tabla et échantillons de sitar embrument *Burning Wheel*, morceau d'introduction. Cette fois, l'Inde n'est convoquée que pour ses vertus lysergiques. Sur l'écran de fond de scène, un tourbillon d'images. Guerre, violence policière, manifestations se téléscopent avec les icônes de la *subculture* – Elvis, James Brown, Russ Meyer, Johnny Rotten, Sun Râ... De toute évidence les choix « esthétiques » – bombardement de napalm, Marlon Brando posant avec les Black Panthers – priment sur le sens politique.

On aimerait être happé par la spirale, mais le son manque de liant. Bobby paraît somnoler, guitaristes et bassiste s'appliquent scolairement (le « stonien » *Rocks*), les cuivres n'ont pas d'ampleur et le batteur (congédié il y a deux semaines) manque cruellement. La salle s'est rafraîchie. Il faudra attendre le dernier quart du concert pour voir le groupe réellement décoller. Grâce à *Higher Than The Sun*, d'abord, seul morceau tiré de *Screamadelica*, équilibrant parfaitement mélodie pop et démesure hallucinatoire. *Kowalski*, noyé de basse et d'effets, prouve tout l'hé*donisme délétère dont Primal* Scream est capable. En final, une reprise technoïde de *96 Tears*, classique du rock-garage. Sur l'écran, l'image d'une vague immense. Elle nous submerge enfin.

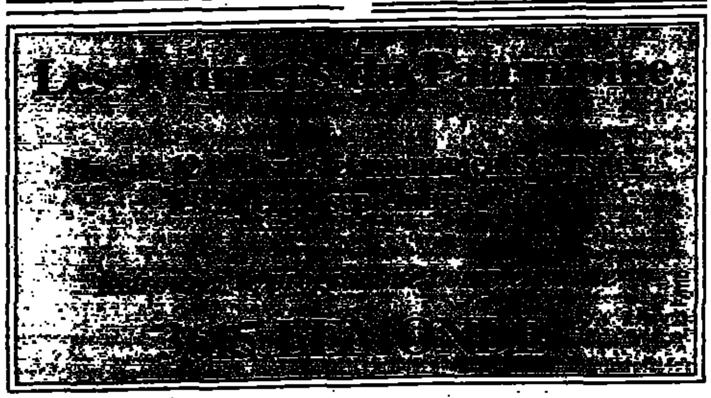
Stéphane Davet

Une exposition « classée X » fait scandale à Londres

SENSATION, *une exposition « classée X » consacrée à la jeune avant*-garde britannique, ouverte jeudi 18 septembre à la vénérable Royal Academy of Arts de Londres, provoque un scandale. Les œuvres appartiennent au publicitaire Charles Saatchi : un portrait de la Vierge Marie entouré d'images découpées dans des magazines pornographiques, une œuvre de Chris Ofili, côtoie *Accélération zygotique*, un tableau des frères Jake et Dinos Chapman représentant des enfants androgynes dont les visages ont été remplacés par des sexes en érection. Un tableau de Matt Collishaw montre un gros plan de l'impact laissé par une balle en traversant un cerveau humain qui prend la forme du sexe d'une femme.

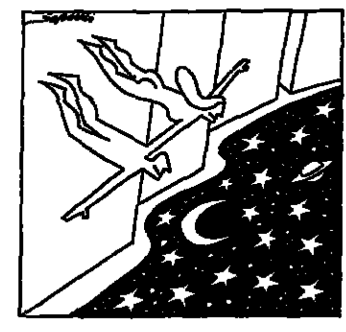
Les Britanniques ont surtout eu un haut-le-cœur à l'annonce de l'exposition d'un portrait de Myra Hindley, condamnée dans les années 60 à la prison à vie pour des assassinats d'enfants. Ce tableau de Marcus Harvey, baptisé *Myra*, est tiré de la plus célèbre photo de Hindley, reconstituée à partir d'une multitude d'empreintes de mains d'enfants.

■ **Janie Hendrix, demi-sœur de Jimi Hendrix**, a annoncé, au cours de la promotion du disque *South Saturn Delta*, dont la sortie est prévue pour le 14 octobre, et contenant quelques inédits du guitariste, plusieurs événements autour de son frère pour 1998 : un festival destiné à célébrer sa mémoire est attendu à New York ; un musée itinérant permettra de s'initier à l'univers du musicien ; le père du guitariste, Al Hendrix, publiera une biographie, *My Son Jimi*. Janie Hendrix a annoncé *« pour les dix prochaines années »* la parution d'un disque du guitariste par an. *« Nous possédons des milliers de bandes qui sont archivées dans un endroit secret dans des conditions permettant de garantir leur conservation. »* Un film est également à l'étude sur la vie du musicien, pour lequel les ayants droit cherchent *« un acteur inconnu »*.



La Bosnie, en face

Cent photographies de Gilles Peress sont présentées à la Filature de Mulhouse



LES PHOTOGRAPHIES que Gilles Peress a réalisées sur la guerre en Bosnie ont été présentées à l'Ecole des beaux-arts de Nîmes, en 1994, avant d'être montrées dans plusieurs musées. Une centaine d'images noir et blanc sont reprises à la Filature de Mulhouse sous le titre « Farewell to Bosnia » (« Adieu à la Bosnie »), qui est également le titre d'un livre (éd. Scalo). L'exposition comme l'album marquent une rupture par rapport au reportage photographique. Les images sont accrochées par blocs, sans encadrement, et sont réparties en trois séquences narratives – déracinement, encerclement de Sarajevo, blessés à l'hopital. Peress répond à trois questions : Comment voir et transmettre la réalité d'un conflit qui nous est proche ? En quoi des constats documentaires peuvent-ils générer une oeuvre d'art ? Comment retrouver un point de vue moral sur le monde ? Se situant entre *« l'expérience et l'existence »*, l'art et la société, la presse et le musée, Peress présente des images dures, parfois insoutenables, anti-sentimentales, jamais décoratives, qui, plutôt que de faire culpabiliser, ouvrent la réflexion.

★ La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 18 h 30, dimanche de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'à l'entracte les soirs de spectacle. Tél. : 03-89-36-28-28. Jusqu'au 21 décembre. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Lisa Ekdahl Quartet
Depuis quelques mois, chaque grosse compagnie de disques essaie d'avoir sa « jeune et charmante » chanteuse de jazz. Lisa Ekdahl nous vient du Grand Nord, elle a suffisamment de talent pour donner un peu de corps à ses chansons ou à quelques reprises de standards. Sur disque, voix et répertoire s'oublient pourtant assez vite, mais sur scène, en quartette, la surprise sera peut-être là.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 18, 19, 20, 22 et 23. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Le POM
Codirigé par le pianiste Andy Emler, le saxophoniste François Jeanneau et le vibraphoniste Philippe Macé, le POM réunit certains des solistes les plus en vue ces dernières années, issus de tous les styles du jazz (Laurent Debors, Benjamin Hénocq, Denis Leloup, Linley Marthe, Philippe Sellam...). On peut ainsi le voir comme un « ONJ officieux ». On peut surtout l'entendre comme un orchestre plein d'idées et d'énergies.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Quartet Sentimientos
Emanation de la Maison des étudiants à Santiago-de-Cuba, ce jeune groupe de *son*, créé en 1994, a trouvé sa voie dans les langueurs et le romantisme kitsch du *bolero*. Une façon comme une autre de se distinguer au milieu d'une île-pépinière qui révèle constamment de nouveaux talents.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e. Mo République. 23 heures, les 18 et 19. Tél. : 01-42-62-12-25. 80 F et 100 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Marcelle Cahn
Galerie Lahumière, 17, rue du Parc-Royal, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-27-74. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 19 septembre au 15 novembre. Entrée libre.

Valérie Favre
– Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 octobre. Entrée libre.
– Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 octobre. Entrée libre.
– LE CREDAC, Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 19 septembre au 26 octobre. Entrée libre.

Jeunes artistes
ARC – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 18 septembre au 16 novembre. 27 F.

Tadashi Kawamata
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 18 h 30. Du 19 septembre au 2 novembre. Entrée libre.

La Lorelei et la liberté
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-46-05-47. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 18 septembre au 1er novembre. 20 F.

Daniel Pommereulle, Jean Zuber
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 19 septembre au 26 octobre. Entrée libre.

Peter Saul
Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-37-92. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 24 septembre au 8 novembre. Entrée libre.

Visages
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 18 heures. Groupes sur rendez-vous. Fermé mardi et mercredi. Du 21 septembre au 22 décembre. 30 F.

EXPOSITIONS PARIS

Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 30 F.

Artistes d'Amérique Latine : Octavio Blasi, Nora Herman, Olga Luna, Emma Malig, Alicia Paz, Julio Villani, Carlos Villegas
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Bac. Tél. : 01-49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 octobre. Entrée libre.

Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.

Mohamed el Baz
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 octobre. Entrée libre.

Eva Bodemer et Franck Schumacher : oeuvres en extérieur
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Carte blanche à Florence Paradeis
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 septembre. Entrée libre.

César
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 38 F.

Günther Förg
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre. Entrée libre.

Llyn Foulkes, Irmgard Sigg
Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-78-41. De 11 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 octobre. Entrée libre.

Esther et Jochen Gerz
Maison européenne de la photographie, vitrine, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 35 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Miralda
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.

François Morellet
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre. Entrée libre.

Ont-ils du métier ?
Galerie Denise René – Espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 octobre. Entrée libre.
Galerie Denise René, rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 octobre. Entrée libre.

Passeurs, dix artistes contemporains à propos de Heinrich Heine
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 octobre. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : l'orgueil
Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Thomas Ruff
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-44-43-92-56. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 14 novembre. Entrée libre.

Saison photographique allemande : B. & M. Leigsen
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Donald Sultan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 15 octobre. Entrée libre.

Traces : Heinrich Heine (1797-1856)
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Malher, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-59-29-60. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 1er novembre. 20 F.

Transit
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 20 F.

Krzysztof Wodiczko
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 octobre. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

« Le Cyclop » de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.

Daumier et les parlementaires, de 1830 à 1875
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

Femmes, Féminité, Les Tornades, Univers féminin de Steinlen 1859-1923
Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Sueur, 93 Montreuil. Tél. : 01-48-70-61-62. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; samedi, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 novembre. 20 F.

Lumières de sable, plages de Maurice Denis
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. 35 F.

« La Tour aux figures » de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-40-95-65-43. Jusqu'au 31 octobre. 30 F.

Claude Viallat
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLIANCE CHERCHE DOIGT
Film français de Jean-Pierre Mocky, avec François Morel, Guillaume Depardieu, Carmen Maura, Florence Geanty, Bruno Flender, Pêche (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Cinq Caumartin, dolby, 9e (01-53-32-85-20) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

CONTACT
Film américain de Robert Zemeckis, avec Jodie Foster, Matthew McConaughey, James Woods, John Hurt, Tom Skerritt, Angela Bassett (2 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Les Cinq Caumartin, dolby, 9e (01-53-32-85-20) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

DEUX FILLES D'AUJOURD'HUI
Film britannique de Mike Leigh, avec Katrin Cartlidge, Lynda Steadman, Kate Byers, Mark Benton, Andy Serkis, Joe Tucker (1 h 27).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Les Cinq Caumartin, dolby, 9e (01-53-32-85-20) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

L'HOMME IDÉAL
Film français de Xavier Gélin, avec Pascal Légitimus, Christophe Malavoy, Daniel Russo, Amélie Pick, Fanny Cottençon, Zabou (1 h 39).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Cinq Caumartin, dolby, 9e (01-53-32-85-20) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

KOLYA
Film tchèque de Jan Sverak, avec Zdenek Sverak, Andrej Chalimon, Libuse Safrankova, Ondrej Vetchy, Stella Zazvorkova, Ladislav Smoljak (1 h 52).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Les Cinq Caumartin, dolby, 9e (01-53-32-85-20) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

NOWHERE (**)
Film américain de Gregg Araki, avec James Duval, Rachel True, Nathan Bexton, Chiara Mastroianni, Debi Mazar, Kathleen Roberston (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

POUR UNE NUIT
Film américain de Mike Figgis, avec Wesley Snipes, Nastassja Kinski, Ming-Na Wen, Robert Downey Jr., Kyle MacLachlan, Glenn Plummer (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Lucernaire, 6e.

ARTEMISIA
d'Agnès Merlet,
avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic, Luca Zingaretti, Emmanuelle Devos, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

BUUD-YAM
de Gaston Kaboré,
avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Séverine Oueddouda, Colette Kabore, Augustine Yameogo, Boureima Ouedraogo.
Burkinabé (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
d'Ademir Kenovic,
avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica.
Franco-bosniaque (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

CLANDO
de Jean-Marie Teno,
avec Paulin Fodouop, Henriette Fenda, Caroline Redl, Jospeh Momo, Guillaume Nana, AVS Bodule Moukilo.
Franco-camerounais (1 h 38).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DAAYRA
d'Amol Palekar,
avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
de Sidney Lumet,
avec Andy Garcia, Ian Holm, James Gandolfini, Lena Olin, Shiek Mahmud-Bey, Colm Feore.
Américain (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

ELVIS
de Jean-Christian Bourcart et Alain Duplantier,
avec Zan Marolt, Elvedina Dzeko, Iuzdin Bajrovic, Sead Bejtovic, Ljubica Znidaric, Selma Kapos.
Bosniaque (1 h 05).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

ERNESTO CHE GUEVERA, JOURNAL DE BOLIVIE
de Richard Dindo,
Franco-suisse (1 h 32).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FOOLS
de Ramadan Suleman,
avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Jeremiah Ndlovu, Corney Mabaso, Ken Gampu.
France-Afrique du Sud (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FREEWAY (**)
de Matthew Bright,
avec Reese Witherspoone, Kiefer Sutherland, Brooke Shields, Wolfgang Bodison, Dan Hedaya, Amanda Plummer.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+).

MIB, MEN IN BLACK
de Barry Sonnenfeld,
avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Fiorentino, Vincent D'Onofrio, Rip Torn, Tony Shalhoub.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

POST COÏTUM, ANIMAL TRISTE
de Brigitte Rouän,
avec Brigitte Rouän, Patrick Chesnais, Borris Terral, Nils Tavernier, Jean-Louis Richard, Françoise Arnoul.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA RIVIÈRE
de Tsai Ming-liang,
avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling, Chen Chao-Jung, Chen Shiang-chyi, Chang Long.
Taïwanais (1 h 55).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

SHE'S SO LOVELY
de Nick Cassavetes,
avec Sean Penn, Robin Wright Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton, Debi Mazar, Gena Rowlands.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LE TEMPS DES MIRACLES
de Goran Paskaljevic,
avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic.
Yougoslave (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TRANSATLANTIQUE
de Christine Laurent,
avec Laurence Côte, Joaquin Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Mélinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

VOLTE-FACE (*)
de John Woo,
avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Alessandro Nivola, Dominique Swain.
Américain (2 h 19).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

WESTERN
de Manuel Poirier,
avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Matheron, Basile Sieouka, Olivier Guehenneux.
Français (2 h 15).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TÉLÉVISION La fusion entre La Cinquième et Arte, prévue dans le projet de loi audiovisuel du gouvernement Juppé, étant restée inachevée à cause de la dissolution de l'Assemblée nationale, les deux chaînes apprennent à vivre ensemble. ● L'HARMONISATION de leurs grilles devrait être réalisée en janvier 1998, mais déjà des postes de direction communs aux deux sociétés permettent de surmonter certains obstacles techniques et juridiques. ● LE DÉMÉNAGEMENT de La Sept/Arte à Issy-les-Moulineaux, où est déjà installée La Cinquième, contribuera au rapprochement des équipes. ● ARTE est l'invitée du Musée de la télévision et de la radio, à New York, où Jérôme Clément, président de La Cinquième et de La Sept/Arte, a annoncé, mercredi 17 septembre, des projets de partenariat avec des chaînes culturelles américaines et canadiennes.

La Cinquième et La Sept/Arte apprennent à vivre ensemble

La fusion entre les deux chaînes, prévue dans le projet de loi du gouvernement Juppé, ne sera pas effective avant la rentrée 1998. Malgré les difficultés techniques et juridiques, elles travaillent en commun, notamment à l'harmonisation de leurs grilles pour le mois de janvier

LES FIANÇAILLES entre La Cinquième et La Sept vont donc durer une année de plus. Le mariage, prévu dans le projet de loi du gouvernement d'Alain Juppé, et qui devrait se retrouver dans celui que prépare Lionel Jospin, n'aura sans doute pas lieu avant l'automne 1998. Ce qui n'empêche pas les deux sociétés de cohabiter et de se rapprocher. « *C'est une opération assez compliquée dans laquelle nous avançons doucement*, reconnaît Jérôme Clément, président de chacune des deux sociétés. *Je crois que nous sommes déjà parvenus à calmer les inquiétudes de notre partenaire allemand, qui craignait un déséquilibre entre les deux sociétés au profit de La Cinquième.* »

En avril, les deux sociétés se sont dotées du même président, lorsque Jérôme Clément, déjà président du directoire de La Sept/Arte, a pris la tête de La Cinquième. Par ailleurs, les départs, qui ont suivi celui de Jean-Marie Cavada, ancien PDG de cette chaîne, ont permis de créer un embryon de direction commune. Issus de La Sept/Arte, Hélène Font et Chritian Vion, assurent le secrétariat général et la direction des affaires financières des deux sociétés. En outre, celles-ci vont physiquement se rapprocher, puisque l'installation de La Sept/Arte à Issy-les-Moulineaux, dans un immeuble voisin de celui de La Cinquième, est prévue pour le premier trimestre 1998. Même si La Cinquième restera sans doute dans ses meubles en raison du coût trop élevé de sa régie numérique, ce déménagement facilitera les synergies. Inquiets de la fusion, les personnels commencent à être rassurés par les premiers mois de « cohabitation ».

Déjà, les deux sociétés travaillent sur les grilles de programmes qui seront présentées à partir de janvier. Sur La Cinquième, le retour de Jean Mino comme directeur général adjoint chargé des programmes et de l'antenne a été particulièrement bien accueilli. Le professionnalisme et la civilité de l'homme sont appréciés, et sa nomination est interprétée comme un signe de fidélité à la ligne éditoriale de La Cinquième. Arrivé il y a un mois, il multiplie les consultations avec Jean Rozat, son alter ego de La Sept/Arte, pour examiner les synergies possibles entre les deux grilles de programmes.

DISCUSSION BUDGÉTAIRE

« *La Cinquième ne sera pas un Arte de jour* », affirme Jean Mino. « *S'il y a reprise d'un programme, cela ne pourra se faire qu'à condition de l'intégrer à la personnalité de la chaîne* », complète Jean Rozat. Les deux compères s'y sont déjà essayés à la rentrée. Alors que le documentaire *Aragon, le pouvoir magique des mots*, coproduit par La Sept/Arte, a été diffusé dans le cadre d'une soirée « Thema » sur Arte, La Cinquième, elle, accompagnera cette diffusion d'un débat et l'a fait précéder par *Aurélien*, un téléfilm adapté de l'oeuvre de Louis Aragon. Le même genre d'exercice pourra se dérouler pour *Le Dessous des cartes*, émission géopolitique de La Sept/Arte, qui sera diffusée à quelques jours d'intervalle sur les deux chaînes.

Outre la volonté de respecter les goûts et les habitudes de leurs publics respectifs, les responsables des deux chaînes se heurtent à des difficultés techniques et juridiques compte tenu du statut différent des deux sociétés. La Cinquième est à la fois producteur et diffuseur alors que La Sept/Arte n'est pas diffuseur. En outre, tant que la fusion n'est pas faite, les deux sociétés ne peuvent pas s'échanger les programmes, mais elles doivent se les vendre. Il en va de même pour les questions de personnels : par exemple, le transfert d'un chargé de production de La Cinquième sur La Sept/Arte se heurte à la différence des statuts et des grilles de rémunération.

Jean Rozat et Jean Mino travaillent aussi à la mise au point d'un habillage pour le « carrefour de 19 heures », c'est-à-dire le moment où se fait le passage d'une chaîne à l'autre. Avec comme ambition de garder le plus grand nombre possible des téléspectateurs qui regardaient le documentaire animalier de La Cinquième sans pour autant choquer ceux, notamment allemands, qui zapperont à cette heure-là.

Il est au moins un point sur lequel, sans que la fusion soit faite, les deux sociétés ont un discours commun : c'est la discussion budgétaire. A elles deux, elles avaient perdu 150 millions de francs dans le budget 1997. La Cinquième, qui emploie 150 personnes, gère un budget de 730 millions. Avec 161 personnes, La Sept/Arte dispose de 939 millions de francs. Pour plaider ces dossiers, Jérôme Clément a notamment pu arguer des missions confiées par le gouvernement à la Banque des programmes et services (BPS). En effet, ce département de La Cinquième, qui pourrait être filialisé, devrait réaliser l'équipement de 200 sites sociaux et scolaires d'ici la rentrée 1998-1999. L'investissement nécessaire est estimé entre 25 et 50 millions de francs, selon le calendrier choisi.

Françoise Chirot

La question de la forme juridique

Lors du débat sur le projet de loi sur l'audiovisuel, au printemps, la discussion avait été rude. Grands défenseurs de l'autonomie de La Cinquième, les sénateurs avaient tenté d'imposer, par voie d'amendements, une forme juridique qui aurait garanti l'indépendance de chaque société à l'intérieur du nouvel ensemble. Au bout du compte, la formule qui avait été retenue avait été celle d'une société à conseil de surveillance et directoire, qui est d'ailleurs celle de La Sept/Arte.

Les ambitions de Jérôme Clément en Amérique du Nord

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Arte entre aux Etats-Unis par la grande porte. Le Musée de la télévision et de la radio (MTR) lui rend hommage, du 19 septembre au 4 décembre, en présentant une quinzaine de programmes « *représentatifs de l'esprit d'innovation* » de la chaîne et de sa « *remise en question des frontières esthétiques établies par la télévision commerciale et publique* ». Ces dix dernières années, seules la BBC et la chaîne publique allemande ZDF, parmi les télévisions européennes, ont été invitées à présenter leurs programmes au public américain.

« *Pour arriver sur le marché américain, il faut être pragmatique, patient, déterminé et modeste* », explique Jérôme Clément, président d'Arte et de La Cinquième. Comme patron du Centre national du cinéma (CNC), il avait eu beaucoup de mal à vanter les mérites du cinéma français à Hollywood. Si Arte a signé aujourd'hui de nombreux accords de partenariat avec des chaînes publiques européennes, ainsi que des contrats de coopération avec des télévisions du monde entier, rien n'est encore conclu aux Etats-Unis.

« *Cela n'a pas de sens de s'allier à des chaînes publiques américaines. PBS a déjà du mal à survivre avec ses crédits amputés. Si Arte s'allie à des partenaires, ils seront privés. Je dois rencontrer les présidents des principales chaînes culturelles du câble, Bravo – financièrement solide et accessible à 22 millions de foyers – et la nouvelle chaîne Ovation, lancée en avril 1996 et reçue aujourd'hui par trois millions de foyers, dont les New-Yorkais. Je verrai s'il est possible d'envisager des coopérations plus importantes avec ces deux chaînes, avec lesquelles nous travaillons déjà* », précise-t-il, en affirmant très clairement « *ne pas chercher à tout prix un partenaire américain. Cela se fera si l'on trouve un intérêt pour les programmes et sans perdre d'argent* ». Un autre projet avec The History Channel – filiale d'une autre chaîne culturelle américaine, Arts & Entertainment –, qui devait aboutir à l'entrée dans le capital d'Histoire, nouvelle chaîne thématique d'Arte, a avorté.

PROJETS CANADIENS

Si la chaîne culturelle franco-allemande s'enorgueillit d'avoir vendu quarante épisodes de sa série « Palette » – consacrée à l'oeuvre d'un peintre – à la station PBS de Philadelphie, Arte a déjà acheté beaucoup de films américains. Et l'International Feature Market, qui a lieu cette semaine à New York, est l'occasion pour Christoph Jorg, responsable des soirées « Thema » d'Arte, de consolider ses projets avec de nombreux réalisateurs de films ou de documentaires.

« *A côté de toutes les grosses machines hollywoodiennes, il existe une véritable offre de films de cinéma et de documentaires indépendants et novateurs*, explique-t-il. *Les producteurs américains, qui ne peuvent pas financer seuls ces programmes, s'adressent souvent à des chaînes comme Arte, la BBC, ou Channel 4 pour boucler financièrement ces programmes.* » Tandis que la chaîne francophone TV 5 est en voie d'être diffusée sur un bouquet numérique américain, Echostar, Jérôme Clément semble avoir d'autres priorités en Amérique du Nord. D'une part, un accord franco-québécois, signé fin septembre, devrait permettre à La Cinquième d'exporter sa banque de programmes, la BPS. Et, au Canada, Arte devrait être l'un des acteurs majeurs du Réseau des arts, l'une des trois fréquences prochainement attribuées, en février 1998, aux côtés de la chaîne publique Radio-Canada et sans doute de Télé-Québec. L'autorité de régulation audiovisuelle du Canada, le CRTC, semble très favorable à ce projet de chaîne financée à la fois par des abonnements et des recettes publicitaires. Arte détiendrait environ 20 % de son capital et serait directement associée à sa programmation.

Nicole Vulser

TPS veut garder l'exclusivité des chaînes publiques

PATRICK LE LAY, PDG de TF 1 et de Télévision par satellite (TPS), espère bien conserver l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques France 2 et France 3, en dépit de la volonté gouvernementale de l'abroger, annoncée, fin août à Hourtin, par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. « *Ce n'est pas un hold-up de TPS sur France Télévision* », mais « *l'acte fondateur de TPS, un accord industriel et commercial approuvé par les conseils d'administration des chaînes publiques* », et « *un échange de bons procédés entre actionnaires* », a plaidé Patrick Le Lay, mercredi 17 septembre, en présentant les résultats du bouquet. De son côté, Cyrille du Peloux, directeur général de TPS, réclame « *une* affirmative action *(discrimination positive) en faveur des nouveaux entrants sur le marché de la télévision à péage* ». Une politique déjà appliquée, en France, pour les concurrents de France Télécom.

Avec 200 000 abonnés, TPS est en avance sur son tableau de marche, qui tablait sur 175 000 souscripteurs fin 1997. Le PDG de TPS prévoit 320 000 abonnés en fin d'année et se fixe l'objectif d'un million en 1999. Cyrille du Peloux a annoncé que « *TPS va débloquer 1 milliard de francs en octobre, la moitié en fonds propres, l'autre moitié en crédits bancaires* » pour assurer sa progression. TPS cherche à renforcer son offre de programmes. Outre le lancement de M 6 Musique, chaîne musicale gérée par M 6, TPS fait le forcing pour retransmettre Canal J, chaîne pour la jeunesse. Canal J, diffusée exclusivement sur CanalSatellite jusqu'au 31 décembre, aurait repoussé une offre de TPS pour janvier 1998.

La diffusion de Canal J sur deux bouquets concurrents aurait pu servir d'exemple à d'autres thématiques. Au grand dam de CanalSatellite, ardent défenseur de l'exclusivité de ses chaînes. Pour séduire CanalJ, TPS aurait pu relever son offre tarifaire et l'assortir d'un minimum garanti de 30 à 40 millions de francs. Pour créer une chaîne concurrente, TPS devrait investir près de 120 millions de francs.

Guy Dutheil

Mireille à l'endroit

par Alain Rollat

LE MAIRE de Charenton-le-Pont, Alain Griotteray, n'aura sûrement pas manqué, sur France 2, le premier numéro du nouveau magazine réalisé par Mireille Dumas. Il critiquait tellement « Bas les masques », à l'époque où il siégeait à l'Assemblée nationale et où il stigmatisait les errements de la télévision publique, du haut de son piédestal de rapporteur spécial du budget de la communication, qu'il a certainement tenu à vérifier lui-même si ses admonestations avaient porté leurs fruits. Il n'était d'ailleurs pas le seul, alors, à accuser Mireille Dumas d'avoir sombré dans les *« concepts racoleurs »* et de donner *« une image assez triste »* de la société française. Jean-Pierre Elkabbach en personne avait regretté que Mireille Dumas fût tombée dans un certain esprit de *« système »*. Il avait été l'un des premiers à souhaiter qu'elle *« puisse se renouveler »* pour que *« sa farouche sincérité »* ne manque pas trop longtemps au service public.

C'est fait. Les inquisiteurs du moralement correct peuvent être rassurés : ni les prostituées, ni les homos, ni les transsexuels n'encombrent les premières images, fraîches et spontanées, recueillies par les caméras de « La vie à l'endroit ». On n'y trouve même aucun enfant martyrisé. Mireille Dumas finira bien par en rencontrer derrière les volets qui restent fermés sur son passage, mais, pour l'instant, elle montre une France plutôt souriante, sans masque. Elle a changé de registre en s'aérant. C'est dans la cour d'un immeuble ordinaire du quartier populaire de la Bastille, à Paris, qu'elle a déménagé ses caméras pour cette première de « La vie à l'endroit ». Tout un programme. Presque une thérapeutique. Car, bien sûr, c'est aussi son propre regard que Mireille Dumas remet à l'endroit en revenant à ses premières amours, les histoires de la vie racontées comme elles surgissent au coin de la rue. Sans fard.

Il se trouvera peut-être des coupeurs d'images en quatre pour lui reprocher encore de se mettre en scène. On la voit, en effet. On la voit même debout. Il se confirme, au demeurant, que cette prétendue femme-tronc a des jambes. Et c'est autour d'elle que les bobines individuelles des vies se dévident sans s'afficher. En fait, il ne se passe pas grand-chose. On bavarde entre voisins. On parle un peu.

De soi et des autres. De tout et de rien. Mais, aussi, on se parle ! Et parfois on se parle pour la première fois. Les locataires de l'escalier A découvrent les locataires de l'escalier B. Et vice versa. Et c'est cela qui fait toute la différence. Par la magie de la caméra, qui fait mayonnaise. Par le miracle de la parole recouvrée. Celui d'une vraie télévision de proximité. C'est ainsi que Julio, le tapissier portugais, dialogue pour la première fois avec son fils, qui ne veut pas comprendre pourquoi il lui répond *« boulot, boulot ! »* chaque fois qu'il lui dit *« loisirs, loisirs ! »*. Mireille Dumas est redevenue agent de lien social. M. Griotteray lui aura sans doute envoyé des fleurs.

Bienvenue en politique !

Pour ce « Bien joué, monsieur le maire ! », Bob Connolly et Robin Anderson ont suivi la préparation d'une élection dans une petite ville d'Australie. Magouilles et compagnie

C'EST L'HISTOIRE d'une élection municipale. Encore une fois, Bob Connolly et Robin Anderson ont réussi à montrer ce que l'on ne voit habituellement pas dans le documentaire, les secrets de l'âme et des mœurs humaines. En neuf ans, ces observateurs intrépides, qui prennent beaucoup de temps pour filmer, ont signé trois films-événements : *First Contact* (1982), *Les Voisins de Joe Leahy* (1988), *Récoltes sanglantes* (1991). Une trilogie impressionnante sur le choc des cultures, les rapports de pouvoir et d'argent, la tragédie (et la drôlerie) humaine, la guerre. Connolly et Anderson, qui sont australiens, travaillent le documentaire selon les règles de la fiction cinématographique. Ils avancent en romanciers, curieux des processus, regardent attentivement ce qui se joue quand l'ambition, l'hypocrisie, la haine sont en action.



Les réalisateurs sont arrivés en mars 1994 à Leichhardt. Pendant sept mois, ils ont installé leur matériel dans l'hôtel de ville de ce faubourg de Sydney pour suivre la préparation des élections, qui ont lieu chaque année en septembre. Ce ne sont pas les habitants qui élisent leur maire, mais les douze membres du conseil municipal, d'où d'inévitables tractations, alliances et retournements de situation. A Leichhardt, les héros de « l'affaire » sont au nombre de trois. Il y a Larry Hand, le maire sortant. Populaire dans son électorat, plutôt beau gosse, intelligent, du savoir-faire. Cet ambitieux en est à son troisième mandat et un certain nombre de conseillers municipaux ont décidé de faire échouer sa candidature. Quelques-uns sont d'ailleurs candidats, comme Kate Butler, une travailliste « historique », la cinquantaine, cheveux courts, sourire rare mais personnage plutôt droit ; ou Neil Macindoe, un autre travailliste, aussi épais qu'impénétrable (Kate Butler le déteste).

Dans son bureau, le maire sortant compte et recompte ses voix, établit des plans, consulte, calcule. Tant que l'opposition travailliste est divisée, il a ses chances. Connolly et Anderson observent les relations ambivalentes qui se développent dans le secret des réunions internes, dans les rendez-vous discrets autour d'une bière, dans les coups de téléphone passés à chacun. Quotidien d'une campagne avec ses intrigues, où les rêves de pouvoir se mêlent étroitement aux sympathies, répulsions, hypocrisies.

TÉMOINS DU DOUBLE JEU

Ce qui fascine, ce n'est pas tant ce que l'on découvre, que l'on sait plus ou moins – les magouilles les plus basses, les pressions, les petites et grandes manœuvres de toute campagne politique. Non, ce qui étonne, c'est comment les cinéastes ont réussi à être toujours là aux moments les plus délicats. Et comment les candidats ont pu se laisser piéger en flagrant délit de double jeu, de mépris de l'autre, de trahison... Les réalisateurs ne cherchent pas à se faire oublier. Les protagonistes regardent la caméra, vont jusqu'à lui parler, la prendre comme témoin de leur fureur ou de leur réflexion. Qui manipule qui ? On sent que les cinéastes ont de la sympathie pour le maire sortant et son goût de la stratégie. Larry Hand sait s'amuser aussi. Il tire les ficelles comme on joue aux échecs, cherche les failles dans le camp adverse et fonce. Il fait semblant d'être outragé quand on le trahit, mais il sait bien qu'on ne gagne pas autrement. Quand Kath Hacking se jette à son tour dans la course, le *« Bienvenue en politique ! »* est une façon de dire qu'elle devra se plier au grand jeu ou renoncer.

Pour finir, le plus fort (le plus cynique ?) l'emporte. Faut-il plaindre les perdants pour autant ? On ne sait... Le regard de Connolly et Anderson, mélange d'ironie et de fascination, est un témoignage cru sur la politique. Mais en étudiant un microcosme, ils nous livrent aussi une fable sur les forces qui agitent les peuples, goût du pouvoir, haine. *Bien joué, monsieur le maire !* est un étonnant travail d'intelligence, entre reportage, ethnologie et film d'auteur.

Catherine Humblot

★ « Grand Format » I *Bien joué, monsieur le maire ! »*, Arte, vendredi 19 septembre, 22 h 30.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

NAVARRO
Verdict.
Téléfilm O de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (100 min). 682147
La dissimulation d'une preuve par l'un des « mulets » de Navarro fait condamner un homme à perpétuité. Le commissaire enquête...

22.25

PASSION D'ADOLESCENCE
Téléfilm O de Michael Uno, avec Jennie Garth (100 min). 4081873
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : André Lévy-Lang, *président de Paribas* (30 min). 35816
0.35 et 1.45, 2.45 TF 1 nuit.
0.45 Très chasse. Spécial sanglier (60 min). 5925703
1.55 et 3.50, 4.20, 5.00 Histoires naturelles. Documentaire. 2.55 Les Défis de l'océan. Documentaire. [3/6] Epaves. 4.55 Musique (15 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Accouchement sous X... ; Bienvenue à Beyrouth ; Post-scriptum : Chasseurs de météorites (125 min). 2417050
23.00 Expression directe. Magazine. CFTC.

23.10

NIKITA
Série. Avec Peta Wilson (55 min). 1757780
Une nouvelle série basée sur le film Nikita *de Luc Besson.*
0.05 Au bout du compte.
0.10 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle. Magazine. Le Cercle du cinéma. Présenté par Bernard Rapp (70 min). 6759432
2.00 Le Temps des usines. Documentaire. *3.40 24 heures d'infos. 3.50 Météo.* 3.55 Le Temps du retour. Documentaire. 4.35 Ile aux ours. Dessin *animé. Folles semences.* 4.50 L'Art au quotidien. Documentaire. Décor de rue, tournage en ville (55 min).

France 3

20.50

GREMLINS 2, LA NOUVELLE GÉNÉRATION ■
Film de Joe Dante, avec Zack Galligan (1990, 110 min). 568418
22.50 Journal, Météo.

23.15

QU'EST-CE QU'ELLE DIT, ZAZIE ?
Magazine. *Le premier livre ;* Bibliothèque privée ; Sépia, images d'archives ; *La rubrique de Michel Polac* (55 min). 1750857
0.10 Saga-Cités. Magazine. L'Islam de France [3/3] (25 min). 11258
0.35 Espace francophone. Les 3[e] Jeux de la Francophonie (30 min). 2477093
1.05 New York District. Série. La semonce.
1.55 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. Invité : Ivan Levai (20 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES BÉBÉS-ÉPROUVETTE
Quatorze ans après la naissance d'Amandine, près de cinquante mille bébés français sont nés par fécondation in vitro.
20.45 La Clinique des éprouvettes. Documentaire de Poul Martinsen (60 min). 5543586
21.45 La Stérilité. Documentaire de William Guérin (10 min). 1998895
Avec des interventions percutantes du biologiste Jacques Testart, « père » du premier bébé-éprouvette français.
21.55 Conception sans mâle. Documentaire de Ric Esther Bienstock (50 min). 6818321
22.45 Les Conséquences de l'assistance médicale à la procréation. Documentaire de William Guérin (25 min). 552012
Avec Jacques Testart.
23.10 L'Enfant de demain. Téléfilm de Joseph Sargent, (95 min). 5488470
0.45 Rude Boy ■ ■
Film de David Mingway et Jack Hazan (1980, v.o., rediff., 125 min). 32428384

M 6

20.45

LES RESCAPÉS DE SOBIBOR
Téléfilm de Jack Gold, avec Alan Arkin (160 min). 84076321
En 1943, trois cents prisonniers juifs s'évadent du camp polonais de Sobibor. Humiliés par cette évasion, les nazis le rasent quelques mois plus tard.

23.25

DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HYDE
Téléfilm O de David Wickes, avec Michael Caine (105 min). 9895906
En expérimentant sur lui-même ses découvertes sur la transformation de la personnalité, le docteur Jekyll s'est créé un double monstrueux qui ne sort que la nuit venue : Mister Hyde.
2.30 Turbo (rediff.). 2.35 Backstage : L'Affaire Louis Trio. Documentaire. 3.00 Jazz 6 (rediff.). 3.50 Fréquenstar. Invité : Christophe Lambert. 4.35 Culture pub. *Magazine. Le direct sportif a-t-il un avenir ? - Nike : de la roulotte à la World Compagnie (rediff., 25 min).*

Canal +

20.15

FOOTBALL
Nice - Lillestrøm. En direct. Coupe des Coupes : 1[er] tour (match aller). 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, flash infos. (140 min). 82231

22.35

SUR LA ROUTE DE MADISON ■ ■
Film de Clint Eastwood (1995, v.o., 129 min). 8027895
0.45 Beautiful Thing ■ Film d' Hettie McDonald (1996, v.o., 90 min). 6248180
2.15 Basket. *En différé.* Euroligue : AEK Athènes - PSG Racing (90 min). 9876616
3.45 Témoin muet ■ Film d'Anthony Waller (1995, 95 min). 9168838
5.20 Policier. Film de Giulio Base (1994, v.o., 90 min). 2197074

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le roman de l'Encyclopédie.
21.32 Fiction. Semblant d'amour, de Dominique Veyrier.
22.40 Nuits magnétiques. Frans Krajcberg, sculpteur.
0.05 Du jour au lendemain. Christian de Moncelis (Moins que l'amour). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 ▶ Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur et Maîtrise de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Symphonie de psaumes, de Stravinsky ; Carmina Burana, de Orff, Patricia Petibon, soprano, Stanford Olsen, ténor, Håkan Hagegard, baryton.
22.30 Musique pluriel. Nightfalling pour percussion, piano et électronique, de Hyde, Philip Mead, piano, Simon Limbrick, percussion ; *Nachtgesang pour quatre* instruments, de Hersant, Eric Lamberger, clarinette, Christophe Poiget, violon, Robin Clavreul, violoncelle, Alice Ader, piano.
23.07 En musique dans le texte.
2.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Alma Mahler.
22.30 Les Soirées... (suite). Alma Mahler. Symphonie nº 6 Tragique, de *Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne,* dir. Leonard Bernstein. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1987, 90 min). 35682470
21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 Alice. Magazine. 58154426
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.40 Les Musiciens de l'étrange.
20.35 La Route 66 à vélo.
21.30 ▶ Les Inconnus de la terre.
22.10 Maria.
23.45 Des hommes dans la tourmente. [19/32]. Nasser versus Ben Gourion.
0.10 Gestes de vie.
1.05 ▶ A propos des Tristes Tropiques (50 min).

Histoire

20.00 Télé, notre histoire : Thibaud ou les Croisades. [19/26]. Le manteau blanc. [20/26]. Le marin de Gênes.
21.00 Histoire, le film : Ivanhoé ■ ■ Film de Richard Thorpe (1952, 120 min). 507871128
23.00 Les Dossiers de l'histoire. 1945-1948 : un million d'Allemands en France.

Paris Première

21.00 Nous nous sommes tant aimés ■ ■ ■ Film d'Ettore Scola (1974, N., v.o., 120 min). 9389429
23.00 Solti dirige Chostakovitch. Concert (90 min). 6166499

France Supervision

20.45 Le Riche convoité. Pièce de théâtre de Carlo Goldoni. Mise en scène de François Sayad. Avec Michel Galabru (105 min). 21497302
22.30 Une leçon particulière avec Marek Janowski. D'Olivier Bernager.
23.25 MacBeth et Rigoletto, de Verdi. Concert enregistré à Amsterdam en 1994 (80 min). 37361079

Téva

20.30 Teva interview.
20.55 La fiancée qui venait du froid. Film de Charles Némès (1983, 95 min). 504230857
22.30 Téva interview.
23.00 Clair de lune.

Ciné Cinéfil

20.30 A Cuckoo in the Nest ■ Film de Tom Walls (1933, N., v.o., 85 min). 62178811
21.55 En suivant la flotte ■ ■ Film de Mark Sandrich (1936, N., v.o., 110 min). 98017147
23.45 Le Club. Invité : Jean-Pierre Mocky.
1.00 Carolyn veut divorcer ■ Film de Leigh Jason (1936, N., v.o., 85 min). 72350906

Ciné Cinémas

20.30 Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines ■ Film de Ken Annakin (1965, 130 min). 13611944
22.40 Un ange à ma table ■ ■ Film de Jane Campion (1990, v.o., 155 min). 12189654
1.15 Le Serpent ■ Film d'Henri Verneuil (1972, 125 min). 34879797

Festival

20.30 La Vendetta. Film de Jean Cherasse (1961, N., 80 min). 50211780
21.50 Pierre Dac et Francis Blanche. D'André Halimi.
23.05 Cinéma étoiles. Magazine.
23.35 Le Club Festival. Magazine (25 min).

Série Club

19.50 Indaba. Concert à Indaba.
20.15 Une famille pour deux. Baby d'enfer.
20.45 University Hospital. En temps et en heure.
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. Feuilleton [9/39].
22.30 Caraïbes offshore. Le major.
23.15 Le Saint. L'héritage.
0.05 Edouard et ses filles. Feuilleton [6/6] (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.40 Un mauvais fils ■ ■ Film de Claude Sautet (1980, 105 min). 25453876
22.30 Mort à l'arrivée ■ ■ Film de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988, v.o., 95 min). 15478147
0.05 Souvenir. A bout portant : Jane Birkin.
0.55 Nights.
1.30 Le Dernier Rebelle. [2/2]. Les grands espaces (60 min).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Les Trois Mousquetaires. Film de Stephen Herek (1993, 100 min). 5947499
23.10 Au cœur du temps.
23.55 Sylvie et compagnie.

Eurosport

20.25 Basket. En direct. Euroligue (1[re] journée) : Pau-Orthez - Barcelone (110 min). 1142854
22.15 Football. Coupe des Coupes (16[es] de finale) : Bétis Séville - Vasotas Budapest.
0.00 Basket. *En différé. Euroligue :* Maccabi Tel Aviv - Limoges.

Voyage

20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route. Inde, des métiers.
22.30 L'Heure de partir.

Muzzik

19.55 Glenn Gould joue Beethoven. Concert interprété par l'Orchestre symphonique de Toronto, dir. Karel Ancerl (65 min). 504460673
21.00 La Callas. De Gérard Herzog. Portrait.
21.20 Les Grands Interprètes : La Callas.
21.45 L'Art du chant : La Légende des grandes voix filmées. [2/2] Le temps des plateaux.
22.55 La Passion selon Callas. De Michel Van Zele.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30 et 21.00, 1.00 World News.* 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.35, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 *Le Grand Journal.* 21.30 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Un « pyromane » dans l'ombre de Benyamin Nétanyahou

La presse israélienne unanime condamne l'action d'Irving Moskowitz, le milliardaire juif américain, qui finance, en franc-tireur, l'installation de colons au cœur d'un quartier arabe de Jérusalem

GÉNÉRALEMENT discret et peu bavard, Irving Moskowitz, milliardaire juif américain de Miami, généreux donateur pour la campagne électorale victorieuse de Benyamin Nétanyahou, bienfaiteur patenté des colons et de toutes les causes extrémistes israéliennes, occupe, depuis plusieurs jours, à la une de tous les médias, journaux, radios et chaînes de télévision en Israël. Motif : l'ancien cardiologue de 69 ans, qui a fait fortune en montant puis en revendant des cliniques et des salles de loteries populaires aux Etats-Unis, défie ouvertement le gouvernement d'Israël.

Une fois n'est pas coutume, la grande presse du pays, à gauche comme à droite de l'échiquier national, porte *grosso modo* le même jugement sévère sur le *« pyromane américain »* – expression relevée dans le *Yedioth Aharonot*, premier *quotidien* du pays – qui, en finançant l'installation d'un groupe de colons juifs extrémistes en plein coeur d'un quartier arabe dans la partie orientale occupée de Jérusalem, menace tout bonnement de provoquer une explosion de violence sans précédent.

OPÉRATION « COUP DE POING »

Opposé *« non pas sur le principe, mais sur le moment choisi »*, à cette opération « coup de poing », le premier ministre risque, s'il se décide à évacuer les colons par la force, de perdre sa majorité parlementaire. C'est cette perspective qui enrage Yossef Lapid dans le journal de la droite, *Maariv*. *« Il est inconcevable*, écrivait ce commentateur, mercredi 17 septembre, *qu'un juif américain qui ne vit même pas en Israël nous dicte sa loi avec l'assistance d'une poignée de radicaux. »* Car, comme le disait la veille l'éditorial d'un autre journal de droite, *The Jerusalem Post*, *« Si nous sommes presque tous pour l'unité de Jérusalem sous la souveraineté unique d'Israël, si nous sommes tous pour le droit des juifs à s'installer partout où ils le veulent dans notre capitale éternelle, notre politique est de ne pas construire d'enclaves juives à l'intérieur de quartiers arabes existants. [...] Nous avons construit beaucoup de quartiers juifs à Jérusalem et, même à l'est de la ville* (partie arabe jusqu'en 1967), *les juifs sont maintenant majoritaires. Mais en s'installant à Ras-el-Amoud les mignons de Moskowitz ont ouvert un front où la cause d'Israël est la plus faible ».*

Nahoum Barnéa, dans le *Yedioth Aharonot* (centre droit), s'en prend directement au premier ministre : *« Nétanyahou savait que Moskowitz le pyromane s'apprêtait à investir Ras-el-Amoud. Je lui ai demandé* (avant l'arrivée des colons dans la nuit de lundi à mardi) *pourquoi il n'expulsait pas cet homme. Il m'a répondu qu'on ne pouvait pas expulser un juif de Jérusalem. En fait, le premier ministre croyait contrôler Moskowitz et il s'aperçoit que c'est lui qui est contrôlé. (...) Qui cultive les pyromanes, parle un double langage et se contredit sans cesse finit par perdre le contrôle de son propre message. Personne ne sait plus ce qu'il veut. »*

Haaretz, le journal proche des travaillistes, lui, sait exactement ce qu'il veut : *« Evacuez-les sans délai ! »*, titrait-il mercredi matin. *« L'invasion de Ras-el-Amoud par une poignée d'excités deux jours après le départ de Jérusalem de Madeleine Albright* (secrétaire d'Etat américain) *est, alors que le gouvernement traîne les pieds pour reprendre le processus de paix, la plus sûre recette pour déclencher des émeutes. [...] Même ceux qui soutiennent avec le plus de ferveur l'unité de Jérusalem acceptent l'homogénéité de ses différents quartiers. Aucun juif réformé n'irait s'installer à Méa Shéarim* (le quartier des ultra-orthodoxes) *et aucun Arabe n'envisagerait d'emménager à Beit Hakerem* (quartier juif laïc de Jérusalem-Ouest).

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Un vrai consensus existait dans le pays et chez les élus autour du maintien d'un lien fort entre la jeunesse et la défense nationale. Mais cette volonté partagée s'est heurtée au mur des réalités financières et administratives. L'idée d'organiser un service civil obligatoire, chère à Charles Millon, a ainsi été abandonnée. Celle d'un service militaire court préféré par la gauche a été repoussée par l'état-major pour des raisons de coût et d'inefficacité militaire. Et pour dépasser cet échec, l'ancienne majorité, à l'initiative de Philippe Séguin, s'était rabattue sur la formule du « rendez-vous citoyen » de cinq jours. L'improbable faisabilité de ce projet et les contingences financières conduisent aujourd'hui le ministre de la défense, Alain Richard, à proposer une version encore plus réduite puisqu'elle consistera en tout et pour tout en un *« appel de préparation à la défense »* d'une journée pour les jeunes hommes nés après le 1er janvier 1979, et ultérieurement, pour les jeunes filles nées après le 31 décembre 1983.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ A priori, rien à redire. A s'en tenir aux froides statistiques, les familles touchées – parfois sévèrement – par l'arbitrage Aubry sur les allocations familiales forment une minorité aisée. La grande majorité de la population qui gagne (beaucoup) moins de 10 000 francs par mois retiendra ses larmes et remarquera incidemment que la mesure n'empêchera pas beaucoup de ces victimes éplorées de partir à Avoriaz à Noël et en Toscane aux beaux jours. (...) A cette nuance près : en passant progressivement de l'égalité à l'équité, selon un mouvement compréhensible en ces temps de fracture sociale, on augmente à chaque fois le nombre de ceux qui paient pour la Sécu mais n'en touchent pas les bénéfices. A trop tirer sur cette corde, c'est le principe même de l'Etat-providence qui pourrait devenir impopulaire dans les classes moyennes. Risqué...

LE JOURNAL DE GENÈVE
Antoine Maurice

■ Les 35 heures sont un petit chef-d'œuvre. Dernière grande conquête sociale promise à la gauche sous la forme 35 heures de travail hebdomadaire payées 39, on retrouve au fil des jours l'engagement comme un objectif pas trop rapproché à fixer par une loi pas trop contraignante et à négocier avec les entreprises une par une. Moyennant quoi, les Français ont à la fois le beurre (l'avancée sociale), l'argent du beurre (le réalisme économique inéluctable) et le sourire de la crémière (l'approbation d'un gouvernement dont ils s'estiment compris). Sur cet exemple des 35 heures, on voit que tout ce qui a échoué avec M. Juppé réussit à son successeur et cela pose malgré tout une drôle d'énigme. Le mensonge demeure-t-il en politique le chemin le plus court pour gouverner ?

EN VUE

■ Le viol d'une étudiante de dix-sept ans, dimanche 14 septembre, dans un dortoir de Stanford (Californie) enflamme le campus et embarrasse les autorités au moment où l'université se prépare à recevoir **Chelsea Clinton**. La jeune fille, qui doit quitter le nid, vendredi 19 septembre, accompagnée de **Bill** et d'**Hillary**, ses parents, à bord de l'Air Force One, sera protégée pendant ses études par deux gardes du corps.

■ **Danièle Ivancich**, procureur de la République pour qui *« le cinéma est un art et non une déviance sexuelle »*, a requis, mercredi 17 septembre, devant le tribunal correctionnel de Toulouse, une peine de prison assortie d'une amende contre le responsable d'une société de production cinématographique accusé d'avoir infligé des sévices à des lapins. Philippe Payet, 38 ans, directeur de Papaye Productions, avait filmé, au cours d'un casting, des jeunes femmes assises sur de petits mammifères affolés qu'elles finissaient par étouffer en mimant une relation sexuelle. Philippe Payet servait parfois de partenaire masculin.

■ Le président **Saddam Hussein** a plongé dans le Tigre, mardi 16 septembre, à l'occasion d'une épreuve de natation, à Takrit, sa ville natale. Le 16 juillet 1966, avant de rallumer la révolution culturelle, **Mao Zedong** s'était baigné dans le Yangzi. Les Chinois considèrent la traversée des grands fleuves comme le prélude à des actions d'éclat. Au sec, sur l'autre rive du Tigre, le dictateur irakien a pris en photo le vainqueur de la compétition.

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

TF 1

15.40 Côte Ouest. Feuilleton. Changements.
16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. Haute protection.
17.55 Pour être libre. Série. Un job.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

ET SI ÇA VOUS ARRIVAIT ?
Divertissement présenté par Daniela Lumbroso. Invités : Martin Lamotte et Gérard Jugnot. Thèmes : Les Français et l'argent ; Le mariage blanc ; Un héritage pas comme les autres (140 min). 872906

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet et Pascal Sellem. Les erreurs médicales (110 min). 5383618
0.55 et 1.55, 3.00, 4.05 TF 1 nuit.
1.10 et 3.10, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (45 min). 6812204
2.10 Les Défis de l'océan. Documentaire. La planète vivante. 4.45 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.10 Un poisson dans la cafetière. Jeu.
17.40 Qui est qui ? Jeu.
18.15 Friends. Série. Celui qui singeait.
18.45 C'est l'heure. Magazine.
19.25 et 2.00 C'est toujours l'heure. Invité : Smaïn.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval ; Météo ; Point route.

20.55

P.J.
Série (115 min). 7888180
[3/6] Expulsion. *L'expulsion d'une famille tourne à la prise d'otage.*
[4/6] Clandestins. *L'enquête sur le meurtre d'un Asiatique met les P.J. sur la piste d'ateliers clandestins.*

22.55

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Eloquence et mensonge. Invité : Jean-Denis Bredin, Thierry Levy, Francis Huster, Paul Lombard, Edwy Plenel (65 min). 1088242
0.00 Au bout du compte.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Présentation du film.
0.25 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ Film de Luis Bunuel (1963, N., 95 min). 2030914
2.30 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.35 La Vie au bout des doigts. Documentaire. 5.00 L'Ile aux ours. Dessin animé (15 min).

France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine. Escale en Suède (80 min). 816203
La Suède est le pays des deux saisons. D'octobre à mai, la glace remplace la mer et transforme les marins en terriens. A Stockholm, on pêche au cœur du centre-ville.

22.10

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Marc Hollogne (65 min). 1364109
23.20 Journal, Météo.
23.35 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Magazine. La Sécurité sociale, 30 ans d'indécision (50 min). 449432
0.25 Libre court. Photo maton de Philippe Dorison.
0.30 Tennis. Coupe Davis. Belgique-France (rediff.).
0.45 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Best of. 1.40 New York District. Série. Génération violence. 2.35 Musique graffiti. Magazine. Ballet. Invité : Vladimir Fedoroski (20 min).

La Cinquième

18.30 Le Monde des animaux. L'île aux oiseaux.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Le sommet franco-allemand de Weimar ; intellectuels et engagement : les intellectuels en visite au Chiapas.
20.00 Brut. Magazine.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Naël Marandin, Olivier Sitruk. [3/3] Les noisettes sauvages (105 min). 708884
Olivier, renvoyé du pensionnat, devient apprenti-forgeron chez ses grands-parents en Auvergne. L'heure des découvertes a sonné pour le jeune garçon.

22.30

BIEN JOUÉ, MONSIEUR LE MAIRE
Documentaire de Bob Connolly et Robin Anderson (80 min). 6347857
Tous les ans, le conseil municipal d'un faubourg de Sydney élit son maire. Le magistrat en fonctions depuis trois ans est prêt à toutes les manœuvres pour conserver son poste.
● Lire page 32.
23.50 Tirez sur le pianiste ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1960, N., 80 min). 9069839
1.10 Le Dessous des cartes. Géopolitique du sous-continent indien (rediff.).
1.20 Baisers volés ■ ■ Film de François Truffaut (1968, rediff., 90 min). 3582575

M 6

18.00 Highlander. Série. Minuit moins une.
19.00 Los Angeles Heat. Série. Quand la télévision s'en mêle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Top models : premiers pas dans la carrière.
20.35 Les Produits stars. Magazine.

20.45

ARMEN ET BULLIK
Téléfilm d'Alan Cooke, avec Mike Connors, Roch Voisine (110 min). 705155
Un inspecteur et son jeune coéquipier sont pris pour cibles par un tueur à gages.
22.35 Two. Série. Vision prémonitoire.

23.25

PIÈGE POUR UN FLIC
Téléfilm O de Frank Harris, avec Richard Lynch, Chris De Rose (95 min). 6249682
Accusé à tort d'avoir abattu un prisonnier qu'il venait d'appréhender, un inspecteur de police est incarcéré dans un pénitencier pour y purger une peine de quinze ans de prison.
2.00 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Carla Bruni (rediff.). 3.20 Mister Biz, best of. Magazine. 3.40 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.30 Turbo. Magazine. 4.55 Backstage : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 7.35.
15.40 Cascadeurs. Documentaire. Acrobates du ciel (40 min). 770835
16.20 Fair Game. Film d'Andrew Sipes (1995, 90 min). 1520093
17.50 Le Journal du cinéma.
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Death in Vegas.

20.35

FACE-À-FACE AVEC LES BABOUINS
Documentaire de Barbara Tyack (45 min). 588180
21.20 Flash d'information.
21.30 L'Homme de nulle part. Série. L'ange gardien.
22.15 Manga Manga. Dessin animé.

23.00

TRAQUE SUR INTERNET ■
Film d'Irwin Winkler, avec Sandra Bullock (1995, 109 min). 8906971
0.50 Le Voleur de Bagdad ■ Film d'Arthur Lubin et Bruno Vallati (1960, 95 min). 21128339
2.30 Sextet. Film classé X (1997, 95 min). 5510865
4.05 Mon petit bikini. Documentaire.
4.55 ▶ Les Amants du Pont-Neuf ■ ■ Film de Leos Carax (1991, 124 min). 30542285

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [3/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Jean-Paul Héraud, peintre, ou il faut avoir de bonnes chaussures.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier. 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de l'ancien Opéra de Francfort et émis simultanément sur les Radios de Berlin, Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Hugh Wolff.
22.30 Musique pluriel. Trio en trois mouvements pour violon, violoncelle et piano, de Kagel, par le Trio Altenberg de Vienne.
23.07 Jazz-club. Concert enregistré le 10 septembre, au Petit Opportun, à Paris. Patrice Caratini, contrebasse, Alain Jean-Marie, piano, David Chevalier, guitare, François Merville, batterie.
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Ingmar Bergman, cinéaste.
22.35 Les Soirées... (suite). Ingmar Bergman, cinéaste. Concertino Pastorale, de Koch, par le Musica Vitae, dir. Rajski, Wiesler, flûte ; La Péri, de Dukas, par l'Orchestre de l'Ulster, dir. Tortelier ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par le Philharmonique de Los Angeles, dir. Salonen. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Temps présent. Magazine.
21.00 Avoir 20 ans. [1/6]. La Colombie.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bon week-end. Divertissement.
23.30 Drucker'n Co. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Des voyageurs cosmiques. Comètes et astéroïdes.
21.25 L'Autour des palombes, retour en forêt.
22.15 Une thérapie pour les violeurs ?
23.15 Au cœur du Nigeria.
23.45 Les Musiciens de l'étrange.

Histoire

21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Bertrand Le Gendre, rédacteur en chef au *Monde*. La violence en Algérie. La mondialisation. La violence en Algérie. La mondialisation.
22.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Feuilleton [5/6].
23.00 Il était une fois... la France : Richelieu. Feuilleton [3/6]. L'amour et La Rochelle.

Paris Première

20.00 Courts particuliers. Invité : Pascal Légitimus.
21.00 La si jolie vie de Sylvie Joly.
22.10 Les Documents du JTS.
22.40 Mithridate, roi du Pont. Opéra de Mozart. Enregistré à l'Opéra de Lyon en 1986. Solistes : Rockwell Blake, Yvonne Kenny (165 min). 28701277

France Supervision

20.45 Tous les enfants sont nos enfants.
22.00 Murray Perahia. Concert (90 min). 31935277
23.30 Les Grands Moments de l'art en Italie. [3/6]. Florence.
0.25 Le Riche convoité. Pièce de théâtre de Carlo Goldoni. Mise en scène de François Sayed. Avec Michel Galabru, Nadine Capri (105 min). 42574799

Ciné Cinéfil

20.30 La Grande Guerre ■ ■ ■ Film de Mario Monicelli (1959, N., 125 min). 13885529
22.35 Un flic ■ Film de Maurice de Canonge (1947, N., 90 min). 4841428

Ciné Cinémas

20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Abyss ■ Film de James Cameron (1989, 170 min). 74805364
23.50 Mrs. Parker et le cercle vicieux ■ Film d'Alan Rudolph (1994, v.o., 120 min). 16508074

Festival

19.25 Le Renard. Soupçon.
20.30 et 21.20 Au nord du 60e parallèle. Feuilleton [3/16].
22.10 Le Mas Théotime. Téléfilm de Philomène Esposito, Avec Jean-Claude Adelin (110 min). 74881109

Série Club

19.50 Indaba. Chasseur blanc.
20.15 Une famille pour deux. Fausses notes.
20.45 Two. L'accident.
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. Feuilleton [10/39].
22.30 University Hospital. En temps et en heure.
23.15 Le Saint. Le sosie.
0.05 Le Comte Yoster a bien l'honneur. Le jeu avec la mort (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Paul Simon.
20.25 Star Trek. Mission Terre.
21.20 Destination séries. Magazine.
21.50 Bottom. Cas (v.o.).
22.25 Dream On. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs (v.o.).
22.50 Seinfeld. Un mariage à l'essai (v.o.).
23.15 Dancing in the Street. [1/10]. Whola Lotta Shakin.
0.15 La Semaine sur Jimmy.
0.25 Le Dernier Rebelle. [2/2]. Les grands espaces.
1.25 Une fille à scandales. Rencontres célestes (v.o.).

Disney Channel

20.10 Mister Bean.
20.35 Parole de chien.
21.00 Juste pour rire.
21.30 Sinbad.
21.55 Colobes, des singes en habit.
22.45 Pas de répit pour la planète Terre.
23.30 Sylvie et compagnie.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Le mariage. Voyage dans l'enfance.
23.00 Clair de lune. Echec à la mariée.

Eurosport

18.00 Football. Championnat du monde des moins de 17 ans : 2e demi-finale.
19.55 Basket. Championnat de Pro A : Antibes-Montpellier.
22.00 Boxe. Championnat USBA. Poids lourds : Hasim Rahman - Ricardo Mason.
23.00 Sumo. Tournoi de Nagoya (Japon).
0.00 Jump the Bus (30 min).

Voyage

20.10 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.35 Long-courrier. Magazine.

Muzzik

20.30 Les Anges mécaniques. De Bruno Lemesle.
21.00 Nina Simone au festival de Montréal. Concert enregistré en 1992 (65 min). 508090884
22.05 Tibesti au festival de Tourcoing. Concert (65 min). 505410835
23.10 Une leçon particulière avec Kenneth Gilbert.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

1.10 Orphée. Film de Jean Cocteau (1949, N., 95 min). Avec Jean Marais. *Conte*. 2.45 Cap tropique. Série (50 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1997

Les pieds de Landru

par Pierre Georges

QUELLE FUT la dernière volonté *exprimée, avant que d'être raccourci*, par le sinistre Henri-Désiré Landru, *chauffagiste urbain* ? Trois ! Comment cela ? Trois ! Ni un. Ni deux. Ni quatre. Trois !

Ah ! on a beau dire, c'est tout de même dur, la culture ! Cela nous avait échappé et l'on serait bien en peine de fournir un alibi pour ce funeste soir du 2 juillet 1997. Par les 22 heures et plus, entre chien et loup, vachettes et ânes savants, il se serait passé, sur TF 1, quelque chose de gravissime, d'insensé, d'inimaginable, de déplorable, d'extraordinaire, de regrettable, bref d'inouï : une tricherie lors d'« Intervilles » !

Pas cela, pas eux, pas Intervilles ! Et pourtant. L'affaire, l'Affaire même. Reprenons. *Le Canard enchaîné*, dans son édition de mercredi, raconte, arrêts sur image à l'appui, l'abominable soupçon qui pèse désormais sur la femme de César et la fille de Guy Lux. Ce soir-là, donc, les vaillantes troupes d'Ancenis (Loire-Atlantique) en décousaient avec les sémillantes hordes du Puy-du-Fou (Vendée).

On sait, depuis belle lurette, le principe de ces joutes d'été. Cela se situe entre le tournoi chevaleresque, la course à l'échalote, la fête à Neu-Neu et le Trivial Pursuit. La tête et les jambes, les jambes et la tête. Une institution télévisuelle, remontant pratiquement au poste à galène de feu Zitrone et de l'inénarrable Guy Lux. Une merveille d'émission présentant un double avantage : garantir l'*Audimat* à travers les âges et assurer aux parents indignes un *baby-televising* gratuit. Car, effectivement, l'été, quand les enfants « intervillent », les parents trinquent. Tranquillement.

Donc, ce soir-là, en cet affrontement de Titans, on en était arrivé à l'épreuve dite *« intellectuelle »*. Question à trois points *pour l'élite savante du Puy-du-Fou*. Jean-Pierre Foucault la pose. Une vraie colle, à la colle dure. Quelle fut la dernière volonté de Henri-Désiré Landru ? Et de proposer le choix des armes. Réponse n°1 : se faire couper les cheveux. 2 : obtenir un cure-dents. 3 : se laver les pieds. 4 : demander un coupe-papier pour le livre qu'il lisait.

On était là sur les sommets du savoir. Mais que voulait donc Henri-Désiré ? Patatras ! Toute l'affaire commençait. *Le Canard enchaîné* affirme que l'arbitre des élégances, un certain Olivier Chiabodo, usa de signaux ostensibles, *trois doigts sur la couture du pantalon*, pour aider l'équipe en péril. Trois doigts comme réponse 3. Au hasard, un petit *« peu au pif »* dira-t-il, le capitaine de l'équipe du Puy-du-Fou répondra : « Trois. » Merveille pifométrique, c'était cela même. Henri-Désiré avait exprimé le souhait d'un lavement de pieds. Ce qui, soit dit en passant, ne lui fut pas accordé et nous fit faire l'économie d'une phrase historique : *« Bourreau, montre mes pieds au peuple, ils en valent la peine. »*

Ne rions pas de ces choses-là. L'heure est grave. « Intervilles » est sous soupçon désormais. TF 1 entend porter plainte contre l'arbitre. Le chef de guerre vendéen, Jean-Marie Delahaye, par ailleurs président de l'association du Puy-du-Fou, se dit *« déshonoré »* et *menace le Canard d'un procès en* diffamation. Le suzerain des lieux, Philippe de Villiers, promet du papier bleu à quiconque salira les preux chevaliers du savoir vendéen. Et l'arbitre reste injoignable.

Jiang Zemin renforce son pouvoir à la tête du Parti communiste chinois

Le 15e congrès marqué par l'éviction de Qiao Shi, numéro trois du régime

LE 15e CONGRÈS du PC chinois (PCC) a clos ses travaux, jeudi 18 septembre, au son de *L'Internationale*, après avoir approuvé *« à l'unanimité »* le rapport du secrétaire général Jiang Zemin préconisant des réformes du secteur d'Etat. Dans son discours de clôture, le successeur de Deng Xiaoping, décédé en février, a annoncé qu'il fallait *« rajeunir les rangs du Parti pour l'entrée dans le XXIe siècle »*, euphémisme qui résume l'entrée de nombre de ses partisans au sein du nouveau comité central, élu hâtivement jeudi 28 septembre.

On pourra mieux mesurer l'ampleur de l'emprise de Jiang sur la direction du parti lorsque sera connue, vendredi 19 septembre, la composition du comité permanent du bureau politique, le véritable centre névralgique du régime. Toutefois on sait déjà que deux grandes figures de l'actuelle direction n'y figureront pas, puisque leur départ du comité central est annoncé : Qiao Shi, jusqu'alors numéro trois du régime, et l'amiral Liu Huaqing, numéro six et plus haut responsable militaire du parti. Si le départ à la retraite de ce dernier, âgé de quatre-vingt-un ans, était attendu, la « sortie » de Qiao a en revanche tout l'air d'une éviction lourde de significations politiques.

Président de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et ancien chef des polices du régime, Qiao Shi *était en effet le principal rival du* nouveau patron de la Chine. Il n'avait pas hésité à contester publiquement son autorité dans les semaines qui ont suivi la disparition de Deng Xiaoping, notamment sous la forme d'appels à renforcer les pouvoirs du Parlement face au parti. Il avait ainsi fait du discours sur le renforcement de l'« Etat de droit » une sorte de créneau politique. Selon toute vraisemblance, il devrait être remplacé en mars 1998 à la tête de l'ANP par Li Peng, qui sort en bonne posture de l'âpre lutte de pouvoir dont la direction *du parti vient visiblement* d'être le théâtre.

MALAISE SOCIAL

Premier ministre depuis 1988 – son rôle lors de la répression de Tiananmen lui a longtemps valu d'être indésirable en Occident –, Li Peng ne pouvait, aux termes de la *Constitution, briguer un troisième* mandat à la tête du gouvernement. Il se confirme néanmoins comme un des hommes forts de la Chine de l'après-Deng Xiaoping. Son remplaçant devrait être Zhu Rongji, ancien maire de Shanghaï, qualifié dans la presse anglo-saxonne de *« tsar de l'économie »*.

Zhu est crédité d'une avantageuse réputation de gestionnaire pour avoir piloté l'« atterrissage en douceur » de l'économie chinoise, à un moment où les risques de surchauffe inflationniste inquiétaient nombre d'observateurs étrangers. Pour autant, il ne mérite pas vraiment l'étiquette de « libéral » que lui collent certains médias. Sur l'épineuse question de la réforme des entreprises d'Etat, il n'a jamais défendu l'option de la privatisation, et même pas l'introduction de la *formule de l'actionnariat*. Sa thèse est que le déficit du secteur d'Etat est dû à une mauvaise gestion et non au régime de propriété lui-même.

Tel est donc le nouveau dispositif qui devrait superviser la grande *réforme annoncée* à l'occasion de ce 15e congrès : les restructurations du secteur des entreprises publique. Ce sera le dossier chaud de la Chine de l'après-Deng Xiaoping, la grande affaire de Jiang Zemin qui lui permettrait d'entrer dans l'histoire comme l'artisan de cette réforme empoisonnée. La question recèle *en effet un fort potentiel d'instabilité*, compte tenu du coût social des restructurations à venir dans un pays où les inégalités sociales se creusent déjà à un rythme inquiétant. Même s'ils sortent apparemment affaiblis de ce congrès, les cercles conservateurs hostiles à la poursuite de la décollectivisation de l'économie ne devraient pas manquer d'exploiter le malaise social pour embarrasser Jiang.

On comprend dans ces conditions le bémol mis aussitôt par les partisans de Jiang sur l'ampleur de la refonte du régime de propriété. Visiblement gênés par les titres de la presse internationale sur les *« privatisations »* à venir, ils se sont empressés de relativiser la portée du virage. *« Nous allons faire de notre mieux pour améliorer la propriété publique mais il est hors de question de privatiser »*, a répété Zhang Zhiyang, vice-ministre de la commission d'Etat pour le commerce et l'économie. La formule officielle reste *« ajustements stratégiques »* et *« diversification de la propriété »*. Ces déclarations ne peuvent que conforter l'analyse de certains observateurs étrangers qui pensent *que l'introduction de la* formule de l'actionnariat débouchera plus sur la constitution d'un capitalisme bureaucratique que sur la généralisation de l'économie de marché.

Frédéric Bobin

Neuf touristes allemands tués dans un attentat au Caire

NEUF TOURISTES allemands *ont été tués* jeudi 18 septembre et 17 autres blessés dans un attentat contre un autocar de tourisme devant le Musée égyptien du Caire, a annoncé la police. La place du musée – Midan Tahrir – est, au cœur du Caire, l'une des plus fréquentées de la capitale égyptienne. *« Au moins trois corps calcinés se trouvent encore dans l'autocar, qui est complètement brûlé »*, a précisé un officier de police à la mi-journée.

Selon la police, quatre assaillants ont lancé plusieurs cocktails Molotov contre l'autocar de la compagnie Spring Tours, qui a pris feu. Un échange de tirs s'est ensuivi avec des policiers, et trois assaillants ont été arrêtés, dont deux blessés par balles. Un quatrième a réussi à prendre la fuite à bord d'une voiture qui l'attendait. Selon un porte-parole de la compagnie Spring Tours, l'autocar avait été affrété pour 33 touristes allemands qui se trouvaient au Caire depuis quatre jours.

L'attentat est intervenu alors que les cours militaires spéciales prononcent régulièrement des peines de mort contre les militants des Gamaat islamiya (groupuscules extrémistes islamistes). Mercredi soir encore, le ministre de l'intérieur, Hassan Al Halfi, avait promis de *« couper la tête »* des intégristes, tout en assurant que *« les services de sécurité contrôlent parfaitement la situation. »*.

Depuis 1992, 1 230 personnes ont trouvé la mort en Egypte dans des attentats imputés aux islamistes. La dernière opération contre des touristes avait été menée le 20 avril 1996. Dix-huit Grecs avaient été tués dans leur hôtel sur la route des pyramides. *(AFP.)*

TF 1 porte plainte contre l'arbitre d'« Intervilles »

L'AFFAIRE du jeu « Intervilles » devient une affaire judiciaire. TF 1 et la société GLEM Productions, productrice de l'émission, ont indiqué, mercredi 17 septembre, qu'elles *« ont décidé de porter plainte contre Olivier Chiabodo, l'un des animateurs de l'émission et contre toutes autres personnes que l'instruction révèlera »*.

Le Canard enchaîné révélait, dans son édition du 17 septembre (*Le Monde* du 18 septembre), que pendant l'émission, diffusée en direct le 2 juillet, l'arbitre Olivier Chiabodo aurait contribué à la victoire les candidats du Puy-du-Fou (Vendée) face à Ancenis (Loire-Atlantique) en les aidant par un geste discret. Le représentant de la ville vendéenne avait le choix entre quatre solutions pour répondre à une question concernant les dernières volontés de Landru. La 3e solution – un bain de pieds – était la bonne. Selon l'hebdomadaire, qui a publié des photos de la vidéo, l'arbitre aurait ouvert trois doigts de la main droite pour aider le candidat à faire le bon choix.

La plainte devait être déposée jeudi 18 septembre. Selon TF 1, cette démarche serait l'aboutissement d'un *« visionnage attentif des bandes vidéo de l'émission »*. *« Nous prenons très au sérieux cette affaire »*, indique un responsable de la chaîne, qui précise avoir appris son existence par la société GLEM, productrice d'« Intervilles » comme de plusieurs autres émissions de TF 1 et présidée par Gérard Louvin, directeur des variétés, divertissements et jeux de la chaîne. La société GLEM se refuse à tout commentaire, estimant que *« l'émission vendue à TF 1 relève désormais de la responsabilité du diffuseur »*.

LE CSA « PAS CONCERNÉ »

Olivier Chiabodo a décidé de porter plainte pour diffamation, mais cette fois contre *Le Canard Enchaîné*. L'animateur *« dément formellement »* avoir aidé le candidat du Puy-du-Fou. Il dit avoir engagé cette procédure pour *« faire respecter (ses) droits et (son) honneur »*. Quant à l'Association du Puy-du-Fou, elle a également décidé de poursuivre en diffamation l'hebdomadaire satirique.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) estime qu'il *« n'est* a priori *pas concerné »* par cette affaire. Toutefois, compte tenu des actions en justice qui viennent d'être intentées ou le seront, l'organisme de régulation de l'audiovisuel se réserve la possibilité d'agir plus tard, en fonction des décisions rendues.

Florence Amalou

■ **TÉLÉVISION : Daniel Bilalian et Béatrice Schönberg** présenteront les journaux de 20 heures de France 2, le premier du lundi au jeudi, la seconde durant le week-end, a annoncé Albert du Roy, directeur général adjoint chargé de la rédaction, mercredi 17 septembre.

Le maire FN de Marignane perd son directeur de cabinet

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Raymond Lecler, directeur du cabinet de Daniel Simonpieri, maire Front national de Marignane, a adressé, lundi 1er septembre, une lettre personnelle à Jean-Marie Le Pen pour lui expliquer sa décision de donner sa démission de son poste. Dans ce texte, il accuse *« les dérives personnelles du maire »* dont il affirme que sa gestion sera *« tôt ou tard dénoncée par des administratifs, membres de la franc maçonnerie »*. *« Je ne veux pas être complice d'un usage des deniers publics à des fins personnelles »* continue-t-il, avant de se dire déçu *« quant à l'application du programme »*. Il estime que *« rien n'est fait pour endiguer la montée de l'insécurité »* et que *« les certificats d'hébergement continuent à être distribués »*. Il ajoute qu'il a tenté *« depuis plusieurs mois d'alerter M. Mégret par l'intermédiaire de M. Hubert Fayard »*, le premier adjoint de Vitrolles, mais *« en vain »*.

Cet ancien conseiller général et secrétaire RPR de la circonscription avait joué un rôle non négligeable dans le ralliement au FN d'une partie de l'électorat de droite, à Marignane et à Vitrolles. La mise en cause du maire de Marignane – injoignable – intervient dans un climat détestable au sein de la mairie qui a déjà enregistré, en juin, la démission de l'adjoint aux affaires économiques. Selon le service de presse du président du Front national, les accusations de M. Lecler ont provoqué une avalanche d'appels de militants et cadres inquiets, au bureau de Jean-Marie Le Pen. Celui-ci n'a pas souhaité commenter l'information.

Michel Samson

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 18 septembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17930,09	+1,40	−7,39
Honk Kong index	14419,45	+0,06	+7,20

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/09	Var. en % 17/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2943,17	−0,03	+27,09
Amsterdam CBS	613,40	−0,57	+40,27
Bruxelles	14998	+0,79	+41,88
Francfort Dax 30	3985,43	−0,62	+37,97
Irlande ISEQ	3591,71	+0,30	+31,78
Londres FT 100	5011,80	−0,03	+21,69
Madrid Ibex 35	6912,05	+0,40	+34,09
Milan MIB 30	22683	+1	+44,51
Zurich SMI	5594,80	+0,80	+41,92

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 septembre : 484 449 exemplaires 1 3

هكذا من الأصل

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1997

Une visite à Claude Simon

On entre dans une bâtisse d'apparence massive, avec peu d'ouvertures sur l'extérieur, au centre d'un village, non loin de Perpignan, dans l'une des rares régions de France où il fait vraiment chaud. Pour vivre ici, il faut aimer cette chaleur, ces après-midi d'été où rien ne bouge. Le silence s'installe, étrange, lourd parfois, comme dans les villes du sud des Etats-Unis que décrit si bien Carson McCullers, chauffées à blanc, *« le ciel gardant presque en permanence une teinte d'azur lisse, éclatante, et le soleil s'embrasant avec une ardeur féroce »*. C'est une maison austère, impressionnante, secrète. Comme est impressionnant et secret l'homme qui l'habite, Claude Simon, dernier en date des Prix Nobel de littérature français (en 1985, vingt et un ans après que Sartre eut refusé le sien).

Décrire la maison de Claude Simon, ce pourrait être, métaphoriquement, parler de sa création romanesque. Un extérieur assez rude, presque inquiétant et mystérieux, et puis, au-dedans, une tout autre atmosphère. De beaux espaces, des couleurs, de la lumière, une cour intérieure, des arbres et des fleurs, des escaliers monumentaux et d'autres petits et cachés. Une sorte de labyrinthe enchanteur. Un bureau dépouillé, de très grosses poutres. *« Nous avons beaucoup travaillé dans cette maison, Réa* (son épouse) *et moi ; ce plafond, je l'ai arrangé de mes mains, ces poutres, je les ai décapées moi-même. »* Claude Simon se sent bien dans ce lieu, il est heureux d'avoir personnellement contribué à sa transformation, de s'être affronté à la matière, au bois, aux sols abîmés. Il n'a pas voulu en faire un endroit luxueux, il apprécie une certaine sobriété. Mais tout est d'un goût parfait. Raffinement, simplicité, délicatesse. Oui, décidément, c'est comme un de ses romans. Magnifique. On a envie d'y prendre son temps, de monter et descendre, de passer de la cour au salon, de la cuisine au bureau, comme on aime lire et relire ses textes, reposer le livre, en rouvrir un autre pour voir comment on y retrouve les mêmes thèmes, les mêmes éléments, pour chercher ce qui se cache derrière les descriptions, quel tableau, quelle carte postale, quel moment historique ou privé, quel mystère ou quelle évidence.

Josyane Savigneau

Cet homme né en 1913 vient de terminer un livre... de jeune homme, *Le Jardin des Plantes*, un récit provocant, énergique, drôle, qui fait paraître vieillots, compassés, sans style, bien des romans publiés cet automne, écrits par de supposés jeunes gens. Quand cette œuvre, réputée « difficile », a été couronnée par le jury du Nobel, Claude Simon a été invité dans le monde entier. Seul son propre pays semble l'avoir boudé. Un hebdomadaire respectable, *L'Express*, a même expliqué que ce Nobel était un camouflet infligé à l'image de la France sans susciter l'indignation générale, tant sont fortes, dans une nation où chacun se croit potentiellement écrivain, la jalousie, l'envie, la rancoeur.

L'admiration qu'éprouve pour le travail de Claude Simon, pour son importance dans la littérature du XXe siècle, l'un de ses cadets, Philippe Sollers, vient de très loin. En 1960, le premier numéro de la revue *Tel Quel*, que ce romancier, alors âgé de vingt-trois ans, venait de créer avec quelques amis de son âge, contenait un texte de Claude Simon. Ce n'était pas un hasard. Philippe Sollers préfère de loin la logique au hasard, et c'est certainement la logique qui l'a conduit près de Perpignan, pour une visite à Claude Simon, un après-midi de fin d'été.

Quand un écrivain accompli, écrivant depuis bientôt quarante ans, rencontre un aîné qu'il estime – et qui écrit depuis quelque soixante ans –, il se passe forcément quelque chose d'étonnant. Et d'émouvant. On ne peut certes pas transcrire dans un journal l'intégralité de leur longue conversation. Et si elle avait été filmée elle n'aurait pas été aussi peu conventionnelle, rapide, pleine d'humour, elliptique parfois – *« Je n'en dis pas plus, vous savez de quoi je parle, puisque vous écrivez vous aussi »* –, ponctuée de rires, de traits féroces, de générosité aussi, d'accords évidents – *« Oui, oui, nous nous comprenons »*. Voilà deux personnes qui ne se contentent pas de parler de littérature. Abstraitement. Pour eux c'est une affaire sérieuse, périlleuse, vitale. Concrète. Physique. *« La vérité, en littérature, cela passe par le corps »*, dit Sollers. *« Le concret, c'est ce qui est intéressant, en dehors, c'est du n'importe quoi »*, précise Claude Simon. A chaque phrase, dans son livre comme dans sa conversation, on sent que son bonheur d'écrire est intact. Et le sera jusqu'à la dernière ligne et jusqu'au dernier mot.



LUTFI ÖZKÖK

La sensation, c'est primordial

Un entretien de Philippe Sollers avec Claude Simon

Ce qui m'a toujours frappé, dans vos livres, c'est à quel point l'Histoire apparaît sous une forme concrète, comme le résultat sans cesse repris d'une expérience personnelle. Dans *Le Jardin des Plantes*, vous ironisez même sur ceux qui croient que la littérature est une sorte de jeu formel, indifférent au contexte historique où il se déroule. On reconnaît sans peine dans cette critique les propos de l'époque, de Jean Ricardou et d'Alain Robbe-Grillet.

– Je n'ironise pas ; j'ai donné telle quelle la transcription d'un débat...

– Tout de même, l'effet produit est cocasse, puisqu'il s'agit au fond de savoir si votre aventure de guerre, en 1940, est une réalité objective ou non.

– Oui... Mais bien que je sois loin d'être d'accord avec notre ami Robbe-Grillet sur beaucoup de points, il a dit quelque chose que je peux absolument contresigner : *« Le monde n'est ni signifiant ni absurde : il est. »* Et Barthes a tenu un propos presque identique : *« Si le monde signifie quelque chose, c'est qu'il ne signifie rien. »*

– Pourtant, ce monde, il est aussi pris dans le temps, l'Histoire. Vous citez cette phrase extraordinaire de Flaubert : *« Avec les pas du temps, avec ses pas gigantesques d'infernal géant. »* L'autre titre de votre dernier roman, vous le dites vous-même, pourrait être *« Portrait d'une mémoire »*.

– *Pas exactement le titre, mais* c'est, en quelque sorte, ce que j'ai essayé de faire : une description. Vous savez, il y a cette réflexion de Tolstoï que j'ai citée dans mon discours de Stockholm : un homme en bonne santé perçoit couramment, sent et pense un nombre incalculable de choses à la fois. Là est le problème. Vous devez le connaître puisque vous écrivez. L'écriture ne peut présenter les choses que successivement et dans un certain ordre. Partant d'un même spectacle, selon que j'écris *« le pont franchit la rivière »* ou *« la rivière passe sous le pont »*, mon lecteur ne verra pas la même image.

– Mais on peut essayer la simultanéité, et c'est ce que vous faites.

– On peut essayer quelque chose qui en donne l'idée...

– Si on est sensible au langage, à la peinture ou à la musique, on sait très bien comment cela se passe. Mais la mémoire humaine, *ce qui définit* l'essence singulière de l'individu, vous l'introduisez dans une autre logique que celle des historiens, une logique qui procède par accumulation de points secrètement communs.

– Oui, des points communs ou des points opposés. A partir du moment où on ne considère plus le roman comme un enseignement, comme Balzac, un enseignement *social, un texte didactique, on arrive*, à mon avis, aux moyens de composition qui sont ceux de la peinture, de la *musique ou* de l'architecture : répétition d'un même élément, variantes, associations, oppositions, *contrastes, etc. Ou*, comme en mathématiques : arrangements, permutations, combinaisons.

– Mais on passe avant tout par la sensation.

– Pour moi, c'est primordial.

– La sensation, c'est l'obsession d'un écrivain comme Céline. Il a été cavalier de guerre comme vous. Qu'est-ce que vous pensez de lui ? Vous n'en parlez jamais.

– *Céline ? Je le place très haut.* Et je l'ai dit depuis longtemps. Il y a plus de vingt ans, la Télévision sarroise est venue à Paris. Ils ne trouvaient personne pour parler de Céline. J'ai dit : *« Mais oui. »* Il n'y a que moi qui en ai parlé. Proust et Céline, ce sont les deux grands écrivains français de la première moitié du XXe siècle. *Je me souviens qu'on* me disait de Céline que c'était un salaud. J'ai dit : *« Un salaud ? En art, ça ne veut rien dire, salaud. »* Pourquoi est-ce si extraordinaire ? Parce que c'est très bien écrit. Parce qu'il y a une musique, parce qu'il y a une cadence. Voilà ! C'est tout.

– L'embêtant, c'est que peu de gens sont sensibles.

– Tant pis pour eux.

– L'importance de la sensation... Cela me fait penser à un mot de Cézanne : *« Les sensations formant le fond de mon affaire, je me crois impénétrable. »*

– Pas mal... Mais moi, je ne crois pas être impénétrable.

– Pas impénétrable, peut-être, mais multiple. Il y a dans votre livre plusieurs narrateurs, plusieurs positions subjectives, plusieurs « Claude Simon », en somme. On voit ainsi un collégien, un contrebandier d'armes pendant la guerre d'Espagne, un cavalier conduit à une mort à peu près certaine pendant la guerre en 1940, et dont vous dites de façon très étrange qu'il est mû par une sorte de mélancolie.

– Oui, un état de mélancolie. En fait, c'était un désir éperdu de vivre. Jamais le monde ne m'avait paru si beau, jamais je n'avais eu autant envie de vivre, et j'allais mourir. Par conséquent, le mot « mélancolie », je ne le vois pas tellement comme une tristesse. Je le dis d'ailleurs dans ce livre.

C'est quelque chose de plus vital. Il y a un *furieux « je veux vivre »*. Vous voyez ? Ce n'est pas romantique. J'emploie probablement ce mot complètement à l'envers.

Lire la suite page II ainsi que le feuilleton de *Pierre Lepape*

le feuilleton de Pierre Lepape

Le monde comme autobiographie



C'est notre siècle, bien sûr, qui explose dans les éclats de cette écriture. Un formidable paysage de ruines, si énorme que nous avons décidé de ne plus croire à sa réalité

LE JARDIN DES PLANTES
de Claude Simon.
Minuit, 380 p., 145 F.

La quatrième de couverture du *Jardin des Plantes* indique que *« les ouvrages de Claude Simon, Prix Nobel de littérature 1985, ont été traduits et publiés dans vingt-huit langues ou pays »*. Comme s'il était nécessaire de rappeler aux lecteurs que le roman français, qu'on dit aller si mal et si petitement sur la scène internationale – au point d'autoriser les Cassandre à parler de déclin historique du plus prestigieux de nos produits d'exportation –, possédait encore un représentant vivant universellement reconnu. Au moins un.

Et sans doute est-il en effet indispensable de faire ce rappel et de réveiller les mémoires endormies, tant Claude Simon ne parvient pas à se couler dans le moule français du « grand écrivain ». Le temps, en général, arrange les choses. Considéré d'avant-garde au moment de ses premiers écrits, ou scandaleux, ou trop révolutionnaire, ou illisible de par sa nouveauté, le grand écrivain, quand il ne met pas tout bonnement de l'eau dans son vin jeune et ne tourne pas le dos à ses primes audaces, se trouve peu à peu rattrapé par l'évolution du public. La nouveauté s'acclimate, l'invention devient de lecture courante. On voit fleurir des épigones qui sont à l'auteur ce que la voiture de série est au prototype. Des centaines de Proust, des milliers de Céline viennent témoigner qu'il n'y a qu'un Céline et qu'un Proust. L'infréquentable boutefeu d'hier est devenu un pionnier, une valeur sûre, un classique.

Claude Simon écrit et publie depuis soixante ans. Depuis soixante ans – disons cinquante et comptons pour rien ses tout premiers livres, où il faisait ses gammes, à l'ombre de Faulkner – il semble se heurter, de la part de la majorité de la critique et de la majorité du public français, à une résistance butée, épaisse, impénétrable. A chaque livre, et il y en a maintenant plus d'une vingtaine, se manifeste la même fermeture, la même paresse, la même ritournelle d'arguments brassant le même pauvre vieil air de l'ennui, de l'illisibilité, de l'absence de romanesque, de l'obscurité. Si bien que les admirateurs de *La Route des Flandres* ou des *Géorgiques* se retrouvent dans la situation plutôt ridicule d'avoir à « défendre » une œuvre dont ils savent bien qu'elle n'a nul besoin d'avocat.

Le Jardin des Plantes ne fera pas exception. La capacité de Claude Simon à poursuivre le chemin littéraire qu'il s'invente est intacte. *Le Jardin des Plantes* n'est pas seulement le nouveau roman de Claude Simon, c'est un roman nouveau, un livre *jeune* : l'exploration d'un continent déjà longuement arpenté, mais d'un autre pas, avec d'autres instruments, selon d'autres règles. Il serait aussi saugrenu de reprocher à Simon de reprendre de livre en livre les mêmes éléments romanesques que de reprocher à Rembrandt de s'être peint quarante fois devant son miroir. *Le Jardin des Plantes*, comme la plupart des romans de Claude Simon, appartient au genre de l'autoportrait.

Une citation de Montaigne ouvre d'ailleurs le roman, à la manière d'un emblème : *« Aucun ne fait certain dessain de sa vie, et n'en délibérons qu'à parcelles. (...) Nous sommes tous de lopins et d'une contexture si informe et si diverse, que chaque pièce, chaque momant faict son jeu. »* Voilà indiqué, non le projet du livre, mais son dessin : raconter une vie qui n'est jamais une trajectoire rectiligne et uniformément orientée, mais un magma de lopins et de parcelles, sans cesse réorganisé et transformé par la mémoire et auquel l'écriture donne, à défaut d'un sens, une forme. Comme les *Essais*, avec la même et baroque volonté de ne pas réduire le multiple à l'un, *Le Jardin des Plantes* n'est pas un livre qui se déroule mais une concrétion de fragments – tableaux, citations, commentaires, descriptions, photographies, archives – qui s'appellent, s'opposent, riment, glissent les uns contre les autres, se transforment de leur proximité et de leurs échos.

Mais Montaigne, en philosophe humaniste, cherchait à comprendre les secrets de l'homme et du monde en se comprenant lui-même ; Claude Simon écrit en artiste et en romancier. Le savoir n'est pas son affaire, seulement la création. *Le Jardin des Plantes* crée une image éclatée de notre siècle éclaté qui est saisissante de vérité. C'est comme si le Dr Frankenstein nous invitait dans son laboratoire pour nous faire partager son expérience. Pas seulement celle d'insuffler la vie à un homoncule fait de bric et de broc, mais encore de le doter d'une histoire, d'une mémoire, d'une vie sociale. Et encore davantage de faire vivre et exister ce qui l'entoure et le transforme, ce qu'il voit, ce qu'il a vu, ce qu'il a senti, entendu, désiré et les images changeantes qu'en conserve et qu'en invente sa mémoire. Et encore, les événements, infimes ou immenses, qui se sont parfois déroulés loin de lui, mais qui, par les jeux incontrôlables de la logique et du hasard, ont modifié son sinueux et indéchiffrable parcours. Et encore, le sentiment de la mort.

Au commencement du roman, c'est encore le chaos. Des bribes, des fragments, comme des membres épars ; des images simultanées – les unes venues d'Amérique, les autres d'Asie – que le romancier fait entrer tant bien que mal dans la surface de la page, comme si l'œil essayait de regarder en même temps plusieurs écrans. *« C'est impossible, mais on peut toujours essayer. »* Que les lecteurs soucieux de leur confort ne se laissent pas rebuter par ce démarrage abrupt : peu à peu, comme dans *Le Mystère Picasso*, où un jeu que l'on croyait arbitraire de lignes droites et de cercles de couleur se met à figurer une tête de taureau, puis une arène, puis un combat à mort, des récits prennent tournure, puis en engendrent d'autres, selon les lois d'une dynamique sensible aussi rigoureuse que celles du suspense.

A partir de là, c'est la fête, même si la fête est somme toute tragique. C'est notre siècle bien sûr qui explose dans les éclats de cette écriture. Avec ses massacres programmés et tranquilles, ses chefs formidables et impuissants, ses militants trompés et fiers de l'être, ses papotages infinis et odieux – Simon utilise Proust, avec délice –, ses villes repues et faméliques, ses procès truqués, ses artistes mondains, ses statues érigées et déboulonnées. Un formidable paysage de ruines, si énorme que nous avons décidé de ne plus croire à sa réalité, tant celle-ci nous dépasse et nous écrase, tant les yeux sont fatigués d'avoir tant vu. Même les boussoles se sont déréglées d'avoir cherché le pôle à tous les horizons. *Le Jardin des Plantes* demeurera l'un des grands livres que l'on aura écrits sur la stupeur de notre histoire. *« Traîner l'intimité de mon âme et une jolie description de mes sentiments sur leur marché littéraire serait à mes yeux une inconvenance et une bassesse »*, écrit Dostoïevski, que cite Simon pour le reprendre sans nul doute à son compte. Mais l'écrivain russe poursuit : *« Je prévois cependant, non sans déplaisir, qu'il sera probablement impossible d'éviter complètement les descriptions de sentiments et les réflexions (peut-être même vulgaires) : tant démoralise l'homme tout travail littéraire, même entrepris uniquement pour soi. »* Non sans déplaisir peut-être, Simon livre un peu de lui-même, contrevenant aux principes de l'impassibilité du romancier, en vigueur depuis Flaubert. Il le fait avec une parcimonie telle – un personnage qui lui ressemble se nomme S. – que seuls les ayatollahs de la théorie le frapperont d'anathème. Sans dommage d'ailleurs : il y a longtemps que Claude Simon a été excommunié par toutes les chapelles.

Les lecteurs, en revanche, seront ravis de cette concession que les derniers romans de Simon d'ailleurs annonçaient et préparaient. Qu'on ne s'attende pas, évidemment, à voir l'auteur s'installer sur le devant de la scène pour pérorer, faire l'important, trancher de tout et débiter à l'étal des morceaux de son cœur et de son cerveau nobélisés. Son intimité demeure strictement littéraire, mais il est important qu'on en entende le murmure et le souffle. Déjà, l'écriture de Claude Simon nous parlait de sa sensualité, de son exceptionnelle appréhension de la qualité visuelle, tactile et olfactive des objets et des corps, de son œil de peintre, de son voyeurisme de photographe. Autant de caractères qui le confirmaient dans sa volonté de s'en tenir à l'extérieur des choses et de se tenir à distance d'une intériorité d'ailleurs bien problématique.

Mais il se mêle autre chose à la grande fresque ravaudée du *Jardin des Plantes* : un goût du sarcasme qui nous vaut quelques magnifiques gravures à la Daumier, comme ce croquis de la reine d'Angleterre saisi lors d'une visite à Paris : *« ... elle s'avançait, souriait, ralentissait un instant, inclinait légèrement la tête, repartait : pas une simple femme, non pas même une simple reine mais (elle dont le père avait régné sur le tiers de la planète, qui ne régnait plus elle-même que sur une nation à demi ruinée, vassalisée par de riches cousins) quelque chose d'à la fois affable, fragile et formidable qui tenait, par ses vêtements, sa robe et son chapeau couleur d'hortensia, d'une fleur rare quoiqu'un peu fade, et, par son maintien, d'une étrave de cuirassé et d'un fronton de banque, même ébréché. »*

En pendant de cet humour, de cette férocité, une autre forme de gourmandise : *« Cette déchirante et mélancolique avidité avec laquelle le condamné regarde autour de lui le monde. »*

★ **Signalons la parution de *Claude Simon 2, l'écriture du féminin/masculin* (texte réunis par Ralph Sarkonak, lettres modernes, 238 p., 160 F), et de *Lecture de l'Acacia de Claude Simon*, de Pascal Mougin (Lettres modernes, Minard, 140 p., 98 F)**

La sensation, c'est primordial

Suite de la page I

– C'est très beau de renverser ainsi le sens courant. Donc, pour revenir à l'Histoire concrète, brute...

– Je suis content de vous entendre dire ce mot : concrète. Le concret, c'est ce qui est intéressant. La description. D'objets, de paysages, de personnages ou d'actions. En dehors, c'est du n'importe quoi.

– Oui. On fait sans cesse de la fausse musique avec l'Histoire. On fait chanter les charniers ou les prisonniers. C'est si vrai qu'un des autres épisodes pour vous essentiel est celui du procès stalinien fait à un autre Prix Nobel récent, Brodski. J'ai été très impressionné que vous citiez dans votre roman les minutes de son procès, que j'avais moi-même découpées à l'époque dans la presse.

– Le juge, une femme, lui disait : *« Qui a décidé que vous étiez poète ? » « Qui vous a classé parmi les poètes ? »* Il s'agissait de montrer, avant de l'envoyer dans un camp, qu'il était un parasite social. Terrifiant ! J'ai rencontré deux fois Brodski. Une fois à Stockholm, lorsqu'on y avait invité tous les lauréats Nobel, et une fois aux Etats-Unis, il y a deux ans, à Atlanta, peu avant sa mort.

– Je reprends : la grande Histoire se présente pour vous de façon extrêmement personnelle et concrète : l'Espagne, la défaite française de 1940, avec cet épisode de guerre, dramatique et central pour vous.

– *J'ai été pris dedans*. Vous auriez eu mon âge, vous auriez été pris dedans aussi.

– Vous avez utilisé les carnets de Rommel pendant sa campagne de France, et aussi les Mémoires de Churchill.

– Oui, j'ai lu et repris certains passages de ces textes. Vous savez, quand on s'est trouvé au cœur d'un pareil chaudron, on est curieux de savoir ce qui se passait dans l'esprit de ceux qui le faisaient bouillir.

– La littérature et la guerre. Quel est selon vous le rapport ?

– Il n'y en a pas plus qu'entre la littérature et l'amour, la littérature et la nature, la littérature et la Révolution...

– Il y a quand même chez vous plus de guerre que d'amour.

– C'est quand même un bouquin qui fait presque quatre cents pages, il doit y avoir cent pages sur la guerre, pas beaucoup plus, non ? Le quart ? Mettons cent vingt...

– Je veux dire une guerre de fond, pas seulement les batailles.

– Mais les événements militaires que je décris, comme je le dis au journaliste dans le livre, cela m'a marqué. La guerre, c'est tout de même quelque chose d'assez impressionnant, vous savez.

– Dans toute génération, il faudrait que quelqu'un puisse dire la vérité concrète de son histoire personnelle, de l'histoire à *laquelle il a été mêlé*, tout en écrivant non pas pour apporter un témoignage, mais pour porter un coup.

– Ce n'est pas exprès que cela a *été fait* : ni pour apporter un témoignage, ni pour porter un coup. Simplement l'envie d'écrire. Comme un peintre a avant tout l'envie de peindre. Disons, pour *employer le langage des peintres*, que tout cela m'a paru un bon « motif ».

– Je crois pourtant qu'on écrit un livre pour porter un coup. Vous introduisez soudain dans votre roman la phrase de Flaubert : *« Ceux qui lisent un livre pour savoir si la baronne épousera le comte seront dupés. »* Voilà par exemple un coup de Flaubert.

– Là, nous sommes d'accord.

– La vérité en littérature, cela passe par le corps, d'après moi. Qu'est-ce que vous en pensez ? Vous citez aussi Conrad : *« Non, c'est impossible : il est impossible de communiquer la sensation vivante d'aucune époque donnée de son existence – ce qui fait sa vérité, son sens – sa subtile et pénétrante essence. C'est impossible. Nous vivons comme nous rêvons – seuls. »*

– Conrad me paraît énorme. Si l'on me disait d'aligner les écrivains que je préfère, en tête, je mettrais Dostoïevski, puis Conrad. *Les dernières pages du Nègre du « Narcisse »*, je ne sais pas si vous vous les rappelez. Il y a eu la tempête, ce nègre qui meurt de ne pas vouloir travailler, son équivoque statut d'homme à la fois haï et chéri par l'équipage, son corps jeté à la mer (non sans humour : un clou de la planche basculante retient un moment le cadavre), le navire encalminé, etc., et, à la fin, il n'y a plus personne, plus de personnages, il n'y a plus que le bateau : *il* remonte la Manche, contourne le sud-est de l'Angleterre, s'engage dans la Tamise, est pris en remorque, arrive dans le port et est poussé dans le dock où, enfin, il s'immobilise. Pour moi, ce sont des pages phénoménales. Personne n'a fait plus beau.

– A propos de Flaubert, vous interrompez brusquement votre récit en donnant à lire ce passage de lui : *« rendez-vous donné d'avance pour tirer un coup – excitation de Rodolphe – manière dont elle aimait, profondément cochonne – après les f... ries va se faire recoiffer – odeurs des fers chauds, s'endort sous le peignoir – quelque chose de courtisanesque chez le coiffeur – Emma rentre à Yonville dans un bon état physique de f... rie normale – C'est l'époque des confitures – fumiers roses. Colère cramoisie de Homais. »*

– C'est, avec son voyage en Egypte, ce que Flaubert a écrit de meilleur... Cela fait partie des notes qu'il griffonnait lorsqu'il pensait au roman. Si on enlève ces notations, ces odeurs, ces couleurs, les craquements des cailloux sous les roues de la voiture qui ramène Emma à Yonville, ces fumiers roses, cette colère cramoisie, etc., tout ce qui, en somme, constitue la chair même de ce roman, alors oui, il ne resterait plus de celui-ci que cette anecdote que Renoir, dans une conversation avec Vollard, résumait de la façon suivante : *« C'est l'histoire d'un crétin dont la femme veut devenir quelque chose, et quand on a lu ces trois cents pages on ne peut s'empêcher de se dire à soi-même : "Mais je me fous de tous ces gens-là ! ". »*

– Cela rejoint pour moi la poésie : on ne peut pas changer un mot, on ne peut pas déplacer une couleur.

– Exactement. Il y a des phrases de Proust qui sont beaucoup plus poétiques que bien des poèmes. La distinction prose/poésie est artificielle. On peut arriver à des effets de poésie intenses avec la prose, davantage peut-être, même en français. Prenez la visite à la marquise de Cambremer, c'est une des choses les plus extraordinaires qu'on ait faites en littérature : cette sensation du temps qui passe, marqué par les changements de couleur des mouettes-nymphéas, c'est prodigieux.

– En français, dites-vous ? Et la France, donc, dans tout ça ? J'ai noté cette formule dans votre discours de Stockholm : *« Mon pays que j'aime, pour le meilleur et malgré le pire... »*

– Et malgré le pire, oui. Parce que nous n'avons pas été brillants. L'« étrange défaite » de 40, la collaboration, l'Indochine, l'Algérie, Madagascar dont on a longtemps caché qu'on y a tué, en 1947, 100 000 indigènes en trois jours. Ce pays c'est le mien, c'est le nôtre. Mais malgré...

– Je vous pose cette question parce qu'un des narrateurs du *Jardin des Plantes* est quand même un écrivain célèbre français, Prix Nobel de littérature, qui se retrouve notamment au Kirghizistan, s'efforçant de faire comprendre, dans son *« mauvais anglais »*, qu'il ne veut pas signer une pétition d'inspiration typiquement stalinienne évoquant *« les moissons futures »*. Selon vous, qu'est-ce qu'un écrivain français aujourd'hui ?

– Il est ce qu'est tout écrivain à quelque nationalité qu'il appartienne, à quelque époque qu'il écrive. Et écrire, toujours et partout, cela consiste à ordonner, combiner des mots d'une certaine façon, la meilleure possible. Pour moi c'est, avant tout, réussir à faire surgir des images, communiquer des sensations. Mais j'ai toujours à l'esprit ces paroles d'Elie Faure : *« Dans la confiance de l'homme en lui-même réside l'esprit religieux. Le pont du Gard témoigne de plus de piété que l'église Saint-Augustin. »*


COLL. PARTICULIÈRE/ÉD. DE MINUIT

Claude Simon à Barcelone en 1936

extrait

Aucune ville ne répond mieux à l'expression « sortie de terre » que New York (ou faudrait-il plutôt dire « jaillie » ?) : et non pas exactement debout, statique, mais explosant, toujours en expansion, non pas en surface mais en hauteur, comme on peut voir sur certaines photographies prises d'avion (ou d'hélicoptère) avec un objectif grand angle (fish-eye), quand, bien sûr, pendant une fraction de seconde, elle semble être restée immobile, alors qu'en fait elle n'a cessé de croître, de s'élever, ce genre d'objectif exagérant la perspective, de sorte que ses multiples gratte-ciel apparaissent non pas verticaux, parallèles, mais obéissant à une force divergente, faisant penser à ces gerbes de cristaux allant s'écartant, se bousculant, poussant vers le ciel ses tours de toutes hauteurs, les moins élevées non pas résignées à leur sort mais ayant simplement pris leur essor avec un peu de retard et se dépêchant pour rattraper les autres, l'ensemble comme planté sur la rotondité bombée de la Terre, à partir d'une étroite base, comme une sorte d'explosion solidifiée, de phénomène naturel, anarchique, tumultueux et géométrique.

Contraire de Saint-Pétersbourg soudain posée horizontale, d'emblée, entièrement dessinée à l'avance, à plat, par le même architecte, jusqu'au moindre de ses ornements rococo, ses entablements, ses atlantes aux saillants abdominaux, aux pectoraux musclés, courbés sous ses corniches, et là une fois pour toutes. Edifiée à bras (et à mort) d'homme sur un marécage plat.

Le Jardin des Plantes, pages 284-285

Les mille enfers de la vérité

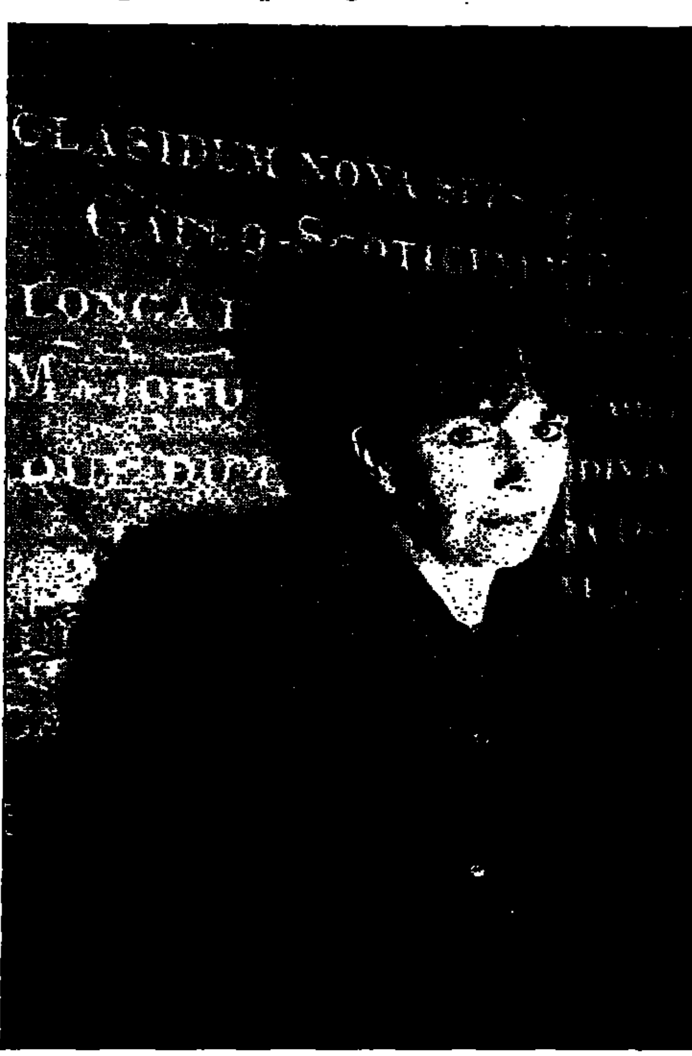
Aux confins de la grande et de la petite histoire, Catherine Lépront a composé un requiem grandiose et désolé en mémoire des oubliés

NAMOKEL
de Catherine Lépront.
Seuil, 362 p., 120 F.

D'un grand-père adulé auquel elle consacra un livre (1), Catherine Lépront a hérité une sensibilité musicale. Sa langue est un chant sensuel. Adepte de romans à la contruction symphonique, où le mystère des êtres se dévoile au fil d'une écriture toute en suggestions et envoûtements, elle cherche à cerner l'impalpable : la vérité d'un être humain. Ce qu'elle grave ? La difficulté d'authentifier un portrait. L'un de ses textes les plus récents, *Josée Bethléem* (2), illustrait sa quête patiente et généreuse d'indices susceptibles d'identifier un individu, en l'occurrence une femme, étrangère, exilée, venue échouer dans une bourgade du midi de la France. Tour à tour tracé en creux par un voisin complice et coloré par les témoignages des gens de son village en un patchwork eucharistique, le dessin de cette femme gauchère originaire du Maghreb faisait apparaître une victime dans la *« posture de Vierge au pied de la Croix »*, et autour d'elle un chœur de bons et de méchants, *« purs, irresponsables, inconséquents, ignorants, indifférents »*. Innocents ?

C'est une fresque analogue qu'elle entreprend dans *Namokel* : l'enquête sur un homme inconnu débouche sur la découverte d'une tragédie collective, et sur l'irréductible et lâche propension à l'oubli des populations. Une jeune fille, Hélène, dite Miss ou Miss Asperge par ses copines, est invitée un jour par son grand-père à la visite rituelle qu'il rend à Namokel. Ce mot *« namokel »*, formule magique, cache-t-il un homme, une femme, un lieu, ou bien traduit-il dans le patois familial, dans une langue étrangère, le mot *« silence »* ? *« Elle pensait que, associé à "namokel", le silence allait de soi, parce que "namokel", être humain, lieu, activité savante ou artistique, était quelque chose d'autre pour quoi, tout simplement, il n'y avait pas de mots. »* Hélène a dix ans en 1951 lorsqu'elle franchit la porte d'une maison proche du cimetière Vaugirard, fait connaissance avec Namokel, ce cousin (?)russe rescapé des camps, et de sa famille. Régulièrement, elle visitera à son tour le clan de ce Namokel qu'elle a décidé d'accompagner jusqu'à sa mort.

Parallèlement, avec quatre amies (dont la narratrice du livre, surnommée « Scribouille »), elle fouille dans de vieux journaux entreposés dans une cave afin de savoir ce qui s'est passé jadis, et de comprendre le monde dans lequel elle vit. Cette enquête, Hélène, Anne, Marie, Véréna, Scribouille et Catherine Lépront la mènent jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Séances plus ou moins studieuses, au cours desquelles on peut surprendre l'une couchée, une jambe contre le mur à la verticale, une autre racontant sa ville natale d'Orléans où *« les bonnes sœurs ont de la moustache »*, une troisième danser dans la poussière, et toutes fébriles de transgresser un interdit : *« Le premier lié à notre âge – nous étions toujours "trop jeunes" ; le second, lié à notre sexe – l'Histoire n'était ni pour les femmes ni faite par elles ; le troisième, parce qu'il ne fallait pas "remuer les horreurs du passé". »*


PAULO NOZOLINO POUR « LE MONDE »

De l'iconographie guerrière, les gamines n'avaient qu'une vision romanesque : celle d'*Autant en emporte le vent*, *« deuils, soldats blessés, femmes seules, contraintes de se confectionner leurs robes dans des rideaux, pillages, paysages ruinés, villes en flammes. »* Entre mille initiations (le procès des « blouses blanches », l'invasion du Laos, l'investiture de Mendès France, l'exécution des Rosenberg, l'enterrement de Matisse, Colette et Einstein, la chute de Dien Bien Phu, Juliette Gréco chantant *C'est à aimer que le temps passe*, la *« scandaleuse »* Brigitte Bardot, Lolita, Bill Haley, Robbe-Grillet, Jean-Luc Godard, Gérard Philipe, Farah Diba, sainte Simone de Beauvoir, et *Be Bop a Lula* sur le Teppaz, être pour ou contre les *Cahiers du cinéma*, la nomination de Maurice Papon comme préfet de police, le manifeste des 121 : autant de motifs d'engueulades), les filles dénichent mille enfers, dont elles n'ont eu que des versions édulcorées : les chambres à gaz, la photo d'un cadavre à Oradour-sur-Glane, les *« méthodes de pacification »* de l'armée française en Algérie *« qui relèvent de la barbarie nazie »*... Les « petites » préparent leur bac, puis entament leur vie d'adulte, l'une danseuse, l'autre pasteur, une troisième médecin, Hélène violoniste et photographe.

Elles font aussi leur propre expérience du deuil, Anne perdant son père en Indochine, et Hélène, Namokel, puis son grand-père, puis son frère en Algérie, cette guerre *« dégueulasse »*. Décès qu'Hélène encaisse avec une sorte de religiosité, visionnaire et pacifiée dans sa révolte : elle projette l'image des corps terrassés, l'un dans la boue, l'autre sur son lit, un autre dans le sable. Elle interpelle la mémoire, sonde la polyphonie des souvenirs, extrapole, de la mort des proches à celle des soldats inconnus. *« Membre de l'humanité »* et *« citoyenne du monde »*, elle accuse.

C'est *« la fin des jours d'innocence »*. Car s'il fut un temps pour ignorer, il est désormais un temps pour connaître. S'il fut un temps pour le non-dit, il est un temps pour la réceptivité à *« l'autre monde »*. Un temps pour éprouver, balayer l'ignorance, oublier les cérémonies de l'oubli. Un temps pour rapprocher les deux univers, celui de ceux qui avaient connu les camps et celui de ceux qui ne voulaient rien entendre. Peu à peu, le roman de Catherine Lépront se mue en hymne, se teinte d'une emphase bouleversante. Au-delà de la compassion, *Namokel* fait entrer les suppliciés d'Auschwitz, de Dachau ou de Buchenwald au Panthéon. *« Ils n'ont eu personne, au dernier moment, sur qui se retourner pour qu'il aille témoigner de la date et des circonstances de leur mort, de la réalité de leur mort, parce que tous ceux qui sont entrés sont morts avec eux, et, quand à ceux qui avaient pour fonction de regarder par le judas, ils se foutaient éperdument de savoir qui était qui dans cette incroyable mêlée de cadavres. »*

En contrepoint de l'humanité écorchée d'Hélène, qui sait clairement le *« décalage existant entre sa perception de la réalité et la transcription qui lui en venait à l'esprit »*, et qui se heurte à l'impossibilité de se représenter l'*« autre monde »* délimité par les barbelés, papotent les dames, du côté des tennis, au Clos fleuri. Le *« tap tap tap »* des balles sur la raquette, l'inlassable cliquetis des aiguilles à tricoter, le papotage égayé d'inepties de celles qui bavassent dos à l'Histoire, qui ne font pas de politique, *« comme si ces femmes assises avaient fait le pari que, si elles ignoraient l'histoire, l'Histoire ignorerait leurs fils »*.

Un chant, digne de Péguy ou de Malraux, s'élève. La litanie des effarés. Et Hélène, christique, endosse la souffrance, l'instinct de survie, l'indifférence, l'embrigadement, la terreur. Elle mesure l'impuissance à communier par l'expérience, à s'identifier avec qui s'est trouvé dans l'enfer. *« Même les personnages de Beckett lui paraissaient vivre une existence plus familière. »*

Avant de clore ce roman grandiose par une dernière prière exaltée, *« hommage adressé par les vivants à leurs morts, et aux morts sans noms »*, Catherine Lépront livre, entre autres pages magnifiques, une analyse du film de John Huston *Key Largo*, dans lequel elle projette une méditation sur les bons et les méchants, avec un Humphrey Bogart qui ne prétend pas être un héros, *« parce qu'il s'est battu pour délivrer le monde du Mal et que le monde n'a pas changé »*.

Jean-Luc Douin

(1) *Le Passeur de Loire*, Gallimard, coll. « L'Un et l'Autre », 1990.
(2) Gallimard, 1995.

La conscience de Virgile

Avec maestria, Alain Nadaud illustre la force de résistance de la littérature face au mensonge politique

AUGUSTE FULMINANT
d'Alain Nadaud.
Grasset, 272 p., 115 F.

Il est devenu commun de saluer l'intelligente facture des romans d'Alain Nadaud comme leur singularité profonde – un argument ingénieux servi par une écriture littéraire talentueuse. Mais ces recommandations l'ont, du même coup, privé d'une large audience, tant les spéculations sur les fins ultimes de la littérature peuvent effrayer. Comme un festin trop riche dont le menu seul rassasie déjà. Ceux qui intimidés n'ont jamais osé approcher l'univers étourdissant de Nadaud ne doivent en aucun cas manquer son nouveau roman, le sixième et le moins réservé.

L'intrigue est aussi simple que captivante. Un rédacteur en chef parisien envoie un jeune pigiste enquêter sur l'inexplicable destruction d'un musée d'antiquités romaines à Pleggah, aux portes de Carthage. L'incendie qui l'a ravagé à quelques heures de son inauguration intéresse bien plus la rédaction que le manuscrit d'une correspondance latine, vieille de plus de deux mille ans, que le reporter est parallèlement chargé de récupérer pour René Teucère, un ami du patron dont il est l'obligé.

Cette banale investigation prend très vite un tour rocambolesque : le lendemain de l'incendie, l'archéologue qui avait dirigé les fouilles, la très belle Anna Sidonis, s'est tuée en voiture ; depuis, l'attaché culturel, Gilles Virandes, a été muté à Mégare par mesure disciplinaire. A la poursuite du témoin-clé, l'apprenti limier récupère les précieuses lettres – rien de moins que les échanges épistolaires entre Varius et Tucca, les éditeurs posthumes de l'*Enéide*. Dès lors le drame contemporain se lit comme la lointaine reprise d'un crime occulté, celui de Virgile lui-même.

Avec l'adresse et l'invention qui font sa signature, Alain Nadaud va donc croiser trois discours : les entretiens enregistrés par le journaliste venu débusquer Virandes dans sa retraite attique, les descriptifs d'une plaquette du musée disparu et les sombres révélations des deux amis de Virgile, au cœur du dispositif qui va broyer le poète. Un puzzle patiemment construit, d'une parfaite lisibilité, qui révèle l'harmonie classique d'une polyphonie immémoriale à la force inexorable.

ENIGME

Quel est le vrai sens de l'*Enéide*, ce poème des origines de Rome, cette justification rétroactive des guerres Puniques au nom de la fable controuvée de Didon et Enée ? Pourquoi Virgile mourant, sans se résoudre à achever le manuscrit, a-t-il demandé qu'on le brûle ? Que craignait-il donc de sa publication ? L'hypothèse, impensable, de Virandes est peut-être la plus sage – *« Vous savez, les archéologues sont en bien des points semblables aux romanciers. Les uns comme les autres se montent la tête pour des choses auxquelles personne n'a jamais prêté attention »*. Conscient que toute Histoire officielle est une falsification plus ou moins habile, Nadaud ose une hypothèse moins confortable. Au terme de onze ans de travail ininterrompu, Virgile réalise l'insoutenable compromission de la faveur augustéenne : *« Si près du but, il s'accuse de légèreté, d'avoir mis la poésie au service du mensonge. »* Le poète, déplorant l'hypocrisie qui a dévoyé son art, ne voit plus dans l'*Enéide* qu'un *« formidable blanc-seing pour l'avenir, une fresque idéologique à grand spectacle, chargée d'embellir l'innommable, de draper d'un voile de gloire les forfaitures commises au nom de la raison d'Etat, c'est-à-dire pour le seul service politique du tyran »*.

Brusquement *« entré en haine de la poésie, grande pourvoyeuse de fables, sournoise ennemie de la vérité, prétentieux ornement des puissants »*, Virgile va tenter d'échapper au piège en détruisant le livre maudit ou, comme les sbires d'Auguste l'en empêchent, en minant le texte pour dévoiler la supercherie et dissocier sa fortune posthume de celle du despote maquillé en descendant des dieux. Le poème devient un labyrinthe dont l'articulation littéraire joue de l'artifice et de l'ambiguïté, laissant les indices ténus d'un crime d'Etat. L'entreprise dédalienne se mue ainsi en prototype de toute lecture critique. L'inconcevable dénonciation qui a perdu Virgile atteint, à distance, Virandes, son double éloigné qui ne parvient pas lui non plus à élucider ce que son intuition lui révèle. Mais la charge explosive est en place et la mèche, prête, n'attend que l'allumette : *« Le poème faisait office de miroir, à la fois de l'époque et de l'état d'esprit de celui qui l'avait écrit. Sismologue de l'âme, il avait enregistré, en ses profondeurs, les tensions et les déceptions qui avaient abouti à la mort de son auteur, et qu'il était désormais impossible d'effacer sans tout détruire. »*

Cette force irréductible de la littérature, seul recours contre le mensonge officiel et le travestissement de la mémoire, ne garantit pas le succès mais elle ouvre la voie d'une résistance nécessaire, face aux manipulations, vraies priorités de l'orbe politique. Nadeau en philosophe désenchanté ? Peut-être pas, puisque son narrateur – le jeune reporter – peut faire tomber les masques d'Auguste à l'ombre de la statue brisée de Ceausescu, faux estivant oublié d'une improbable station balnéaire roumaine, face à la mer qui engloutit et digère, avec une monstrueuse détermination, ceux qui osent affronter cet *« empire même de la folie »*. Un narrateur menacé mais vivant. Comme la littérature dont la force spéculative déjoue seule l'écœurante fadeur des consensus.

Philippe-Jean Catinchi

L'empire du faux

Marc Lambron a voulu écrire un roman sur ce Vichy « qui ne passe pas ». Par un tableau trop léché, il aboutit à un trompe-l'œil

1941
de Marc Lambron.
Grasset, 414 p., 135 F.

Quarante ans, ce n'est plus très jeune. C'est plutôt l'idée que les vieux se font de la jeunesse, mais ce n'est tout de même pas le grand âge. D'où vient alors ce livre de vieux que Marc Lambron publie pour fêter sa quarantaine et qu'on dit « goncourable » ? Lambron explique, dans une sorte de postface, qu'il a voulu écrire un roman sur 1941 à Vichy, sur ce *« passé qui ne passe pas »*, le sujet n'étant *« pas un tableau fidèle de Vichy, mais la question que pose Vichy à un Français né en 1957 quant à la possibilité de se le représenter »*. Parfait. Sauf qu'après quatre cents pages d'évocation de la vie à Vichy d'un jeune diplomate soi-disant gaulliste et agent double, Pierre Bordeaux, on n'en sait pas plus long sur la relation à 1941 d'un homme né en 1957. C'est préoccupant, surtout lorsqu'on définit si explicitement son projet.

Lambron n'est pas le seul écrivain né dans les années 50 à afficher une obsession, parfois trouble, pour ce « Vichy » que la France se dissimule depuis maintenant près de soixante ans. Toutefois, il ne se demande guère si, pour comprendre le passé, il faut savoir dire le présent... Ce qui supposerait de n'être pas « abîmé » dans les apparences, la représentation sociale, le « faire écrivain », mais d'avoir une expérience personnelle, physique. Un corps, pour tout dire. A lire Lambron, on n'est pas sûr de savoir quelle réponse il apporte à ces interrogations ni, même, s'il se les formule en secret... On aurait envie de lui proposer une question symétrique à celle posée à son héros, Pierre Bordeaux, sommé de dire ce qu'il faisait à Vichy sous l'Occupation : « Que vivez-vous, vous, monsieur Lambron, aujourd'hui ? »

De cela, on ne saura rien en lisant *1941*. On aura toutefois, très vite, une certitude. Marc Lambron est doué, il a dans l'oreille les phrases de l'époque, le rythme, certaines tournures, certains mots devenus désuets. A-t-il voulu jouer dans le registre du pastiche ? Peut-être, mais sur quatre cents pages, n'est-ce pas légèrement excessif ? A-t-il voulu s'embarquer dans une fresque historique, genre reconstitution – à la française plus qu'à l'hollywoodienne... –, où l'on essaie *« d'être aussi exact que possible dans toutes les données factuelles »*, où l'on glisse ici et là *« de brèves phrases de Berl, Drieu, Aragon, Morand et Sartre »* ? Sans doute. Et c'est bien agencé. Tout est à la bonne place, pas d'anachronismes, pas d'incongruités, pas de contresens. La pièce est bien ficelée, décors conventionnels et cossus, dialogues ne manquant pas d'esprit, personnages principaux étonnants, voire séduisants, portraits secondaires croqués avec talent.

CONTRASTE

Bref, du cousu main. Il y a sans doute un public pour ça. Des gens que la sensation du faux n'atteint pas, ou ne dérange pas. Car quelque chose sonne faux dans ce gros livre. Même si l'on est lassé du ressassement sur Vichy des « quadras » de la fiction française contemporaine, on peut reconnaître, cette année, à Lydie Salvayre, la violence, l'énergie dérangeante de sa *Compagnie des spectres* (Seuil, « Le Monde des livres » du 12 septembre), comme on relevait l'an dernier chez Philippe Dagen (*La Guerre*, Grasset), la noirceur, l'aigreur, le négatif, une salutaire détestation. Rien de tout cela chez Lambron.

Avant l'immense et définitif flash-back du récit de Pierre Bordeaux – Vichy 1941 et sa rencontre avec celle qui deviendra sa belle et mystérieuse épouse, Carla –, l'histoire commence, en 1978, par les amours estivales et éphémères d'un jeune normalien ressemblant fort à Lambron avec la fille des Bordeaux, Caroline. Dès ces pages, on voudrait un peu de chair, du concret, et pas seulement cette première phrase bien pensée comme « première phrase » : *« J'ai toujours aimé les femmes dont l'œil est voilé par une mèche de cheveux. »* Quand Lambron évoque le Palace, Grace Jones, Alain Pacadis ou quelques autres, pourquoi jette-t-il des noms, sans jamais risquer une description ? Est-il tellement certain de ne plus être lu dans de nombreuses années, pour n'éprouver aucunement le besoin de décrire cette beauté noire singulière, androgyne, ou ce drôle de type mort prématurément, sale, déjanté, presque inaudible et pourtant si subtil, cultivé, « non récupérable » ?

Après ces rapides pages de prologue, dans la longue plongée au cœur de Vichy, si l'on n'est pas submergé par l'ennui, on s'attachera à quelques belles figures (le Khédive), à cette volonté de Lambron de *« fixer la douceur veule du vent et le secret des corps révulsés »*. Mais, partout, que de clichés sur les femmes... Trop nombreux pour être tous ironiques. On est épuisé d'*« élégance à fleur de peau, donnée pour la vie »*, de *« jeune vie qui savait le malheur d'avoir déjà aimé, cette beauté qui de la solitude avait connu bien des formes »*. Et le moment supposé de la scène de lit ne nous sera pas épargné : *« Je fis encore un pas vers elle. Ses yeux d'insolence se vrillèrent dans les miens. (...) Je la repris dans mes bras. Elle se coula contre ma joue, je sentais son corps de femme ouvert par la chaleur de juin, ses seins touchant ma poitrine (...). Je l'embrassai dans le creux du cou, ses cheveux effleuraient mon visage comme la naissance d'une pluie d'été. »* Cette manière de parler des femmes, c'est une très vieille histoire – et qui, décidément, elle non plus, ne passe pas.

Jo. S.

Narcisse privé de miroir

Dans un roman impitoyable, Christine Angot traque l'orgueil des solitaires

LES AUTRES
de Christine Angot.
Fayard, 167 p., 85 F.

Comme dans ses précédents livres, Christine Angot dévoile le plus intime, choisit de révéler l'indicible, le non-dit, l'horreur violemment cachée, et de plonger son lecteur au plus profond de la honte. Avec une différence : comme le titre le souligne, il s'agit de repérer chez les autres ce que l'on a depuis longtemps détecté chez soi. *Les Autres* nous attirent dans le labyrinthe des secrets inconvenants. On ne dit pas ces choses-là, on ne devrait même pas y penser. Naguère péchés, aujourd'hui perversions, ou simples dérivatifs, les obsessions sexuelles inscrivent leur rituel dans la doublure brûlante de la vie apparente, vigilantes, tyranniques et narquoises.

La grande affaire des autres est donc la jouissance, ou du moins le cérémonial solitaire qui la précède ou la consacre, en complique (ou en simplifie) la « réalisation », dans la mesure où il faut néanmoins exiger la participation d'un partenaire, présent ou imaginaire mais toujours codé. Homme et femme seraient dès lors sur les rives opposées d'un lac insondable. D'où – pour les hommes – la ténacité des fantasmes et des habitudes, du bas de soie volé à la mère aux outils d'aujourd'hui (le téléphone où la partenaire est une voix, le Minitel où tout s'invente) qui n'annulent pas les simulacres de toujours comme l'exhibitionnisme, dernière limite au-delà de laquelle tout craque parce que l'autre finit par exister et brouille le jeu. En contrepoint à cet univers factice que la romancière observe et fustige avec le grand art d'utiliser les mêmes mots qui titillent les consommateurs, il y a l'autre part du rêve que s'approprie l'auteur, depuis toujours blessée, arrogante, impudique et impudente et les femmes proches d'elle, violentes et révoltées comme celles qui hantent un atelier d'écriture. Ecrire, croient-elles, permet – le roman que nous lisons en est la preuve éblouissante – de canaliser la provocation, de circonscrire le fantasme, de suppléer à ce manque et à ce vide qui succèdent à son accomplissement décevant. Mais écrire n'épuise jamais l'éternel recommencement d'un acte réduit à sa plus schématique répétition.

Ces « il » que l'on croit singuliers virent aux « ils » universels. Accrochée à quelques impératifs, l'obsession se nourrit de moins en moins de réalité jusqu'à bientôt fonctionner seule. Les autres sont absents, inutiles. Le roman de Christine Angot serait déjà magnifique de solitude si on oubliait sa lucidité vengeresse. L'abîme où elle traque la vérité des êtres va au-delà du désert de l'amour. Dans un monde où chacun se doit de penser et de jouir pareillement, ces dérisoires stratégies pour se croire le personnage unique d'un scénario original ne sauvent plus la liberté individuelle. Christine Angot nous refuse ce refuge où l'on se replie, étanche à toute compromission, seul sans doute mais précieux, inféodé au précepte orgueilleux du *« moi, je ne peux b... que comme ça »*. Elle supprime le sentiment d'exclusion qui rend la perversion si réconfortante. Elle nous pousse dans nos derniers retranchements, nous déloge du ventre, nous arrache du sein, nous vrille dans les reins la seule évidence que nous ne voulons pas entendre sous peine d'anéantissement : vous êtes des milliers et des milliers, tous semblables, à contempler votre sexe dans le miroir de l'enfance. Elle nous plaque la tête contre notre reflet qui, vu de si près, devient grotesque. La vraie douleur commence.

Hugo Marsan

Les couleurs de la vieillesse

A soixante-dix ans, Marthe s'éprend de Félix. Balayant veuvage et préjugés, elle se laisse emporter par les fougues de l'amour. A travers cette passion, Noëlle Châtelet offre un hymne « aux bonheurs de l'âge »

LA FEMME COQUELICOT
de Noëlle Châtelet.
Stock, 160 p., 89 F.

Vieille dame : expression à jeter, obstacle à contourner. On croit en avoir les moyens : chirurgie, lifting, injections diverses, remplir le sillon des rides, tirer pour retendre la peau, quand la ride revient on pique de nouveau, quand l'ovale s'affaisse on retend un peu plus. Plus de vieilles dames, ou alors très vieilles, cent dix ans et au-delà, une centenaire chasse l'autre. Qui osera dire que c'est simplement monstrueux, ces visages qui veulent effacer leur histoire, *ces femmes sans expression*, ces centaines de Nancy Reagan, blondes, maigres et qui ne peuvent plus rire, comme si « ça » allait craquer ? Que l'obscénité n'est pas la vieillesse, mais son refus fanatique ? Déjà, l'an dernier, Noëlle Châtelet avait intrigué et étonné, avec *La Dame en bleu* (1), un drôle de conte philosophique et moral – forme chère au XVIIIe siècle, époque qui la fascine tout particulièrement par la subtilité avec laquelle on y mêlait fiction et réflexion. *La Dame en bleu*, c'était un énigmatique voyage vers une forme singulière de liberté. Vieillir. Etre débarrassée des apparences. Ce qui, évidemment, ne signifie en rien se laisser aller. Bien au contraire.


FREDERIC GALLIER
« Il y a beaucoup d'enfance dans les vieilles dames »

Cette année, Noëlle Châtelet revient avec un texte plus abouti, le roman de Marthe, *La Femme coquelicot* ou la naissance d'une passion chez une dame de soixante-dix ans. A l'âge supposé du renoncement, Marthe, oubliant son veuvage, reprend sa jeunesse à son cou et, sous l'œil stupéfait de ses enfants – qui avaient, en toute affection, relégué maman dans le passé définitif – se laisse aller au délice d'aimer, au plaisir d'être aimée, avec Félix, un artiste de *quatre-vingts ans* qu'elle a surnommé, avant même de lui adresser la parole (elle le croisait seulement au café), *« l'homme aux mille cache-col »*. Ceux qui aiment la vie, vraiment – qui sont attendris par les blessures ténues que le temps fait au corps, par ce moment si bouleversant, où, dans un magnifique visage, quelque chose se flétrit légèrement –, seront mystérieusement et secrètement émus par *La Femme coquelicot*, par ce qu'on y sent de la délicatesse de Noëlle Châtelet, de la bienveillance avec laquelle elle observe ce que d'autres nomment sottement « les ravages du temps » et qu'elle voit comme « les bonheurs de l'âge ».

Elle n'est pas la seule à aimer les vieilles dames, et l'histoire de Marthe devrait séduire beaucoup de femmes – et même des hommes. Mais, bien souvent, cette douce défection du corps qu'on trouve si belle chez les autres, on la déteste sur sa propre personne. *« Pas moi*, constate paisiblement Noëlle Châtelet, *dans la grâce de* ses cinquante-trois ans. *Ce vieillissement dont je vois sans crainte de multiples signes, à commencer par ces taches sur mes mains, je veux le regarder avec tendresse et compassion. Avec un certain émerveillement. Le même que j'ai eu à me voir grandir. J'ai de l'enfance en moi. Il y a beaucoup d'enfance dans les vieilles dames. Je ne vois pas cet âge, la vieillesse, comme une rupture. Plutôt comme un glissement. Ce qui m'intéresse, c'est de regarder ce qui va se conserver et ce qui va disparaître, avec quel humour du destin tout cela va se faire. J'ai une intense curiosité pour ce qui est devant moi. Je vois que, souvent, les vieilles dames – ma mère étant pour moi le premier exemple et le plus réjouissant – ont des jugements libérés du consensus, des évidences. »*

« Il ne s'agit pas, bien sûr, de donner des leçons, prévient-elle, *seulement de signaler qu'on peut se mettre en paix avec le vieillissement, jouir de ce moment où l'on n'a plus rien à prouver, où l'on peut... revenir à soi-même. »* Il ne s'agit pas non plus de lire ce livre comme un « fait de société ». C'est le roman d'un amour violent et doux, un texte sobre et touchant, écrit avec économie, sans aucune faute de goût – c'était périlleux, car il est difficile de dire le désir d'une femme « âgée », dans une époque où tout ce qui se signale comme vieux est étiqueté « dégoûtant ». Marthe, qui avait traversé l'existence dans l'ombre, entre soudain dans la couleur. Rouge vie, rouge sang, rouge coquelicot : *« Le coquelicot m'a plu non seulement à cause du rouge,* dit Noëlle Châtelet, *mais parce que c'est une fleur à la fois belle et fragile, éphémère, dont la texture a quelque chose d'une peau trop fine et un peu usée. »* Quand on quitte Marthe, que le sourire de Félix fait rougir, on se dit que l'avenir est glorieux pour celles qui auront le courage d'être des vieilles dames.

Jo. S.

(1) Stock, 1996.

Don Juan moderne

De la passade à la passion, l'amour aujourd'hui et ses lois de tous les temps selon Claude Mourthé

UN ÉTÉ DE MÉLANCOLIE,
de Claude Mourthé.
Ed. du Rocher, 250 p., 120 F.

Tirso de Molina, Molière, Thomas Corneille, Musset, Mozart et da Ponte, Pouchkine, Ghelderode, Montherlant... Il y a *mille e tre* façons de s'emparer du mythe de Don Juan. Claude Mourthé a choisi de lui donner les traits on ne peut plus modernes de Jef, réalisateur de sitcoms, personnage aperçu dans son précédent roman, *La Perspective amoureuse*. La présence de la légende du Séducteur de Séville dans une histoire d'aujourd'hui n'a rien de didactique ni de plaqué par une fine construction du roman, elle est dans les gestes et pensées de ce mari infidèle, qui se rassure. Sa femme, qu'il pense heureuse et qui n'a rien *« des jalousies intempestives : elle aimait trop la façade »*, donne le change sur le non-être de leur couple, épargne aux amis et à la famille ses états d'âme. C'est de tout repos pour le séducteur, amant de Laetitia, comédienne que rien n'effarouche, pas même de se mettre nue dans un restaurant. Des tentatives de suicide, une langueur que le psychiatre définit *« état de mélancolie »*, elle est placée dans une clinique. Jef n'y est pas indifférent mais, bien qu'il se défende de *« se laisser avoir par une minette »*, comment résister à Charlotte qui a *« l'effronterie de la jeunesse »*, et à Minna, *« une absolutiste »* en amour qui refuse les cinq-à-sept. Il l'a rencontrée chez des amis où se trouvait Bernard-David Quatreligne, écrivain que le Goncourt couronne et qui offre à l'humour de Mourthé une savoureuse scène satirique quand, sur le plateau où Pivot opère, Jef inflige à B.D.Q. une magistrale rossée.

Ce coureur de jupons qui attend d'une prostituée ce qu'elle ne saurait donner, l'oubli d'un instant de déprime, pourrait avoir une vie somme toute tranquille, banale – et le roman n'être que d'une histoire d'amours bien ordinaires – si n'apparaissait une différence entre lui et son éternel modèle au moment où il faut choisir. *« Don Giovanni, obligé d'aller au bout de lui-même »* dans son défi à Dieu, ne peut que se perdre, *« se faire suicider par autrui, et par un mort »*, trouvant là la réponse moins à des problèmes qu'à ses problématiques, alors que Jef ne parvient à résoudre ses dilemmes, à dénouer ses imbroglios.

Il s'empêtre d'une facile aventure passagère à une liaison où le désir devient passion, du bref plaisir d'avoir séduit pour quelques copulations insignifiantes à l'expectative taraudante quand la maîtresse se veut épouse. Et Jef l'équilibriste vacille quand la femme apparemment complaisante qui allait jouer au bridge avec des amies comme si de rien n'était fait changer les serrures, a l'intention de divorcer, tient un langage semblable à celui d'Elvire avertissant l'inconstant des dangers qui le menacent; et la chute s'annonce quand, sorti avec Minna, Jef rencontre Laetitia – apparition *« inattendue et redoutée »* comme du Commandeur pour Don Juan – et fuit, les perdant toutes les deux. Il n'a plus qu'à geindre : *« Je suis seul. »* Reconnaissance de son désarroi, de ses défaites.

Il n'était pas évident d'esquiver la banalité en conclusion à ce sempiternel jeu du chasseur et de la proie.

Mourthé l'évite. Il achève magnifiquement son récit en transposant de Laetitia à Jef l'état mélancolique cependant que, dans un cinéma, son Don Juan tient la main de sa fille en regardant *Les Amants* de Louis Malle, et *« l'homme et la femme, si imparfaits au naturel... devenaient beaux, sous le regard de l'autre »*.

Pierre-Robert Leclercq

Un roman de la rose

LA ROSERAIE
de Michel Besnier.
Fayard, 200 p., 98F.

Entrer dans le roman de Michel Besnier, c'est s'assurer une rare bouffée d'air et de parfum. Comme elle nous arrive par une belle qualité d'écriture, de ces phrases qui murmurent sans jamais hausser la métaphore ou la note d'humour, et qui distillent la tendresse sans mièvrerie, nous avons là un heureux moment de lecture. Benjamin Renart et sa femme Agnès, qu'il surnomme « la Gerboise » pour ce qu'elle a en elle qui évoque le petit animal, forment *« un couple insécable »* bien qu'il soit arrivé à Benjamin de donner quelques coups de sécateur dans le contrat. Ainsi est-il tenté par une artiste qui fait des « portraits » de roses. Il l'appelle *« la Femme au goût de fleur »* puis Teresina parce qu'il est des fleurs qu'on ne peut – ne veut – couper. Tout cela est charmant et n'aurait d'autre intérêt que d'être bien raconté, s'il n'y avait, dans cette comédie avec un soupçon de drame, le décor. Le titre dit bien son importance qui devient vite un attrait. Le couple ne s'est pas installé à L'Haÿ-les-Roses par hasard. Benjamin est passionné par la vie de cette fleur, son histoire à travers les siècles, ses grâces multiformes, les innombrables arômes que l'homme lui a donnés. Dans ce cadre d'une roseraie où culte des roses et amour des femmes se confondent, l'un aidant à mieux comprendre et vivre l'autre, le monde extérieur n'est pas exclu. Et c'est aussi une belle réussite que d'avoir donné sa place au réalisme du monde extérieur dans cet univers privilégié, dans cet espace réduit hors du temps où l'auteur a choisi de dessiner une bien séduisante Carte du Tendre.

P.-R. L.

L'art sacré de l'oubli

Six brefs essais de John Cowper Powys qui mettent en lumière sa conception de « l'essence de la vie »

L'ART D'OUBLIER LE DÉPLAISIR
(The Art of Forgetting the Unpleasant)
de John Cowper Powys.
Traduit de l'anglais par Marie-Odile Fortier-Masek,
éd. José Corti, coll. « En lisant en écrivant », 108 p., 90 F.

C'est moins la coexistence des contraires, l'exposition simultanée de pensées et de sentiments ordinairement exclusifs les uns des autres, qui font la singularité d'un écrivain comme John Cowper Powys, que la manière dont ces contraires sont agencés, ces pensées et sentiments *mis en œuvre*. De fait, le lecteur serait bien en peine de fixer un ordre intellectuel stable dont les livres de l'écrivain gallois (1872-1963) constitueraient l'illustration. Mieux vaut se laisser porter par la superbe anarchie et l'ample vision de l'auteur de *Givre et sang*, par la puissance de son inspiration, qui mêle aux raffinements de la culture la sauvagerie des instincts et des désirs.

Comme les étonnants essais, traduits récemment, sur *Les Plaisirs de la littérature* (1), les six textes présentés ici, qui datent de 1928, démontrent l'originalité des vues, à la fois fantasques et profondément méditées, de Powys. « *Chacun de nous se rend pleinement compte qu'il serait navrant de voir la douce absurdité de la vie asservie à une coterie d'esprits austères qui n'ont que faire de l'illogisme, de l'excentricité, de la beauté, de l'illusion, de la bonté, obnubilés qu'ils sont par la poursuite de la glaciale, pure, logique, raisonnable Vérité !* » Tirée de subtiles considérations sur ce que doit être « *le parfait gentleman* », cette citation donne bien à entendre de quel côté se situe la philosophie de l'écrivain. Philosophie où peuvent se lire un certain vitalisme, hérité de Nietzsche, et une grande exaltation mystique qui fait son bien du christianisme comme d'un paganisme à résonance celte et d'un sensualisme qui ne recule pas devant les voies obscures.

Sous des apparences légères, qui pourraient faire songer aux scintillants paradoxes d'Oscar Wilde, le raisonnement de Powys sur le plaisir est grave, traversé des échos d'une « *terreur obsédante lovée au fond du monde* ».

Si l'écrivain fait l'éloge de l'« *art sacré de l'oubli* », qui seul, par une voie sinueuse et malaisée, nullement vouée à l'insouciance, permet d'accéder au plaisir, il met surtout en relief l'enjeu de cette quête. Le « *déplaisir* » est l'envers tragique et terrible du plaisir, « *l'innommable possibilité de toute atrocité* », exactement opposable « *à la possibilité de toute vision béatifique* ».

Pour Powys, « *l'essence de la vie* » échappe aussi bien aux « *optimistes naïfs* » qu'aux « *fidèles du lugubre* ». Cette « *essence* », précise-t-il, « *n'a rien d'un fait, et encore moins d'une réalité figée. Elle est un point de vue, une attitude, une humeur, une atmosphère, un processus mental autant qu'émotionnel* ». Pris dans « *le stupéfiant cortège des jours* », l'homme sage n'a donc d'autre choix que celui d'« *oublier* » cette « *infinie possibilité de répugnance et d'horreur* », afin de se livrer à l'« *infinie possibilité de beauté envoûtante* ». Beauté qui aurait la saveur et la précarité d'un délice, que le souvenir a charge de conserver.

Le caractère volontariste de cet oubli, auquel convie instamment Powys, fait penser qu'entre « *beauté* » et « *répugnance* » la balance n'est pas si égale qu'il veut bien le dire. A l'envahissement de la seconde, la première n'a à opposer que les armes de la fragilité. Ce qui lui donne encore plus d'éclat.

Patrick Kéchichian

(1) Traduit par Gérard Joulié, éd. L'Age d'homme, 1995.

Belfast a perdu son cœur

Avec une verve sarcastique et attendrie, l'Irlandais Robert McLiam Wilson écrit la chronique drolatique de sa ville en proie à tous les « crétins » et « salopards » du terrorisme

EUREKA STREET
de Robert McLiam Wilson.
Traduit de l'anglais (Irlande) par Brice Matthieussent
éd. Christian Bourgois,
546 p., 150 F.

Rosemary vient de sortir de la boutique où elle s'est acheté une jupe verte qui lui donne une forme de poire. Elle ondule des hanches en guettant le reflet de sa silhouette dans les vitrines de Royal Avenue, et pense joyeusement à son nouveau petit ami, lorsqu'elle cesse d'exister, tête en charpie et ventre pulvérisé. Fauché par la même bombe, Kevin meurt en préparant un sandwich salade-bacon. Tout comme Nathalie, huit ans, sa sœur Liz, douze ans, et leur mère Margaret, postées devant un distributeur de boissons qui vole en éclats métalliques. Un silence déchirant, assourdissant, suit l'explosion, après quoi on entend les cris, on compte les morts, on ramasse les mutilés, et on s'habitue à l'absurde.

Peintre de cette violence animale, Robert McLiam Wilson, irlandais, catholique, est un rebelle : il avait étrillé les « *salopards machos* » de l'IRA dans son premier roman, *Ripley Bogle* ; il fustige à nouveaux ces « *crétins* », ainsi que Gerry Adams, le leader du Sinn Fein, dans cette nouvelle chronique drolatique (malgré les massacres épiques) de sa ville natale transformée en champ de bataille, Belfast.

Eureka Street est une fresque, dont le cadre est cette « *Babel en prose* », « *Rome avec davantage de collines* », « *Atlantide sauvée des flots* », « *où les rues brillent comme des bijoux, comme de menues guirlandes d'étoiles* », et qui « *a perdu son cœur* » à cause du terrorisme aveugle, des inscriptions barbares sur les murs, des fleurs mortuaires sur le pavé.

Belfast, devenue « *Misère-Ville* », tombeau de victimes éparpillées « *dans la rue comme des fruits avariés* », asile d'une « *haine pataude, capable de survivre confortablement en se nourrissant des souvenirs de choses qui n'ont jamais existé* », est habitée par des gens dont il se voue à raconter l'histoire, tragico-burlesque. Et Robert McLiam Wilson, étant ce qu'il est (jeune insoumis, ancien clodo, et désaltéré à Joyce), *Eureka Street* swingue et titube, oscille entre baffes morales et gueule de bois, cavale du plumard au cocktail Molotov, et du désespoir à l'ironie explosive.

C'est Jake qui raconte. Un orphelin mélancolique, catholique, dur à cuire, prompt à taper sur des crânes, persuadé que le conflit politique qui empoisonne l'Irlande est « *une aberration, une énigme qui corrompt le sang* », pilier de bar, plaqué par sa copine Sarah, et cœur d'artichaut : de Mary la serveuse de pub qui réussit à lui faire quitter des yeux le goulot de sa bouteille de bière, à Suzy ou Rachel, elles le plaquent toutes après le premier baiser et lui laissent « *un blues à fendre l'âme* ». Pacifiste musclé, romantique soupe au lait, ce cœur brisé martyrise son chat. Son pote Chuckie, par contre, méthodiste, est un tombeur, malgré son pantalon crasseux et son *look* dodu. Depuis qu'il est tombé amoureux de Max, une Américaine qui en a vu de toutes les couleurs, ce pénis ambulant se sent « *dans la peau d'un David Niven rondouillard* ». Affamé de gloire par hérédité, viscéralement combinard, il ourdit des plans glauques, berne, bluffe, dupe et empapaoute pour faire de l'argent. Il vit avec sa mère quinquagénaire, qui fait scandale dans son quartier en vivant une passion homosexuelle.

Autour de ces deux picoleurs aux abois, c'est le carnaval des oiseaux de nuit, conteurs de blagues, poivrots et vagabonds, citoyens en détresse, auditeurs d'alarmistes flashes info : Crab et Hally, les déménageurs-récupérateurs de marchandises impayées au service d'un usurier chauve, qui n'hésitent pas à dérouiller les vieilles peaux ; Slat Sloane, le socialiste qui ne couche qu'avec des femmes de droite ; Septic Ted, l'obsédé hideux qui drague avec un succès phénoménal en racontant qu'il est nul au lit ; Barry Doran, qui a « *les jambes de Frankenstein* » depuis qu'un bus lui a roulé dessus parce qu'il détestait respecter les feux de circulation ; Luke Findlater, rupin spécialiste en « *brainstorming* » qui donne ses rendez-vous dans un bar loyaliste bourré de confédérés aux phalanges poilues ; Roche, vendeur du *Belfast Telegraph*, gamin morveux, petit frère du Gavroche des *Misérables*...

Au hit-parade de cette galerie pittoresque dont McLiam Wilson retrace les jours et insomnies avec une verve sarcastique et attendrie (*Eureka Street* est le somptueux *Muppet Show* d'une ville où « *toutes les rues sont Poetry Street* »), la palme du guignol homérique se partage entre Aoirghe, la jeune fille républicaine fanatique, « *casse-couillarde* » capable de se transformer en Batwoman pour défendre sa cause et son tintouin, couineuse que Jake va s'escrimer voluptueusement à mettre hors de ses gonds, et Shague Ghintoss, un poète célèbre écrivant sur les grenouilles, les haies et les pelles à long manche, également brocardé par notre insolent héros.

On épinglera aussi au chapitre des moments d'anthologie le voyage de Belfast à Dublin, dans le Train de la paix protestant contre les bombes placées par l'IRA sur la même ligne, et stoppé net par une bombe.

J.-L. D.

Maris, amants, enfants

Soledad Puertolas accroche de beaux portraits de femmes dans les appartements sombres de Madrid

HÔTEL DE CHARME
(Dias del Arenal)
de Soledad Puertolas.
Traduit de l'espagnol
par Fanchita Gonzales Battle,
Denoël, 265 p., 135 F.

Il n'y a pas de Pyrénées et l'on aurait tort de reléguer l'Espagnole Soledad Puertolas au rang des régionalistes, en alléguant un prétendu décalage entre les femmes qu'elle décrit et celles du nord de l'Europe. Les luttes, les angoisses, les bonheurs sont les mêmes partout ; cet écrivain, si intensément féminine et si peu féministe, le démontre avec son talent, sa finesse... et son impressionnant succès. C'est dans une Ronde à la Max Ophuls qu'elle nous entraîne dans son dernier roman, présentant tour à tour ses nombreux personnages et leur histoire. Le procédé ne va pas sans dangers, qu'elle a su déjouer par une habile construction. Sans jamais abdiquer son pouvoir, la narratrice privilégie néanmoins quelques premiers rôles dont elle donne le point de vue sur les autres acteurs. Ainsi démultipliée, sa force descriptive lui permet de mener son récit de l'immédiat après-guerre jusqu'aux années 80. Le premier de ces meneurs de jeu est un jeune homme sensible et velléitaire : il vit une passion éblouissante, puis douloureuse, avec une mère de famille provinciale. La sœur de celle-ci prend alors le relais pour parfaire les éclairages et ajouter de nouveaux éléments sur ses propres ambitions, en l'occurrence littéraires. Alors que les années passent, elle s'effacera à son tour devant la jeune éditrice de ses poèmes, et ainsi de suite jusqu'au retour final vers l'homme du début, retrouvé après quarante ans d'oisiveté inquiète. Pour diverses que soient les anecdotes et les analyses, il ne s'agit pas ici d'une juxtaposition artificielle de nouvelles, mais d'un roman homogène, intelligemment bâti autour d'une proposition classique : les difficultés de nos vies viennent de l'autre, et plus exactement de la manière dont nous-mêmes voyons et traitons l'autre. Proche de chacun des personnages, mais caché par le mur de la subjectivité, on devine en effet l'entourage, les maris, les amants, les enfants, les amis auxquels on ne parle pas, ou pas assez, ou pas bien. Cette cohérence du sujet s'appuie sur l'unité du décor : Madrid. La ville est constamment présente, décrite avec tendresse en ses quartiers les moins clinquants comme celui de la Puerta del Sol ou celui de Chamberi, au fond duquel la rue fictive de Manises, immuable dans ses équilibres, symbolise la permanence de notre nature. Dans ses appartements sombres, parmi ses meubles vieillots, derrière ses volets qui filtrent le soleil de l'après-midi, Puertolas accroche d'admirables portraits de femmes. Comme elles sont diverses ! et comme elles se ressemblent toutes ! Voici la poétesse affolée de comprendre qu'elle n'a jamais réussi que ce qui ne compte pas, le mannequin libéré et vulnérable, la femme de chambre un peu voyante qui parvient à s'approprier le château où elle servait jadis ; voici les mères inquiètes, les mères coupables, et bien d'autres encore. L'auteur traite chacune d'elles avec minutie et perspicacité : le fusain pour la précision, le pastel pour les subtilités, et ce qu'il faut de pitié pour parfaire un portrait. Sans jamais céder aux afféteries de la mode ni aux facilités des dialogues, dans une prose à l'ancienne, simple et précise, et d'ailleurs ici finement traduite, Puertolas pose la question : « *De quelles guerres fuyons-nous ? quelles batailles enterrons-nous dans la mémoire ?* » L'art seul peut tenter de répondre.

Jean Soublin

La belle endormie

A quoi rêvent les jeunes filles centenaires ? Réponse poétique de Frédéric Clément

SONGES DE LA BELLE AU BOIS DORMANT
de Frédéric Clément
d'après Charles Perrault.
Casterman,
coll. « Les Authentiques »,
56 p., 155 F.

Non, ce n'est pas le « conte de fées moderne » dont on nous rebattu les oreilles. La Princesse n'est pas de Galles et elle n'est pas morte. Elle n'est qu'endormie. Endormie pour cent ans, mais elle revivra, croyez-le bien. Cela fait trois siècles qu'elle s'endort et se réveille, pour la plus grande joie des enfants et du Prince charmant. Oui, décidément, *La Belle au bois dormant* est un conte inusable.

Inusable, qui l'eût cru ? Peut-être pas Charles Perrault lui-même. Dans sa préface aux *Contes de ma mère l'Oye*, l'auteur de *Grisélidis* s'emploie à démontrer que ses *« bagatelles »* renferment une *« morale utile »*, et qu'on ne saurait le blâmer de s'être *« amusé à des choses frivoles »*. S'il avait su que c'est par eux qu'il passerait à la postérité !

Combien de variations, d'arrangements, de pastiches (comme les amusants *Contes pour adultes nostalgiques et libérés* de Pierre Léon aux éditions du Gref) ? Trois cents ans après sa naissance, cette histoire – dont on dit qu'elle rappelle à la fois le mythe de Perséphone et la Blanche-Neige des frères Grimm – ne cesse pas d'aiguiser les imaginations.

Cette fois, c'est Frédéric Clément qui s'est laissé tenter par le thème du « sommeil magique ». L'auteur du *Chant d'amour et de mort du cornette Christoph Rilke* (primé à Bologne en 1996) affectionne tant les belles endormies – il prépare une illustration du livre de Kawabata qui porte ce titre – qu'il a eu l'idée d'imaginer le sommeil de la dame.

On entre dans l'histoire avec le texte original de Perrault. Roi, reine, baptême, mauvaise fée, bonne vieille filant sa quenouille : nous sommes en terrain familier. C'est au moment ou la fée touche le château de sa baguette, au moment où gouvernantes, filles d'honneur, femmes de chambre, gentilshommes, cuisiniers, marmitons, galopins, gardes, suisses, pages et valets de pied sombrent, eux aussi, dans une nuit centenaire, que Frédéric Clément se faufile dans l'interstice laissé libre par l'auteur. Au coeur du livre, son cahier – des pages scellées, closes comme l'univers du rêve – est une plongée dans l'insolite. Où l'on s'insinue sous les paupières de la Belle, où l'on se laisse porter par un texte étrange, mi-vision, mi-poème, *où des images légères voltigent* comme des papillons : fragments de tableaux rappelant Klimt ou Odilon Redon, vues de Venise, curieuses natures mortes photographiques... Rêve prémonitoire, singulière Annonciation : un papillon vient informer *« la Dame au doigt piqué »* de son mariage avec le Pape des papillons. Tout cela est surprenant comme un insecte qui serait la métaphore d'un prince charmant, mais – à condition d'accepter la rupture totale avec l'esprit du XVIIe siècle –, tout cela « fonctionne », comme dans un songe.

Et puis les paupières s'ouvrent : on revient à Perrault. Et l'on redécouvre la vraie fin d'un conte souvent tronqué. Ils se marièrent, bien sûr, eurent deux enfants (Aurore et Jour). Mais saviez-vous que la mère du prince n'était autre qu'une horrible ogresse qui voulut dévorer les enfants avant de se jeter vive dans une cuve de crapauds et de vipères ?

La *« moralité »* n'est pas moins savoureuse. *« Attendre quelque temps pour avoir un époux/ Riche, bien fait, galant et doux / La chose est naturelle/ Mais l'attendre cent ans et toujours en dormant/ On ne trouve plus de femelle/ Qui dormît si tranquillement. »*

Florence Noiville

Une naissance de la littérature jeunesse

Il y a trois cents ans paraissait le recueil de contes qui fit la fortune posthume de Charles Perrault. Histoire d'un malentendu

La fortune des Contes de Perrault ne se dément pas depuis trois siècles qu'ils circulent, regroupant en vers comme en prose et sous des titres différents – dont le plus fameux, *Contes de ma mère l'Oye*, a désormais un charme ravélien – des histoires simples qui restent des énigmes. Difficile d'assimiler ces récits féeriques, parfois terrifiants avec le conte tel que l'illustrèrent Boccace ou Chaucer ; impossible de les amalgamer à la vogue des contes naïfs et extravagants qui séduisent la cour, échappent le plus souvent au réalisme le plus élémentaire et ne délivrent aucune morale formatrice. Aujourd'hui encore le débat est ouvert sur leur composition, l'intention de Perrault ou un succès tel que depuis longtemps tout conte populaire semble lui être immanquablement attribué.



« Le Petit Chaperon rouge » par Gustave Doré

La piste est d'autant plus brouillée qu'à la parution du recueil, en janvier 1697, l'auteur affiché est un *mystérieux Pierre d'Armancour. Il* s'agit, en fait, du fils cadet de l'académicien rival de Boileau dans la célèbre et si sérieuse querelle des Anciens et des Modernes, qui n'a pas encore dix-neuf ans. Fiction d'une écriture précoce ou leurre burlesque pour un divertissement *mineur qui cumule une ironie sans* aménité pour les superstitions populaires et un mépris inquiet pour la transmission orale d'une littérature destinée essentiellement aux adultes ? Il est de toute façon patent que Perrault est sans rival sur le terrain d'une littérature pédagogique qu'il n'invente pas, mais qu'il va incarner d'une façon déterminante. S'il existe bien, dans la tradition populaire, des *« contes d'avertissement »* chargés d'enseigner des règles indispensables (prudence, obéissance) dont le héros paie sans merci la transgression – tel *Le Petit Chaperon rouge* – Charles Perrault préfère établir sa propre morale dans une optique proprement pédagogique. Ce père de famille qui s'occupa lui-même, sitôt son veuvage, de ses trois enfants – un fait assez original pour que ses propres parents le soulignent – va en fait tempérer ses préventions d'homme moderne, *champion d'une réflexion* personnelle et féru de découvertes scientifiques comme d'innovations techniques, grâce à l'évocation émouvante de ces figures de cadets qui, accablés par un destin contraire, en triomphent avec un panache qui dissipe les pires cauchemars. *L'effort de rationalisation* de ce fonds trop obscur pour l'académicien – La Fontaine a, lui, une sympathie compréhensive bien différente pour un folklore qu'il ne juge jamais dérisoire – fait la fortune de ces contes, expression d'un passé immémorial relu sur un ton moderne, qui ne refuse pas le réalisme le plus cru – famines, abandon d'enfants, recomposition des schémas conjugaux.

A mi-chemin entre la révérence de la tradition et sa remise en cause, le cocktail inventé par Perrault était promis à un bel avenir. Tenu d'abord pour mineur, à l'imitation *du jugement de l'auteur lui-même*, le recueil intéresse une société des Lumières qui redéfinit la place de l'enfant, mais plus encore une Europe romantique qui élit comme esthétique le charme monstrueux des ténèbres. Les somptueuses gravures des *Contes* que Gustave Doré réalise au XIXe siècle ont la même intemporalité que ces histoires terribles.

Reste à comprendre le mystère d'une littérature qui croise pour un lettré du Grand Siècle le répertoire de deux incultures supposées – celle du peuple et celle de l'enfant – et naît du fatras superstitieux et fantastique dont les esprits forts ne veulent plus, *mais qu'ils utilisent* encore pour édifier la jeunesse, débile donc malléable. Le ton et la simplicité de l'expression, le goût savoureux des formules, bobinette qui choit et soleil qui poudroie, ont assuré l'audience populaire de ces contes ancestraux revisités par un pédagogue méfiant, *heureusement* sauvé de la sécheresse par son élan paternel envers le petit Pierre.

L'auteur fictif de ces récits de fables anciennes fut du reste rattrapé par les forces qu'il mettait en jeu. Le sort funeste voulut que trois mois à peine après la parution des *Histoires ou Contes du temps passé*, le jeune homme tua, rixe ou accident, un compagnon de son âge ; l'affaire mena en justice et rien n'était encore réglé lorsque le fils préféré, l'enfant prodige imaginé par son père, mourut *« aux armées »* au printemps 1700. Mais tout était dit depuis le meurtre du 4 avril 1697. Aucun « conte de Perrault » ne viendra plus augmenter le recueil. Qu'importe ! Depuis trois siècles, ces récits qu'on ne peut réduire à une lecture exemplaire ou pédagogique défient les limites de leur « invention », résolument universels sans qu'on puisse clairement comprendre pourquoi.

Ph.-J. C.

★ Un colloque intitulé « Les contes du XVIIe siècle et leur fortune littéraire » se tiendra à l'Institut Charles Perrault d'Eaubonne les 26 et 27 septembre (rens. : 01-34-16-36-88).

livraisons

● **DAME TARTINE**, de Stefany Devaux
Sous l'impulsion d'une jeune éditrice, Michèle Moreau, les éditions Didier ont singulièrement dynamisé leur production pour la jeunesse. Témoin : « Pirouette », cette collection de comptines qui fit découvrir les insolites montages-collages de Charlotte Mollet. Et voici encore une nouvelle recrue prometteuse. Avec ses compositions en relief, moulages, trompe-l'œil, assemblages bizarroïdes où se mêlent pâte à sel et pâte à pain, « bonbecs » et Petits LU, papiers froissés, pinces à linge, vis langues de chat, fraises Tagada ou lampe à vélo..., cette jeune artiste fait surgir, par exemple, une inénarrable fée Carabosse aux seins en capsules d'Orangina, créature postmoderne, entre les poubelles d'Arman et le « eat-art » de Spoerri. Le tout est d'un kitsch sucré, Dame Tartine oblige...
A croquer ! (Didier, 24 p., 60 F. En librairie le 24 septembre).
A partir de 3 ans.

● **MON JOURNAL D'ENFANT**, de Selma Lagerlöf
Lorsqu'elle entreprend ce journal, en janvier 1873, Selma Lagerlöf n'a que quatorze ans. L'auteur du *Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède* – qui deviendra en 1909 la première femme Prix Nobel de littérature – se rend à Stockholm, chez un oncle et une tante, pour y suivre un traitement. Dans un cahier qu'elle a reçu pour Noël, elle note *« avec gratitude et joie tout ce qui lui arrive »* : *« Il se pourrait que cela me serve plus tard, quand j'aurai l'âge d'écrire des romans. »* Ces pages sont comme les gammes, vivantes et gaies, d'une adolescente qui se sait déjà écrivain (traduit du suédois par Th. Hammar et M. Metzger ; illustrations de Clem, Sorbier, coll. « Passages », 216 p., 52 F). **A partir de 13-14 ans.**

● **LIBERTÉ**, *de Paul Eluard, illustré par Claude Goiran*
Il faut un certain cran, lorsqu'on est tout nouveau venu dans l'illustration, pour se lancer dans une interprétation visuelle du plus célèbre poème de Paul Eluard, *Liberté* (1942). Les compositions de Paul Goiran exaltent cette *« période monstrueuse »* où, dit-il, *« l'humanité s'est entre-dévorée »*. Elles sont exposées, jusqu'au 31 octobre, à la bibliothèque Elsa-Triolet, à Pantin (Père Castor-Flammarion, 48 p., 79 F). **Pour tous âges.**

● ***NATURE ET ARTISTES**, d'Hubert Comte*
On a déjà vanté ici l'ingéniosité des imagiers artistiques d'Hubert Comte. Voici le dernier-né, sur le thème de la nature et de ses cadeaux (fleurs, fruits, arbres, paysages...) empruntés à des artistes de toutes provenances et de toutes époques. Au lecteur d'associer, quatre par quatre, les œuvres qui vont ensemble et de s'imprégner, sans en avoir l'air, de la diversité des inspirations et des styles (Circonflexe, 55 F). **A partir de 5 ans.**

● **LA MALÉDICTION DES MATHS**, de Jon Scieszka et Lane Smith
« Savez-vous que vous pouvez presque tout envisager comme un problème mathématique ? » Malédiction ! Cette phrase anodine va bouleverser la vie quotidienne d'une petite fille qui ne pourra plus manger ses céréales sans se demander combien il y a de centilitres dans un décilitre, ni s'habiller sans savoir la probabilité de tomber sur une chemise assortie à son pantalon, ni choisir entre une mère selon laquelle *« tout ce que dit votre père est faux »* et un père selon lequel *« tout ce que dit votre mère est vrai »*. Bref, un livre pour décomplexer tous les enfants en proie au « delirium » des maths et pour qui tout pose problème. Les dessins illustrent très spirituellement l'univers cauchemardesque qui ne serait régi que par des équations (Seuil Jeunesse, adapté par Jean-Luc Fromental, 40 p., 89 F). **A partir de 7 ans.**

Fl. N.

Dico à volonté

Le Robert à travers les âges scolaires. Un pari résolument didactique

LE ROBERT BENJAMIN
572 p., 640 ill. couleur, 90 F.

LE ROBERT JUNIOR
1 156 p., 1 000 ill. couleur, 108 F.

LE ROBERT COLLÈGE
1 880 p., 135 F.

Apprendre à chercher la définition d'un mot, c'est bien, mais montrer aux enfants qu'on peut aussi « tomber » dans un dictionnaire, c'est encore mieux. S'absorber par pur plaisir dans la découverte de mots ou de sens inconnus, se laisser captiver au-delà de la seule nécessité, voilà le genre d'aventure où peuvent entraîner les ouvrages pour la jeunesse du Robert. En publiant deux nouveaux dictionnaires élaborés en concertation avec des enseignants, l'éditeur propose maintenant une gamme complète et cohérente d'ouvrages pour les enfants et les adolescents.

L'ancêtre de la série, intitulé *Robert Junior*, était paru pour la première fois en 1993. Destiné aux enfants âgés de huit à douze ans, il *prenait le parti de proposer de vraies* définitions et non pas une simple démonstration par l'exemple. Au lieu d'expliquer le mot « cerisier » par *« M. Dupont a des cerisiers dans son jardin »*, texte énigmatique adopté par un concurrent, le Robert choisit ainsi *« arbre fruitier à fleurs blanches qui produit des cerises »*. Vingt mille mots sont présentés avec des notations phonétiques, des renvois à certains synonymes ou antonymes et, pour ceux qui s'y prêtent, un classement par famille suffisamment clair pour ne pas brouiller l'ordre alphabétique. Très joliment illustré, l'ouvrage comprend des planches thématiques en couleur et des tableaux de conjugaison. La version 1997 est agrémentée d'une palette représentant les couleurs, d'un petit atlas de la francophonie et d'une liste de deux cents proverbes et expressions.

Face au succès remporté par ce dictionnaire, l'éditeur a réfléchi à des extensions vers d'autres tranches d'âge. *« Le Junior ne convient pas encore aux enfants qui sont en train d'apprendre à lire et il n'est plus tout à fait suffisant pour ceux qui entrent en cinquième*, explique Marie-Hélène Drivaud, responsable d'édition au Robert. *Nous avons donc décidé de concevoir deux autres ouvrages. »* Le *Robert Benjamin* s'adresse donc aux petits à partir de cinq ans, dans un format plus adapté à la taille de leurs mains. Il comporte, lui aussi, plusieurs planches en couleur, une première approche de la conjugaison et une liste des animaux (femelles comprises !) avec leurs cris. Il anticipe sur l'esprit du Junior, mais d'une manière simplifiée. Les formes masculines et féminines des six mille mots présentés sont systématiquement développées, les abréviations absentes, les illustrations plus proches des livres pour enfants et légendées par des phrases complètes. Chaque définition reprend le mot concerné dans des termes simples et en utilisant exclusivement le vocabulaire contenu dans le dictionnaire. *L'attention des enfants* est attirée sur certaines homonymies ou difficultés, quelques synonymes et des notions d'étymologie.

A l'autre bout de la chaîne, le *Robert Collège* est destiné aux adolescents qui peinent encore à utiliser des dictionnaires pour adultes. Les quarante mille mots qui le composent ont notamment été sélectionnés à partir de l'étude des programmes du collège, du contenu des manuels et des épreuves du Brevet. Détail utile pour les parents, l'ensemble des sigles employés au cours de la scolarité (en grammaire, par exemple, matière où pullulent les g, n, c, o, s, et autres c, o, i) sont développés et expliqués. L'ouvrage recense les lettres grecques, les figures de rhétorique et tous les mots sont accompagnés de leur prononciation.

Raphaëlle Rérolle

Calligram a cinq ans

Rompre les clivages fiction et pédagogie. Le parti pris réussi d'une jeune maison d'édition

Calligram. A une lettre près, le nom est une anagramme de Gallimard. Et sans doute fallait-il cette *« garantie »* implicite pour que l'on croie, au départ, à cette nouvelle aventure éditoriale...

En octobre 1992, en effet, lorsque Christian et Pascale Gallimard lancent leur maison d'édition jeunesse, le marché est déjà bien *« encombré »*. *Mais leur* détermination est entière. Pascale – qui a été successivement institutrice, rédacteur en chef à *Astrapi* et auteur de « Premières découvertes » chez Gallimard Jeunesse – veut développer un *« programme éditorial complètement orienté vers la perception et l'apprentissage des enfants »*. Christian – le frère d'Antoine, actuellement PDG de Gallimard – apportera son expérience technique ainsi que ses moyens capitalistiques.

Calligram s'installe en Suisse. De là, la petite maison pourra pénétrer le marché *français* (aujourd'hui 60 % de son chiffre d'affaires) et s'ouvrir aux autres pays (40 %). Elle rachète Epigones pour disposer d'une *« plateforme »* à Paris, passe par des périodes *« très dures »*, mise sur la vente par correspondance (un quart de son activité actuelle), réussit à équilibrer ses résultats en 1996 et annonce des bénéfices pour 1997. Son projet ? « *Dépasser les clivages fiction/non fiction qui caractérisent la production de la plupart des maisons d'édition. » « Au XIXe siècle,* note Pascale Gallimard, *l'édition mélangeait fiction et pédagogie. L'industrialisation (...) a provoqué la création des livres de poche et la spécialisation de la presse jeunesse. L'objet de Calligram est de retourner à la tradition du siècle dernier pour se rapprocher de l'univers audiovisuel et mélanger tous types de création. »*

Premier mélange : des livres-peluches qui croisent l'univers de l'ouvrage pour tout-petits et celui du jouet, et semblent plaire particulièrement aux coéditeurs étrangers. Pour les plus grands, la collection *« Ainsi va la vie »*, de Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch, associe fiction et pédagogie sous forme de bande dessinée. Avec trente-huit titres parus, cette astucieuse série propose aux 7-10 ans, à travers les (més)aventures de deux héros, Max et Lili, une sorte de vade-mecum pratique et drôle de la vie quotidienne. Quatre nouveaux titres sortiront fin septembre : *Max et Lili se sont perdus, Lili se trouve moche, Max est racketté* et *Jérémy est maltraité* qui, sur le sujet de la pédophilie, a reçu le label *« Grande cause nationale 1997 »*.

Autre exemple réussi de ce mélange des genres : le CD-ROM *Tom et Tim* qui entraîne les enfants au pays des lettres, de l'alphabet, de la manipulation ludique (presque oulipienne !) des mots. Sous-titré *Déclic lecture* et sorti à l'automne 1996, ce CD-ROM – une création maison qui s'est déjà vendue, selon l'éditeur, à neuf mille exemplaires – ne devrait pas tarder à être suivi par un *Déclic calcul* à sortir en novembre.

Si Christian Gallimard reconnaît que, au cours de ces cinq ans, *« les difficultés n'ont pas manqué »*, il insiste aujourd'hui sur l'aspect *« pionnier »* de sa maison : automatisation et informatique *« poussées »*, développement du télétravail, diversification avec l'audiovisuel et le multimédia. Une équipe réduite (dix personnes pour cent vingt titres par an), une productivité interne forte : *« Les petits éditeurs – voyez Mango et Actes Sud – ont été forcés d'inventer la technologie artisanale. »* Désormais *« parvenue à maturité »* et diffusée par Hatier/Hachette, Calligram table, selon lui, sur une hausse de 30 % à 40 % de son chiffre d'affaires en 1998.

Fl. N.

Europe et Chine : dans le miroir

Philosophe et sinologue, François Jullien cherche à comprendre la raison européenne à partir de la raison chinoise, et vice versa

La véritable philosophie – travail du concept et aventure de la pensée – aurait-elle disparu ? On le prétend régulièrement depuis que, à la fin des années 70, a commencé à refluer la dernière grande vague théorique de la modernité, la vague structuraliste. Il serait cependant bien naïf d'en rester à ces apparences. Tout tend à prouver que, contrairement à l'opinion reçue, le travail théorique continue. Seules ont changé certaines de ses modalités. D'une part, ce travail ne vise plus à construire de grands ensembles systématiquement organisés. D'autre part il n'occupe plus, sur la scène de l'actualité culturelle, de position spectaculaire. C'est un travail discret qui se développe dans l'ombre, sans provoquer ni s'afficher.

Sur le fond, sa principale caractéristique est de se situer à quelque distance des champs institués de la philosophie (phénoménologie, courant analytique), et de chercher à ouvrir de nouvelles perspectives. En deux mots, de chercher à *« penser autrement »* – comme dit, après Foucault, François Jullien. Comment ? En refusant l'idée selon laquelle la philosophie serait une discipline hégémonique, en position de surplomb par rapport aux autres ; en la rapprochant d'autres pratiques de création, artistiques ou scientifiques ; et en explorant sans parti pris les points de tangence, ou de jonction, entre elle et ces autres pratiques. C'est ainsi que des parcours philosophiques atypiques, éclatés, divergents mais néanmoins dotés, chacun, de sa cohérence propre, se sont enclenchés à partir d'une réflexion sur les mathématiques (Gilles Châtelet), la philosophie (Barbara Cassin), la mystique médiévale (Alain de Libera) ou la psychanalyse (Monique David-Ménard). Dans le cas de François Jullien, c'est la rencontre avec la Chine (et la sinologie) qui a servi de révélateur. Ou de point de départ.

Non que François Jullien soit un passionné d'exotisme, un disciple de Claudel ou de Segalen. Tout au contraire. S'il a été, un temps, étudiant à Pékin et à Shangaï (1975-1977), responsable de l'Antenne française de sinologie à Hongkong (1978-1981), puis pensionnaire à la Maison franco-japonaise de Tokyo (1985-1987), l'essentiel de sa carrière universitaire s'est déroulé en France – à Paris-VIII, d'abord, puis à Paris-VII, où il enseigne actuellement. Il est en outre membre du comité de rédaction de la revue *Critique*, directeur de la collection « Orientales » aux PUF et (depuis octobre 1995) président de cette institution elle aussi atypique, mais connue dans le monde entier : le Collège international de philosophie.

Solidement installé à Paris, ce philosophe formé aux classiques grecs ne s'est donc pas fait sinologue par caprice, ni seulement pour traduire du chinois quelques textes de Lu Xun (1). Son *« détour »* par l'Extrême-Orient relève d'une stratégie tout autre. *« Seul,* explique-t-il, *un passage par la Chine, à partir de la philosophie grecque, peut permettre à la fois de découvrir d'autres modes d'intelligibilité que ceux qu'a développés la pensée européenne – et, par effet de retour, de réinterroger les partis pris implicites de la raison occidentale ; bref, de remonter dans l'impensé de notre pensée. »* Pourquoi ? *« Parce que la Chine relève, par rapport à nous, de l'extériorité la plus radicale. Elle n'appartient pas à l'aire indo-européenne. Elle n'a subi aucune influence réelle de l'Occident avant le XIXe siècle. Elle possède, enfin, une pensée explicitée depuis des temps fort anciens. "Moïse ou la Chine" : n'est-ce pas, comme le disait déjà Pascal, une alternative saisissante ? »*

En pratique, le détour par l'empire du Milieu présente un double intérêt. D'un côté, il produit un effet de *« dérangement »* pour la pensée. Il oblige cette dernière à s'arracher à ses postulats implicites. Il rend possible de *« s'étonner »* de ce que la pensée – en Chine aussi bien qu'en Europe – véhicule comme prétendues *« évidences »*. Il permet également de retrouver une marge de manœuvre par rapport à notre philosophie, trop souvent enlisée dans sa propre tradition. De découvrir, en d'autres termes, que nos questions prétendument incontournables (l'*« être »*, la *« conscience »*, la *« liberté »*...) ne se posent pas – et n'ont pas à se poser – dans le cadre d'une pensée *« autre »* comme la pensée chinoise. Bref, l'écart qu'offre la Chine peut avoir des effets subversifs – en contribuant à déconstruire, de l'extérieur, notre bonne vieille métaphysique.

Jeu excitant, en somme. Mais qui ne va pas sans difficultés. Car, comme le sait bien François Jullien, la Chine et l'Occident ne sont pas comparables terme à terme. *« Pour comparer, il faut qu'il y ait communauté de cadre, à l'intérieur duquel on puisse juger du même et de l'autre. Tel est encore le cas avec l'Inde, ainsi que le montrent les travaux de Benveniste ou de Dumézil. En Chine, en revanche, on ne sait jamais si ce qu'on découvre est « pareil » ou « différent », puisque – au départ – les deux traditions sont comme indifférentes l'une à l'autre. Il n'y a pas de "page" commune que l'on puisse diviser en deux pour ranger d'un côté l'Europe, de l'autre la Chine. Ce vis-à-vis, à partir duquel les deux traditions pourraient être comparées, est entièrement à aménager. »*

Mais, si le philosophe (à la différence des jésuites du XVIIIe siècle) se refuse à admettre qu'il dispose d'une position de surplomb – c'est-à-dire d'une connaissance de *« la »* vérité, lui permettant de *« ranger »* comme il convient les différences –, que peut-il faire ? Il ne lui reste d'autre solution que d'opérer chaque fois de façon locale, à partir d'un point ou d'un autre. C'est pourquoi les titres des livres de François Jullien peuvent donner à penser qu'il change souvent de sujet, passant de la *« fadeur »* à la *« propension »*, sautant de l'*« immanence »* à l'*« efficacité »*. Tel n'est pas le cas. En fait, Jullien s'efforce seulement de trouver, dans chaque cas, le montage particulier qui l'aide à construire l'hypothétique *« vis-à-vis »*.

« Livre après livre, je tente ainsi de nouer les mailles d'un filet qui soit tendu comme un réseau problématique entre la Chine et l'Europe, pour tenter d'intercepter leurs impensés respectifs. De là, cette stratégie de biais (puisqu'une comparaison frontale n'est pas possible), et débutant par un point ou par un autre (puisque je ne dispose pas d'un cadre commun préétabli). A chaque essai, je ne peux faire qu'un bout du trajet ; mais tous ces trajets se répondent et se relaient, de sorte que des cohérences d'ensemble finissent par apparaître progressivement. Au fond, mon travail n'est pas de comparaison, mais de réflexion, au sens propre du terme : je ré-fléchis la Chine par l'Europe, et réciproquement. »

L'aspect le plus passionnant d'un tel travail est la recherche du point de départ. François Jullien part non des concepts établis de la philosophie européenne, mais de termes choisis en bordure de notre langage théorique. *« Fadeur »* et *« propension »* sont à peine des notions : c'est pour cela qu'on peut faire dire à ces termes, chemin faisant et par accommodation, quelque chose qu'ils ne *« songeaient »* pas à dire au départ. Bref, il faut *« forcer progressivement la langue, pour faire passer la différence »*. Mais la démarche, on le voit tout de suite, peut aussi avoir ses dangers. En engendrant un relativisme généralisé, ne risque-t-elle pas d'ôter toute pertinence à la tentative d'importer en Chine des concepts politiques ou moraux bien inscrits dans la tradition occidentale comme, par exemple, ceux de « liberté » et de « droits de l'homme » ?

« La question des droits de l'homme , répond Jullien, *est un bon exemple de ce que les conditions de possibilité d'un dialogue ne sont pas données d'emblée entre l'Europe et la Chine. Dans la Chine classique, il n'y a pas de notion de droit comme en Europe (et ceux que nous avons appelés les "légistes" ne sont en fait que des penseurs de l'autoritarisme). Même le terme chinois qui sert, depuis une centaine d'années, à traduire la notion européenne de « droit » désigne initialement la « balance » : le « droit », en somme, se situe du côté où fléchit la balance, c'est-à-dire du côté du pouvoir du moment et de la circonstance. »*

Pourtant, depuis le début de notre siècle, le sens européen du terme (notamment l'idée d'un intangible, indépendant de tout rapport de forces) parvient peu à peu à se faire jour en Chine. *« En Chine aussi, la notion de droits de l'homme prend sens, progressivement. Mais il y faut une accommodation... »* Les Occidentaux, malheureusement, ne s'en sont pas toujours aperçus. Sur ce point, explique Jullien, *« nous oscillons le plus souvent entre un universalisme naïf (comme si le concept de droit avait toujours et partout existé) et un relativisme paresseux (comme si les droits de l'homme n'étaient pas valables pour les Chinois – alors que l'expérience montre que, depuis qu'ils ont découvert cette notion, ils ont de plus en plus de mal à s'en passer) »*.

Conséquence : les gouvernements européens sont passés, sans se l'avouer, d'un utopisme facile (priorité aux grands principes) à un réalisme économique qui n'en est que l'envers, et qui ne vaut pas mieux. La bonne solution – qui implique un vaste travail théorique – se situe, selon Jullien, à distance de ces erreurs. *« Ce qu'il faudrait faire, maintenant, c'est un examen critique de l'histoire particulière de la raison européenne, et de son exigence d'universalité – notamment à travers cette notion de « droit ». De la sorte, on parviendrait sans doute à mieux mettre en valeur – c'est-à-dire plus rigoureusement – ce qu'il y a, en elle d'*universalisable. »

Il reste à espérer que politiciens et hommes d'affaires sauront, sur ce point au moins, écouter les conseils d'un philosophe qui connaît bien la Chine. Ou, si l'on veut, d'un sinologue pour lequel la philosophie a, dans le dialogue des cultures, un rôle fondamental à jouer.

(1) *Fleurs du matin cueillies le soir* (A. Eibel, 1976) et *Sous le dais fleuri* (A. Eibel, 1978).

D.R.

François Jullien
Né en juillet 1951, normalien, agrégé de philosophie et docteur ès lettres, François Jullien est professeur à l'université Paris-VII, où il enseigne la philosophie et l'esthétique de la Chine classique. Il y dirige l'UFR « Langues et civilisations de l'Asie orientale ». Ses principales publications comprennent *Procès ou création* (Seuil, 1989), *Eloge de la fadeur* (Ph. Picquier, 1991), *La Propension des choses* (Seuil, 1992), *Figures de l'immanence* (Grasset, 1993), *Le Détour et l'accès* (Grasset, 1995), *Fonder la morale : dialogue de Mencius avec un philosophe des Lumières* (Grasset, 1996) et *Traité de l'efficacité* (Grasset, 1997). François Jullien est également le président du Collège international de philosophie, dont les activités comprennent l'organisation de séminaires et de colloques internationaux, ainsi que la publication de deux collections (« Les essais » et « La bibliothèque ») et d'une revue *(Rue Descartes)*.

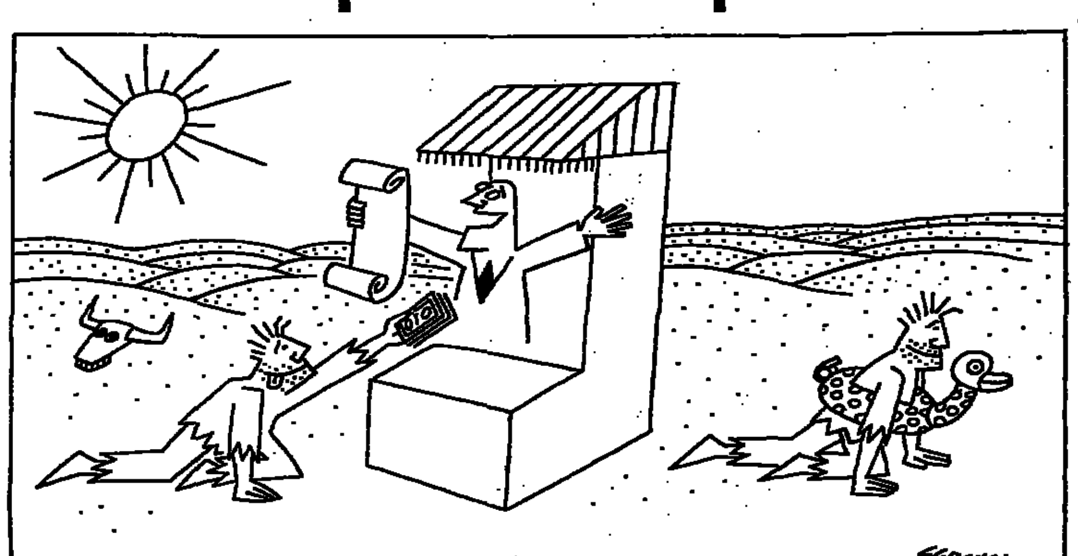
La chronique
de Roger-Pol Droit

Où est passée l'éloquence ?

CONVAINCRE
Dialogue sur l'éloquence
de Jean-Denis Bredin
et Thierry Lévy.
Odile Jacob, 394 p., 140 F.

MA VÉRITÉ SUR LE MENSONGE
de Paul Lombard.
Plon, 214 p., 98 F.

L'art de bien parler, afin de convaincre le tribunal ou l'assemblée, est né dans l'Athènes classique. Il a survécu jusqu'à ces derniers temps. Y a-t-il encore des orateurs après l'électronique ?



De l'auditoire d'un orateur éloquent, on dit volontiers qu'il est « suspendu à ses lèvres ». Il faudrait entendre cette formule dans son sens le plus fort : quand parle un magicien des phrases, le monde se met entre parenthèses, nous-mêmes sommes en suspens, attendant la suite du récit, le déroulement du fil, la suite de l'argument annoncé. Le temps paraît s'absenter, le cours des choses s'estompe : il ne reste que cette voix. On suit ses inflexions, ses méandres, ses ruptures. On se trouve pris dans le flux des mots. Ainsi embarqué dans le discours de l'autre, on oublie presque sa propre réflexion, comme si l'on ne parvenait pas tout de suite à rassembler les objections possibles ou les interrogations qui s'imposent. Une subtile extase s'empare de l'auditeur attentif quand celui qui parle se trouve investi de cette puissance difficile à cerner qu'on dénomme éloquence, et dont nous commençons sans doute à perdre l'idée. On s'égare en pensant que l'éloquence est simplement une technique, application de quelques recettes de rhétorique et de vagues astuces de psychologie élémentaire. Il faut au contraire y voir une forme singulière de présence créatrice, à la fois corporelle et imaginaire, génératrice d'une sorte d'espace mental commun chez les auditeurs, produisant dans leur regroupement éphémère une fascination intense.

Les particularités de ce phénomène, Jean-Denis Bredin et Thierry Lévy s'emploient à les cerner dans *Convaincre*. Deux ténors du barreau se penchent sur leur art et sur son histoire, au fil d'un dialogue amical et intelligent. Comment celui qui parle parvient-il à retenir l'attention ? A incliner la décision ? A entraîner la conviction ? Que ce soit dans les délibérations d'une assemblée politique, au cours des audiences d'un tribunal ou à travers les conversations d'une réunion amicale ou mondaine, certaines caractéristiques de l'éloquence demeurent constantes. Les deux avocats tentent de cerner ces traits pertinents pour saisir en quoi consiste exactement l'éloquence, quels sont ses ressorts et ses pouvoirs. Ce sont d'antiques questions, évidemment. Elles ont fait naître des bibliothèques entières. De Platon à Quintilien, d'Aristote à Cicéron, il est peu d'auteurs grecs ou latins qui n'aient contribué à cette définition. La réflexion sur les moyens de convaincre et les modes d'actions de la rhétorique s'étend depuis l'Athènes du V[e] siècle avant Jésus-Christ, avec ses sophistes, ses rhéteurs et ses maîtres dans l'art de persuader, jusqu'à la Rome de l'Empire, avec par exemple Aelius Artistide, dont on réédite cet automne, aux Belles-Lettres, l'intéressant *Eloge de Rome*.

Héritiers de cette longue histoire, Jean-Denis Bredin et Thierry Lévy ne se laissent pas impressionner par la masse des ouvrages publiés au cours des siècles, Temps modernes inclus. Ce qui intéresse ces praticiens lettrés, c'est de clarifier notre regard sur le pouvoir actuel de la parole. Ils n'hésitent pas à prendre çà et là le contrepied des Anciens ou de l'opinion commune. La caractéristique première de l'éloquence ne serait pas de décider d'un vote ou d'influer sur l'opinion d'un groupe, mais avant tout de retenir l'attention, de la maintenir éveillée, ce qui ne signifie pas soumise ou subjuguée. L'éloquence consisterait d'abord à se faire écouter, pas nécessairement à se faire obéir. La prédominance du modèle politique, où il s'agit d'emporter la décision – Démosthène demeure exemplaire – a estompé ce point fondamental. On a prêté moins d'attention à la part émotive du verbe, aux moyens que l'éloquence peut déployer pour enflammer, défendre, séduire. Ce dialogue les passe en revue, au fil d'une série d'éclairages qui vont de Cicéron à Jaurès, ou de Bossuet à Jacques Charpentier, bâtonnier de l'ordre des avocats sous l'Occupation, orateur superbe dont ne reste nulle trace, mis à part quelques souvenirs éblouis des deux interlocuteurs.

Là se trouve le trait majeur de l'éloquence : éphémère, elle est dépourvue de monument. La plaidoirie a disparu quand se lève l'audience. Lorsque la voix s'arrête et que la foule se disperse, il ne reste du grand discours politique qu'un éclat dispersé dans les mémoires. *Verba volant*. Les transcriptions, les pages du texte préparé sont d'un autre ordre. Tout ce qu'on pourra lire ne saurait reproduire ce qui s'est joué dans le moment même. Il n'y a qu'une seule représentation, et pas de reprise possible. La puissance de la parole est limitée par le moment de la présence. Elle crée un monde temporaire, dont les acteurs ne pourront pas rejouer. Cet univers limité, produit par l'artifice des voix et des vocables, est évidemment voisin du théâtre. Comme lui, il est soumis au risque de l'illusion et aux manoeuvres constantes du mensonge. Ce n'est pas un hasard si l'avocat, familièrement, s'appelle parfois un menteur.

« Je suis un menteur professionnel depuis le mois de novembre 1952 », écrit Paul Lombard, autre avocat renommé, au début de son nouvel ouvrage. Bien qu'il affirme : *« J'aime la vérité, mais elle m'ennuie »*, on ne saurait dire qu'il fait l'apologie du mensonge, paradoxe trop facile et trop plat. Son éloge de la vérité feinte est plus subtil. Il entend se situer dans la marge entre ce qui est carrément faux et inventé de toutes pièces et d'autre part les vérités qu'on arrange, dont on finit par se convaincre soi-même autant qu'on en persuade les autres, ces possibilités et vraisemblances qui sont censées adoucir les cruautés les plus courantes. Sans de tels accommodements, aux yeux de l'avocat, le monde serait moins supportable, excessivement rêche. Mentir ? Non ! Jeter plutôt un beau voile de phrases sur la dureté des faits... Voilà ce que suggère Paul Lombard au fil de pages truffées d'anecdotes et de souvenirs d'affaires célèbres. Le pouvoir du verbe est évidemment de voiler autant que de dévoiler, d'égarer autant que faire connaître. Les Grecs, là encore, ont exploré ces paradoxes du langage en tous sens.

Pourquoi ces thèmes anciens reviennent-ils à présent ? A-t-on déjà la nostalgie d'un temps où la conversation était un art, mineur mais raffiné, où la politique s'inscrivait inévitablement dans des joutes verbales et de grandes luttes déclamatoires, où feindre exigeait une patience d'orfèvre, où nulle cérémonie n'était concevable sans discours d'apparat, éloge inventif, couronne de phrases tressée dans l'heure et déposée au pied de la foule immobile ? Est-on bien sûr que ce temps soit à jamais révolu ? La dégradation de la langue, l'amenuisement de l'attention, la perte du panache comme de l'argument, sont peut-être des mythes, au même titre que la fin de la vertu ou la dégénérescence des races. Socrate déjà se plaignait de la nouvelle impolitesse des jeunes gens. Sans doute croit-on toujours que tout fout le camp, dès que le monde change, et qu'on s'y perd un peu. Voilà pourtant qui ne saurait suffire. A l'évidence, les mutations techniques des machines à communiquer touchent en profondeur les liens humains de la parole.

Mais comment ? On ne le sait pas encore nettement. Sans doute est-il aisé de constater ceci : plus il y a de moyens pour transmettre, moins il semble que l'on ait de choses à dire. Ou encore : quand le virtuel s'étend, le réel s'amenuise. Ou enfin : la captation d'un auditoire suppose une présence physique, un corps parlant, des visages à scruter, une proximité des souffles. Pour que l'éloquence convainque ou que le mensonge soit cru, il faut être là. Les écrans ne sauraient remplacer ce partage d'un espace physique, cette forme d'union spécifique d'une série d'individus formant soudain, pour celui dont la voix se fait entendre, une assistance. Si l'on admet que le parole et ses effets sont liés au corps, que l'éloquence a pour une part un mode d'action concret, matériel, alors on ne pourrait que constater son caractère limité, archaïque, infiniment dépassé par les techniques planétaires de transmissions d'information. On devrait même pouvoir prévoir sa mort prochaine et annoncer sa disparition sans retour. Rien n'est moins sûr. Le règne des écrans peut fort bien susciter au contraire de nouveaux groupes d'amateurs d'éloquence, des tournois de discours. Il se pourrait enfin que la politique se remette à parler. On ne sait pas exactement où s'est cachée pour l'instant l'éloquence, mais on se tromperait en la portant disparue.

La course à l'abîme de la IV[e] République

Deux ans après le déclenchement de la guerre d'Algérie éclata la crise de Suez. Historienne chevronnée de la France d'après 1945, Georgette Elgey raconte comment le « régime des partis » précipita sa perte

HISTOIRE DE LA IV[e] RÉPUBLIQUE
La République des tourmentes
tome II
de Georgette Elgey,
avec la collaboration de
Marie-Caroline Boussard.
Fayard, 704 p., 180 F.

Une réputation désastreuse poursuit la IV[e] République. Avec la crise de Suez et le déclenchement de la guerre d'Algérie, c'est pire encore. Ebranlé dans ses certitudes, montré du doigt aux Nations unies, le régime entre en agonie. Trois ans de course à l'abîme, d'atermoiements et de cécité, dont on attendait avec curiosité une relecture par Georgette Elgey, l'auteur d'une histoire au long cours de la IVe République.

Voici donc le second tome du troisième volet, entièrement consacré à Suez et aux débuts de la *guerre d'Algérie, en deux parties* distinctes qui forment deux livres en soi. Un cinquième volume est annoncé *« pour 1998 »*, le dernier de cette monumentale *Histoire de la IV[e] République*, dont la première partie a paru en 1965 (1).

Si d'autres ont précédé Georgette Elgey sur les chemins qu'elle explore aujourd'hui, personne n'a su marier comme elle la pédagogie de la journaliste qu'elle fut à la rigueur de l'historienne qu'elle est. Sa méthode n'est pas celle des historiens classiques. Comme eux, elle traque les documents et les archives. Davantage qu'eux, elle croit à la valeur des témoignages oraux. Sans être dupe des aléas de la mémoire, elle éclaire, corrige et complète les premiers par les seconds. Confessés par elle, nombre d'acteurs retirés de la scène gagnent en vérité. L'anecdote parlante, la phrase *off* qu'aucun compte-rendu *officiel* ne restituera jamais donnent une autre saveur sinon un autre sens aux événements. Rarement la petite histoire aura autant servi la grande. Appliquée à Guy Mollet et à Anthony Eden, qui embarquèrent leur pays dans la folle équipée de Suez, cette méthode fait des merveilles. Le 26 juillet 1956 face à une foule en délire, Nasser, le leader égyptien, a décrété la nationalisation du canal, percé par les Français, géré par eux et dont le gouvernement britannique est le principal actionnaire. Le haut-le-corps de Londres et de Paris est à la mesure de leur grandeur coloniale passée. Outragés, le premier ministre britannique et le président du conseil français n'ont, hormis ce sursaut et l'amitié qui les lie, rien de commun. L'un est un conservateur bon teint, élevé dans une de ces *public schools* qui forment l'élite britannique, le dauphin de Churchill.

L'autre vient de la plèbe. Fils d'un ouvrier tisserand et d'une concierge, Guy Mollet a adhéré à dix-sept ans à la SFIO, le PS *d'alors, où il a longtemps professé* les opinions les plus radicales. Répétiteur de lycée devenu prof d'anglais, c'est un élu du peuple, marxiste et humaniste, solidement enraciné à Arras (Pas-de-Calais) dont il est le maire inamovible.

« ENTENTE CORDIALE »

Par quel miracle le patricien britannique et le plébéien français sont-ils devenus compères ? Georgette Elgey raconte à quel point Mollet revint ébloui d'un week-end aux Chequers, la résidence de campagne des premiers ministres britanniques. Lui-même est resté un homme simple. Ce n'est que récemment, lorsqu'il est devenu président du conseil, qu'il a fait installer une salle de bains dans son modeste appartement d'Arras. Mais il est flatté de la considération qu'Anthony Eden, séduit par son excellent anglais et ses propos directs, *lui porte*.

Depuis le coup d'éclat de Nasser, les deux hommes sont à l'unisson. Tous deux voient dans le raïs égyptien un nouvel Hitler qu'il faut stopper net pendant qu'il en est encore temps. Sinon son influence s'étendra sur tout le Proche-Orient et ses puits de pétrole, poumon de l'Occident. Eden parce qu'il a traversé la guerre dans l'ombre de Churchill, Mollet parce qu'il fut résistant, n'ont aucun mal à se convaincre que la nationalisation du canal de Suez est comme un nouveau Munich.

Ils voient les années 50 et la volonté d'émancipation du tiers-monde avec des lunettes de 1940. Et rien n'ébranle leurs certitudes. Anthony Eden fait fi des critiques de son opposition travailliste. Il n'écoute pas davantage ceux qui comme Louis Mountbatten, le premier lord de l'amirauté, voient dans le débarquement prévu en Egypte une folie. En proie au syndrome de Munich, Eden et Mollet interprètent comme un feu vert voilé les mises en garde de Foster Dulles, *le secrétaire d'Etat américain*, l'homme-clé du moment. Exaspéré, le président des Etats-Unis lui-même, Dwight Eisenhower, s'en mêle. Sa missive est on ne peut plus nette: *« Il serait déraisonnable d'envisager actuellement le recours aux armes* (...). *Les conséquences pourraient en être d'une grande portée. »* Rien n'y fait.

Le dénouement de ce tragique malentendu n'est pas à l'honneur du coq gaulois et du lion britannique. Lancés dans les pires conditions à l'assaut de Port-Saïd, les deux alliés doivent piteusement rebrousser chemin sous la pression conjuguée de Washington et de Moscou.

Georgette Elgey dévide avec brio la pelote des intérêts qui s'enchevêtrent alors au Proche-Orient. En froid avec les Britanniques auxquels ils ont arraché en 1948 leur liberté, les Israéliens ont l'oreille du gouvernement *français qui ne leur* marchande pas son soutien, ni en avions militaires, pilotes inclus, ni en secrets nucléaires. Partie sus à l'Egypte en éclaireurs des Franco-Britanniques, l'armée israélienne a pu rétablir la circulation maritime jusqu'au port d'Eilat, son principal objectif (à ce point du récit, une carte du Proche-Orient n'aurait pas été superflue). L'Etat juif sort renforcé de cette partie de poker planétaire, dont le grand vainqueur est Nasser, désormais maître du canal.

ERREUR D'ANALYSE

Humiliée, ridiculisée, la IV[e] République n'en est pas quitte pour autant. Tandis que s'envenimait la crise de Suez, les nuages s'accumulaient dans l'azur algérien. Deux plaies au flanc du régime, une même obsession : derrière le FLN, Guy Mollet ne peut s'empêcher de voir la main du raïs. L'aide que l'Egypte octroie à l'époque aux rebelles a beau être symbolique, Suez et l'Algérie brouillent les facultés d'analyse de la classe politique française, la plus myope du monde, à quelques exceptions près. La IV[e] ne s'en relèvera pas.

Georgette Elgey a brièvement retracé dans le tome précédent les prémices de cette tragédie, l'insurrection de novembre 1954. Cette fois elle se saisit des événements à bras-le-corps, en consacrant un long détour à l'Algérie pré- et post-coloniale. Autant de digressions qui n'en sont pas, tant les résonances sont nombreuses entre l'hier de l'Afrique du Nord et sa chaotique décolonisation.

Débarqués en 1830, sur un coup de tête, en Algérie, les Français, n'ont jamais su quel parti y adopter. Indifférence de la métropole, impuissance des gouvernants successifs, Paris a toujours laissé la bride longue aux groupes de pression, qui, des deux côtés de la Méditerranée, considèrent l'Algérie comme leur chasse gardée. Colons et militaires n'hésitent pas à tenir tête aux gouvernements, quels qu'ils soient, dont les réformes les contrarient (l'Histoire se répétera lorsque de Gaulle voudra imposer la décolonisation de l'Algérie). Napoléon III lui-même put mesurer l'influence de ce lobby colonial qui sabota purement et simplement son utopique projet d'une Algérie respectueuse des droits des musulmans.

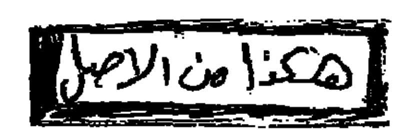
Georgette Elgey dit ce que ce retour en arrière doit à Charles-André Julien et à Charles-Robert Ageron, auteurs d'une *Histoire de l'Algérie contemporaine* (deux tomes aux PUF, réédités respectivement en 1986 et 1979). De même se réfère-t-elle fréquemment, pour la première partie de son livre, au *Suez* de Keith Kyle (Weidenfeld & Nicholson, Londres, 1991). Aller ainsi aux meilleures sources n'exclut pas une approche originale des événements ni l'exhumation de témoignages et de faits inédits. Pour tout dire, le tableau que Georgette Elgey brosse des premières années de la guerre d'Algérie est remarquable de perspicacité: Il mêle une connaissance intime des acteurs (Jacques Soustelle qui trouva son chemin de Damas à Alger comme gouverneur général) à un sens aigu des moments qui font date.

Le 8 mai 1945, alors que la métropole en liesse fête la victoire sur les nazis, de violentes émeutes éclatent à Sétif et se propagent bientôt au reste du Constantinois. On brandit le drapeau *vert et blanc* des nationalistes algériens. On crie *« Messali ! Messali ! »*, pour Messali Hadj, le leader indépendantiste. Les violences redoublent. Des dizaines d'Européens sont assassinés, leurs cadavres mutilés. Des femmes sont violées. Puis sonne l'heure des représailles. Elles sont sans merci. Combien de morts? Trois mille ? Dix mille ? *« Disons que le chiffre des victimes algériennes dépassa le centuple de celui des victimes européennes. »* Qui s'en souvient ? Et pourtant, note Georgette Elgey, le 8 mai 1945 est une date pour l'Algérie, *« le premier jour de sa guerre d'indépendance »*. Autre moment-charnière, autre événement oublié. Début avril 1948 ont lieu les élections à l'Assemblée algérienne dont les députés français ont accepté de mauvaise grâce la création l'année précédente. Bien que disposant de pouvoirs limités, elle est censée donner la voix au chapitre aux musulmans. Au nombre de huit millions, ils y disposent de soixante sièges. Autant que le million d'Européens vivant en Algérie. Comme si cela ne suffisait pas à assurer l'emprise des seconds sur les premiers, l'administration multiplie les manoeuvres pour assurer le succès de « ses » candidats. Commentaire d'un haut fonctionnaire, Pierre Racine: *« Les élections de 1948 ont donné matière, sous le contrôle d'un socialiste, Marcel-Edmond Naegelen* [alors gouverneur général], *à un trucage honteux, déshonorant. »* Sans doute dans le vrai, Georgette Elgey voit dans cette parodie de démocratie *« le véritable tournant du drame algérien »*.

Le pire est à venir. Jusqu'à sa disparition officielle, le 8 janvier 1959, la IV[e] République va vivre, dans la fièvre, à l'heure algérienne. On en attend un récit circonstancié, dans le prolongement du présent volume qui s'achève en février 1956 lorsque Jacques Soustelle est remplacé à Alger comme gouverneur général. Ce sera aussi l'heure du bilan. Née dans l'euphorie de la Libération – un héritage vite dilapidé – la IV[e] République a tout à en redouter.

Bertrand Le Gendre

(1) Edités chez Fayard, les précédents volumes de l'*Histoire de la IV[e] République* de Georgette Elgey ont pour titres : *La République des illusions (1945-1951)*, nouvelle édition de 1993, 180 F; *La République des contradictions (1951-1954)*, nouvelle édition de 1993, 180 F; *La République des tourmentes (1954-1959)*, tome I, 1992, 160 F.



Des femmes dévoilées aux marges de papier

L'historienne Natalie Zemon Davis restitue le profil perdu de trois héroïnes singulières du XVIIe siècle qui ont su écrire passionnément leur engagement. Une magnifique étude pour des récits exceptionnels

JUIVE, CATHOLIQUE, PROTESTANTE
Trois femmes en marge au XVIIe siècle
(*Women on the Margins. Three Seventeenth Century Lives*)
de Natalie Zemon Davis.
Traduit de l'anglais
par Angélique Levi
Seuil, « La librairie du XXe siècle »,
394 p., 150 F.

Glückel était née à Hambourg en 1646 *ou 1647* dans une famille de marchands ashkénazes. Mariée à douze ans avec Haïm Hameln, elle eut quatorze enfants dont douze atteignirent l'âge adulte. La mort de son mari en 1689 l'accabla de douleur *et transforma* profondément son existence puisqu'elle dut fréquenter elle-même les marchés, les foires et la Bourse. Pendant dix ans, le souvenir de Haïm demeura vif tout comme le chagrin de sa perte. Glückel refusa tous les partis *qui se présentèrent* et songea même à s'installer en Terre sainte après avoir marié son dernier enfant. Mais elle ne partit pas et accepta un remariage avec un riche financier de Metz. Elle passa là ses dernières années, assombries par la *faillite puis le décès* de son mari. Glückel s'installa alors chez l'une de ses filles. Elle mourut à Metz en 1724, ou en l'année 5485 selon le calendrier hébraïque.

Marie Guyart connut, elle, le grand voyage. Née en 1599, elle était la fille d'un boulanger de Blois. Elle avait épousé un maître ouvrier en soie. Veuve après seulement deux années de mariage, elle entendit l'appel impérieux de Dieu. En 1631, elle décida d'entrer au couvent des Ursulines de la ville, abandonnant ainsi son unique fils, Claude. Quelques années plus tard, devenue Marie de l'Incarnation, elle eut la vision d'un lointain pays où sa tâche serait de *« faire une maison à Jésus et à Marie »*. Son confesseur *jésuite identifia* cette terre comme la Nouvelle-France où ses confrères avaient déjà entrepris un intense effort missionnaire. En 1639, Marie embarqua donc à Dieppe pour le Canada. Au couvent des Ursulines de Québec, elle s'attacha avec une ferveur extrême à enseigner les mystères chrétiens aux jeunes Amérindiennes. Elle y mourut en 1672 en bénissant les nouvelles converties et en murmurant : *« Tout est pour les Sauvages. »*

Tout comme Marie, Maria Sibylla Merian foula la terre du Nouveau Monde mais plus au sud, à Paramaribo, dans la colonie hollandaise du Surinam. Elle n'y passa que deux années, entre 1699 et 1701. Son dessein n'était pas l'évangélisation des indigènes mais l'observation de la Nature. *Maria Sibylla était*, en effet, peintre et naturaliste. Née à Francfort en 1647 dans un milieu d'artistes, de graveurs et d'éditeurs, la jeune fille avait suivi la même voie, composant des recueils de modèles floraux puis des planches qui reproduisaient d'après nature plusieurs variétés d'insectes à tous les stades de leur développement, de la chenille au papillon. La grande rupture qui marqua la vie de Maria Sibylla survint en 1685 lorsqu'elle décida de rejoindre avec ses deux filles une communauté piétiste radicale, établie à Wieuwerd, en Frise. Fondée par Jean de Labadie, cette *« sainte famille »* exigeait de ses membres les plus extrêmes abandons. Maria Sibylla se sépara donc de son mari, qui obtint le divorce. Mais elle ne resta que six ans parmi les *« labadistes »*. Elle s'installa ensuite à Amsterdam où elle vécut de son enseignement et de ses aquarelles, fit le voyage d'Amérique puis revint pour publier en 1705 le premier tome de ses *Metamorphosis Insectorum Surinamensium*. Elle était honorée, visitée, citée. Elle s'éteignit en 1717. Natalie Zemon Davis a passé de nombreuses *années dans* la compagnie de ces trois femmes. Elle a mis ses pas dans les leurs pour retrouver dans les archives les traces ténues de leurs existences. Le résultat est un livre attachant, *émouvant, où une érudition étourdissante* n'efface jamais le déchiffrement attentif des pensées et des cœurs. Comme les livres qui l'ont précédé (1), *Juive, catholique, protestante*, – en l'occurrence trois histoires de vie – pose une interrogation *fondamentale. Elle est ici* bien indiquée par le sous-titre du livre (qui était son titre anglais) : *Women on the Margins*.

Mais pourquoi désigner Glückel (que Natalie Zemon Davis préfère nommer Glikl selon la graphie et la prononciation yiddish), Marie et Maria Sibylla comme des *« marginales »* ? Toutes trois viennent de familles bien établies dans le commerce ou *l'artisanat* ; toutes trois ont vécu, avec quelques aléas, dans une commode aisance ; toutes trois ont embrassé une vocation qui ne rompait pas avec les attentes sociales de leur milieu ! Mieux encore, aucune d'entre elles ne s'est pensée comme en marge. La communauté juive de Hambourg constituait pour Gickl un centre qui rejetait les chrétiens à sa périphérie. La Nouvelle-France de Marie n'était pas un bout du monde, mais un fragment de la chrétienté universelle. Pour Marie Sibylla, la communauté de Wieuwerd fut, un temps, une nouvelle Jérusalem. Lorsqu'elle la quitta, c'est la Nature entière, en sa profusion et sa diversité, qui devint le territoire dont elle se fit l'observatrice et la dessinatrice. Le profond engagement religieux de chacune des trois héroïnes ne justifie pas, non plus, de les placer en marge. Maria Sibylla n'a été que peu d'années adepte du radicalisme *« labadiste »*. Elle retourna ensuite à un protestantisme plus tempéré, *avant tout sensible à la grandeur de* la Création. Glikl a partagé avec nombre de femmes juives le respect des prescriptions et des interdits rituels, la récitation des prières en yiddish, la lecture des traités de morale et, *à la fin de sa vie*, l'espérance messianique suscitée par Sabbataï Zevi. Marie, en vivant avec intensité une expérience mystique, faite d'oraisons mentales et de sévères mortifications corporelles, puis en choisissant l'habit religieux et la vie *missionnaire n'était* certes pas une chrétienne ordinaire. Mais son destin n'est pas absolument singulier. Il a été partagé par toutes celles qui ont donné force aux nouvelles congrégations, nées avec la réforme catholique et l'« invasion mystique » du premier XVIIe siècle. La dimension religieuse propre à l'expérience de chacune des trois femmes est sans doute essentielle – et c'est pourquoi elle a donné son titre à la version française du livre. Mais elle ne fait pas de leurs vies des existences hors les normes.

Glikl, Marie et Maria Sybilla sont-elles marginales parce qu'elles étaient éloignées des *« centres du pouvoir »*, qu'il soit politique, religieux ou savant ? Maria Sybilla Merian, bien que reconnue et respectée comme naturaliste, n'avait pas accès à l'université ou aux académies savantes. Marie de l'Incarnation ne pouvait prétendre ni à l'autorité théologique ni au droit à la prédication. Glikl ne connaissait que mal l'hébreu et s'était nourrie de littérature de piété et de morale rédigée en yiddish. Faut-il en conclure que *« leurs visions et leurs créations [...] ont été élaborées à partir d'un lieu marginal »* ? Si tel est le cas, ce seraient toutes les femmes, généralement exclues dans les sociétés anciennes des fonctions et des positions d'autorité, qui seraient *« marginales »* – et, avec elles, le plus grand nombre des hommes.

Ce qui, me semble-t-il, fait l'*exceptionnel des existences de Glikl* et Maria Sibylla tient à une autre de leurs parentés : l'entrée en écriture. Les circonstances en furent différentes. C'est la mélancolie de la solitude et du veuvage qui conduisit Glikl à *entreprendre une autobiographie* rédigée *« dans une grande douleur et le cœur lourd »* et destinée à ses enfants et aux enfants de ceux-ci. Marie Guyart fut incitée à prendre la plume par ses confesseurs afin d'apaiser les tourments *qui l'assaillaient quant* à l'*authenticité* de ses visions et de son union avec Dieu. Pour Maria Sibylla, l'écriture accompagna tout naturellement son travail de botaniste et de dessinatrice.

Après ce moment initial, aucune *d'entre elles ne cessa d'écrire*. Glikl a pendant plus de trente ans augmenté et révisé une autobiographie qui mêle souvenirs et histoires, récit de vie et contes à finalité morale. De Blois et Québec, Maria a beaucoup écrit. Avant son départ, elle a rédigé les conférences où elle exposait aux élèves des Ursulines les principes de la foi chrétienne et le *Cantique des cantiques*. A Québec, elle a composé dans les langues indiennes qu'elle avait apprises les catéchismes, dictionnaires et *« histoire sacrée »* nécessaires à l'évangélisation, elle a accepté, à la demande de son fils, devenu bénédictin de Saint-Maur, d'écrire son autobiographie spirituelle. Maria Sibylla ne rédigea jamais un récit complet de sa vie, mais seulement quelques notations biographiques écrites durant ses années passées parmi les *« labadistes »*. Au retour du Surinam, elle se voua aux commentaires des peintures rapportées d'Amérique.

Les marges dans lesquelles se situent les trois existences reconstituées par Natalie Zemon Davis sont donc, d'abord, des marges de papier. Peu nombreuses, en effet, sont au XVIIe siècle les femmes qui ont écrit comme elles l'ont fait. Le livre rédigé par Glikl est la première *autobiographie connue due* à une femme juive. Maria Sibylla est la première femme peintre à avoir mis son art au service de l'étude savante de *« la génération, propagation et métamorphose »* des insectes. *Et si Marie n'est pas la première* chrétienne à avoir écrit une confession spirituelle, son extraordinaire activité d'écriture la singularise parmi ses compagnes de dévotion et d'apostolat.

Passionnément investies dans *une activité peu ordinaire à leur* sexe, nos trois héroïnes se situent également en marge de l'écriture « publique » et publiée propre aux hommes. A part les commentaires savants de Maria Sibylla et les pièces rédigées par Marie de l'In*carnation pour les jésuites*, aucun de leurs écrits ne parut de leur vivant. Leur écriture demeure destinée à leur famille ou à leur communauté, et ce n'est que par les copies manuscrites faites par les fils de Glikl ou les compagnes de Marie que leurs *autobiographies ont pu* circuler. C'estde mains masculines que sortiront leurs premières éditions imprimées : celles de Claude Martin, qui publie en 1677, avec des révisions prudentes, le texte de sa mère ; celles d'érudits allemands, qui donnent en 1898 et 1913 l'édition du manuscrit en yiddish puis une traduction allemande des mémoires de Glikl.

Pourtant, avant Natalie Zemon Davis, une femme s'était intéressée à ce texte étonnant qu'elle avait publié dans une première traduction allemande en 1910. Elle se nommait Bertha Pappenheim et avait été l'« Anna O » de Freud. Elle était juive et féministe. Elle luttait pour l'émancipation des femmes. Elle croyait à la vertu des récits. Le livre de Natalie Zemon Davis renoue magnifiquement avec ses préférences et ses espérances.

Roger Chartier

---

(1) « Le Retour de Martin Guerre. Etude historique », *in* Natalie Zemon Davis, Jean-Claude Carrière et Daniel Vigne, *Le Retour de Martin Guerre*, Laffont, 1982, pp. 115-269, et *Pour sauver sa vie*, Seuil, 1988.

Stephen Jay Gould, un darwinisme modéré et pluraliste

Contrairement aux interprétations « trafiquées » des théories darwiniennes, la vie n'est pas régie par une poussée inéluctable vers le progrès explique le paléontologue. Une mise au point salutaire contre les dérives idéologiques

L'ÉVENTAIL DU VIVANT
Le mythe du progrès
(Full House)
de Stephen Jay Gould.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christian Jeanmougin,
Seuil, 303 p., 145 F.

LA MAL-MESURE DE L'HOMME
(The Mismeasure of Man)
de Stephen Jay Gould.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Chabert
et Marcel Blanc,
Odile Jacob, 468 p., 160 F.

Les chauves-souris, les rats et les antilopes ne figurent pas dans les séries iconographiques qui représentent l'histoire de la vie. Sur les murs des musées d'histoire naturelle, les plus grands succès de l'évolution mammalienne sont ainsi écartés au profit d'une petite lignée, l'espèce humaine. D'un filet de vie vertébrée, nous faisons un modèle de la totalité de l'histoire multicellulaire, l'aboutissement suprême d'une dynamique fondamentale. *Cette arrogance* est sans fondement. Elle exprime seulement, montre Stephen Jay Gould, notre besoin de *« légitimer notre existence par une préférence cosmique prévisible »*. A l'échelle des temps géologiques, l'humanité n'est qu'un rameau tardif, un accident cosmique éphémère. Nous avons écrit le récit de l'évolution à notre avantage. Nous avons trafiqué Darwin pour ne pas subir la blessure narcissique que sa découverte nous impose. Cette distorsion repose cependant sur une argumentation enracinée dans notre culture. En relevant la tendance de la vie à croître en complexité anatomique, en sophistication neurologique, en souplesse du répertoire comportemental, nous avons le sentiment de constater des faits. La force du livre de Stephen Jay Gould est de revenir sur cette évidence, de la défaire et de la renverser.

La Terre, autrefois exlusivement peuplée de bactéries, abrite maintenant une diversité organique bien plus vaste, dont *Homo sapiens*. Mais ce fait fondamental a été mal compris. Le *« préjugé du progrès »* se nourrit d'un platonisme qui nous *« pousse à voir dans un idéal ou une moyenne l'« essence » abstraite d'un système, et à déprécier ou ignorer les variations entre les individus »*. Rien de plus commode – et rien de plus faux – qu'une moyenne pour mettre en évidence une prétendue tendance évolutive. Le livre de Stephen Jay Gould est d'abord un petit traité du bon usage des statistiques. Anecdotes et leçons élémentaires de probabilités possèdent une valeur propédeutique. Ayant compris que la disparition des scores les plus élevés au base-ball ne traduit pas une *baisse du niveau des batteurs*, mais une élévation des performances des batteurs et des lanceurs, le lecteur est mieux armé pour assimiler que l'histoire de la vie n'est pas régie par une poussée inéluctable vers le progrès. La sophistication de l'espèce la *plus complexe* est un épiphénomène. Elle ne conforte pas l'existence d'une dynamique de progrès. D'une part, des organismes unicellulaires, les bactéries, *« sont et ont toujours été la forme de vie dominante sur Terre »*, d'autre part, la mutiplication des espèces et des genres résulte d'un mouvement aléatoire et *« non d'une impulsion unidirectionnelle vers une complexité fondamentalement avantageuse »*. Lorsqu'un ivrogne titube sur un trottoir, entre le mur du bar et le caniveau, ses pas incertains le porteront toujours vers le caniveau, car son mouvement, empêché par le mur, ne peut se développer que dans une seule direction. *De manière similaire*, la complexité minimale des bactéries définit un « mur de gauche », de sorte que la diversification aléatoire des espèces ne pouvait qu'éloigner les organismes de leurs minuscules ancêtres.

Dans la marge d'un ouvrage défendant le progrès dans l'histoire de la vie, Darwin inscrivit un jour : *« Ne dites jamais supérieur ou inférieur. »* Pour Stephen Jay Gould, le darwinisme est un vaste projet de recherche, incontestablement fécond, et non un dogme. Cette attitude éclaire certains errements idéologiques récents. Dans un article paru récemment aux Etats-Unis (1), il dénonce les darwiniens radicaux, accusés de faire involontairement le jeu des ennemis déclarés de l'auteur de *L'Origine des espèces*. Car les ferveurs théologiques se répondent. Darwin tenait la sélection naturelle pour la cause principale, mais non unique, de l'évolution. En darwinien « pluraliste », Stephen Jay Gould s'est proposé d'étudier les modalités de l'évolution, et non de répéter un slogan. *Les* darwiniens fondamentalistes ne jurent que par la sélection naturelle. Ce faisant, ils suscitent en retour le « préjugé du progrès », forme atténuée de l'invocation d'une divine Providence. *Leur* vigilance porte *donc* à faux. Tout en proposant des principes additionnels pour expliquer l'évolution, Stephen Jay Gould, par contre, assume pleinement la non-directivité et la non-prédictibilité des formes de la vie, conséquences *évidentes* de la révolution darwinienne. Cette mise au point de qualité vient à son heure. Elle dispose à la relecture d'œuvres plus anciennes dont elle révèle les fondements théoriques. La nouvelle édition de *La Mal-Mesure de l'homme* (Ramsay, 1983) répond ainsi à une attente. L'écho rencontré en 1994 par l'ouvrage de Charles Murray et Richard Herrnstein, *The Bell Curve*, montre assez le prestige des chiffres et des statistiques, alors même que les données *retenues ne sont pas significatives*. Les auteurs entendaient établir que les Etats-Unis sont dirigés par une élite blanche menacée par une population pauvre en majeure partie composée de Noirs à faible quotient intellectuel. Or *La Mal-Mesure de l'homme*, aujourd'hui *enrichie d'une* critique de Murray et Herrnstein, examinait justement *« l'histoire de la conception erronée de l'intelligence comme entité unimodale, innée »*. Le titre du dernier chapitre de cette nouvelle édition, « Des races et des racismes au cours des siècles », livre le sens du combat poursuivi : il y a de l'inconséquence à proclamer son antiracisme tout en saluant périodiquement la découverte d'un « gène de l'intelligence ».

Jean-Paul Thomas


D.R.

Stephen Jay Gould.
Célèbre paléontologue, chroniqueur au magazine *Natural History*, Stephen Jay Gould enseigne la biologie, la géologie et l'histoire des sciences à l'université Harvard depuis 1967. Spécialiste de la théorie de l'évolution, il a remis en cause les principes mêmes de l'approche darwinienne avec sa doctrine des équilibres ponctués. Il démontre ainsi dans *La Vie est belle* (Seuil, 1992) les influences déterminantes du hasard sur l'émergence de l'homme. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages fondés sur une analyse minutieuse de faits et de détails singuliers de portée scientifique plus générale. Son œuvre a pour ligne conductrice la « vulgarisation » des grandes questions biologiques, illustrée dans ses recueils de chroniques – *Le Sourire du flamant rose* (Seuil, 1988), *La Foire aux dinosaures* (Seuil, 1993) – et dans son analyse du temps géologique (*Aux racines du temps*, Grasset, 1990). Il s'affirme comme l'un des représentants les plus actifs de la recherche humaniste.

---

(1) Stephen Jay Gould, « The Darwinian Fundamentalists », *in The New York Review of Books. No 10, 12 juin 1997.*

*** Signalons la parution en poche de *La Foire aux dinosaures* (Points-Seuil, no 21) ainsi qu'*Aux racines du temps*. (Biblio-essai, no 4247).**

ECONOMIE

par Philippe Simonnot

Crimes et diamants

LES GEMMOCRATIES
L'économie politique du diamant africain
de François Misser et Olivier Vallée.
Desclée de Brouwer, 243 p., 150 F

Selon Pline l'Ancien, le diamant ne pouvait être brisé qu'après avoir été trempé dans du sang de bouc chaud. Isidore de Séville attribue, quant à lui, cette propriété à ce que cet animal, toujours prompt à copuler, est de nature si brûlante que son sang à lui seul dissout la pierre indomptable que ni le fer ni le feu ne peuvent entamer. La fascination qu'exercent les pierres d'éternité ne date certes pas d'aujourd'hui, mais elle s'est exacerbée ces dernières années par le pouvoir qu'elles permettent d'exercer sur tout un continent, l'Afrique.

La « gemmocratie » se définit tout simplement, selon François Misser et Olivier Vallée, les inventeurs de ce concept, comme un mode de pouvoir fondé sur le contrôle des diamants. Un pouvoir criminogène qui traverse les frontières, transcende les Etats issus de la colonisation, et fait apparaître, rétrospectivement, les anciens exploitants et exploiteurs de mines comme de doux philanthropes. Ce livre écrit avant la chute du maréchal Mobutu et la résistible ascension de Laurent Kabila ne laisse présager rien de bon pour l'ex-Zaïre et les autres pays voisins travaillés par la fièvre diamantaire, qu'ils soient eux-mêmes producteurs comme l'Angola et le Centrafrique ou simples réexportateurs en contrebande comme le Congo-Brazzaville.

Il y a dans l'économie même du diamant des caractères qui le rapprochent de l'or. Quelques grammes peuvent valoir des fortunes qui se perpétuent à travers guerres, révolutions, migrations, exodes, massacres dans *« le meilleur des mondes possibles »* que même Pangloss n'aurait pu imaginer pour le continent noir. Cependant, même aux gemmes de l'eau la plus pure, il manque la divisibilité qui donne au métal jaune ses potentialités de monnaie. D'ailleurs le diamant se valorise par la taille, un travail d'expert et d'artisan qui ne peut être industrialisé, et rien ne ressemble moins à un diamant qu'un autre diamant. Aussi bien comme le notent nos deux auteurs, ce marché-là est-il loin d'être homogène et transparent : *« Chaque transaction individuelle, chaque prix est différent. »* Mais cela n'empêche pas l'échange de fonctionner parfaitement, du moins sur les quatre Bourses d'Anvers. Dans le petit monde du vieux port flamand qui contrôle la taille et régule le négoce mondial des diamants depuis Charles Quint, la parole suffit. *« Dès lors qu'un individu n'a pas respecté la règle de la confiance, la nouvelle fait très vite le tour de la planète. Son nom est publié dans toutes les Bourses, d'où il est définitivement banni. »*

La fièvre diamantaire n'a rien perdu de sa force. En Afrique, comme le définissent François Misser et Olivier Vallée, elle a pris la forme d'un pouvoir criminogène qui transcende les frontières et les Etats

D'où vient donc que cette industrie qui a su s'autoréguler au long des siècles ait dégénéré en une sorte de syndicat du crime ? Est-ce que les gènes mafieux inhérents à toute cartellisation ne pouvaient à la longue que se développer et dominer l'ensemble de la filière ? *« En raison de sa haute valeur unitaire, qui incite ceux qui veulent se l'accaparer à prendre des risques, le diamant génère l'organisation d'une société particulièrement sécuritaire, totalitaire et hyperrépressive dans les carrières du haut Zaïre »*, remarquent les auteurs.

Facteur aggravant : la formidable dimension de l'« l'empire » de l'Anglo-Americain Corporation qui avec ses deux fleurons miniers, la De Beers pour le diamant et Minorco pour les minerais, pèse environ 28 milliards de dollars (168 milliards de francs environ), soit quatre fois et demie l'activité économique (calculée en termes de PIB) de l'ex-Zaïre ou de l'Angola. A ce niveau de puissance, ne serait-on pas prêt à tout pour ne pas décliner ?

La guerre civile qui a fait rage en Angola a certes favorisé la dérive sanglante de l'industrie du diamant. L'Unita s'est servi des gemmes qu'elle contrôlait pour acheter des armes, le MPLA en faisant autant avec « son » pétrole. Pas moins de trois mille mercenaires auraient été engagés par la firme sud-africaine Executive Outcomes, l'une des vingt sociétés d'un groupe, la Strategic Resources Corporation, véritable *« holding des chiens de guerre »*. Même Elf aurait confié à ces mercenaires privés la protection de ses installations en Angola. Mais il y a aussi, transposée en pleine brousse, la lutte des *« tribus libanaises »* contre les *« clans israéliens »* pour prendre part à la gemmocratie.

Les Etats africains se révélant eux-mêmes comme des prédateurs particulièrement gourmands ont favorisé les agissements d'aventuriers de haute envergure, tel Maurice Tempelsman, le dernier compagnon de Jacky Kennedy, conseiller de Mobutu pour les affaires diamantaires. Lors des émeutes de 1991 au Zaïre, racontent Misser et Vallée, un avion de la dernière chance rempli de négociants, de diamants et de dollars, quitta le Kasaï et atterrit à Kinshasa avant de repartir pour Brazzaville. Seule l'intervention de Tempelsman auprès de Mobutu permit à l'avion de redécoller de la capitale zaïroise devant des troupes dont la convoitise était à son comble ! Sur cette scène brillante de tous les feux, on croise aussi l'inévitable capitaine Barril, et quelques femmes « particulières » : Piny Sall, une *« intrigante mauritanienne »*, conseiller du président congolais Lissouba, et la belle Claudine Munari, elle aussi très proche du même chef d'Etat. Sans oublier Catherine Bokassa, l'épouse de l'ex-empereur du même nom, qui lors de la chute de son mari, réussit à quitter le pays avec quelques enfants, chacun chargé de dizaines de belles pierres.

Crimes du diamant, crimes sans châtiment ?

PASSAGE EN REVUE

« L'HOMME »

Jean Pouillon est *« L'homme de* L'Homme », rappelle Claude Lévi-Strauss, qui a fondé en 1960 la prestigieuse revue française d'anthropologie pour doter la France d'une publication de l'envergure de *American Anthropologist* (Etats-Unis) et de *Man* (Angleterre). Il ajoute : *« Vue rétrospectivement et comparée à celle de Pouillon, la part que j'ai prise à* L'Homme *me paraît insignifiante. »* La fonction de celui-ci à *L'Homme*, de 1960 à 1996, a été celle de « secrétaire général ». titre modeste pour ce qui consiste tout bonnement à « faire » la revue : coordonner le sommaire, corriger les textes autant sur le contenu que sur la forme. Le temps était venu d'un beau numéro d'hommage à l'homme de *L'Homme* (qui reste aussi, à 80 ans, l'homme pérenne des *Temps modernes* auxquels il collabore depuis leur création). Jean Jamin, qui lui a succédé, trace de Pouillon, dans un article frisé d'humour leirisien, un portrait de marcheur giacomettien, un brin dandy, pince-sans-rire, porteur de paradoxes comme il le fut de valises au temps du Manifeste des 121, *« l'air sec un peu »*, un James Stewart de *Fenêtre sur cour*, portant sur ses congénères un regard scrutateur au travers de *« ses lunettes aux verres littéralement correcteurs »*. D'autres chercheurs de grand renom – citons Françoise Héritier, Luc de Heusch, Maurice Godelier, et Bernard Pingaud pour la part de l'œuvre qui a porté de façon novatrice sur la littérature –, racontent l'homme et mesurent son apport à la recherche anthropologique. (*L'Homme*, « Histoire d'homme – Jean Pouillon », nº 143, juillet-septembre, Ehess, diff. Seuil. 273 p., 100 F.)

M. Ct.

INTERNATIONAL

par Daniel Vernet

La pacification n'est pas la paix

LE PROCHE-ORIENT ÉCLATÉ II
Mirages de paix et blocages identitaires
1990-1996
de Georges Corm. La Découverte, 324 p., 135 F.

Les premiers responsables du terrorisme, au Proche-Orient comme ailleurs, sont les poseurs de bombes et ceux qui les commandent ou les inspirent. Les responsables d'une situation générale plus ou moins favorable à la multiplication des attentats-suicides, aux provocations et aux actions de représailles, sont les hommes politiques incapables d'imposer la paix. Les accusations portées contre Benyamin Nétanyahou par les parents de victimes du dernier attentat à Jérusalem incitent à conclure que le refus du premier ministre israélien de suivre la voie tracée par les accords d'Oslo, sa répugnance à honorer les engagements pris par ses prédécesseurs, expliquent en partie la tension actuelle entre Palestiniens et Israéliens, sans pour autant justifier les crimes des extrémistes.

Est-il naïf de croire que la mise en œuvre stricte des accords d'Oslo, dans leur substance comme dans leur calendrier – que n'avaient pas parfaitement respectés les gouvernements travaillistes – aurait évité la dégradation du climat israélo-arabe consécutive au retour au pouvoir du Likoud ? George Corm en est convaincu, et son livre veut à la fois démonter cette illusion et esquisser les conditions d'une véritable paix au Proche-Orient. Dans un premier volet (*Le Proche-Orient éclaté*, La Découverte 1984, puis Gallimard/Folio, 1991), cet économiste libanais avait souligné les malentendus entre le monde occidental et le monde arabe, *« les déphasages et les contradictions dans les systèmes de perception »*, qui n'ont fait que s'aggraver depuis. Il avait déjà mis en cause la puissance médiatique des sociétés industrialisées dans le camouflage de ces divergences fondamentales.

Avec la fin de la guerre froide, *« la victoire occidentale sur l'Irak »*, la conférence de Madrid en 1991, les accords d'Oslo deux ans plus tard, le système médiatique international (y compris, dit Georges Corm, les médias de certains pays arabes) est venu prêter main-forte aux dirigeants occidentaux, et spécialement américains, pour faire croire que la pacification, c'était la paix. Or, affirme l'auteur, au Proche-Orient, il convient de faire reculer la cause de la pacification pour faire avancer celle de la paix. Son ambition est de montrer *« comment la Realpolitik des puissances peut parfois totalement manquer de réalisme et ses effets sur le terrain être source de tensions renouvelées, de déstabilisation toujours plus profonde »*.

Dans son analyse fouillée des régimes arabes et de la politique israélienne – il n'est indulgent ni pour les premiers ni pour la seconde –, Georges Corm cite suffisamment d'exemples convaincants. D'autant qu'il n'est pas un partisan du tout au rien. Si la pacification n'est pas la paix, la situation de ni guerre ni paix prévalant actuellement offre un répit qui devrait être mis à profit pour *« penser les conditions d'un allègement des souffrances et des instabilités (...), en dépit des paix mirages ou, plus exactement, des paix virtuelles et médiatiques qui sont proposées »* au Proche-Orient.

Toutefois le lecteur devient sceptique et se demande s'il n'y a pas chez l'auteur cette part d'illusion qu'il critique chez les autres, quand Georges Corm conclut sur les conditions d'une paix véritable. Non qu'il soit difficile de partager ses convictions lorsqu'il s'interroge sur la crise de *« légitimité qui ronge les sociétés arabes »*, lorsqu'il propose de privatiser la richesse pétrolière, c'est-à-dire de la soustraire aux Etats ou aux familles régnantes pour en faire profiter *« des millions d'actionnaires »*, etc. Comment ne pas souhaiter avec lui que les principes de laïcité, respectueux des différentes fois et pratiques religieuses, l'emportent partout dans la région (dans le monde arabe comme en Israël), que le droit international y soit appliqué sans se laisser *« infiltrer par les discours identitaires »* ? Comment ne pas vouloir l'avènement d'une situation où les *« régimes arabes n'auraient plus peur de leurs peuples et les peuples n'auraient plus honte de leur régime »* ? Comment ne pas soutenir son plaidoyer pour plus de libéralisme et de démocratie, voire pour *« l'intégration des mouvements islamiques dans un jeu politique ouvert (...), solide et légitime »*, qui couperait court aux tentatives de réislamisation entreprises par les autorités pour faire face à la contestation intégriste ?

Cette réflexion sur les conditions de la paix présente un défaut : elle renvoie une solution durable du conflit israélo-arabe à des bouleversements dont rien n'indique qu'ils soient proches. Un objectif immédiat devrait être de briser le cercle vicieux entre le maintien d'un climat hostile et la pérennité de régimes autoritaires. Ce pourrait être le mérite des paix partielles, incomplètes, bancales, *« virtuelles »* pour reprendre le mot de Georges Corm, d'apaiser les tensions pour créer les prémices d'une paix enfin digne de ce nom.

POLITIQUE

par Gérard Courtois

De Gaulle ressuscité

TOUS LES SOIRS AVEC DE GAULLE
Journal de l'Elysée (1965-1967)
de Jacques Foccart.
Fayard/Jeune Afrique, 814 p., 195 F

Celui qui fut, entre 1947 et 1969, l'un des plus proches hommes de confiance du général de Gaulle a-t-il fini par s'agacer de se voir éternellement confiné dans son image d'homme de l'ombre, de coups tordus et de réseaux africains ? Après des Mémoires récents, Jacques Foccart *« parle »* à nouveau et livre le compte rendu de ses entretiens quasi quotidiens avec l'ancien président de la République. Il s'était promis de tenir ce journal dès 1956, mais ne l'entama que quelques années plus tard. Cette chronique commence donc le 31 décembre 1964 et s'interrompt trois ans plus tard exactement, à la veille de cette folle année 1968, qu'un prochain volume doit relater.

La forme en est austère puisque, chaque jour ou presque, Foccart note minutieusement le contenu des conversations de travail qu'il avait, en fin de journée, avec le chef de l'Etat. Mais, au-delà de ces matériaux pour l'histoire du temps présent, le témoignage est passionnant et fait revivre de Gaulle de façon saisissante. Tout y est : les coups de gueule, les bons mots, mais aussi les découragements et les ressaisissements, cet étonnant mélange de réalisme, presque de fatalisme, devant les travers de l'Histoire et d'obstination inlassable à vouloir dominer le cours des choses, la vision de la France et du monde autant que les tracasseries du quotidien.

Ce n'est pas, en effet, le moins surprenant. Cet homme, qui affichait un souverain dédain de *« l'intendance »*, surveillait tout avec l'œil du maître. Ce souci du détail – anecdotique, protocolaire ou stratégique – est proprement sidérant. Tel jour, de Gaulle refuse l'organisation du premier championnat du monde de pêche sous-marine en Polynésie parce qu'il ne veut *« rien céder aux Américains »* là-bas. Tel autre, il s'assure de la livraison d'un DC 3 promis à Bokassa, s'interroge sur le cadeau de mariage qu'il pourrait faire au fils d'Houphouët-Boigny, se plonge dans les mécanismes du prix de soutien à l'arachide sénégalaise pour répondre aux alarmes de Senghor, s'inquiète de la santé de Léon M'Ba et de sa succession à la tête du Gabon, s'enquiert de l'échec du fils de Georges Pompidou au concours de l'internat ou s'amuse des détails du mariage du président de Haute-Volta, Yaméogo, avec Miss Monaco...

Foccart oblige, les mille intrigues, soubresauts et révolutions de palais qui agitent les jeunes Etats africains ou les départements d'outre-mer occupent évidemment une place essentielle. Inutile, en revanche, d'attendre quelque révélation sur l'affaire Ben Barka, dont Foccart assure, une nouvelle fois, qu'il l'a apprise *« par la radio »*. Mais le plus original, sans doute, est la chronique de la scène intérieure, et notamment électorale, à laquelle Jacques Foccart consacrait une part plus méconnue de ses activités.

Là encore, en dépit de ses récriminations constantes (*« Je ne veux pas m'en occuper »*), de Gaulle se montre attentif au moindre détail, épluche la préparation des listes pour les municipales de 1965, houspille Foccart devant la lenteur des investitures pour les législatives de 1967, discute pied à pied du sort de telle ou telle circonscription, balaie d'un revers de la main toutes les hypothèses de parachutage de son neveu, Jacques-Philippe Vendroux, avant d'accepter de guerre lasse qu'il tente sa chance à Saint-Pierre-et-Miquelon. A l'égard des hommes, il peut se montrer impitoyable. Pompidou ? Il est *« au fond d'un tempérament très radical. Il est très arrangeant, il compose »*, lâche-t-il sans aménité à l'été 1967. Chaban ? *« C'est la Quatrième, c'est Pompidou en pire. »* Les gaullistes ? *« Vous n'avez pas de couilles... »*, lance-t-il à leur intention en les voyant céder du terrain aux Républicains indépendants de Giscard d'Estaing. Car Giscard est l'objet d'une hargne constante. *« Je ne sais pas quand vous comprendrez une fois pour toutes que Giscard est un adversaire »*, lance-t-il à Foccart en octobre 1966. Et encore : *« Ce n'est rien dans le pays, Giscard ; il n'a pas de passé. » « Si c'est nécessaire, on descendra Giscard d'Estaing. »*

La lucidité, on le constate, n'exclut pas les aveuglements. Il faudra sa mise en ballottage, en décembre 1965, pour qu'il consente enfin à faire campagne et à sortir de sa réserve hautaine à la télévision. Un mois plus tôt, il pronostiquait huit millions de voix pour l'ensemble de ses adversaires ; ils en ont rassemblé plus de treize millions. De même en 1967, il n'admet qu'après coup la grogne sociale qui a failli lui faire perdre la majorité, se plaint de ne pas avoir de ministres à la hauteur, avant de lancer à Foccart : *« J'ai toujours été seul. (...) En réalité, figurez-vous que nous sommes sur un théâtre où je fais illusion depuis 1940. Maintenant, je donne ou j'essaie de donner à la France le visage d'une nation solide, ferme, décidée, en expansion, alors que c'est une nation avachie. (...) Alors voilà : j'animerai le théâtre aussi longtemps que je pourrai et puis, après moi, ne vous faites pas d'illusions, tout cela retombera, tout cela s'en ira. »* Impérial, cabotin et déjà crépusculaire.

SOCIETE

par Robert Solé

La rumeur des Mézereaux

AUTOPSIE D'UNE ÉMEUTE
de Christian Bachmann
et Nicole Le Guennec.
Albin Michel, 233 p., 98 F.

Le vendredi 29 octobre 1993, vers 20 heures, une moto percute à vive allure un poteau dans le quartier des Mézereaux, au nord de Melun. Ses deux passagers gisent, inanimés, sur la chaussée. Alertée par un coup de téléphone, la police arrive sur les lieux et transporte les adolescents à l'hôpital, où ils décèdent peu après. L'enquête établira que Mohamed S. et Bensaïd B., âgés de seize ans, roulaient sur une moto volée. C'est un tragique mais banal accident de la circulation, sans implication d'un autre véhicule.

Très vite pourtant, la responsabilité du drame est attribuée aux policiers : ils auraient poursuivi les deux mineurs et « parechoqué » la moto. Cette rumeur court dans le quartier. Le lundi soir, des jeunes, cagoulés et armés de barres de fer, entreprennent de *« venger »* leurs camarades, brisant des vitrines puis mettant le feu au centre commercial. La police tente d'intervenir, mais doit faire demi-tour, sous une pluie de projectiles. Des renforts sont appelés et, dans la nuit, une véritable armée envahit les Mézereaux...

A la demande du ministère de l'intérieur, deux universitaires, spécialistes des violences urbaines, Christian Bachmann et Nicole Le Guennec, ont enquêté sur place. Leur travail, aussi vivant qu'un reportage, a toutes les qualités d'une recherche scientifique, conduite avec le recul nécessaire. Au-delà de la banlieue nord de Melun, on y découvre ces petits bouts de France qui glissent vers la guérilla ordinaire et s'enfoncent dans le sous-développement.

Il faut lire le récit de la grande réunion convoquée aux Mézereaux par les pouvoirs publics, quatre jours après l'émeute, pour tenter de calmer les esprits ! Un dialogue de sourds, bien inquiétant. D'un côté, des responsables désorientés, qui s'évertuent à exposer les faits de manière raisonnable ; de l'autre, des jeunes sceptiques, butés, n'écoutant que leurs propres protestations. Ce rendez-vous manqué ne mettra fin ni à la tension ni à la rumeur.

Christian Bachmann et Nicole Le Guennec ont constaté à quel point un tel quartier est propice aux fausses informations. On y ment sans arrêt, avec un aplomb qui laisse pantois. Pour les jeunes, c'est une manière de se défendre, sinon d'exister. Mais le plus curieux est la part que prennent des adultes dans ce climat. Les deux sociologues ont entendu des enseignants reprendre la rumeur à leur compte, tandis qu'un adjoint au maire attribuait l'origine de l'émeute à une manipulation d'extrême droite et qu'un député y voyait la main du Front islamique du salut...

Le mensonge est dans l'air, la violence aussi. Pour se faire respecter, il faut montrer sa force, à quelque place que l'on soit. Un professeur a intérêt à affirmer son autorité dès le jour de la rentrée scolaire. Les policiers doivent impressionner et ne s'en privent pas. Les locataires d'un immeuble qui surprennent un voleur lui donnent « une leçon », sauf si la peur des représailles les arrête. Une bombe lacrymogène dans un cartable est un moyen de se défendre contre le racket. Des armes plus redoutables pullulent dans les quartiers « chauds », où la force est ritualisée et où tout semble se régler par la violence. De temps en temps, une petite émeute éclate, pour appuyer une revendication, arracher un terrain de basket, ou simplement pour *« exploser les flics »*, faire la fête. C'est le *« carnaval des banlieues tristes »*.

Loin du champ de bataille, dans le confort douillet de notre bonne conscience, nous sommes tentés d'expliquer ce climat par « le racisme » ou « le chômage ». L'enquête implacable des deux universitaires oblige à réfléchir un peu plus finement. Ces jeunes, enfants d'immigrés pour la plupart, ne vivent pas dans des quartiers anonymes. Connaissant de très nombreux habitants, se sentant chez eux, ils sont parfaitement intégrés... à la France pauvre des banlieues. Si, dans un quartier comme les Mézereaux, le chômage est deux fois plus élevé qu'ailleurs, la plupart des adultes ont un travail, mais un travail mal rétribué et précaire. Nous voici entrés dans l'ère des *working poors*, comme aux Etats-Unis. De toute manière, la violence n'est pas produite directement par les difficultés économiques, mais illustre une déviance qui devient la norme, avec les petits vols, le racket et le trafic de drogue.

Vers qui se tourner ? Les responsables ont tendance à se renvoyer la balle, dans un ping-pong institutionnel sans fin. En se décentralisant, l'Etat a laissé aux pouvoirs locaux la charge des personnes les plus démunies. Il apparaît clairement que les incitations financières sont insuffisantes pour attirer des fonctionnaires compétents dans les quartiers difficiles : on n'y exerce pas le même métier que dans les autres quartiers, soulignent Christian Bachmann et Nicole Le Guennec. Police, justice et éducation nationale devraient former autrement ces professionnels-là et gérer différemment leurs carrières. Mais la République, une et indivisible, serait-elle prête à accepter un double régime ?

Le très fragile équilibre de ces quartiers est défendu par quelques « médiateurs », avec ou sans mandat, qui n'ont pas baissé les bras. A ces anonymes, la France reconnaissante devra un jour élever des monuments. En attendant, elle pourrait les soutenir davantage, au lieu de détourner pudiquement son regard.

Le peintre, la Vierge et leur historien

A propos d'un Piero della Francesca, Hubert Damisch réussit un essai exemplaire de subtilité et de liberté

UN SOUVENIR D'ENFANCE PAR PIERO DELLA FRANCESCA,
d'Hubert Damisch.
Seuil, coll. « La librairie du XX[e] siècle »; 190 p., 16 ill., 110 F.

La Vierge est debout, au centre de la fresque. Elle est vêtue d'une large robe bleue qui tombe en plis droits sur ses pieds. Entrouverte, elle laisse voir un linge blanche, une chemise, tout au long d'une fente qui s'incurve d'entre ses seins jusqu'à la hauteur de son sexe. Sa main *gauche*, repliée, s'appuie sur sa hanche. Des doigts tendus de sa main droite, elle désigne et semble même écarter les pans de la robe afin d'élargir l'entrebâillement. Un bandeau blanc couronne son front et soutient sa coiffure oblongue, que l'on peut tenir soit pour un chignon serré dans des rubans noirs, soit pour une sorte d'auréole. De part et d'autre de sa figure, qui domine l'image en raison de sa stature et de l'éclat du bleu, deux anges, plus petits qu'elle, l'un en robe vert amande et l'autre en robe violet fané, écartent ou s'apprêtent à rabattre les deux pans d'un rideau richement brodé. L'étoffe dessine une accolade au-dessus de la Vierge, de sorte que celle-ci semble poser sous un dais, qui la protège, la *révèle et, à l'inverse*, pourrait la dissimuler.

On pourrait à l'infini ajouter des éléments à la description, s'interroger *sur* les alternances *chromatiques* qui règlent le costume des anges, sur le dessin des tissus et celui du dais ou, plus évidemment encore, sur le visage de la Vierge, dont, selon le caractère de l'observateur, ce dernier peut prétendre avec autant et aussi peu d'assurance qu'il suggère la majesté, la fatigue, le recueillement, l'attente ou la curiosité. Modèle humain, jette-t-elle sur son peintre un regard d'interrogation, répliquant de la sorte à l'indiscrétion de celui qui



ALINARI-GIRAUDON

« La Madonna del Parto », de Piero della Francesca

l'examine ? Mère du Christ, songe-t-elle aux mystères de l'Incarnation ? Dangereusement affirmatif serait celui qui se mêlerait de décider. Seules certitudes : cette œuvre, exécutée par Piero della Francesca à Monterchi, est connue sous le titre de *Madonna del Parto*, Vierge de l'enfantement, et elle a en elle de quoi intriguer.

Evidemment subjugué – difficile *de faire autrement en présence* d'une telle peinture –, Damisch lui dédie un essai dont le titre rend hommage à un autre, au *Souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, publié par Freud en 1910. Mais le sien s'appelle *Un souvenir d'enfance par Piero della Francesca* – *« par »* et non *« de »*, distinction essentielle –, car il n'applique pas une méthode psychanalytique, trop averti de ce qu'elle peut avoir de systématique et de simplificateur quand elle est employée en matière d'arts.

Il procède autrement, plus librement. Si l'on peut dire, il rôde autour de l'œuvre, il prend son temps, il va et vient. Il glisse d'une interrogation à une autre, il s'autorise des digressions qui n'en sont qu'en apparence. Il avance des hypothèses qu'il discute comme en lui-même – ce qui donne au livre une tonalité presque intime, beaucoup plus près du monologue intérieur *que de la leçon. Diverses disciplines* l'approvisionnent en éléments. Interviennent ainsi l'histoire de la société toscane et de ses pratiques en matière de noms propres et de filiations ; l'histoire locale de Monterchi, près de Borgo San Sepolcro, cité natale de Piero ; l'histoire des mathématiques et de la géométrie dont l'auteur est l'un des plus éminents connaisseurs ; et encore, nécessairement, la théologie mariale, les récits incertains de Vasari, les travaux de Longhi et ce que l'on peut savoir – presque rien – de la biographie du peintre. Données et réflexions se croisent, étant entendu que Damisch ne considère aucun fait, aucune conclusion comme définitifs. Sa méthode est celle du doute et de l'expérience.

C'est aussi, de temps en temps, celle sinon du rêve, du moins d'une élaboration sensible qui ne cache pas ce qu'elle emprunte à des écrivains, au cinéma et à la mémoire personnelle de celui qui écrit. On ne peut croire que les passages consacrés à la grossesse, l'enfantement et la naissance doivent leur intensité à une démarche strictement savante. Autrement dit : ça déborde, ça vibre, et les phrases sonnent plus fort. Il n'en apparaît que plus clairement que cet essai relève d'une manière d'écrire sur les œuvres affranchie des habitudes doctrinales et académiques qui régentent si souvent l'exercice *dénommé* histoire de l'art. Il serait aussi fâcheux de l'enfermer dans le positivisme du seul dépouillement des archives que de s'en remettre docilement aux usages et instruments de la psychanalyse ou de la sémiologie, pris au pied de la lettre, sans distance critique ni synthèse. *« Iconologie analytique »*, avance Damisch pour désigner *« un discours portant sur les œuvres de l'art et qui, récusant toute idée de "psychanalyse appliquée", mais faisant sienne l'hypothèse de l'inconscient, aurait pour centre la question de la figurabilité »*.

Soit donc l'*« iconologie analytique »*. Ses premiers mérites sont de souplesse, de faculté d'adaptation, mais aussi de prudence poussée jusqu'à la méfiance. Elle ne prétend pas dire le dernier mot sur telle ou telle peinture. Elle ne clôt pas, elle incite. Elle provoque le désir de reprendre à son compte l'enquête ou d'en commencer une autre, à propos de Piero ou de tout autre, de la *Madonna del Parto* ou de toute autre image captivante. Ce livre donne envie d'écrire.

Philippe Dagen

Escale à Ouessant

Historique, ethnographique et géographique, l'essai de Françoise Péron offre une belle invite à découvrir la « civilisation ouessantine »

OUESSANT, L'ÎLE SENTINELLE
de Françoise Péron.
Ed. Le Chasse-Marée (Abri du marin, 29177 Douarnenez Cedex)
380 p., 490 F.

Tout est dit, ou presque, dans le titre du beau livre de Françoise Péron, magnifique réédition d'un premier texte paru en 1985, mais largement enrichi d'une illustration somptueuse et didactique, presque autonome. Tout est dit tant les deux qualificatifs ne font qu'un.

Le tourisme et les catastrophes pétrolières aidant, nous savons tous *qu'Ouessant est une île bien* au large du continent, plantée au cœur de la violente mer d'Iroise, résistant à ses assauts répétés et millénaires. Seul l'arbre a dû capituler devant les impératifs de la nature. Mais ce n'est pas tant sa position avancée qui vaut à Ouessant cette désignation, ni sa situation stratégique, hier militaire et poste avancé face à la menace anglaise, aujourd'hui maritime et régulatrice des trafics des tankers et des porte-conteneurs.

A parcourir attentivement le livre, on s'aperçoit vite que la sentinelle regarde d'abord vers l'intérieur, qu'*elle scrute moins l'horizon* qu'elle ne surveille le rythme propre de ses jours. Comme pour se préserver du temps venu d'ailleurs, de ses changements brutaux ou insolites, capables de rompre une harmonie fragile entre la nature et les habitants. Et Françoise Péron, géographe de formation, devient historienne et ethnologue pour nous faire sentir l'importance de cette symbiose, pour nous convier à l'analyse chaleureuse d'une *« civilisation ouessantine »* en voie de disparition, il y a trente ans déjà. Croisement d'observations topographiques ingénieuses, d'archives *inédites*, d'interviews patientes, l'ouvrage est une passionnante enquête qui se mue en un travail ethno-géographique lorsqu'il aborde un XIX[e] siècle central et très long, qui s'achève avec la fin de la IV[e] République.

Ce qui caractérise Ouessant, c'est surtout l'intensité du lien qui unit le temps et l'espace. C'est aussi dans le paysage que l'île donne à lire une bonne part de son histoire : espaces habités, cultivés, abandonnés, croix, chapelles ou zones maudites, ces *« réserves d'inconnu »* où le légendaire et la toponymie se mêlent pour entretenir la mémoire des ruines, le domaine des personnages parfois maléfiques (sirènes et *viltansou*), la trace des moines navigateurs ou des missionnaires entreprenants.

Mais le livre s'attache aussi à définir la société ouessantine d'autrefois, à cerner ses aspects uniques et différents. Ici, en effet, l'océan sépare et enferme plus qu'il ne donne ou ne lie. Dans la communauté insulaire, par exemple, la pêche ne fut jamais un secteur vraiment dominant. C'est *l'agriculture qui* restait la ressource fondamentale. Une agriculture adaptée aux nécessités écologiques, patrimoniales, une agriculture de *modèle réduit* : petites propriétés, petits animaux, petits moulins, petites maisons, le tout tenu à bout de bras par les femmes, pièces maîtresses de cette civilisation, actrices essentielles et parfois uniques de vies économique, dévote ou festive qui se confondaient volontiers. Fils, maris et frères, eux, s'engageaient dans le commerce lointain ou la Royale et s'absentaient souvent pour d'interminables séjours exotiques. Les hommes donc, à cause des risques du métier, des éclipses prolongées, étaient denrée rare pour les filles qui voulaient se marier.

Une île endogène donc. Mais qui, pourtant, ne peut ni ne veut ignorer l'extérieur. De retour de voyage, les marins ouessantins rapportent des objets, des récits, comme autant de fenêtres ouvertes sur le large que l'on s'approprie, que l'on intègre pour que rien ne puisse se perdre ; tout comme la communauté semble se saisir de l'âme des morts au loin, de ceux qui lui avaient échappé, à travers le rite nocturne et celte du *proëlla*. L'extérieur, ce sont encore les pêcheurs armoricains qui, hier, faisaient escale dans l'île ; les soldats du roi ou les troupes de la coloniale à la veille de la première guerre mondiale, qui ont bousculé habitudes et traditions pendant quelques années ; les touristes qui, aujourd'hui, de plus en plus nombreux en été, viennent pour un trop court séjour.

Mais Ouessant peut-elle vraiment se donner à voir aussi superficiellement, peut-elle se goûter avec tant de rapidité ? La réponse que propose Françoise Péron, dans son invitation au voyage, est bien sûr négative, dans la mesure où l'auteur, soutenue par de magnifiques photographies, n'en finit pas de décliner la force, la beauté, le mystère d'une île qui exige du temps pour la découverte de cette union entre nature et culture. Mais cette extrémité de terre a-t-elle en*core vraiment du temps pour elle*-même ? Face aux bouleversements rapides, subis de plein fouet depuis trois décennies, aux destructions des familles, aux abandons des villages, au déclin démographique (autour de 800 habitants en 1996 contre 1 200 quinze ans plus tôt), au vieillissement de la population, quelles solutions s'offrent à Ouessant la farouche ? Françoise Péron suggère trop brièvement ses propositions, en adoptant davantage le ton de *l'insulaire fascinée mais* lucide, qui veut entretenir et transmettre ce patrimoine culturel étrange, plutôt que le point de vue de la géographe qui souhaiterait aménager un paysage qui *« ne possède nulle part ailleurs son équivalent »*. Comme le disent les amoureux...

Alain Cabantous

Question d'identité... sexuelle

CHANGER DE SEXE
de Colette Chiland.
Odile Jacob, 282 p., 130 F.

Le désir de changer de sexe existe depuis la nuit des temps mais c'est en 1953 que fut inventé aux Etats-Unis le terme de transsexualisme pour désigner un trouble purement psychique de l'identité sexuelle caractérisé par la conviction inébranlable d'un sujet d'appartenir au sexe opposé. Avec les progrès de la chirurgie et des traitements hormonaux, le transsexualisme devint un phénomène de société qui permit d'éclairer singulièrement et de façon tragique la différence entre le sexe (biologique) et le genre (ou *gender*, social). En 1968, le grand psychanalyste américain Robert Stoller publia un livre admirable sur cette question (*Recherches sur l'identité sexuelle*, Gallimard, 1978) dans lequel il montrait notamment que le transsexualisme masculin, de loin le plus fréquent, était proche de la psychose, à la différence du transsexualisme féminin. Cette idée sera systématisée en France par les lacaniens. Membre de la Société *psychanalytique de Paris (SPP)*, Colette Chiland s'est intéressée à son tour à cette énigme à partir d'une expérience clinique avec des patients transsexuels. Elle propose un bilan sérieux et documenté des travaux psychanalytiques consacrés à la question, s'oppose à l'option lacanienne, souligne les limites et les impasses du recours à la chirurgie et étudie les différentes législations européennes sur le changement d'état civil. Malgré la qualité de sa recherche et bien qu'*elle se réclame* de son amitié pour Stoller et de leurs échanges, Colette Chiland se montre moins novatrice que lui du fait de son attachement à un conservatisme moral étriqué, absent des thèses stollériennes, et d'une conception trop psychologique de la différence des sexes.

Elisabeth Roudinesco

L'EDITION FRANÇAISE

● ***La Villa Gillet déménage.*** L'unité de recherches contemporaines de la Villa Gillet est sommée de déménager de son superbe site lyonnais qu'elle occupe depuis 1988. Le président de la Villa Gillet, Guy Walter, a été avisé de cette décision par son *autorité de tutelle*, le conseil régional Rhône-Alpes, dont le président est Charles Millon.

● **Sélection Femina.** Le jury du prix Femina a rendu publiques ses premières sélections. Pour le Femina français : *Les Cimetières sont des champs de fleurs* de Yann Moix (Grasset), *La Compagnie des spectres* de Lydie Salvayre (Seuil), *L'Amour des trois sœurs Piale* de Richard Millet (POL), *Les Dernières Volontés* d'Olivier Charneux (Stock), *Le Corps du monde* de Patrick Drevet (Seuil), *Au nom du père et du fils* de Pierre Gandelman (Grasset), *Grâce et Dénuement* d'Alice Ferney (Actes Sud), *Amour noir* de Dominique Noguez (Gallimard), *La Tunique d'infamie* de Michel del Castillo (Fayard), *L'Homme du cinquième jour* de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard), *Le Meilleur des mariages* de Clémence de Biéville (Denoël), *Le Sas de l'absence* de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud), *Coup de lame* de Marc Trillard (Phébus), *Le Tunnel sous la Manche* de Michel Cyprien (Mercure de France), *Les Sept Noms du peintre* de Philippe Le Guillou (Gallimard), *Namokel* de Catherine Lépront (Seuil).

Pour le Femina étranger : *La Tête perdue de Damasceno Monteiro* d'Antonio Tabucchi (Christian Bourgois), *Soie* d'Alessandro Baricco (Albin Michel), *Autobiographie de ma mère* de Jamaica Kincaid (Albin Michel), *Le Procureur* d'Augusto Roa Bastos (Seuil), *Les Cendres d'Angela* de Frank McCourt (Belfond), *La Douleur du dollar* de Zoé Valdés (Actes Sud), *La Femme égarée* de Tim Winton (Rivages), *A lire la nuit* de Seamus Deane (Actes Sud), *La Mitrailleuse d'argile* de Viktor Pelevine (Seuil), *Dans le noir* de Svetlana Velmar-Jankovic (Phébus), *La Capitale déchue* de Jia Pingwa (Stock).

● **Sélection Médicis.** Pour le Médicis français : *Les Deux léopards* de Jacques-Pierre Amette (Seuil), *Le Tunnel sous la Manche* de Michel Cyprien (Mercure de France), *Les Nuits de Strasbourg* de Assia Djebar (Actes Sud)*Les Sept noms du peintre* de Philippe Le Guillou (Gallimard), *Namokel* de Catherine Lépront (Seuil), *Les Trois Parques* de Linda Lê (Christian Bourgois), *Le Maître des paons* de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard), *Auguste fulminant* de Alain Nadaud (Grasset), *Amour noir* de Dominique Noguez (Gallimard), *La Compagnie des spectres* de Lydie Salvayre (Seuil), *Des hommes qui s'éloignent* de François Taillandier (Fayard), *La Télévision* de Jean-Philippe Toussaint (Minuit), *Exes* de Jean-Christophe Valtat (Gallimard), *Chaos* de Marc Weitzmann (Grasset). Pour le Médicis étranger : *America* de T. C Boyle (Grasset), *Le Grand passage* de Cormac Mc Carthy (L'Olivier), *Eureka Street* de Robert McLiam Wilson (Christian Bourgois), *La Mitrailleuse d'argile* de Viktor Pelevine (Seuil), *Le Syndrome de Kitahara* de Christoph Ransmayr (Albin Michel), *Le Procureur* de Augusto Roa Bastos (Seuil), *Le Liseur* de Bernard Schlinke (Gallimard), *Les Derniers jours de Hong-Kong* de Paul Théroux (Grasset), *Histoire de la nuit* de Colm Toïbin (Flammarion). Enfin pour le Médicis essais : *Le Fleuve Combelle* de Pierre Assouline (Calmann-Lévy) *Le Tombeau de Bossuet* de Michel Crépu (Grasset), *Le Bien et le mal* d'André Glucksmann (Laffont), *Puissance du sommeil* de Jacqueline Risset (Seuil), *Court traité du paysage* de Alain Roger (Gallimard), *Aragon* de François Taillandier (Fayard), *Le Siècle des intellectuels* de Michel Winock (Seuil).

Sherlock Holmes assassiné

Une malédiction planerait-elle sur Conan Doyle ? Une fois encore, la traduction des aventures du détective de Baker Street laisse largement à désirer

Les amateurs de mystère auraient pu passer un bon été en compagnie de Sherlock Holmes en lisant ses aventures dans une nouvelle traduction qui vient de paraître aux Editions du Masque. Retraduire en français les soixante aventures du détective de Baker Street est un événement de taille. En effet, depuis le 13 novembre 1894, date de parution du premier épisode du feuilleton *Détective amateur*, reprenant le texte de *Une étude en rouge*, à la « une » du journal *Le Temps;* l'ancêtre du *Monde*, on attend une traduction française qui respecte enfin le manuscrit original. Comment et pourquoi un anglais aussi... élémentaire que celui de Sir Arthur Conan Doyle ne *traverse-t-il jamais* la Manche sans être déformé, altéré et amputé ? Simplement parce que, par erreur ou ignorance, les éditeurs français traduisent toujours des éditions tronquées, qui ont souvent été réécrites pour le public américain à la fin du XIX[e] siècle.

A l'annonce d'une réédition de l'intégrale *Sherlock Holmes* en deux volumes par le Masque, dans une nouvelle traduction (de Catherine Richard), on pouvait espérer qu'il s'agisse enfin de « LA » traduction intégrale du texte original de Sir Arthur Conan Doyle (comme indiqué sur la couverture). Il n'en est rien. *Le* doute naît dès la lecture du sommaire et de la traduction du titre de l'aventure *The Reigate Squires* (« Les Châtelains de Reigate ») en ces termes : *L'Enigme de Reigate*. Est-ce une liberté de la traductrice ou alors la traduction littérale de *The Reigate Puzzle*, le titre *donné à cette aventure par les éditeurs* américains (parce que le mot *squires* ne leur plaisait pas) ? Le doute se confirme avec l'aventure de *La Force jaune*, page 593, où Le Masque place l'introduction entre crochets. Or Conan Doyle ne l'avait pas fait dans sa version originale. C'est une erreur du premier éditeur américain.

Le doute n'est plus permis quand, par exemple, page 595 (ligne 18, après le mot *authenticité*), Le Masque omet de traduire une phrase (« *Why, it is quite a branch of trade, the putting of sham flies into the sham amber* ») comme l'ont toujours fait les éditions américaines ; *quand, page* 613 (ligne 18), la longueur du silence est de dix minutes comme indiqué dans les versions américaines alors que dans le texte original anglais il n'est que de deux minutes, ce qui est plus logique. Ces erreurs, contenues dans les éditions américaines, sont ainsi nombreuses et perturbent parfois la compréhension de l'intrigue comme en page 665 (ligne 19), où il manque encore deux phrases (« *What was the month ? the sixth from the first* ») dans le texte du rituel des Musgrave, un message codé qui donne l'emplacement du trésor. Et sans cette phrase, le lecteur ne peut pas comprendre la fin de l'histoire...

Passages manquants ou modifiés, *mais aussi passages inversés*. Page 715, au début de *Le Patient à demeure* (*The Resident Patient*), le deuxième paragraphe est bien de la plume de Conan Doyle; mais il a été écrit pour l'aventure *The Cardboard Box* (*La Boîte en carton*). *Et* en page 763, au cœur de l'aventure du *Traité naval*, le plan reproduit n'est pas celui du bureau du Foreign Office où est volé le traité naval, mais celui du bureau du professeur Coram de l'aventure du *Pince-nez en or* (que Le Masque publiera dans son tome 2 avec, peut-être, le plan du traité naval...).

D'autres erreurs sont à mettre sur le seul compte de la traduction. Page 11, par exemple, dès la quatrième ligne d'*Une étude en rouge*, on traduit : « [Watson fut affecté] *au 5[e] régiment d'artillerie du Northumberland* » alors qu'il s'agit en fait du « *Fifth Northumberland Fusiliers* », un régiment d'infanterie. La page suivante nous apprend que Watson est sauvé lors de la bataille de Maiwand en Afghanistan par Murray, son « *aide de camp* », alors que le grade de Watson ne lui permettait d'avoir qu'un ordonnance, tout simplement (« *Murray, my orderly...* »). Le sommet est atteint page 411, *dans L'Aventure de l'escarboucle bleue* où l'oie blanche (*goose*) qui avale la pierre précieuse devient une dinde...

Thierry Saint-Joanis

▶ **Membre de la société Sherlock Holmes de France**

(1) *Sherlock Holmes, l'intégrale*, d'Arthur Conan Doyle. *Traduit par* Catherine Richard, Ed. Le Masque-Hachette Livre, 812 p., 149 F.

Eclaireur d'exception

A l'écart des modes et des chemins fréquentés, l'éditeur Olizane arpente l'Asie de belle manière

Ne croyez pas Matthias Huber, responsable depuis 1990 de cette maison d'édition fondée en 1981 par Olivier Lombard, s'il vous dit qu'Olizane est le nom d'un vent d'Asie centrale. Il s'agit d'une contraction de deux prénoms, Olivier et Suzanne. Depuis sa création, Olizane faisait œuvre de pionnier, s'intéressant à *l'Himalaya* avant que la région ne devienne à la mode, publiant dès 1984 les mémoires du dalaï-lama, futur Prix Nobel de la paix, ainsi que des guides, constamment réactualisés depuis, dont un *Ladakh-Zanskar*, un *Rajasthan* et le *Tibet* de Stephen Batchelor, référence absolue en la matière. Matthias Huber, qui étudia le birman et le thaï, a conservé cette orientation, en étendant le catalogue à l'Asie du Sud-Est. Il sollicite universitaires et chercheurs, confie *Kathmandou* à John Sanday, un architecte qui travaille à la restauration du patrimoine architectural de la vallée. *Liban*, écrit par un géographe, ne fait pas l'unanimité. Matthias Huber ne s'en émeut pas : « *Nous aimons les guides qui suscitent une polémique.* »

Sa méthode, après avoir « *ouvert* » l'Asie, consiste à « *occuper des niches* ». « *Pour ne pas être en compétition avec les grandes maisons.* » Ainsi sont nés *Bhoutan, Ethiopie, Iran, Madagascar*, quatre pays qui n'avaient pas été « *couverts* » depuis une vingtaine d'années. En vertu d'un accord de coédition, il échange des titres avec un éditeur anglais de Hongkong.

Olizane publie également de beaux livres, ouvrages de longue haleine parfois tombés du ciel. Ainsi, fleuron de son catalogue, *La Médecine traditionnelle de l'Inde*, du docteur Robert Sigaléa. Ce monument, fruit du travail d'une vie, lui vint sur une recommandation de Nicolas Bouvier et « *sortit* » en pleines grèves de décembre 1995 : *pas une ligne dans la presse...* Au-delà des idées reçues, l'auteur s'y attache aux composantes médicales mais aussi philosophiques, spirituelles, psychologiques, socioculturelles, littéraires et picturales. On admire la clarté de l'exposé, la maquette impeccable, les planches en couleurs reproduisant des miniatures, *interprétées* ce qui n'est pas négligeable, et l'exhaustivité. Au vu de tout cela, le poids et le prix ne sont pas excessifs (646 p., 1 450 F).

Un petit éditeur, fût-il d'exception, doit constamment choisir entre ses préférences personnelles et ce qui est « *économiquement défendable* ». « *C'est une tension perpétuelle, car on ne peut pas se récupérer sur un titre.* » Pas de romans à succès pour recouvrer sa mise. Comment résiste-t-il ? « *En ne bronchant pas, en répondant à l'attente d'un public qui existe.* » Le logo de la maison, un cercle non fermé, est un symbole zen qui signifie « *éternité* ».

Danielle Tramard

★ **Olizane, 11, rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève, Suisse, tél. : 41-22-328-52-52, est diffusé en France par Vilo.**

Révélations sur Max Frisch

Le premier volume de la biographie de l'écrivain et dramaturge zurichois Max Frisch, qui fut la conscience de la gauche intellectuelle helvétique jusqu'à sa mort en 1989, est titré *Vom langsamen Wachsen eines Zorns. Max Frisch 1911-1955* (Limmat-Verlag, Zurich, 287 p.) Littéralement : *De la lente naissance d'une colère.* L'auteur, Urs Bircher, n'est pas un adversaire de Frisch ni un féroce destructeur de légende. Il avait collaboré *avec lui, peu avant sa mort, au Schauspielhaus de* Zurich, où ont été créées la plupart des pièces de Frisch, notamment *Andorra*, qui peut être considérée comme la meilleure œuvre théâtrale écrite contre l'antisémitisme ordinaire et ses conséquences criminelles. Cette biographie révèle un aspect du passé de l'écrivain sur lequel celui-ci était resté plus que discret, dont seuls ses proches interrogés pouvaient se rappeler, et qu'il était difficile de mettre au jour à cause de l'embargo que Frisch a mis jusqu'en 2011 sur ses écrits intimes et sa correspondance. (*Ceux-ci sont conservés dans* la Max Frisch Archiv qu'il a aidé à constituer de son vivant et qui est abritée par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich). Il suffisait de lire les articles que le jeune homme, dans l'entre-deux-guerres, écrivait pour gagner sa vie dans la *Neue Zürcher Zeitung*, journal de l'establishment financier et de la droite nationaliste suisse alémanique. Il s'y montre alors un idéaliste prudemment conformiste, antisémite ordinaire, nationaliste sentimental, individualiste *qui refuse* de condamner le nazisme car il estime qu'un artiste ne doit *pas s'abaisser à la politique*. Au caricaturiste Gregor Rabinovitch, réfugié d'origine russe, il reproche son attitude anti-allemande, étrangère à l'es*prit suisse, et il condamne l'ouverture cosmopolite* du Schauspielhaus aux émigrés. Il faudra quinze ans à Frisch, devenu architecte après un premier échec comme romancier, pour changer ses vues de petit-bourgeois aspirant à s'intégrer à la bonne société zurichoise, dont il fit plus tard un procès qu'elle ne lui pardonna pas. La rencontre décisive fut celle de Brecht, en 1946, et le voyage qu'il fit à Berlin cette année-là acheva de lui ouvrir les yeux. La presse *suisse commente très diversement cette biographie* écrite par un auteur qui dit son admiration pour l'itinéraire psychologiquement compliqué et idéologiquement courageux qui a mené Max Frisch, bien lentement, il est vrai, de la droite à la gauche.

Alors même que, depuis sa mort, qui a presque coïncidé avec la chute du mur de Berlin, l'étoile littéraire de Max Frisch n'a cessé de pâlir, celle de son concurrent Friedrich Dürrenmatt ne cesse de grandir, peut-être parce que le Bernois fils de pasteur avait des vues plus cosmiques que le Zurichois en *proie, toute sa vie, à des troubles d'identité. La dernière* épouse de Dürrenmatt, l'actrice et réalisatrice Charlotte Kerr, en litige avec une fondation qui entend gérer l'héritage spirituel de l'écrivain, a cédé la belle propriété au-dessus de Neuchâtel où il a résidé quarante ans, jusqu'à sa mort en 1990, pour qu'y soit créé un Centre Dürrenmatt ouvert aux chercheurs et au public. A la fois lieu de rencontre et musée qui abritera 200 dessins et peintures de Dürrenmatt, le centre, *subventionné par la Confédération* et le canton de Neuchâtel, sera géré par la Bibliothèque na*tionale, sise à Berne, à laquelle l'écrivain a légué* toutes ses archives.

Michel Contat

A L'ETRANGER

La sélection du Booker Prize

Le Booker Prize est le prix littéraire le plus attendu au Royaume-Uni, non pour le montant du chèque (20 000 £) mais parce qu'il fait vendre et que les heureux élus deviennent rapidement millionnaires. Du coup, chaque année voit son petit scandale, on critique les juges, on parle de plagiat (comme l'an dernier à propos de Graham Swift), et cette fois certains trouvent que la liste des cinq sélectionnés est sans intérêt, tandis que d'autres jugent qu'au contraire les paris sont ouverts. La plus grande surprise est que le roman de Ian McEwan, *Enduring Love*, n'ait pas été retenu par le jury. Quant à Martin Amis, sans doute lassé de rester trop souvent sur la touche, son nouveau roman, *Night Train*, sort trop tard (à deux jours près) pour figurer dans la compétition. Les cinq titres retenus sont *Quarantine* de Jim Grace (Viking), *Grace Notes* de Bernard Mac Laverty (Cape), *The God of Small Things* d'Arundhati Roy, *Europa* de Tim Parks, *The Essence of the Thing* de Madeleine St John (Fourth Estate) et *The Underground Man* de Mick Jackson (Picador).

● ***ESPAGNE : des prix***
Le prix Antonio de Sancha – du nom d'un illustre éditeur et imprimeur du Siècle des Lumières – a *été décerné pour la première fois* par les éditeurs madrilènes et remis à l'ancien ministre de la culture Jack Lang, pour sa « *contribution à la culture* » et « *sa défense du prix du livre* ». La loi espagnole sur le prix unique du livre date de 1990 mais les éditeurs craignent qu'elle ne soit menacée. L'écrivain Francisco Umbral a reçu le prix Fernando Lara – créé par José Manuel Lara, président-fondateur du groupe Planeta à la mémoire de son fils décédé accidentellement il y a deux ans – pour son roman *La Forja de un ladrón* (approximativement « La fabrication d'un voleur »). Ce prix est doté de 20 millions de pesetas (environ 1 million de francs). Il avait été remis l'an passé à l'auteur catalan Terenci Moix.

● **INTERNET : John Updike dans le cyberespace**
Le 29 juillet, à la demande de la librairie Amazon, la plus importante de la toile Internet, l'écrivain John Updike publiait un paragraphe de trois cents mots, le début d'une nouvelle, à compléter par les internautes et dont il devait également écrire le dernier paragraphe, le 12 septembre. Ce qui fut fait. Avec un tel succès que le site a été assiégé par toux ceux qui voulaient connaître le dernier mot de *cette histoire* policière. Quant à ceux qui ont écrit « le milieu », paragraphe par paragraphe – environ 16 000 personnes par jour – ils se partageront un prix de 100 000 *dollars, et seront tout* simplement désignés... au hasard.

● **RUSSIE : la bibliothèque d'Ivan le Terrible**
Selon l'agence Itar-Tass, un ancien employé du Kremlin, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans, Apalos Ivanov, aurait découvert durant ses années passées au Kremlin, dans un souterrain secret, *des coffres pouvant* renfermer des livres et des manuscrits qui auraient appartenu au premier tsar russe.

AGENDA

● **LE 25 SEPTEMBRE. EXTRÉMISME. A Paris**, l'Observatoire de l'extrémisme organise avec le Centre européen de recherche et d'action sur le racisme et l'antisémitisme (CERA), un débat sur le thème : « Mieux faire face à l'extrémisme : la responsabilité des politiques ». La journée s'ouvrira à 9 h 30 par une allocution de Laurent Fabius (Observatoire de l'extrémisme, centre MBE, 44, rue Monge, tél. 01-44-07-31-50).

● **LES 2 ET 3 OCTOBRE. PATRIMOINE ÉCRIT. A Lyon**, se tiendra dans le cadre du Mois du patri*moine écrit (20 septembre au* 20 octobre) un colloque intitulé « Mémoire de l'éphémère : fêtes et spectacles dans le patrimoine écrit ». (Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon, 1, place de la Comédie, 69001 Lyon. Rens. : 01-43-57-85-02)

● ***LE 3 OCTOBRE. PSYCHANALYSE* et ARCHÉOLOGIE.** L'association Petite enfance et psychanalyse invite à un colloque « Psychanalyse et archéologie » au Centre culturel de Compiègne (Oise) à partir de 9 heures. (Rens. : Fax 03-27-84-55-55).

● ***DU 3 AU 5 OCTOBRE. LIVRE* ANCIEN. A Lyon**, le Cercle lyonnais *du livre ancien* (CCLA) *organise* le « 2[e] Salon du livre ancien et de l'estampe » le vendredi de 18 h 30 à 22 heures, le samedi de 11 heures à 19 heures et le dimanche de 11 heures à 19 heures. (Rens. : tél. /fax 04-78-30-94-84).

● ***LES 4 ET 5 OCTOBRE. BRAS*SENS. A Paris,** l'association Gippe organise des manifestations sur trois week-ends au mois d'octobre afin de célébrer le dixième anniversaire du Marché aux livres anciens et d'occasion du parc Georges-Brassens. Le premier week-end rendra hommage à Georges Brassens – exposition, dédicaces, rencontres. Parc Georges-Brassens, 104, rue Brancion, 75015 Paris. (Rens. : organisation Gippe, tél. : 01-45-32-12-75).

● **DU 8 OCTOBRE AU 17 JANVIER 1998. BILIPO.** La Bibliothèque des littératures policières (Bilipo) et les éditions du Masque organisent une exposition « 1927-1997 *Le Masque*, 70 ans d'aventures ». L'exposition sera ouverte du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 17 heures. (48-50, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, rens. : 01-42-34-93-00).

● **LES 10 ET 11 OCTOBRE. REVUES.** ***A Caen**, se réuniront, sur le* thème « La cause des revues », les états généraux des revues. Organisées par l'association Ent'revues, ces rencontres se dérouleront à l'abbaye d'Ardenne, 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. (Rens. : Ent'revues, 25, rue de Lille, 75007 Paris, tél. 01-47-03-40-03).

● ***DU 17 AU 25 OCTOBRE.* TRAINS.** Des écrivains venus de divers pays européens se sont réunis au cours de l'année autour du thème du train, Organisée par le Centre culturel d'Anderlecht et la DRAC Nord-Pas-Calais, cette rencontre a donné lieu à la publication des textes écrits à cette occasion et rassemblés dans le volume *Frontière belge'97 : Des trains passent la frontière* (Ed. de l'Aube, 184 p., 95 F). A l'occasion du Festival Frontière belge'97, les écrivains iront à la rencontre de divers publics. Les écrivains seront réunis le 20 octobre à Anderlecht et le 24 octobre à Tourcoing. (Rens. : Centre culturel d'Anderlecht, tél. : (00-32-2) 522-74-07, DRAC Nord-Pas-de-Calais, tél. : (00-33) 03-20-06-87-58).